



SEANCE DU 14 juin 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, appel nominatif et approbation des procès-verbaux des 14 décembre 2020 et 1er février 2021.
2. Présentation du projet d'Agglomération de 4ème génération.
3. Révision du règlement du Conseil général.
4. Comptes 2020.
5. Développement du postulat de M. Arnaud DUBOIS, repris par M. Yvan CLERC, portant sur les îlots de chaleur.
6. Réponse au postulat de MM. David PUIPPE et David CARDOSO sur la création d'une gouvernance inter-dicastères.
7. Réponse à la question écrite de Mme Céline CONTAT intitulée "La zone sportive du Verney, Thermoréseau et/ou concept général de gestion des énergies".
8. Divers.



1. Ouverture de la séance, appel nominatif et approbation des procès-verbaux des 14 décembre 2020 et 1er février 2021.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Bonsoir, il est **19h31**, nous allons commencer. Je vous laisse prendre place s'il vous plaît.

Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

Je vous souhaite la bienvenue et ouvre officiellement le Conseil général du 14 juin 2021. Je salue la présence de Monsieur Stéphane Coppey, président de la ville ; les membres du Conseil municipal ; Monsieur Simon Schwery, secrétaire municipal ; les chefs de service présents ; Madame Laurence Mauve, responsable de la salle ; les représentants de la presse ; ainsi que les citoyens présents dans le public. Vous avez reçu la convocation le 12 mai 2021, ce qui est conforme à l'article 6 de notre règlement. Nous pouvons donc siéger.

Avant que je passe la parole à Madame Mottet pour l'appel nominatif, je vous rappelle qu'on doit garder les masques pendant tout le long du Conseil.

Voilà, Madame Mottet, je vous passe la parole pour l'appel nominatif.

Intervention de Mme Mathilde Mottet (PS-GC), secrétaire du Conseil général

Bonsoir à toutes et tous, je commence l'appel nominatif :

AMBROZINHO Adrienne excusée, ANTHAMATTEN Carole, BELLWALD Antoine, BERGER Claude, BERNER Alain excusé, BESSE Claude, BEZAT Evelyne excusée, BLUMENTHAL Blanka, BOEMI Jean-Charles, BORGEAUD Clément, BORGEAUD Joséphine, BRESSAN CESCATO Karine, BURRI Robert, CAILLET-BOIS Fabrice, CALOZ Aline, CARDOSO David, CARRUZZO Catherine, CASPANI THURRE Diane, CHALOKH Sara, CHRISTE Lucien, CLERC Yvan, CONTAT Céline, COPPEX Chantal, COTTET Guillaume, COUTURIER Mathieu, CRAUSAZ Sandy, CRISTINA Jeanne, DAYEN Caroline, DEFAGO Sylvain, D'ERRICO Adrien, DUCHOUD Andrea, FAUST Pierre-Yves, FELLAY Selma, FRANC Mélanie, GARCIA Jonathan, GISCHIG Bastien, JORIS Guillaume, LAUNAZ PERRIN Eliane, MARET Denis, MARIETAN David, MARTORANA Didier, MISSILIEZ Isabelle, MOTTET Mathilde, MULTONE Nancy, MULTONE Stéphane, NANCHEN Jacqueline, NANCHEN FERNANDEZ Catherine, OSTRINI Olivier, PREMAMAND SPERANDIO Sabine, RABOUD Damien, RIESLE Gérald, RIME Gaele excusée, ROSERENS Pascale, ROUVINEZ Marie-Soline, SONNATI Guillaume, SCHALLER Flavien, THETAZ Fabien, TUOR Mama Jacky, VISENTINI Michèle, VUADENS Laetitia.

Merci beaucoup.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Oui, il y a une autre question, Madame Multone.



Intervention de Mme Nancy Multone (EPM)

Concernant les noms chez nous, Madame Rouvinez s'appelle Marie-Soline et pas Marie simplement, si on peut mettre la correction, merci.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Très bien c'est noté, merci. Tout le monde a été appelé sinon ? Très bien.

Il y a donc 56 membres du Conseil général présents. Conformément à l'article 18, le quorum de 31 membres est atteint, cela nous permet de délibérer légitimement.

Le Bureau souhaite vous transmettre quelques informations. Toutes les commissions permanentes ont été constituées. Elles seront mobilisées en fonction des sujets à l'ordre du jour. Le conseiller général Défago avait une motion qui était toujours ouverte suite à la refonte du règlement de police lors de la législature précédente et, après validation auprès de Monsieur Défago, nous pouvons classer cette motion. J'avais pour ma part déposé lors de la législature précédente un postulat sur la médiathèque : suite à une discussion avec la Municipalité, je retire ce postulat. En effet, une information sera organisée à ce sujet à l'automne. Le Bureau souhaite féliciter les élus à notre Parlement cantonal et leur souhaite une bonne législature. Et pour conclure, une commission ad hoc a été constituée pour le projet de Monthey Énergie. Ce point sera certainement à l'ordre du jour en septembre et vous recevrez donc le rapport de la commission en temps voulu.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Joris, notre vice-président, pour des précisions concernant le vote électronique.

Intervention de M. Guillaume Joris (PDC), vice-président du Conseil général

Bonsoir Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

En accord avec Madame Chalokh, il a été convenu courant février 2021 que son postulat serait transformé en question écrite à l'intention du Bureau du Conseil général. Suite à cette décision, en date du 11.03.2021, M. Bellwald et M. Joris ont rencontré M. Schwery afin de prendre connaissance des différents renseignements et éléments dont disposait déjà la Commune à ce sujet. Les éléments principaux ont déjà été remontés aux différents chefs de groupe en séance du 15.03.2021, ces éléments vous sont donnés ce soir.

Il s'avère qu'un système existe en ville de Sion, c'est la seule ville en Valais. Elle bénéficie des équipements existants pour le Grand Conseil. Sinon, dans l'ensemble il n'y a pas encore de généralisation en Romandie.

L'entreprise PKE Electronics peut fournir et mettre en place un système de vote électronique. Le budget avoisine les 100'000 francs pour cette acquisition (boîtiers, programmes, logins, installation, formation). Un coût de 70'000 francs pour l'achat et la mise en place du système serait à envisager. Le solde serait dédié à la formation et au suivi. Des coûts de fonctionnement pour la maintenance du système seraient évidemment à prendre en compte chaque année. Un système de location pourrait



être envisagé avec un montant de 4'000 francs par séance. Il faut rappeler que la sécurité des données est primordiale pour un organe comme le nôtre.

Une acquisition commune avec d'autres conseils généraux pourrait aussi être envisagée. D'ailleurs pour la première fois dès 2021, sous l'impulsion du président du Conseil général de Fully, des rencontres entre les différents présidents du Valais romand en fonction vont être organisées. Ce sera typiquement l'occasion d'échanger avec eux à ce sujet.

À noter également que le Conseil général de Collombey-Muraz se penche sur le sujet depuis le début d'année. Ils ont eu vent d'un système développé et existant en France. Ce système serait plus abordable pour une structure comme la nôtre, environ CHF 10'000. Le dispositif est un ensemble de logiciels et boîtiers de vote très rapide à prendre en main et simple d'utilisation. La solution permet de gagner en efficacité lors des votes de délibération et d'élection, tout en garantissant le respect des données personnelles.

Selon le Bureau, une réflexion globale doit être menée à ce sujet et cela pourrait/devrait être lié aux futurs travaux de révision du règlement du Conseil général si cela est accepté lors du vote du point 3 du présent ordre du jour.

La façon de procéder au vote et au décompte des voix est clairement définie dans notre règlement et il faudra dès lors de le réviser si on veut passer un jour à un système électronique.

Merci de votre attention.

Intervention de Mme Mathilde Mottet (PS-GC), secrétaire du Conseil général

Rebonjour à toutes et tous,

J'ai rédigé mon premier procès-verbal en tant que secrétaire du Conseil général en février, et par souci de transparence, je souhaite vous communiquer quelques petites précisions sur la rédaction de ces procès-verbaux.

D'abord, j'écris ce que j'entends dans l'immense majorité des cas. Sauf que des fois, on peut se laisser emporter par une prise de parole devant un public, et à la rédaction de certains propos, ils ne font plus autant de sens qu'à l'oral. Dans ces rares cas, je fais quelques petites modifications pour qu'une personne qui s'aventurerait à lire le PV puisse comprendre ce que vous aviez dit. Mon but est donc de rapporter vos propos le plus fidèlement possible, mais en priorisant la compréhension et le sens. Dans le cas où, à la lecture d'un PV, vous deviez lire une parole mal transposée, je vous serais reconnaissante de me faire signe.

Deuxièmement, mon souhait et celui du Bureau est de représenter la diversité de notre Conseil général et de notre Conseil municipal dans notre communication, qui comprennent les deux des hommes, mais aussi des femmes : nous tâcherons donc d'éviter d'utiliser le masculin universel dans la rédaction des PV et des ordres du jour. Cela ne concerne pas les propos dits, qui n'appartiennent qu'à vous et qui seront transcrits le plus fidèlement possible à votre volonté.

Merci de votre attention, et une toute bonne séance à vous toutes et tous.



Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Madame Mottet, nous passons maintenant à l'approbation séparément des PV du 14 décembre et du 1er février 2021.

Est-ce que vous avez des remarques ou des demandes de modification quant au PV du 14 décembre 2020 ? Oui, Monsieur Schaller.

Intervention de M. Flavien Schaller (PDC)

Monsieur le président, Madame et Messieurs les municipaux, chers collègues,

J'aurais deux remarques à formuler :

La première concerne directement le PV. Le groupe saluerait si lors des prises de parole, et ça c'est soumis à votre bon vouloir et à votre bienveillance, que les thèmes qui soit abordés concernent vraiment des thèmes communaux et ne partent pas dans un délire propagandiste qui aurait plus de place dans le Bout'Rions que dans cette assemblée. Donc nous souhaitons vous rendre attentifs à ce point-là, Monsieur le président, et de prendre les mesures nécessaires dans le cas où ce genre d'interventions devaient intervenir.

Le deuxième point n'est pas directement lié avec le PV, mais je me permets de prendre la parole maintenant pour l'évoquer ; c'est la remise de documents. Cela fait des années qu'on demande que les documents soient là, comme prévu, donc 2 semaines à l'avance, avant que nous ayons nos séances de préparation. On déplore encore aujourd'hui l'arrivée d'un document cet après-midi à 15 heures et ça, c'est pas acceptable.

Donc, merci aussi de bien vouloir faire le nécessaire pour que les documents soient remis à temps au plénum pour qu'on puisse les consulter et pas arriver ici avec juste une vague idée et juste consommer au lieu de prendre position. Parce que notre fonction ici, c'est pas de consommer, mais c'est de prendre position et d'intervenir.

Merci pour votre attention.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Monsieur Schaller, on a pris bonne note de vos deux demandes.

Est-ce qu'il y a d'autres demandes, est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur le PV du 14 décembre 2020 ?

Très bien, nous allons passer à l'approbation formelle. Si vous refusez le PV du 14 décembre 2020, je vous demande de vous lever. Si vous vous abstenez, je vous demanderais de vous lever. Très bien, le PV est donc accepté à l'unanimité des membres présents. Je vous remercie. Nous allons passer maintenant au PV du 1er février 2021. Est-ce que vous avez des remarques ou des demandes de modifications ?

Très bien, si ce n'est pas le cas, on va passer au vote. Si vous refusez le PV du 1er février 2021, je vous demande de vous lever. S'il y a des abstentions, vous pouvez vous lever. Très bien, le PV est aussi accepté à l'unanimité.



Je remercie le secrétaire de la législature précédente, Monsieur Mabillard, pour le PV de décembre, Madame Mottet, notre secrétaire, pour celui du 1er février 2021.

2. Présentation du projet d'Agglomération de 4^{ème} génération.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Nous pouvons donc passer au point 2 de l'ordre du jour qui est la présentation du projet d'agglomération de 4^e génération. Pour ce point, nous aurons une présentation de Monsieur Pierrick Maire qui est en charge de ce projet auprès de Chablais Régio avec une introduction du président Coppey. Vous pourrez ensuite poser vos questions à l'issue de la présentation. Je passe donc la parole à Monsieur Coppey.

Intervention de M. Stéphane Coppey, président de la Municipalité

Merci Monsieur le président.

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

« Chablais Agglo », un terme effectivement que tout le monde connaît et pourtant le contenu, parfois, on a des difficultés à le définir. Que ce soit vous toutes et vous tous au Conseil général, que ce soit la population montheyenne ou de l'agglo, que ce soit des membres du Conseil municipal. Aujourd'hui, c'est pour nous la possibilité de vous rappeler également qu'est-ce qu'englobe la notion de Chablais Agglo, qu'est-ce qui est fait par le *Copil*, qu'est-ce qui est fait par Monsieur Pierrick Maire, le chef de projet de Chablais Agglo que je propose de venir me rejoindre au micro. Nous allons prochainement, c'est-à-dire au début de l'automne ou au début de la rentrée scolaire, déposer un dossier 4^{ème} génération auprès de l'administration bernoise, de notre Administration fédérale à Berne, comme toutes les [agglomérations] de Suisse.

Pourquoi Chablais Agglo a souhaité déposer un nouveau dossier de 4^{ème} génération ? Je vous rappelle qu'on en avait déjà déposé un entre la 2^{ème} génération et la 3^{ème} génération. Tout simplement parce qu'il y a énormément de projets dans l'agglomération qui n'étaient pas mûrs il y a 4 ans et qui, aujourd'hui, peuvent être réalisés. Ils peuvent donc être subventionnés par la Confédération. Avant de passer la parole à Monsieur Maire, qui va vous présenter de manière rapide mais complète ce qu'est le Chablais Agglo et quel est ce dossier 4^{ème} génération, j'aimerais rappeler une chose qui sera sûrement dite. Le Chablais Agglomération regroupe 6 communes : 3 communes vaudoises (Aigle, Ollon et Bex) et 3 communes valaisannes (Collombey-Muraz, Monthey et Massongex). Un élément essentiel de cette agglomération, c'est évidemment de déposer un dossier pour obtenir un subventionnement de la Confédération mais c'est surtout de travailler en commun. Travailler ensemble pour qu'il y ait une coordination entre ces 6 entités, qui se touchent donc qui ont une raison d'avoir une réflexion commune, que ce soit dans l'aménagement du territoire, dans les transports ou dans l'énergie.

Je n'en dirai pas plus en introduction puisque Monsieur Maire va faire une présentation complète de ce Chablais Agglo 4^{ème} génération et j'interviendrai le cas échéant par la suite pour répondre à vos questions. Merci.



Intervention de Monsieur Pierrick Maire, chef de projet « Chablais Agglomération »

Bonsoir. Merci beaucoup de m'accueillir dans votre assemblée ce soir.

Donc effectivement, comme le disait le président Coppey, l'idée c'est de vous présenter un peu les enjeux de Chablais Agglo et les enjeux plus précisément du PA4-PDI [projet d'agglomération de 4^{ème} génération-plan directeur intercommunal] qu'on soumet cette année à la Confédération mais aussi aux cantons, pour ce qui est du PDi [plan directeur intercommunal].

Donc, comme le disait le président Coppey, il y a effectivement ces 6 communes qui représentent environ 47'000 personnes et 23'500 emplois. Donc on voit qu'on a un ratio de 2 habitants pour un emploi. Le but de ce projet est donc justement, pour les 15 prochaines années, de pouvoir accueillir 12'000 habitants en plus et 6'000 emplois en plus au sein de l'Agglo, au sein de ces 6 communes. Le périmètre de l'Agglo est le périmètre des communes mais qui s'arrête à une hauteur de 550 mètres pour une question de cohérence de territoire. Il est effectivement sur 2 cantons, ce qui amène certaines complications mais qui demande de l'harmonisation quand on fait ce type de projets de planification de territoire.

Bien sûr, au cours de cette présentation, je risque aussi d'utiliser des termes un peu techniques. Si, des fois il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser la question. J'essaie toujours d'être le plus général possible mais je sais que des fois on utilise des termes qui ne sont pas forcément compréhensibles par tout le monde.

Alors, juste pour revenir sur l'histoire de Chablais Agglo : c'est né en 2007 et, depuis, l'idée a germé et l'Agglo essaie petit à petit de travailler dans la continuité, de se renforcer et d'être de mieux en mieux aux termes de chacun de ses projets. C'est ce qui est très intéressant dans ce projet de territoire-là, contrairement à d'autres projets de territoires, c'est qu'on peut vraiment travailler dans une continuité. Quand vous faites par exemple un plan directeur communal, vous le faites pour 15 ans. Après, il y a les plans de quartier, mais disons qu'il y a moins de continuité alors que là, tous les 5-6 ans il y a un nouveau projet d'agglomération, ce qui permet chaque fois de les corriger, de les améliorer et justement aussi d'arriver à obtenir des cofinancements pour réaliser les infrastructures qui sont proposées. Une des mesures qui était la plus visible parmi celles qui ont été réalisées par l'Agglo, c'était la mise en service du bus de MobiChablais, comme vous pouvez le voir, et qui va continuer à s'étendre ces prochaines années sur les communes alentour. Cela représente depuis le début environ 60 millions d'investissements, qui ont été cofinancés par la Confédération à hauteur de 30 à 35%. Donc, on voit aussi qu'en termes d'investissements dans les infrastructures, c'est plutôt bénéfique pour les communes de l'Agglo, qui sont justement aidées à développer ce côté mobilité sur le territoire.

Comme je disais, c'est un projet intercantonal et c'est un PA4. Donc c'est un projet d'agglomération et un plan directeur intercommuna . Pour les PA4, les règles sont édictées par la Confédération. Alors que les PDi sont liés aux plans directeurs cantonaux. Le but ici, c'est de réussir à harmoniser ces outils, autant confédéraux que cantonaux, avec une seule planification. Pourquoi ça a été choisi d'être fait comme ça ? Parce qu'on voit qu'il y a de plus en plus de planifications qui se superposent. On a typiquement les PA [projets d'agglomération], les PDi, les plans



directeurs communaux, et maintenant il y a aussi des systèmes de stratégie sur les gestions de zones d'activité, des schémas de zones de mobilité. Le fait de pouvoir réunir deux documents en un facilite la compréhension, pour la population autant que pour les services techniques. Cette approche est assez unique : en tous cas dans le Canton de Vaud et le Canton du Valais, on est la seule Agglo à amener cette approche-là. Ça amène en peu de complexité sur la gestion de projets mais on espère que, sur le long terme, ce sera plutôt bénéfique. Ça amène de la complexité parce que, typiquement, les PDi n'ont pas exactement les mêmes exigences du côté vaudois et valaisan et, comme on veut faire un document qui a une certaine unité et qu'on ne sente pas le côté vaudois et valaisan, on doit essayer d'harmoniser tout ça. Typiquement, si on prend le côté vaudois, il voulait qu'on développe l'aspect énergétique, ce qui n'était pas une exigence côté valaisan. Donc on l'a développé sur les deux côtés de l'Agglo. Voilà, ça, c'est pour vous donner un peu un aperçu de ce que c'est ce PA4-PDi . Je ne sais pas si déjà à ce stade-là vous avez une question ? C'est bon. Alors je vais continuer.

Donc ces documents sont structurés en différentes étapes pour les construire et aussi les rédiger. Tout d'abord, on fait ce qu'on appelle un diagnostic : on observe le territoire, on essaie de comprendre ses forces et faiblesses, où est-ce qu'on pourrait renforcer des choses, qu'est-ce qu'on peut tirer parti de ce qu'il y a à l'heure actuelle. C'est ce qu'on appelle le volet « diagnostic ». Ensuite, on développe cette vision à 15 ans : c'est le nombre de personnes et d'emplois qu'on cherche à accueillir, dans quelles conditions on veut les accueillir et qu'est-ce qu'on va mettre en place pour accueillir ces gens d'une manière qui soit assez harmonieuse et de qualité pour tout le monde. Et enfin, après, on développe une stratégie. C'est la manière d'arriver en 15 ans à cette image qu'on a dans la vision. Et enfin, les mesures, où là c'est vraiment du concret, où par exemple on va dire qu'on va construire une voie verte ici, qu'on va construire une route ici, qu'on va construire un quartier dense ici. Donc quand vous prendrez en main le document, si vous le prenez en main, vous pourrez vraiment repérer ces différentes parties.

Alors, ces projets sont souvent en 3 volets, c'est-à-dire : urbanisation, mobilité, environnement. Je vais maintenant retranscrire les principaux enjeux de ces 3 volets. Pour l'urbanisation, on se rend compte en regardant un peu la carte que le centre des cercles sont les lieux les mieux desservis en transports publics. Le but des enjeux de mobilité, si on veut arriver à inciter plus de gens à utiliser les transports publics, est qu'ils puissent se déplacer rapidement jusqu'aux nœuds principaux de transports publics. Donc, si vous construisez plus d'habitations proches des gares, ça veut dire que les gens qui habitent dans ces endroits-là n'auront pas besoin de prendre un autre moyen de transport avant d'arriver à la gare. Du coup, ils vont être plus incités à utiliser ces moyens de transport-là pour ensuite aller travailler à Sion, Martigny, Vevey, peu importe. Ce qu'on a donc essayé de faire ici, c'est justement de bien harmoniser. Si on prend la gare d'Aigle, pour donner un exemple qui n'est pas Monthey, vous voyez qu'il y a encore beaucoup de place pour densifier. Si vous avez du rouge foncé, c'est que vous êtes très dense, si vous avez du jaune, vous n'êtes pas très dense. La gare elle est là et il y a encore passablement de jaune autour : on a encore pas mal de potentiel à développer pour pousser les gens qui habitent autour des gares à utiliser les transports publics. C'est un peu pareil à Monthey, mais comme c'est un peu étalé, c'est plus difficile à montrer. Et l'autre idée, c'est que si on densifie autour des gares, on arrête l'étalement. Donc ça, c'est les principes qui ont été votés par la population dans la LAT [Loi sur l'aménagement du territoire] il y a quelques années. Et enfin, on cherche aussi à augmenter le confort dans les villes, c'est-à-dire



qu'on va essayer d'avoir plus de verdure, plus de zones piétonnes justement avec de la verdure, aussi pour éviter les îlots de chaleur. On va aussi essayer d'éviter d'avoir trop de trafic pour éviter tous les désagréments qu'on peut avoir dans les centres, que soit le bruit, la pollution et j'en passe.

On s'est fixé aussi des objectifs de mobilité. Le but est de faire un report modal de 15%. Le report modal, c'est des kilomètres par jour en fonction du mode de déplacement. Donc l'idée serait de réduire de 15% les déplacements en voiture et de les reporter sur de la mobilité douce et des transports publics. Comment est-ce qu'on fait ça ? En partie justement en densifiant autour des gares. Les gens, les nouveaux habitants qui vont venir à Monthey, Aigle, Collombey et qui vont s'installer dans ces quartiers, vont plus facilement prendre les trains. Le trafic devrait rester sensiblement pareil, mais ça permettra d'avoir plus de gens qui utilisent les trains. Aussi à travers d'autres infrastructures, comme le développement du transport public MobiChablais et des pistes cyclables, on devrait favoriser le report modal sur d'autres types de transport.

L'un des nouveaux points qu'on a peu dans le PA4 seulement, c'est le volet environnement et spécifiquement énergie. Quand on a fait le diagnostic, on s'est rendu compte que l'Agglo avait un énorme potentiel du point de vue énergétique. Si on travaille bien d'ici 15 ans, on pourrait être indépendants en électricité au niveau de l'Agglo, sans devoir prendre de l'énergie ailleurs, tout en continuant à développer des activités industrielles. Et donc ici le but serait d'arriver à réduire de 40% les émissions de CO₂ d'ici 2036, ce qui rentre à peu près dans les accords internationaux en termes de CO₂. Pour le faire, nous avons deux points principaux. Le premier sera le chauffage des bâtiments, justement en favorisant le chauffage à distance, notamment ici vous avez la SATOM qui permet de chauffer énormément de lieux. Pour que ces chauffages à distance puissent se mettre en place, il faut de la densification parce que sur les zones périphériques, ça coûte trop cher d'installer par rapport à l'efficacité. Un travail sur la rénovation énergétique est également nécessaire. L'autre gros point qu'on a est l'énergie utilisée dans les zones d'activité. Typiquement l'exemple qu'on a est la SATOM et Cimo, où on a des échanges de chaleur qui permettent, à terme, d'économiser énormément d'utilisation d'énergie car on récupère l'énergie d'une industrie pour l'utiliser ailleurs.

Voilà, ça c'est les grosses mesures phares à l'échelle de l'Agglo. Comme je le disais un peu, et vous l'avez senti depuis le début, il y a la question de mieux coordonner les transports publics avec l'urbanisation. Typiquement, si on prend de nouveau le cas d'Aigle, on voit qu'au centre, à côté de la gare, tous les points rouges sont les nouveaux quartiers densifiés. Donc, on voit qu'on essaie vraiment de se caler au plus proche des gares pour développer ça, et également des gares AOMC, gares CFF ou des grosses haltes de bus.

L'autre nouveauté, c'est vraiment le développer d'une structure de réseaux cyclables. Jusqu'à maintenant, il y avait cette idée d'utiliser Rhône III comme axe principal. On se rend compte que la réalisation de Rhône III va encore prendre bien quelques années donc on a changé de stratégie. L'idée maintenant est plus de relier directement les communes entre elles et développer ce réseau qui permette vraiment de naviguer entre les communes et ensuite à l'intérieur des communes.

Le troisième point, c'est la pacification des centres et des traversées. Donc ici il y a tout un travail, par exemple sur cette traversée entre Collombey-Muraz et Monthey.



L'idée, c'est qu'on doit limiter le transit : tout ce qui est du transit devra passer par l'autoroute et c'est seulement les gens qui viennent au centre de Monthey qui utilisent leur voiture.

Dernier point, ce que je disais avant, la planification énergétique territoriale. Donc on a réalisé ce travail-là qui permet de voir où on a un gros potentiel et où est-ce qu'on peut utiliser du chauffage à distance, des zones géothermiques ou du solaire. Bien sûr, tout ça en collaboration avec les services des communes.

Maintenant les mesures phares de Monthey : Monthey est une grande ville donc vous avez beaucoup de mesures que je ne vais pas toutes [les] détailler. J'en ressors deux principales, qui sont les deux grosses de cette génération d'Agglo. Il y a le barreau routier qui passera ici, vous voyez ici l'ancienne usine Giovanola, donc je pense que vous connaissez déjà le projet : il y aura un rond-point qui permettra de rejoindre justement le barreau sud. Donc, ici, c'est la sortie d'autoroute, on descend là et on traverse ici et c'est une des mesures qui permet de financer ce tronçon-là. L'autre gros point, c'est-ce que je vous disais pour essayer de générer un trafic qui ne soit pas de transit mais qui est de destination au centre, c'est le travail sur la route cantonale 302, donc de Collombey-Muraz jusqu'au centre de Monthey. Et là, c'est la même idée : mettre en place des infrastructures qui limitent ce trafic de transit.

Enfin, on a mis justement un guide des bonnes pratiques pour aider les communes à faire ce travail. D'une part, c'est de ne pas avoir une route, avec ensuite des parkings et les trottoirs, comme on le faisait à l'époque. Alors que maintenant l'idée, c'est d'avoir plus d'espaces pour la mobilité douce et des espaces pour l'arborisation au centre-ville pour éviter justement les îlots de chaleur et rendre tout cet espace urbain beaucoup plus agréable pour les habitants de Monthey. On a des espaces qui sont des parkings aujourd'hui, qu'on transformerait plutôt en espace public où on pourrait aller jouer avec les enfants, où on peut se rencontrer pour discuter et avoir une vie un peu plus agréable, où les gens se rencontrent dans des espaces de rencontre un peu plus agréables et confortables et limiter aussi les îlots de chaleur. Et enfin l'idée aussi de la voie verte, ce serait d'avoir des arbres tout le long. Donc, on voit une proposition d'aménagement où il y a toujours de la place pour les bus et les voitures, et pour la mobilité douce avec de l'arborisation.

Voilà, ça c'est juste pour vous donner la suite du projet. Le prochain point qui est très important et que je vous invite à faire si vous avez du temps, c'est de consulter le document. Il sera à la consultation publique du 19 juin au 18 juillet, disponible sur le site internet de l'Agglo mais aussi des administrations communales des communes de l'Agglo. Vous pouvez ensuite nous faire part de vos observations sur ce document jusqu'au 18 juillet. Ensuite, on fera un rapport de consultation qui rentrera dans tout ce travail. Le document sera envoyé à la Confédération le 15 septembre, la validation du volet PDi prendra un peu plus de temps pour des raisons, on va dire plutôt vaudoises : comme c'est un document qui doit être validé des deux côtés, on doit prendre le temps de respecter la procédure vaudoise et valaisanne. Du côté vaudois, le volet stratégique du PDi doit être validé par le législatif, ce qui n'est pas le cas en Valais. Donc, comme on a un changement de législature sur côté Vaud, qui va commencer au 1^{er} janvier, on a été obligé d'attendre un petit peu pour ça. Le but, c'est de faire un seul document mais qui aura des validations un peu différées. Au mois de décembre, j'irai présenter le document à la Confédération et ensuite ils font un examen qui dure assez longtemps, 2 ans, parce qu'ils ont beaucoup de projets à évaluer, avant de faire la redistribution éventuelle des fonds à chacune des Agglos.



Du coup, la mise en œuvre des projets qui sont dans ce projet-là devrait commencer en 2024 et se terminer à fin 2027.

Voilà, en gros, la suite du projet pour le PA4. Si vous avez des questions, je suis à votre entière disposition. Je vous remercie pour votre écoute d'ores et déjà.

Intervention de M. Stéphane Coppey, président de la Municipalité

Merci Monsieur Maire. Donc je pense qu'il faut retenir deux éléments de cette présentation :

Le dossier PA4 englobe une étude globale de l'ensemble de la planification. On a parlé PDi : ça peut vous paraître un petit peu étranger, donc c'est un plan directeur intercommunal, qui est exigé par la nouvelle Loi cantonale sur l'aménagement du territoire. Donc on a l'obligation pour toute modification de plan de zones dans les communes, d'intégrer une réflexion entre les communes. Nous on va plus loin puisqu'on parle d'Agglo évidemment, c'est-ce que je disais en introduction : il est important de coordonner l'ensemble de ces structures. Monsieur Maire l'a bien ré-expliqué aussi, depuis la région, l'Agglo, le PDi , et puis ensuite, dans chaque commune évidemment, il est important d'avoir cette unité dans la planification. Alors là, on a la chance de pouvoir faire coordonner PDi et PA, et on peut que s'en réjouir.

Deuxième élément à retenir, c'est évidemment ce qu'on fait, même si ça peut paraître un petit peu abstrait : on parle de dossiers concrets et donc d'investissements à réaliser. C'est très bien que Monsieur Maire ait cité 2 exemples montheysans mais il y en a bien d'autres. L'aménagement du centre-ville pour cette période entre dans cette réflexion et donc c'est des éléments concrets qui vont être analysés, entre autres à la Confédération, et qui pourront, le cas échéant, obtenir une subvention de la part de la Confédération.

Voilà, Monsieur le président du Conseil général, Mesdames, Messieurs, nous restons à votre disposition pour toute question ou toute remarque sur ce dossier PA4.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci beaucoup Monsieur Maire, merci beaucoup Monsieur le président.

Est-ce qu'il y a des questions sur la présentation qui vient d'être faite ? Très bien alors si ce n'est pas le cas, on va passer au point suivant. Je vous remercie encore une fois pour cette présentation.

Intervention de M. Pierrick Maire, chef de projet « Chablais Agglomération »

Je vous remercie aussi de votre temps et de votre écoute et je vous souhaite une bonne fin de Conseil.

Au revoir.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général



Et donc on a noté les dates du 19 juin au 18 juillet pour la consultation publique.

3. Révision du règlement du Conseil général.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Le point suivant à l'ordre du jour est la révision du règlement du Conseil général. La révision précédente n'ayant pas abouti lors de la fin de la dernière législature, la question s'est posée en ce début de législature.

De plus, selon le Bureau, plusieurs points pourraient être abordés par cette commission, tels que la modification de la Loi cantonale sur les communes, qui a des effets sur les Conseils généraux. Nous devrions donc, par des motions, faire des modifications a priori de notre règlement. Des questions ont été posées sur la pertinence de certaines commissions en fin de législature dernière, et il y a aussi eu un postulat en début de celle-ci concernant les aspects technologiques comme le vote électronique, ainsi que d'autres aspects comme le vote ou la participation à distance. Ce sont des questions qui pourraient être traitées par cette commission.

Finalement, la création formelle de l'annexe spécifiant les indemnités est nécessaire. Actuellement, on a cette information dans un PV. On devrait l'avoir dans une annexe : ce serait l'occasion de faire les choses correctement. Lors de la séance avec les chefs de groupe, la proposition de révision était soutenue et c'est pourquoi nous l'avons ajoutée à l'ordre du jour. Selon l'article 41 du règlement en vigueur, 3/5^{ème} du plénum, soit 36 voix, sont nécessaires pour lancer le processus de révision.

J'ouvre maintenant la discussion sur l'entrée en matière. La parole est aux chefs de groupe.

Intervention de M. Clément Borgeaud (PS-GC)

Merci Monsieur le président.

Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Notre groupe se réjouit à l'unanimité d'une telle révision. Notre règlement a besoin d'un bon rafraîchissement, certains points sont peu clairs et d'autres carrément problématiques. Merci donc au Bureau d'avoir concrétisé les souhaits de la précédente législature, lors de laquelle une telle révision avait été abordée, mais n'avait malheureusement pas abouti par excès de formalisme.

S'il apparaît évident que la commission ad hoc qui se chargera de cette révision sera majoritairement, voire unanimement composée de personnes n'ayant pas travaillé l'année passée sur la révision du règlement, nous espérons que les travaux amorcés pourront néanmoins aider les commissaires dans leur tâche, et que les personnes plus expérimentées de ce plénum, habituées à travailler avec notre règlement, pourront être mises à profit judicieusement afin de garantir l'efficacité des travaux à venir.

Notre groupe soutient donc cette révision.



Je vous remercie.

Intervention de M. Damien Raboud (UDC)

Merci Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs les municipaux, chers collègues,

Notre groupe pense qu'il est aujourd'hui urgent d'attendre concernant la refonte de notre règlement. Pourquoi ? Tout simplement parce que, dans une année comme maintenant, nous allons devoir voter pour la fusion entre notre Commune et celle de Collombey-Muraz. Pourquoi donc alors se pencher sur un nouveau règlement alors que, de toute manière, celui-ci serait caduc dès l'effectivité de la fusion à venir ? Sous réserve qu'elle ait lieu bien évidemment.

Fort de ce timing, nous estimons donc qu'il est aujourd'hui prématuré de travailler à ce nouveau règlement et comptons sur la bonne marche de notre Conseil avec celui actuellement en vigueur. Je suis certain que le président et son équipe sauront en tirer le meilleur, cela au service du bien commun des administrés de notre cité.

Merci de votre attention.

Intervention de M. Fabrice Caillet-Bois (LV)

Monsieur le président, Monsieur le président de la municipalité, Madame, Monsieur les municipaux, chères et chers collègues,

Le groupe des Verts a toujours été favorable à la révision du règlement et nous en avons fait part lors de la précédente séance et nous soutiendrons l'entrée en matière.

Merci.

Intervention de Mme Jeanne Cristina (EPM)

Monsieur le président du Conseil général, chers collègues, chers membres du Conseil municipal,

Sur le sujet de la révision du règlement du Conseil général, notre groupe est mitigé. De nos discussions, il en ressort les réflexions suivantes : la dernière séance du Conseil général nous a démontré qu'en cas de nécessité, il était simple et peu coûteux de modifier un article du règlement.

De plus, les nouveaux membres de ce Conseil n'ayant pas eu le temps d'expérimenter et de mettre en pratique ce règlement, la décision de cette révision nous paraît prématurée ce soir.

Pour ces raisons et même si les membres de notre groupe ne sont pas totalement contre l'idée de cette révision, nous la refusons ce soir.

Je vous remercie pour votre attention.

Intervention de M. Flavien Schaller (PDC)



Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les municipaux, chers collègues,

Notre groupe soutiendra fermement la révision de ce règlement. Je vais tout à fait dans le sens de mon camarade Borgeaud, pour lui faire plaisir, où nous espérons que les débats seront plus fructueux qui l'ont été lors du dernier essai et que cette révision ne soit pas sabotée en finalité par un excès de formalisme, comme ça a été évoqué.

Donc notre groupe entre en matière et soutiendra la composition d'une commission et la révision du règlement du Conseil général.

Intervention de Mme Caroline Dayen (PLR)

Monsieur le président, Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Il est en effet opportun en début de législature de se pencher sur l'outil qui régit le fonctionnement de notre Conseil général. Nous l'avons constaté notamment en séance constitutive : des articles demandent à évoluer.

Le groupe PLR est ainsi favorable à sa révision et le soutiendra.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

On a donc terminé les discussions sur l'entrée en matière. On va donc passer au vote sur l'entrée en matière.

Mesdames et Messieurs, si vous refusez l'entrée en matière, vous pouvez vous lever. Merci, vous pouvez vous asseoir. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever. Si vous acceptez vous pouvez vous lever. Merci, vous pouvez vous asseoir.

Merci donc l'entrée en matière est acceptée avec 49 pour, 6 non et 0 abstention.

J'ouvre maintenant la discussion de détail. La parole est au plénum. Très bien, s'il n'y a pas de demande de parole on va passer au vote final.

Mesdames et Messieurs, si vous refusez la révision du règlement du Conseil général daté du 1er février 2021, vous pouvez vous lever. Vous pouvez vous asseoir. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever. Si vous acceptez la révision, vous pouvez vous lever. Vous pouvez vous asseoir.

La révision est acceptée avec 46 voix pour, 9 contre et 0 abstention.

Le Bureau a pris bonne note du résultat et constituera, sur proposition des responsables de groupe, une commission ad hoc avec une présidence UDC et un rapporteur membre des Verts, pour suivre le tournus qui est établi.

Nous pouvons donc passer au point suivant de l'ordre du jour : les comptes.

4. Comptes 2020.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général



Vous avez reçu de la part de la Chancellerie le 12 mai 2021 les comptes 2020, avec le message du Conseil municipal au Conseil général. De plus, la Cogest a étudié les comptes et nous a transmis son rapport dans les temps impartis. Je tiens à remercier la Cogest pour son excellent travail.

La procédure sera la suivante : nous allons voter sur l'entrée en matière. Puis nous passerons à l'étude des comptes dans le détail qui se finalisera par le vote sur l'acceptation des comptes et des crédits complémentaires.

J'ouvre donc la discussion sur l'entrée en matière. La parole est aux chefs de groupe.

Intervention de M. Flavien Schaller (PDC)

Monsieur le président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

La Commune de Monthey se porte bien, même mieux qu'espéré, au vu de la situation sanitaire et économique traversée en 2020. Les indicateurs importants aux yeux du Conseil d'État sont modérément bons et les chiffres nous permettent d'aborder sereinement l'avenir. L'avenir, comme nous le savons, présage d'un cycle d'investissement important pour notre Commune et ses infrastructures.

Nous ne pouvons que nous réjouir des bonnes rentrées fiscales et des projets ambitieux de notre Commune. Toutefois, nous devons rester vigilants et notre groupe sera particulièrement attentif aux points suivants :

Premièrement, la marge d'autofinancement qui sera quelque peu mise à mal ces prochaines années tout en restant, dans sa projection du moins, dans des proportions acceptables selon les critères émis par le canton.

Deuxièmement, sur les effets secondaires de la pandémie et la possible baisse d'entrées fiscales, aussi bien provenant des personnes physiques que morales de notre Commune. Il se pourrait que, à moyen terme, certains projets doivent être reportés ou redimensionnés.

Troisièmement, sur l'autofinancement de certains de nos services. Pour certains car largement excédentaires d'autres car largement déficitaires. Nous pensons dans ce dernier cas plus particulièrement aux taxes liées à l'évacuation des déchets et à leur évolution dans le temps.

Notre groupe rentre en matière et tient à remercier la Cogest pour le travail fourni et son rapport détaillé, ainsi que la Municipalité et ses services pour la bonne tenue des comptes.

Intervention de M. Clément Borgeaud (PS-GC)

Merci Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Notre groupe a étudié avec intérêt les comptes 2020 de la Commune de Monthey, et remercie la nouvelle Cogest pour son excellent travail.



Notre groupe estime que les comptes sont globalement bons. Peut-être même trop. Comme de coutume, on prévoyait un exercice 2020 déficitaire, mais nous nous retrouvons encore une fois avec un excédent, alors que les investissements prévus traînent. Nous avons bien conscience que la situation exceptionnelle que nous vivons depuis plus d'une année y est bien pour quelque chose, et saluons à ce sujet les engagements de la Commune face à la pandémie, mais mettons un petit bémol sur la communication qui a accompagné ces mesures, notamment sur la gratuité des transports ou les prestations liées à la taxe au sac, car il y a fort à parier que de nombreuses personnes qui auraient pu bénéficier de ces mesures n'en ont tout simplement pas eu connaissance.

Certains comptes nous ont étonné, notamment la non-budgétisation du logiciel de reconnaissance vocale pour les procès-verbaux du Conseil général, ou le dépassement de quelque 100'000 francs des réfections de la salle de gym du Reposieux, signe, selon nous, d'une relative mauvaise planification des travaux à la base de ce projet.

Concernant les investissements, il nous appartient désormais de réaliser ceux prévus et qui traînent, tels que la réfection du Château, la Salle de la Gare ou encore le passage sous voies à la gare CFF. Faire avancer ces dossiers, c'est aussi faire vivre les entreprises locales, et cela est d'autant plus important au vu de la crise actuelle. Dans une période de récession économique, l'État doit s'investir pour relancer la machine.

Concernant le service des déchets, notre groupe voit d'un mauvais œil l'évolution du déficit, et se questionne assez lourdement sur les mesures à prendre pour corriger le tir sans que la population ne finisse par payer trop. Nous attendons à ce sujet des solutions de la part de la Commune à l'avenir.

Pour l'aide sociale, contrairement à l'avis de la Commune et au vu de la situation exceptionnelle que nous vivons, notre groupe s'accorde à dire que les coûts supplémentaires engendrés sont largement absorbables. À ce sujet, nous remercions le personnel du CMS pour son immense engagement et son travail pour maintenir la qualité des prestations, ainsi que l'ensemble du personnel communal mobilisé dans cette période plus que difficile.

Notre groupe acceptera donc l'entrée en matière ainsi que les comptes 2020 tels que présentés, et aura quelques questions lors de la discussion de détail.

Je vous remercie.

Intervention de M. Damien Raboud (UDC)

Monsieur le président, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les municipaux, chers collègues,

Concernant les comptes de Monthey et après étude de ceux-ci, notre groupe se réjouit qu'ils soient qualifiés de meilleurs que prévu. Nous aurions pu craindre le pire après l'année 2020 mais force est de constater que notre économie est solide et fait preuve de résilience. Nous pouvons en être fiers et heureux. Sont à saluer ici les efforts consentis par la Municipalité qui a accompagné au mieux les commerçants



dans ce qui fut la plus grande crise que nous avons traversée depuis des décennies. Les mesures prises ont été appréciées et appréciables, merci au nom de tous ceux qui en ont bénéficié.

Concernant l'avenir dans le contexte que nous connaissons, nous invitons la Municipalité à la prudence et y veillerons lors des budgets à venir.

En conclusion, nous remercions la Municipalité pour son travail ainsi que la Cogest pour son excellent rapport et nous vous invitons à accepter les comptes 2020.

Intervention de Mme Nancy Multone (EPM)

Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la Municipalité, Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Nous avons pris connaissance des comptes 2020 qui laissent apparaître une différence de résultats de plus de 4,5 millions avec le budget. Nous avons également pris note du rapport de la Commission de Gestion. Nous remercions les responsables de la réalisation de ces 2 documents.

Toutefois, nous rendons attentive la Commune de Monthey sur les répercussions économiques en 2020 et 2022 et l'invitons à la prudence.

Nous acceptons l'entrée en matière et nous nous permettrons d'intervenir lors de la discussion de détail si nécessaire.

Intervention de M. Fabrice Caillet-Bois (LV)

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les municipaux, chères et chers collègues

Le groupe Les Verts a étudié les comptes 2020 ainsi que la documentation liée. Nous remercions les différents services municipaux, la Municipalité ainsi que la Commission de Gestion pour la qualité et la précision de leur travail. Nous ne pouvons qu'être soulagés du bon résultat de cette année particulière et nous nous réjouissons également de la bonne tenue des entrées fiscales.

Cependant, nous sommes conscients que les effets de cette crise peuvent se manifester avec du retard, notamment sur le plan fiscal. Nous saluons aussi les efforts consentis par la Municipalité en ce qui concerne l'aide apportée à l'économie locale.

Bien que nous soyons conscients que la Commune traverse un important cycle d'investissements, nous remarquons que, comme ce fut le cas ces dernières années, les investissements réalisés sont nettement inférieurs à ceux planifiés. D'une part, cette situation crée un important écart entre le budget et les comptes, ce qui ne devrait pas être une habitude. D'autre part, cela augmente la réserve d'investissements de manière substantielle. En effet, le solde des investissements à la fin 2020 se porte à plus de 84 millions, auxquels il faut ajouter les quelque 21 millions du budget 2021. En clair, nous avons plus de 100 millions d'investissements déjà autorisés mais non réalisés auxquels il faudra ajouter les prochains budgets. Cette situation qui, couplée à une marge d'autofinancement en baisse significative et



à une potentielle fusion à venir avec Collombey-Muraz, pourrait compromettre certains investissements vitaux d'ici une dizaine d'années, faute de capacités financières suffisantes ou d'anticipation. Ainsi, notre groupe suggère au Conseil municipal de considérer ces points lors du prochain budget et d'étendre la planification financière à un horizon de 10 ans au lieu des 5 actuels.

Notre groupe accepte à l'unanimité l'entrée en matière. Merci.

Intervention de Mme Caroline Dayen (PLR)

Monsieur le président, Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Le groupe PLR a étudié les comptes 2020 avec attention. Nous tenons tout d'abord à remercier les services communaux qui œuvrent tout au long de l'année ainsi que la Commission de Gestion pour la qualité et la précision de son travail. Les comptes sont bons et nous avons eu de bonnes surprises, notamment sur les recettes fiscales. Nous relevons toutefois les incertitudes liées aux conséquences du Covid et aux gros investissements à venir.

Le groupe PLR accepte ainsi à l'unanimité l'entrée en matière.

Intervention de M. Lucien Christe (PLR), président de la Commission de Gestion

Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président du Conseil municipal, Madame la conseillère municipale, Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Dans l'optique de la séance du Conseil général du jour, la Commission de Gestion s'est réunie à trois reprises pour se pencher sur les comptes 2020 de la commune de Monthey.

Lors des différentes séances, la Commission de Gestion a notamment bénéficié de la présence et des explications de Monsieur Stéphane Coppey, président de la Municipalité, de Monsieur Gérald Gay-des-Combes, chef du service Finances et Gestion de la Commune, ainsi que Monsieur Jérôme Veuthey, son adjoint. Plusieurs dizaines de questions orales ont pu être posées aux précités que nous remercions par ailleurs pour leur précieuse collaboration. En effet, les réponses fournies ont satisfait la Commission de Gestion.

De manière générale, la Commission de Gestion salue les comptes 2020 présentés par la Municipalité. En raison notamment de différents facteurs, les comptes 2020 soumis au Conseil général sont meilleurs que prévu. L'excédent global s'élève à 701'000 francs alors qu'une perte de 3,9 millions avait initialement été portée au budget. De cet excédent global, il convient de mettre en exergue quatre postes principaux, dont les écarts favorables entre le budget et les comptes expliquent essentiellement ce bon résultat. Il s'agit des impôts des personnes physiques, des impôts des personnes morales, des redevances hydrauliques et des amortissements comptables.



Parmi les nombreux sujets traités, la Commission de Gestion a choisi de relever quelques éléments détaillés dans son rapport, parmi lesquels les conséquences de la pandémie de la Covid-19, les recettes fiscales, le service autofinancé, le traitement des déchets, le service social, les amortissements comptables ainsi que le compte d'investissements n° 340 « salle de gymnastique ».

Au final, la Commission de Gestion invite le Conseil général à accepter les comptes 2020 de la Commune de Monthey, tels que présentés, ceci à l'unanimité de ses 9 membres.

Je vous remercie pour votre attention.

Intervention de M. Stéphane Coppey, président de la Municipalité

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Merci pour votre entrée en matière. À mon tour de féliciter la Cogest effectivement pour leur travail. Pour une première de la législature, je crois que ce rapport mais également le travail qui a été effectué durant ces 3 séances et les questions pointues, on peut le dire, qui ont été posées à la Municipalité et aux services principalement « Finances », démontrent à quel point non seulement il y a des compétences dans une telle Commission, mais également à quel point les membres sont impliqués et engagés dans leur mandat et on peut que s'en réjouir.

Je ne vais pas reprendre l'ensemble des interventions parce que je crois qu'elles se regroupent passablement. S'il y a un élément que l'on doit mettre en évidence ou un terme que l'on pourrait utiliser, c'est le terme prudence. Je crois que tout le monde est conscient pour dire que certes, nous avons de bons comptes mais restons prudents pour l'avenir. Prudents par rapport aux effets du Covid. Effectivement, on a la chance d'avoir pu maîtriser, en 2020, les conséquences de cette pandémie. On ne sait pas quelles seront les conséquences en 2021-22. Alors que jusqu'à maintenant on maîtrisait bien les conséquences directes, je pense principalement à la perte des recettes, à des charges supplémentaires liées à la gestion de cette pandémie, la grande question reste l'aspect fiscal. Quelles seront les conséquences au niveau des recettes, des impôts des personnes physiques et des personnes morales ? L'avenir pourra nous le dire, mais par contre, effectivement, restons prudents. Même si on a de bons signes dans certains domaines, d'autres nous révèlent que ça sera plus compliqué et je crois que c'est notre devoir également de planifier en conséquence nos futurs budgets.

Prudence également parce que la marge d'autofinancement, et ça a été dit par plusieurs d'entre vous, baisse. Nous devons poursuivre nos efforts. On se retrouve dans la même situation qu'il y a 6-7 ans et je crois qu'on doit poursuivre nos efforts pour faire en sorte que les frais de fonctionnement de notre commune n'augmentent pas de manière trop importante. Cela passe évidemment par une rigueur au sein de tous les services, ce que la Municipalité demande au quotidien, je dirais, mais plus particulièrement lors de l'établissement du budget. C'est souvent la phrase que l'on utilise : on doit faire mieux avec pas plus que l'on a. C'est vraiment une devise qui doit être martelée, je dirais, auprès de nos services afin qu'on puisse maintenir la situation actuelle et augmenter cette marge d'autofinancement qui nous permet effectivement d'assurer notre manière de fonctionner durant les prochaines années.



Prudence également, là aussi ça a été dit par plusieurs d'entre vous, par rapport aux services autofinancés. On pense bien sûr au quasiment seul service où l'on a une perte et une perte récurrente depuis 2-3 ans : le service des déchets.

Je tiens à rappeler que lorsque l'on a introduit la taxe au sac, et on n'était pas la seule commune, puisqu'on était 62 communes à introduire la taxe au sac, la grande question était de savoir quel pourcentage de tri serait effectué. En d'autres termes, quel sera le tonnage restant après la mise en place de ce système. Nous avons pensé que l'on aurait une réduction de l'ordre de 20 à 25% du tonnage, on est arrivé à plus de 35%. C'est très bien, on peut que s'en réjouir : ça veut dire que cette nouvelle manière de procéder porte ses fruits. Par contre, bien évidemment, ça nécessite une révision complète ou une adaptation de notre tarification et c'est-ce que le service IME est actuellement en train de réaliser. Vous nous aviez donné l'opportunité d'adapter la taxe de base dans le règlement. Évidemment, on va se limiter, dans un premier temps en tout cas, à adapter cette taxe et, évidemment, on reviendra devant vous dans le cadre du budget de l'année prochaine pour une application au 1^{er} janvier 2022. Mais tout cela pour vous dire qu'en est bien conscient que c'est un service autofinancé, qu'on n'a pas le choix mais qu'on doit donc faire en sorte que l'on retourne à l'équilibre au niveau financier.

Dernier mot peut-être par rapport aux investissements, je crois que c'est Monsieur Borgeaud qui s'est exprimé, Monsieur Caillet-Bois aussi. Effectivement, je ne vous rejoins pas tout à fait en disant que, chaque année, on a une grande différence entre budget et comptes. Je me rappelle que l'année passée, on avait réalisé quasiment la totalité des investissements. C'est vrai que cette année, il y a une grande différence. On est dépendant des procédures. C'est un prétexte pour certains d'entre vous et le motif que j'invoque systématiquement mais c'est vrai, c'est le cas. Donc la volonté du Conseil Municipal est d'effectuer ces investissements ; nous en avons besoin pour le bien de notre population, pour le service public et donc ces investissements seront réalisés. Ils sont intégrés dans une planification sur cinq ans. Effectivement, on se pose la question s'il faudra passer à dix ans. Dès qu'on passe à plus de cinq ans, il y a quand même une part d'inconnu plus importante, évidemment, mais la question pourra se poser. Par contre, ces investissements doivent se réaliser et même si on devait venir à une situation un peu plus critique, je vous rappelle que nous avons une fortune de plus de 70 millions, services autofinancés compris, qui nous permet d'assurer des investissements. Donc, si la situation devait se dégrader, je pense qu'une collectivité publique telle que la nôtre devrait justement investir pour assurer à nos entreprises du travail. Donc c'est plutôt dans ce sens-là que la Municipalité ira. Donc en l'état actuel, je peux vous garantir qu'il n'y a aucune volonté de remettre en cause les investissements à venir, bien au contraire.

Voilà, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, je crois qu'il y a eu après des remarques précises, par rapport à la salle du Reposieux et autres, je vous propose d'y répondre dans le cadre de l'analyse détaillée des comptes. Merci.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Nous avons terminé la ronde pour l'entrée en matière. Nous allons donc passer au vote. Si vous refusez l'entrée en matière des comptes 2020, je vous demande de vous lever. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever. Très bien.

L'entrée en matière est donc acceptée à l'unanimité.



Nous passons donc à l'étude des comptes. Nous allons passer en revue le message du Conseil municipal au Conseil général, le rapport de gestion, le rapport de la fiduciaire, les résultats, le compte de fonctionnement, le compte des investissements, les investissements et amortissements, le bilan, l'inventaire, les commentaires et le home Les Tilleuls.

À chaque fois, le Conseil général pourra faire des remarques et poser des questions à la Municipalité. Pour que chaque personne puisse bien suivre le débat, je vous demanderai de citer systématiquement la page et le chiffre du compte. Après les réponses de la Municipalité, le Conseil général peut intervenir une seconde fois, la Municipalité répondra et nous étudierons le chapitre suivant. Enfin, nous aurons 2 votes : je demanderai en premier si vous adoptez les comptes 2020 tels que présentés et ensuite, si vous approuvez les crédits supplémentaires qu'il implique.

Est-ce qu'il y a des questions ou des demandes sur la procédure ? Alors, si ce n'est pas le cas, on va commencer avec le message du Conseil municipal au Conseil général, pages 6 à 13 ; le rapport de gestion pages 14 à 35 ; le rapport de la fiduciaire, pages 36 et 37 ; les résultats, pages 39 à 46. Pour le compte de fonctionnements, nous allons passer chapitre par chapitre : administration générale, page 48 à 52 ; sécurité publique, page 53 à 58.

Oui, Madame Launaz Perrin.

Intervention de Mme Eliane Launaz Perrin (PS-GC)

Ma question concerne la page 54, le numéro 113.311.03, « achat de caméras de vidéosurveillance ». Ma question est davantage liée à un principe plutôt qu'à la somme de 8'168 francs prévus pour l'installation de trois vidéos de surveillance dans le quartier des Semilles, près du bâtiment scolaire et du local des scouts, ceci en raison d'une recrudescence de déprédations commises.

Ma première question : cet investissement a-t-il un effet bénéfique ? Si oui, pour qui ? Quel bilan général le service de sécurité peut-il faire sur la mise en place des vidéos de surveillance dans la ville ?

Déplacer le problème dans un autre espace de la ville semble ne rien résoudre. Dès lors, comment trouver une solution pour ces déplacements ?

Et dernière question : la création d'espaces pour les jeunes est-elle envisagée ?

Merci.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Monsieur le président, vous prenez vous la parole? Très bien.

Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité

Alors Madame Launaz Perrin, je crois que dans votre question, il y a quasiment la réponse.

Évidemment, lorsqu'on met en place un système de caméras de surveillance, le but c'est d'avoir une maîtrise sur un lieu déterminé qui pose réellement problème. Nous



ne sommes pas naïfs, ce n'est pas comme ça qu'on règle les problèmes, on les déplace. J'entends tout à fait votre discours. C'est un fait. Évidemment, c'est une mesure qui est à court terme, qui a des conséquences bénéfiques sur un lieu déterminé, je l'ai dit, qui peut se répéter à plusieurs emplacements mais qui ne fait que déplacer, dans un lieu peut-être moins habité, moins fréquenté par la majorité de la population, mais je dirais qui améliore notre qualité de vie.

Pour répondre clairement à votre question, évidemment cela doit s'accompagner par une sécurité soutenue par notre police mais aussi par un accompagnement des jeunes. Je crois que c'est la grande force dans notre ville de Monthey, c'est qu'on a des structures compétentes, notamment je pense à Soluna qui s'implique clairement et qui fait du travail sur du long terme. Je crois que pour éviter toute déprédation de notre domaine public, toute nuisance sonore et autre de notre population, ça passe justement par ce binôme : mesures contraignantes de la police et accompagnement de la part de Soluna.

Je n'ai pas tellement d'autres explications à vous donner ou des chiffres exacts par rapport aux conséquences. Évidemment, je crois que c'est clair, dès qu'on met des caméras, il n'y a plus de problèmes de déprédation des bâtiments communaux entre autres. Mais voilà, je suis votre raisonnement en disant que ce n'est pas la seule solution. Ma réponse, c'est de dire continuons à travailler ensemble : répression et accompagnement afin de limiter le plus possible ce genre de situation.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Monsieur le président, est-ce qu'il y a d'autres questions sur la sécurité publique page 53-58 ?

Très bien, si ce n'est pas le cas on passe à enseignement et formation, pages 59 à 64 ; culture, loisirs et cultes, pages 65 à 74 ; santé, pages 75 et 76 ; prévoyance sociale, pages 77 à 82 ; trafic, pages 83-87 ; environnement, pages 88 à 97 ; économie publique, pages 98 à 104 ; finances et impôts, pages 105 à 110. Très bien.

Nous allons passer au compte des investissements, à nouveau chapitre par chapitre. Administration générale, pages 111 et 112 ; sécurité publique, pages 113 et 114 ; enseignement et formation, pages 115 et 116 ; cultures, loisirs et culte, pages 117 à 119 ; santé, page 120 ; prévoyance sociale, pages 121 à 122 ; trafic, pages 123 à 125 ; environnement, pages 125 à 129 ; économie publique, pages 130 à 133 ; finances et impôts, page 134 ; les investissements et amortissements, pages 135 à 141 ; le bilan et les inventaires, pages 142 à 152 ; les commentaires, pages 154-189 ; le home Les Tilleuls, pages 191 à 202.

Très bien, nous avons terminé l'étude des comptes 2020. Est-ce qu'il y a encore des demandes de parole ? Si ce n'est pas le cas, le débat est clos. Nous allons passer au vote. Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, si vous refusez les comptes 2020, veuillez vous lever. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever.

Les comptes 2020 sont donc acceptés à l'unanimité.

Nous passons au vote concernant les crédits supplémentaires et complémentaires qu'ils impliquent. Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, si vous refusez les



crédits supplémentaires et complémentaires qu'ils impliquent, veuillez vous lever. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever.

Très bien, les crédits complémentaires sont donc acceptés à l'unanimité aussi.

Nous pouvons passer au point suivant qui est le développement du postulat de Monsieur Arnaud Dubois repris par Monsieur Ivan Clerc, portant sur les îlots de chaleur.

5. Développement du postulat de M. Arnaud DUBOIS, repris par M. Yvan CLERC, portant sur les îlots de chaleur.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Pour rappel, le postulat a été déposé le 24 août 2020. Suite à l'élection de Monsieur Dubois à la Municipalité, c'est Monsieur Clerc qui a repris le sujet et qui va développer le postulat.

Monsieur Clerc va développer son sujet. Ensuite, la discussion générale sera ouverte à l'issue de laquelle uniquement le signataire pourra reprendre la parole. Puis nous voterons sur l'acceptation du postulat.

Sans plus attendre, Monsieur le conseiller général Clerc, je vous passe la parole.

Intervention de M. Yvan Clerc (PLR)

Merci Monsieur le président.

Monsieur le président, Monsieur le président la Municipalité, Mesdames, Messieurs les municipaux, chères et chers collègues,

Je suis heureux de vous présenter le développement de mon postulat, initialement déposé par Monsieur Dubois, intitulé "les îlots de chaleur".

Dans ce contexte de changement climatique global, les villes sont touchées par les phénomènes d'îlots de chaleur urbains qui génèrent des différences de température pouvant être supérieures à 10 degrés entre une ville et la région rurale adjacente. Les impacts et les enjeux des îlots de chaleur sur les systèmes urbains sont nombreux et questionnent ainsi la stratégie pour y faire face. Actuellement, de nombreuses villes comme Sion, Zürich, Bâle, ou encore très récemment Fribourg ont pris des dispositions afin d'atténuer ce phénomène. Ces mesures prennent plusieurs formes : utilisation de matériaux adaptés, végétalisation des zones urbaines, réflexion sur l'orientation des constructions afin de ne pas bloquer les couloirs d'air, élaboration d'un catalogue de mesures, tout en partant de la première mesure qui est d'avoir un diagnostic précis des températures de la zone urbaine afin de voir cartographiés les potentiels îlots de chaleur urbains et leurs impacts.

Le but de ce postulat est de demander à la Municipalité de réaliser un diagnostic initial, d'élaborer un catalogue de mesures et une stratégie publique de lutte contre les îlots de chaleur, d'intégrer cette réflexion et sa stratégie dans les réflexions des nouveaux projets ou dans le nouveau règlement de construction. Je tiens également à préciser qu'en amont de ce postulat, une rencontre entre le Conseil Municipal en charge du dicastère « Infrastructures, Mobilité et Environnement », Arnaud Dubois,



le chef de service et moi-même a été organisée. Durant cette rencontre, les différents points en cours et réflexions sur la gestion de ces îlots de chaleur ont été abordés. Il est réjouissant de voir que ce phénomène est connu et que certaines pistes sont explorées. Cependant, il ressort également qu'aucune analyse préliminaire n'a été effectuée et que la stratégie de lutte contre les îlots de chaleur n'est pas clairement définie. Ce postulat a donc tout son sens pour formaliser la stratégie de la commune.

Permettez-moi de préciser quelque peu les différents axes de ce postulat.

Le diagnostic de l'état initial. Engager un diagnostic semble primordial car on ne peut pas améliorer ce que l'on ne mesure pas. Différentes techniques sont employées pour évaluer l'état initial dans une zone urbaine. Plusieurs sociétés proposent des services dans ce domaine, il conviendrait de choisir la méthode la plus pertinente pour notre ville. Actuellement, même si les points chauds semblent connus de la part des personnes en charge du dicastère et du service, elles ne sont pas corroborées par une étude. Un travail de Master de l'Université de Lausanne a fait cet exercice pour la Ville de Lausanne et les résultats sont très intéressants et accessibles, l'étude étant complètement accessible. Cette analyse doit permettre d'avoir un état des lieux afin de travailler sur les mesures potentielles à mettre en place et de commencer la planification des mesures.

Le deuxième point est l'élaboration d'une stratégie claire : les différents axes de travail doivent être déterminés, les buts et objectifs doivent être fixés de manière SMART. L'élaboration d'une charte pourrait être également une mesure phare et ainsi être intégrée dans les projets d'urbanisme et de construction. La communication au public est importante, avec un aspect didactique, ainsi que l'élaboration d'un catalogue de mesures lorsque des résultats seront disponibles, puis des solutions pourront être formalisées. Ces solutions doivent être consignées dans un catalogue de mesures à disposition de tout un chacun. Les mesures présentes dans ce catalogue doivent être pragmatiques, simples de compréhension, réalisables tant techniquement qu'économiquement.

Le dernier point est l'intégration de la stratégie. Dès que la stratégie est élaborée, il est important qu'elle soit connue et intégrée partout où elle peut l'être : dans les nouveaux projets d'urbanisme, dans les nouveaux projets de constructions publiques ou dans le nouveau règlement communal de construction et plan de zones. Je souhaite insister sur cette mesure qui a été prouvée dans bien d'autres domaines. La stratégie ne doit pas être dans la tête de quelques personnes mais clairement à disposition de tous. C'est le point de départ et de consultation pour tout nouveau projet. En la suivant, on s'assure de prendre le plus de mesures possibles pour contrer ce phénomène et d'être en tout temps en phase avec les décisions prises initialement.

En vous remerciant d'avance pour l'intérêt que vous porterez à ce postulat, je reste à votre disposition pour toutes éventuelles questions ou demandes de compléments.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci pour votre développement.

J'ouvre la discussion de détail, la parole est au plénum. Est-ce que vous avez des questions pour Monsieur Clerc ? Très bien, si ce n'est pas le cas, Monsieur Clerc vous souhaitez prendre une dernière fois la parole ?



Merci nous allons donc passer au vote. Si vous refusez le postulat portant sur les îlots de chaleur, je vous demande de vous lever. Si vous vous abstenez, vous pouvez vous lever. Vous pouvez vous asseoir.

Donc le postulat est accepté à l'unanimité [présence de 56 membres] moins une abstention. Nous allons donc transmettre les documents à la municipalité pour traitement.

6. Réponse au postulat de MM. David PUIPPE et David CARDOSO sur la création d'une gouvernance inter-dicastères.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Passons au point 6 de l'ordre du jour : réponse au postulat de Monsieur David Puiippe et Monsieur David Cardoso sur la création d'une gouvernance inter-dicastère.

Pour mémoire, le postulat a été déposé le 9 décembre 2019, puis développé et accepté le 14 décembre 2020. Je cède la parole à la Municipalité pour sa réponse.

Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité

Merci Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Effectivement un postulat déposé par Messieurs Puiippe et Cardoso en décembre dernier sur une question que l'on doit considérer comme essentielle.

Lorsqu'on parle de services publics, de qualité de vie, évidemment qu'on doit parler du fonctionnement de notre administration. Au niveau de la création d'une gouvernance inter-dicastère, là également, la Ville de Monthey s'agrandit de manière significative ou s'est agrandie durant ces dernières années, et notre administration également. Le risque, et je crois que ça a été mis en évidence par les deux postulants, c'est d'avoir ce qu'on appelle un saucissonnage ou bien une cloison entre les services, ce qui rend évidemment la qualité des services publics bien moindre et inefficace dans certaines situations.

En même temps, ce thème touche un bon nombre de sujets. Pour nous, il était important de bien comprendre le but de ce postulat et nous avons donc avec Monsieur le secrétaire municipal et moi-même rencontré Messieurs Puiippe et Cardoso pour préciser les contours de cette réflexion. Très rapidement, nous nous sommes rendu compte que notre planification au niveau de la stratégie numérique de la Commune pour les années 2021 et 2024, dont vous avez validé un investissement l'année passée de plus de 3 millions, répondait en grande partie à cette question.

Évidemment, lorsqu'on parle d'une digitalisation, c'est pour un service à la population mais c'est aussi pour un fonctionnement efficace à l'interne de l'administration. En accord donc avec les deux postulants, on vous propose de reprendre la notion de stratégie numérique pour 2021-2024 sur la commune de Monthey. L'administration communale montheysanne s'est engagée dans une démarche de transformation institutionnelle, comme l'illustre notamment la capsule vidéo disponible sur notre site internet de la Commune. La réflexion sur l'outil numérique et la définition d'ambition dans ce domaine se base sur la volonté d'offrir des prestations de qualité aux



citoyens. Cette démarche conduit dès lors l'administration à engager une réflexion autant sur ces modes de travail que sur sa culture d'entreprise.

Dans cette optique, avec l'appui de consultants externes, l'administration communale a procédé déjà en 2019 à un point de situation de l'informatique et des prestations numériques. Diverses recommandations ont été émises et ont été suivies. En 2020, à nouveau avec le soutien du consultant externe, l'administration a défini des ambitions et établi une stratégie numérique. Le Conseil Municipal a validé cette stratégie en septembre 2020. Celle-ci a été présentée à la Commission de Gestion en novembre 2020 et le Conseil général a affecté les moyens financiers pour la réalisation de cette stratégie.

Je tiens à rappeler ici, ça apparaît à l'écran, les 11 initiatives pour cette stratégie, qui répondent en grande partie à la demande des postulants :

1. Dématérialisation et gestion électronique des documents ;
2. Mobilités ;
3. Dynamisation de la suite applicative existante ;
4. Nouvelles solutions logicielles identifiées ;
5. Gestion des projets et des tâches à l'échelle communale ;
6. La *smart administration*, on y reviendra ;
7. *Smart City* ;
8. Organisations, processus et formation informatique ;
9. Continuité, sécurité et protection des données ;
10. Satisfaction des utilisateurs ;
11. Renouvellement de l'environnement serveurs, bureautique et téléphone.

Évidemment, lorsqu'on parle de digitalisation, il faut aussi avoir des outils de qualité. Le but d'une meilleure organisation au sein de l'administration, d'une efficacité claire par rapport à notre activité, est d'avoir des meilleures prestations aux citoyens, notamment la 6^{ème} initiative que je vous ai citée : la *smart administration*. Cette 6^{ème} initiative ambitionne de soutenir la poursuite du développement de nouvelles manières de servir et de communiquer avec la population. Si l'application mobile communale, qui vous est citée ici « www.monthey.ch », est un instrument développé à l'intention de la population et est disponible depuis octobre 2020, il est prévu d'intensifier encore le développement des guichets virtuels, en enrichissant les prestations numériques aux citoyens en 2022 et 2023. Un exemple qui est donné est *e-construction*. *E-construction*, en collaboration avec le Canton, a pour but de favoriser toute la gestion de la construction, notamment des autorisations de construire. C'est un domaine où l'informatique pourra avoir une efficacité au niveau du timing, de la gestion des dossiers, mais aussi de la précision, de la traçabilité et de l'archivage de l'ensemble des dossiers.

Le Canton pousse maintenant un petit peu plus à la digitalisation dans ce domaine, à savoir que la commune de Monthey était et est toujours une précurseuse dans ce domaine. Nous avons d'ailleurs été choisie comme l'une des 9 communes du Canton pour mettre en place ce système de *e-construction*. C'est un système important pour la population, pour les utilisateurs directs, je pense aux bureaux d'architecture, autres bureaux d'ingénieurs qui utilisent évidemment nos services techniques de manière plus significative. Donc, c'est un élément important. À nouveau, on retrouve des décisions de plusieurs services, comme notre service SED2 [Électricité, Énergie et Développement durable], IME [Infrastructures, Mobilité et Environnement] ou



Urbanisme. Évidemment, avoir une plate-forme informatisée est une efficacité supplémentaire que l'on est en train de mettre en place à la Commune de Monthey.

Le Conseil Municipal, à ce titre, définit les objectifs stratégiques et affecte les moyens pour les mettre en œuvre. L'administration, qui remplit ces missions, est structurellement organisée en dicastères et chacun de ceux-ci est chapeauté par les membres du Conseil Municipal. Il est à relever que, pour des raisons d'efficacité administrative et de transversalité, le service « Enfance », a été par exemple rattaché au service « École et formation professionnelle ». Cela vous démontre qu'en permanence, on se remet aussi en question par rapport à l'organisation qui est déjà efficace. Mais il nous paraissait, au vu de l'évolution notamment des UAPE [unité d'accueil pour écoliers] en lien avec les écoles, qu'il y avait une nécessité de réorganiser nos dicastères, ce qui a été fait en début de législature. De manière concrète, la stratégie numérique prévoit, en 2022, l'utilisation d'un outil collaboratif de gestion des projets et des tâches. Et en 2023, l'intégration de la planification transversale des ressources.

La stratégie numérique prévoit également dès l'été 2021 d'offrir une plus grande agilité aux collaborateurs municipaux, non seulement à l'échelle des chefs de service, mais de l'ensemble des collaborateurs. Dès que les nouveaux serveurs seront opérationnels, la suite Microsoft Office 365 sera déployée notamment par des solutions collaboratives. L'innovation étant constante, il est proposé à l'ensemble des collaborateurs de la Ville, en lien avec l'utilisation du numérique, de se former brièvement auprès de la HES-SO. Là aussi, c'est un élément important : mettre des outils à disposition, avoir une efficacité mais aussi que les utilisateurs premiers, c'est-à-dire l'administration, soit performantes et formées en la matière.

L'établissement d'une politique documentaire pour l'ensemble de l'administration communale a également démarré. Cette clarification de la gestion documentaire uniforme à l'échelle de la Ville, devra permettre d'exploiter l'ensemble des potentiels de la gestion communale pour une plus grande transversalité dans l'accès à la ressource stratégique que représente l'informatisation. Là aussi, souvent on parle d'archives par rapport à des documents anciens mais les archives de la semaine passée, d'il y a un mois, d'il y a une année, doivent rapidement être utilisables pour s'assurer de la cohérence de l'ensemble de nos décisions.

Dans la réponse, vous avez un 5^{ème} point qui concerne la temporalité et l'évolution des prestations aux citoyens. La stratégie numérique communale répond à l'esprit du présent postulat. Dans ce cadre, le déploiement de nouveaux outils numériques et pratiques permettra à l'administration de gagner en agilité et en transversalité dès l'été 2021. La réalisation des 11 initiatives précédemment citées, notamment la 6^{ème}, la *smart administration*, devrait contribuer à l'évolution des prestations aux citoyens selon les étapes susmentionnées, par exemple en matière d'autorisations de construire. Il est à relever que si l'évolution numérique est prégnante, la prestation en présentiel sera maintenue aux guichets communaux pour tous les citoyens qui le désirent. Je crois que c'est un élément également important que l'on doit garder.

Voilà, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Monsieur Cardoso et Monsieur Puipe qui est absent aujourd'hui, la réponse que le Conseil municipal souhaitait donner. Si je devais résumer, nous sommes non seulement sur le bon chemin, nous avons mis la locomotive en marche il y a maintenant quelques années, elle est en plein régime. Soyez un peu patients, les résultats du travail à effectuer et effectués



cette année et les deux prochaines années se feront très rapidement sentir, et je suis persuadé qu'on va améliorer de cette manière le service public.

J'espère avoir répondu à Messieurs Puipe et Cardoso de cette manière. Merci.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Monsieur le président. Monsieur Cardoso vous souhaitez prendre la parole? Volontiers.

Intervention de M. David Cardoso (PLR)

Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la Commune, chères et chers collègues,

Tout d'abord bonsoir, merci à la Commune d'avoir été ouverte à la discussion. Les échanges avec le chancelier et le président furent transparents et constructifs. Nous sommes satisfaits de savoir que la commune empoigne cette thématique avec force et vigueur et surtout en respectant nos volontés. Il est très bon de savoir qu'elles sont concordantes et nous espérons que la Commune ira au bout de cette stratégie et que celle-ci sera réussite. Elle devra pour cela être bien une transformation institutionnelle et structurelle.

Merci.

7. Réponse à la question écrite de Mme Céline CONTAT intitulée "La zone sportive du Verney, Thermoréseau et/ou concept général de gestion des énergies".

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Nous pouvons donc passer au point suivant de l'ordre de jour : la réponse à la question écrite de Madame Céline Contat, intitulée « la zone sportive du Verney, Termoréseau et/ou concept général de gestion des énergies ».

Pour rappel, la question a été posée le 14 décembre 2020. La parole est à la Municipalité, Monsieur Girard.

Intervention de M. Fabien Girard, Municipal en charge du dicastère Electricité, Energies & Développement Durable

Monsieur le président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, chères et chers collègues,

Le 14 décembre Madame Céline Contat a posé une question justement sur « La zone sportive du Verney, Thermoréseau et/ou concept général de gestion des énergies ». Votre question, Madame Contat, parlait de trois éléments principaux : tout d'abord le thermoréseau, est-ce qu'il allait arriver pour tous les vestiaires de la patinoire et du stade, aux restaurants et aux autres structures. La deuxième question concernait la production de chaleur de la glace, est-ce qu'elle serait utilisée pour chauffer les vestiaires, restaurants et autres infrastructures et également la question des montants investis cette année autour de la patinoire, notamment le déplacement



d'une tour de refroidissement pour 450'000 francs. Et finalement la question aussi sur les panneaux photovoltaïques, est-ce qu'ils devraient être prévus également pour l'éclairage et/ou d'autres installations.

Tout d'abord en introduction, c'est important de dire que les travaux prévus actuellement à la zone du Verney concernent uniquement les installations sportives extérieures non couvertes. Donc, au terme de ces étapes de travaux, la zone sera donc doublée et intégrera un espace dédié à la mobilité douce : zone pédagogique, intégration dans le réseau de mobilité douce, pose de bornes de recharges pour véhicules électriques. Elle sera également grandement végétalisée dans le sens du postulat accepté tout à l'heure. Dans le contexte de l'avant-projet, le périmètre de l'étude ne comprenait pas la patinoire. Seul le déplacement de la tour de refroidissement a été considéré pour des raisons liées au développement de l'infrastructure de mobilité douce sur le site. Il est également ressorti de cette réflexion que la tour de refroidissement devrait, selon les projections et la durée de vie de ce type d'installation, être changée dans les 4 ans. Pour ces remplacements plusieurs réflexions ont été menées.

Pour répondre plus particulièrement au thermoréseau, avec la construction de nouvelles villas sur la parcelle voisine 1'296, le réseau de chauffage à distance se trouve aujourd'hui à environ 350 mètres des consommateurs du secteur de la zone sportive du Verney. Au vu des consommations de chaleur de la patinoire, il ne s'avère pas rentable que les bâtiments soient alimentés à court terme par le thermoréseau de la SATOM. Cependant, les études en vue de l'alimentation énergétique des bâtiments de la zone du Verney se poursuivent en collaboration avec la SATOM et, bien sûr, selon le développement de la zone, le raccordement sera bien sûr effectué.

Récupération de la chaleur pour faire de la glace et déplacement de la tour de refroidissement. Actuellement, la chaleur produite par la production de glace est récupérée pour l'eau chaude et les sanitaires, ainsi que pour alimenter les boucles de chauffage de la patinoire. L'énergie produite par la tour de froid pourrait techniquement chauffer les bâtiments de la zone. Cependant, cette option n'est toutefois pas la plus pertinente pour trois raisons. Tout d'abord, la tour de froid, principalement produite en été, ne coïncide pas forcément avec les besoins de chaleur accrus en hiver. Deuxièmement, les bâtiments actuels sont anciens et leur isolation nécessite d'être revue au préalable pour une installation efficiente. Troisièmement, les vestiaires existants disposent déjà de leur propre système de chauffage autonome. Les raccorder actuellement engendrerait des frais sans réelle plus-value. En outre, un diagnostic sur l'efficacité du fonctionnement des équipements de la patinoire a été effectué en 2019 par une société spécialisée. Remplacer la tour de froid par un système plus économe en énergie recourant à l'eau de la nappe faisait notamment partie des pistes d'amélioration techniquement possibles. Cependant, ce système n'est pas souhaitable au regard de la qualité des eaux souterraines.

Concernant les installations photovoltaïques, les travaux prévus dans la zone sportive du Verney concernent en particulier les installations sportives non couvertes. C'est pourquoi l'installation de panneaux solaires n'était pas envisagée dans le budget d'investissement. Concernant les infrastructures existantes, la toiture de la patinoire dispose d'un potentiel solaire limité en raison de son incurvation. De plus, au vu de son âge, des travaux de renforcement de la toiture devraient être envisagés en amont. En ce qui concerne le dernier agrandissement des vestiaires du Verney, donc



vraiment sur la zone sport et vestiaires de foot, la pose d'une installation photovoltaïque a été étudiée par l'architecte responsable du projet. Cette solution n'avait pas été retenue pour des questions de rentabilité et d'orientation.

Voilà, pour conclure, les installations actuelles du Verney ne peuvent pas être améliorées à court terme pour des raisons techniques et de rentabilité. Néanmoins, au fil du développement futur de la zone, par exemple concernant le tennis couvert, l'urbanisme alentour et tous les projets autour de la rénovation des bâtiments actuels, certains aspects énergétiques tels que la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou le raccordement au thermoréseau seront réétudiés et, bien sûr, pris en considération.

L'occasion pour moi de remercier bien sûr tous les services qui ont travaillé de manière transversale. Aujourd'hui, c'est moi qui prends la parole mais c'est une collaboration avec le service des sports, les bâtiments et mon service de l'environnement. Merci également à mon prédécesseur Daniel Moulin qui était le destinataire de la question et merci également à la patinoire qui nous a fourni cette étude énergétique de 2019 pour peaufiner notre analyse et notre réponse.

Merci pour votre attention.

Intervention de Mme Céline Contat (UDC)

Merci. Je voulais juste vous remercier pour votre rapport détaillé, pour le travail qu'il y a derrière, mais je n'ai pas d'autres questions. C'est parfait. Merci beaucoup.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Madame Contat. Nous allons passer au dernier point de l'ordre du jour : les divers. La parole est au plénum.

8. Divers.

Intervention de M. Martorana (PDC)

Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les municipaux, chers collègues,

Le groupe souhaiterait savoir où en est actuellement le processus de fusion avec la commune voisine de Collombey-Muraz. Merci beaucoup.

Intervention de M. Guillaume Sonnati (PS-GC)

Monsieur le président du Conseil général, Mesdames, Messieurs les municipaux, chères et chers collègues,

Par cette prise de parole, je vais soumettre une interpellation à la Municipalité dans un premier temps et déposer un postulat dans un second temps. Je commence donc par l'interpellation.

Centre de compétences avéré, l'hôpital de Malévoz assure, dans un environnement reposant et radieux, un accompagnement médical et psychosocial de grande qualité



aux patients, répondant ainsi à leurs besoins. Depuis toujours, il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin d'optimiser les prestations proposées aux patients.

Malgré la qualité de prise en charge reconnue, certains décideurs, tels que des politiques et médecins, ont eu pour volonté, voici une année, de réorienter la stratégie de prise en charge psychiatrique dans le Valais romand, remettant *de facto* en question la pérennité de l'hôpital de Malévoz sur Monthey. Heureusement, cette tentative s'est montrée infructueuse au vu notamment de la montée aux barricades de la députation chablaisienne.

Malgré tout, il semblerait que ces velléités de réorienter les stratégies de la prise en charge psychiatrique sont toujours d'actualité. En effet, nous entendons de manière officielle que ce risque existe toujours pour le site de Malévoz.

Afin de pérenniser l'hôpital et les places de travail sur notre territoire, le Parti socialiste et la Gauche citoyenne estime qu'il est fondamental d'agir de manière proactive au niveau administratif, communal et cantonal. Dans ce sens, il demande à la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

- La Municipalité a-t-elle eu vent de ces velléités ?
- Si oui, qu'entreprend-elle pour pérenniser cet hôpital sur notre commune ?
- Par exemple, la question de l'hôpital de Malévoz est-elle abordée lors de réunions avec le préfet ?

Une attitude proactive de la Municipalité dans ce dossier d'une part, et une intervention efficace des députés d'autre part devraient favoriser le maintien du site hospitalier sur Monthey, de son savoir-faire et de son expertise, ceci dans le but de maximiser le bien-être physique, psychique et social des patients.

Je passe désormais au postulat.

La semaine passée, lors du Grand Conseil, un postulat demandant au Conseil d'État de revoir le concept du pôle muséal cantonal, initialement prévu dans la ville de Sion a été accepté. La décision du législatif cantonal ouvre potentiellement la possibilité à d'autres communes d'intégrer le concept de pôle muséal cantonal.

Toujours soucieux de renforcer la place de notre commune dans notre Canton, le Parti socialiste-Gauche citoyenne dépose le postulat nommé « Monthey, ville intégrée au pôle muséal cantonal ». Ce postulat a notamment pour but de voir fleurir sur le territoire montheyan un site, voire plusieurs sites du pôle muséal cantonal. L'implémentation d'au moins une partie du pôle muséal cantonal sur Monthey serait non seulement positive pour l'essor touristique de la commune, mais également créatrice de liens sociaux.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Monsieur Sonnati. Donc, on a pris bonne note de l'interpellation vous nous enverrez donc le document qui sera transmis à la Municipalité pour réponse. Même chose pour le postulat. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Madame Caloz.



Intervention de Mme Aline Caloz (PS-GC)

Merci Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux, chères et chers collègues,

En ce jour symbolique de la lutte pour l'égalité hommes femmes, notre groupe aimerait soumettre une question concernant le postulat pour la mise en œuvre d'un espace public épicène accepté le 21 octobre 2019.

Dans sa réponse apportée le 5 octobre 2020, le Conseil Municipal a affirmé qu'il examinerait, lors de l'aménagement de nouvelles infrastructures, la possibilité de baptiser celles-ci par des noms de personnalités féminines ou d'événements rappelant la lutte pour l'égalité.

Pour rappel, la féminisation des noms des lieux publics est une revendication qui commence à être entendue et mise en œuvre dans des villes comme Genève et Lausanne et à raison : en moyenne, en Suisse, seules 7% des rues portant des noms de personnes sont féminines. Donner à nos prochaines rues et places des noms de personnalités féminines pourrait passer pour une mesure simple, mais elle est loin d'être anodine car l'égalité passe aussi par une meilleure visibilité et une meilleure représentation des femmes dans l'espace public.

Depuis la Grève féministe de 2019, peu d'avancées ont eu lieu en termes d'égalité. Aussi, en ce deuxième anniversaire de la Grève du 14 juin, notre groupe aimerait rappeler la nécessité de s'engager pour des espaces publics égalitaires. Concrètement, nous nous demandons si les promesses contenues dans la réponse à ce postulat ont déjà pu être réalisées ou si la Municipalité envisage d'en tenir compte prochainement. Cela serait non seulement un signal fort en faveur de l'égalité, mais également l'occasion de mettre en valeur le patrimoine historique de notre région en en rappelant ses diverses personnalités historiques.

Merci pour votre attention.

Intervention de M. Damien Raboud (UDC)

Merci Monsieur le président.

Juste une question orale concernant le rond-point du Cotterg et l'œuvre de Faro qui trône depuis peu dessus. Sans juger aucunement de la qualité de l'œuvre et sans polémique aucune, notre groupe aimerait relayer quelques interrogations que l'on peut entendre de la part des habitants de la ville :

Combien exactement a coûté cette œuvre aux citoyens montheysans ? Comment est budgétisée cette somme et quel est le processus exact suivi par le service concerné ? Qui prend la décision finale de l'installation de ce type d'œuvre ? Est-ce qu'il ne serait pas possible de passer le filtre d'une commission du Conseil général par exemple ?

On a vu qu'il a été mis en place des commissions de participation citoyenne, comme actuellement pour le nouveau skate parc ou dernièrement pour la place de fitness



extérieure aux Semilles. Pourquoi ne pas le faire pour quelque chose qui a un coût et une visibilité importante en entrée de ville ?

Est-ce que quelqu'un pourrait éclairer celles et ceux qui ne comprennent pas bien la signification de cette œuvre ? A-t-elle été livrée avec ou sans une explication ? Est-ce qu'il serait possible d'éclairer les lanternes montheysannes ? Est-ce que l'œuvre, pour terminer, n'est pas disproportionnée par rapport à l'emplacement ? Une œuvre imposante ne devrait-elle pas être placée dans un rond-point plus imposant ?

Voici quelques questions qui se posent en ville et méritent, selon nous, quelques explications de la Municipalité. Merci.

Intervention de M. Mathieu Couturier (PLR)

Merci Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la Municipalité, Madame et Monsieur les membres de la Municipalité, estimés collègues,

Par la présente prise de parole, je souhaite déposer un postulat nommé « Pour une meilleure intégration de la petite reine ». Ce dernier a pour objectif de développer la place du vélo à Monthey, d'étudier l'amélioration de ses infrastructures et de communiquer sur les différentes routes communales et leur fonctionnement. Le tout, en gardant une approche est un esprit constructif du travail déjà effectué par la Municipalité.

Merci pour votre écoute.

Intervention de M. Gérald Riesle (UDC)

Messieurs les présidents, Madame la conseillère municipale et conseillers municipaux, chers collègues,

Si je devais citer une chanson, le titre serait « La plainte du piéton ». Habitant depuis environ treize ans au centre-ville et ayant vécu une bonne partie des travaux de métamorphose, dans le même temps, j'assume la conciergerie de quatre bâtiments donnant sur quatre rues différentes. Donc, je peux constater que le bien vivre en ville devient compliqué. Effectivement, la volonté d'un centre-ville tout plat, sans trottoir, quasi sans places de parc selon certains, c'est un choix de conception qu'il faut assumer.

Malheureusement, je constate à toute heure et tous les jours des incivilités de parcage, et ce n'est pas en plantant une forêt de potelets, toutes les semaines, qui coûtent, ne servent à rien, moches et pas dans l'idée globale [que cela va s'arranger]. Donc, il serait grand temps d'embaucher une ou un contractuel. Poste qui avait fait ses preuves par le passé et, de plus, vu le nombre d'infractions, il serait largement autofinancé. Notre groupe fera une proposition d'amendement dans le prochain budget, à moins que la Municipalité ne l'ait déjà prévu. Et je ne parle pas du nombre de déchets que je ramasse en permanence. Ce sujet fera l'objet d'une prochaine intervention au mois de septembre. Et comme disait mon grand-père, faire ce qu'il faut aujourd'hui, c'est bon pour demain.

Bon été à tous.



Intervention de M. Fabrice Caillet-Bois (LV)

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs de la Municipalité, chères et chers collègues,

Ma question concerne les activités touristiques et particulièrement aux Cerniers, dans leurs environs, et les nuisances qu'elles y apportent.

En effet, bien que notre commune ne possède pas une industrie touristique, si on peut le dire, très développée, les investissements qui ont été effectués pour un investisseur privé aux Cerniers ces deux dernières années ont conduit à un important accroissement de la fréquentation touristique sur les hauts de notre commune, et cela ne va pas sans poser également des nuisances et des problèmes qui sont croissants.

Je pense tout d'abord, lors de certaines journées à forte affluence, aux fermetures intempestives et sans signalisation préalable de la route des Cerniers à la hauteur des Giettes. Je pense également aux nombreuses voitures parkées de manière sauvage entre les Giettes et les Cerniers, par manque de places de parc et parce qu'elles ont été surprises par la fermeture de la route. Et enfin, au problème croissant de *littering*, c'est-à-dire de déchets de tout genre que l'on peut retrouver dans des quantités qui sont parfois importantes entre les Cerniers, Chindonne et même jusqu'à la pointe de Valerette en pleine nature.

De nombreuses personnes, de nombreux bénévoles viennent régulièrement sur cette zone et ramassent des quantités qui sont impressionnantes : on parle de sacs de 60 litres et de manière assez régulière.

Ma question est donc la suivante : la Municipalité est-elle consciente de la situation actuelle, outre les travaux qu'elle a consenti l'année passée, notamment l'agrandissement du parking des Cerniers ? Dans l'affirmative, prévoit-elle des mesures de prévention et de communication ? Telles que, par exemple, une signalisation claire des fermetures de la route ; une invitation aux usagers à utiliser la ligne de bus existante entre Monthey, Choëx et les Giettes ; un renforcement ponctuel de cette même ligne parce que deux lignes de bus par jour ou trois lignes de bus par jour, c'est absolument pas suffisant, à ces jours de fortes affluences, notamment le week-end ; et à la pose par exemple d'une signalétique visible en faveur d'une sensibilisation à la préservation de ce coin nature sauvage, car il s'agit bien souvent de touristes, que l'on apprécie pour un certain nombre de choses, mais des gens qui proviennent de la ville et qui ont pas forcément les mêmes attitudes que nous. Peut-être qu'une signalisation pourrait être appropriée.

Merci d'avance et bel été.

Intervention de Mme Sandy Crausaz (LV)

Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal et du Conseil général, bonsoir.

Question autour de la gouille des Mangettes, le groupe des Verts se pose la question : qu'en est-il de l'avenir de cette zone ? On a appris par la presse que le site est pollué, avez-vous plus d'infos sur l'état de la situation ? Prévoyez-vous de faire un inventaire des zones polluées de la commune, et existe-t-il ou prévoyez-vous de créer



un fond d'assainissement de ces zones ou des autres zones éventuellement polluées ?

Merci.

Intervention de M. Adrien D'Errico (PS-GC)

Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le président de la ville, Madame la conseillère municipale, Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Le sujet qui va suivre vous paraîtra sans doute anecdotique voire dérisoire, j'en conviens. Et pourtant, afin d'honorer la responsabilité citoyenne de nous toutes et tous, citoyennes et citoyens élus qui œuvrons pour l'intérêt collectif à notre petite échelle, je voudrais porter à votre attention le fait que nous pourrions accomplir une action directe, concrète et simple en faveur de l'environnement.

Lors de nos réunions, de petites bouteilles d'eau minérale nous sont gracieusement mises à disposition. Pour produire une bouteille en plastique standard et après courte mais efficace enquête personnelle, il faut 100 millilitres de pétrole, 80 grammes de charbon, 42 litres de gaz et des centaines de litres d'eau potable. L'écobilan des bouteilles en plastique est donc tout bonnement catastrophique. Malgré la vigilance qui prévaut dans notre pays, une partie de ces bouteilles parviendront jusqu'à la mer pour se retrouver dans les vortex ou continents de plastique, qui sont un fléau mondial chaque jour grandissant. Ajoutons à cela que le recyclage n'est ni systématique, ni complètement efficace, ni éternel, et nous laisse de fait avec des déchets polluants et non inertes.

La suggestion dont découle ma question serait donc de prendre l'habitude que soient mis à notre disposition, pour substituer ces bouteilles, des carafes d'eau et verres réutilisables. C'est simple et effectif et il serait dommage de ne pas profiter d'une eau potable et locale, du moins c'est ce que nous espérons, dont nous avons la chance de disposer, plutôt que d'en acheminer d'ailleurs. Ce faisant, nous pourrions faire d'une pierre deux coups : réaliser, en ce jour d'approbation des comptes 2020, une (certes très modeste) économie à notre commune tout en accomplissant un geste responsable de l'environnement et des générations qui nous succéderont. Le bon plastique demeure celui qu'on ne produit pas !

La question serait donc simplement de savoir, au-delà du fait que cela soit souhaitable, si cela vous semble réalisable ? Par ailleurs et pour pousser le sujet un peu plus loin, une limitation scrupuleuse de l'emploi de plastique domestique dans le cadre de la sphère publique et politique de la ville ne mériterait-elle pas d'être étudiée ?

Je vous remercie pour votre attention.

Intervention de Mme Nancy Multone (EPM)

Mon message s'adresse au Conseil général. Monsieur le président du Conseil général, chers collègues,

Je suis intervenue en séance du Conseil général du 26 août 2019, en remarquant que la politique suivie au centre-ville depuis plusieurs années ne favorisait pas le maintien, ni l'essor du commerce de détail.



Cela a manifestement déplu à quelques municipaux de l'ancienne législature, et il s'en est immédiatement suivi une mesure de rétorsion économique vis-à-vis de l'entreprise que je dirige avec mon mari.

Comme si cela ne suffisait pas, en automne 2020, le Vice-président Monsieur Eric Borgeaud, sur le départ, m'a personnellement attaquée ici-même. Et cela sans objet dans les « Divers », égratignant, au passage et en pleine période électorale, le mouvement politique auquel j'appartiens.

Ces dérapages sont détestables, indignes de notre mandat public à tous.

Chers collègues, il est inacceptable que, comme conseillers généraux, mais aussi comme simples citoyens, nous puissions être menacés de quelconque manière. Et cela alors que nous accomplissons notre mandat public, au plus près de notre conscience.

Est-ce acceptable de pouvoir utiliser la gestion des affaires publiques pour régler des comptes personnels ? Peut-on mélanger les ressentiments politiques avec la vie des entreprises locales et celle de leurs collaborateurs ?

Des choix techniques, des adjudications de travaux, des mesures de promotion économique voire des recrutements de collaborateurs ne doivent pas être politisés. Nous attendons de la nouvelle Municipalité qu'elle œuvre fermement dans ce sens.

Cette intervention n'appelle aucun commentaire de qui que ce soit et, dans l'espoir d'un rapide retour à la sérénité indispensable aux travaux de notre conseil, je vous remercie de votre attention.

Intervention de M. Clément Borgeaud (PS-GC)

Merci Monsieur le président. Madame et Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Je me permets de prendre la parole en fin de séance pour vous annoncer qu'il s'agissait de mon dernier Conseil général en qualité de chef de groupe. Je resterai membre de ce plénum, mais ayant eu la chance et l'honneur d'accéder au Parlement cantonal et à la Présidence de mon parti, le Parti socialiste du Valais romand en ce début d'année, et les journées ne faisant malheureusement que 24 heures, il me semble logique de remettre ma fonction de chef de groupe à quelqu'un qui pourra s'y engager avec toute l'énergie et la disponibilité que cela implique.

Je suis donc heureux de vous annoncer que notre groupe a élu à l'unanimité Fabien Thétaz au rôle de chef du Groupe Parti socialiste et Gauche citoyenne, fonction qu'il saura assumer avec tout le brio et la qualité qu'il démontre déjà dans ses multiples engagements. Je lui souhaite tout le meilleur, et remercie du fond du cœur mon groupe pour la confiance qu'il m'a accordée jusqu'à aujourd'hui.

Merci également à vous, collègues, ou camarades chef-fe-s de groupe, pour l'excellente collaboration que nous avons pu initier en ce début de législature. Merci également au Bureau pour son travail.



Et merci à Khaled et Laurence, toujours au front avant et après nous, pour mettre en place la salle, nous passer le micro, et ranger derrière nous. Ce n'est déjà pas toujours facile de rester assis dans notre Conseil des heures durant lorsque l'on peut parler, alors devoir nous écouter depuis si longtemps sans jamais pouvoir gueuler un peu, pardon, réagir, quelle force !

Et quant à vous chères et chers collègues et municipaux, je me réjouis tout simplement de nos futurs débats en qualité de « simple membre » de notre Conseil !

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Je partage vos mots et la collaboration qu'on a pu avoir, et je me réjouis d'en avoir une nouvelle avec Monsieur Thétaz. Madame Mottet, vous avez aussi une demande de prise de parole.

Intervention de Mme Mathilde Mottet (PS-GC)

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, il y a deux ans, 500'000 femmes descendaient dans la rue pour demander l'égalité, enfin. Aujourd'hui, il y a 30 ans, nos mères et nos tantes sont descendues dans la rue pour faire grève pour la première fois, en 1991. Aujourd'hui, il y a 40 ans, nous avons inscrit dans la Constitution suisse le principe suivant :

« L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. »

Alors, en réalité, où est-ce qu'on en est aujourd'hui dans le respect de cet article de notre Constitution ? Parlons d'abord de l'égalité dans la famille : la loi ne fait rien par rapport au fait que les femmes effectuent toujours la majorité du travail domestique et de soins. 28,7 heures par semaines pour les femmes, contre 19,1 pour les hommes. Et ce travail n'est ni payé, ni reconnu. Si l'on devait même donner une valeur monétaire à ce travail non rémunéré des femmes en Suisse chaque année, on arriverait à 248 milliards de francs, soit près de 40% du PIB suisse.

L'égalité dans la famille, toujours. L'année passée, 28 femmes sont mortes sous les coups de leur mari. Leur faute ? Être femme. 20'000 cas de violences domestiques ont été signalés, touchant une immense majorité de femmes, et on estime que 80% des cas ne sont simplement pas signalés.

Et en 2021, qu'en est-il de l'égalité dans l'instruction ? Plus difficile à mesurer et moins flagrante (merci les institutions publiques), les inégalités se voient cependant dans un traitement différent des filles et garçons, dans des rêves qu'on formate, des rôles de genre qu'on renforce, des futurs qu'on bride.

Enfin, l'égalité dans le travail : en moyenne, en Suisse, aujourd'hui, une femme gagne 19% en moins qu'un homme. Alors on peut justement parler ici de différences d'accès à la formation, de travail domestique, de travail non payé inévitable, de rêves bridés, de violences à la maison qui empêchent l'épanouissement professionnel, de métiers féminins généralement moins payés. Mais mêmes ces inégalités-là n'expliquent pas



toute l'inégalité salariale : il reste 8,6% d'écart salarial que l'on ne peut pas expliquer. Ou alors, que l'on peut expliquer que trop simplement : les femmes sont moins payées parce qu'elles sont des femmes.

Et qu'en est-il à Monthey ? Est-ce que les Montheysannes aujourd'hui sont payées autant que les Montheysans ? C'est pour le savoir et pour lutter contre un résultat qu'on ne peut imaginer loin de la moyenne nationale, que le Parti socialiste et la Gauche citoyenne souhaite déposer le postulat à l'intitulé suivant :
« L'égalité salariale, maintenant ! »

Parce qu'en ce 14 juin 2021, il est grand temps qu'on obtienne ce qu'on demande depuis des dizaines d'années : du respect, du temps et de l'argent.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Très bien je passe donc la parole à la Municipalité pour les réponses aux questions.

Intervention de M. Stéphane Coppey, Président de la Municipalité

Merci Monsieur le président.

Mesdames, Messieurs, donc je vais prendre les questions de manière chronologique, et je commencerai par vous, Monsieur Martorana concernant le processus de fusion. Un très rapide rappel de l'état de la situation aujourd'hui : la dernière législature avait donc débuté cette réflexion sur la fusion pour aboutir en juin 2020 à un pré-rapport de fusion, validé par les deux conseils, qui se trouvent actuellement sur notre site internet. La volonté était de stopper le processus durant les six derniers mois de la législature, de manière évidente pour ne pas politiser cette réflexion dans des débats, même si on en a parlé dans le cadre de la campagne électorale, mais la volonté était de ne pas poursuivre l'évolution du dossier. Le dossier devait reprendre début de législature, et on a malheureusement quelque peu temporisé, comme d'autres dossiers, en lien avec la pandémie du Covid.

Aujourd'hui, le dossier a clairement repris, et vous avez pu le lire dans la presse : la date de votation par notre population a été fixée au 15 mai 2022, donc six mois après la date qui était prévue. On avait toujours parlé d'octobre-novembre 2021, mais cela est dû notamment au retard des six premiers mois. Le dossier a donc repris. Aujourd'hui-même, cet après-midi, le COPIL [Comité de pilotage de la fusion] formé de représentants du Conseil municipal, de chacune des communes, des deux présidents des Conseils généraux, et également de nos secrétaires municipaux, accompagnés de la société qui nous aide à avancer dans ce dossier, soit la société SEREC se sont rencontrés et ont mis à jour la planification jusqu'au 15 mai 2022, date de la votation populaire.

En quelques points, en quelques mots importants : il y aura la semaine du 20 septembre des consultations publiques, donc des groupes de travail, qui seront mis en place. Ensuite, le COPIL retravaillera notre dossier par rapport aux remarques de la population. Ensuite, le dossier sera préparé pour les Conseils municipaux des deux communes pour une détermination au mois de novembre et, dès le 1^{er} décembre, le dossier sera transmis au Conseil général.

Les deux présidents ont validé le fait qu'il y aura un Conseil général le 21 février 2022, date à laquelle vous analyserez évidemment ce dossier de fusion. Vous ne devez pas le valider légalement, mais il est important pour nous d'avoir un retour des législatifs de chacune des communes et d'avoir des remarques à ce sujet. Ensuite, il



y aura toute une période d'information à la population avec une présentation publique durant les mois de mars-avril pour terminer par cette votation populaire, je l'ai dit et je le redis, le 15 mai de l'année prochaine.

Voilà, j'espère avoir été succinct mais d'avoir mis les jalons de ces prochaines étapes. Pour vous rappeler le travail à effectuer entre décembre et février, la date à laquelle vous allez siéger pour parler justement de ce dossier de fusion est le 21 février.

Monsieur Sonnati, une interpellation, un postulat, indépendamment de la méthodologie que vous utilisez, c'est une intervention qui est justifiée. Évidemment grâce au travail, vous l'avez dit, un petit peu de la Municipalité, mais également des députés, nous avons pu remettre en cause la délocalisation, certains utilisent le terme "démantèlement" de notre site de Malévoz. Je crois que c'était une bonne chose mais le combat n'est pas terminé. Pourquoi ? Parce qu'une étude complémentaire a été requise, et nous attendons évidemment les conclusions de cette étude. Nous avons aussi demandé que, si l'on devait poursuivre dans cette réflexion, qu'on aille des compensations, que ce site soit toujours utilisé par une infrastructure publique cantonale, avec de l'emploi, et nous devons être attentifs à cet effet.

Effectivement, tout le monde doit se mobiliser. Nous avons une rencontre entre les présidents de communes du district, les neuf présidents et les députés du district récemment sous l'égide du préfet. Ce thème a été abordé dans les divers et tout le monde était unanime pour dire qu'il fallait effectivement poursuivre la pression que nous avons mise en place auprès de l'État pour nous assurer que le dossier soit bien mené, non seulement pour le monde médical mais surtout aussi, je dirais, pour notre Ville de Monthey.

Un postulat, si j'ai bien compris, de manière plus large pour s'assurer peut-être d'une décentralisation de certains services cantonaux, en tous cas des emplois supplémentaires à Monthey.

Évidemment, c'est un postulat qui va dans le sens de ce qui est fait périodiquement par la Municipalité, c'est-à-dire demander à l'État d'avoir des postes supplémentaires cantonaux sur notre territoire. Nous l'avons obtenu avec l'Office des faillites, qui viendra effectivement s'installer à Monthey. Il y a une réflexion sur une réorganisation de la protection civile, et évidemment, nous allons demander au Conseil d'État d'avoir des emplois chez nous. Je n'aime pas me plaindre et dire qu'on est le parent pauvre mais, par rapport à la répartition géographique des institutions cantonales, je crois que c'est quand même important de rappeler qu'on n'est pas la ville la plus gâtée de ce côté-là.

Certes, nous sommes décentralisés par rapport au Haut-Valais, mais avec les technologies que l'on a, les moyens de communication que l'on a, je pense que nos requêtes doivent être suivies. Donc un postulat de votre part, Mesdames, Messieurs les conseillers généraux, serait le bienvenu.

Madame Caloz, égalité entre hommes et femmes. C'est un rappel, si j'ai bien compris, par rapport à la notion de nommer un nouvel emplacement, une nouvelle route, de nouvelles places. Donc on avait entendu, c'est un postulat qui avait été déposé. Nous avons répondu favorablement pour autant qu'une occasion se présente.

Je ne sais pas si je l'avais dit ou pas, en tous cas je l'ai pensé très très fort : ce n'est pas tous les jours qu'on nomme une nouvelle place et une nouvelle rue à Monthey. Donc, c'est toute la difficulté : si on ne supprime pas un nom existant, ce qui serait aussi peu judicieux vous l'admettez, ou alors sauf s'il y a un motif légitime, on entend dans le monde entier qu'on remet en cause des noms de personnalités qui ne sont plus très recommandables de nos jours. Aujourd'hui, sur Monthey, la possibilité ne se présente pas.



Donc très clairement pour répondre à votre question et factuellement : non, nous n'avons pas pris de mesures dans ce sens. Non pas par manque de volonté, d'ambition, mais par manque d'opportunités et je ne sais pas si durant les prochains mois, prochaines années, on aura cette possibilité. Bien évidemment, vos suggestions sont les bienvenues. Nous restons philosophiquement dans la même attitude que vous et nous essayerons de répondre au postulat de manière plus concrète lorsque la possibilité se présentera.

Monsieur Raboud, un rond-point du Cotterg qui effectivement a fait couler beaucoup d'encre sur les réseaux sociaux. Peut-être pour rappel, sur le principe, le Conseil général s'est exprimé par rapport à l'investissement : un montant de 135'000 francs avait été mis au budget. Ce montant a été validé par vous toutes et vous tous, c'est le montant qu'a coûté l'œuvre.

L'artiste a été choisie par le Conseil municipal sur préavis de notre service de la culture. C'est un artiste montheysan qui a quand même une réputation au niveau suisse puisqu'il a reçu des prix au niveau suisse, donc on pensait que c'était important. Mais l'étape suivante était évidemment de lui signifier que nous souhaitons un rond-point à cet emplacement. Vous savez que la nouvelle Avenue du Théâtre avait pour but d'attribuer aussi un pourcentage d'investissement à des œuvres artistiques. Il y a eu une œuvre de Raboud côté sud de cette rue. L'idée était de donner à l'artiste Faro la possibilité de mettre une œuvre à cet emplacement.

Il y a eu une certaine liberté par rapport au choix de l'œuvre. Évidemment, chaque œuvre est unique. Chaque œuvre est choisie aussi par l'artiste. C'est important de dire, parce que j'entends souvent que cette œuvre n'est pas « adaptée » à l'emplacement. Pour être très clair, j'en ai parlé, j'ai fait aussi cette remarque quand j'ai vu la maquette de l'artiste en disant « mais ça me paraît assez volumineux par rapport à l'ellipse existante ». Très clairement pour lui, s'il fallait déplacer son œuvre à un autre endroit, il n'aurait pas accepté ce mandat, pour la simple et bonne raison qu'il estimait que c'était réellement l'œuvre adaptée à cet emplacement, vu le caractère à la fois des constructions et du lieu-dit.

Donc voilà, moi je ne suis pas plus artiste que vous, je ne me permettrais jamais, comme certains le font, de dire que c'est pas de l'art. Pour moi, personnellement cela me plaît. Mais voilà, si j'ai bien compris, c'est pas l'avis de bon nombre de citoyens mais c'est une volonté du Conseil municipal de laisser cette marge de manœuvre. Il y a différentes manières de traiter la mise en place d'une œuvre artistique. Il peut y avoir des commissions, on a entendu votre message. Effectivement, une prochaine fois, on peut imaginer que la Commission Culture existante s'implique un peu plus, qu'un groupe de travail puisse aussi s'impliquer. La volonté, c'était effectivement que la Municipalité choisisse sur préavis du Service culturel, ce qui a été fait dans ce cas-là.

Donc, pour conclure par rapport surtout au budget, nous avons tenu le budget validé par le Conseil général et cette œuvre a coûté 135'000 francs, tout compris. Je crois que c'est important de le dire. C'est-à-dire que la construction de l'artiste, principalement en bois, était accompagnée d'un engagement d'une entreprise de génie civil choisie par l'artiste et la facture est comprise dans ce montant. Donc, ce n'est pas un montant net ou un montant de la création pure que je viens de citer mais un montant de la réalisation de l'ensemble de l'œuvre.

Monsieur Couturier vous avez déposé un postulat concernant la place de la petite reine, nos cyclistes et ses deux-roues dans la ville de Monthey. Évidemment, vous l'avez dit d'ailleurs à la fin de votre intervention, des démarches sont déjà effectuées par la commune de Monthey. On a parlé d'Agglo ce soir, c'est aussi un élément qui



est pris en compte évidemment de manière forte par rapport à la mobilité douce et la mobilité des deux-roues. Votre postulat va tout à fait dans ce sens et je me réjouis de l'entendre. Ça sera un complément, je dirais, aux réflexions en cours dans nos différents services et plus particulièrement le service IME.

Monsieur Riesle : bien vivre au centre-ville. Effectivement, ça demande toujours un équilibre entre différents éléments. Je crois que vous avez compris la philosophie qui a été mise en place de longue date. Je rappelle toujours que le concours d'architectes d'aménagement du centre-ville date de 2011, donc il y a exactement 10 ans. C'est un aménagement qui veut une place belle à la mobilité douce, aux piétons et effectivement, nous avons de la peine à faire respecter cette situation par certains automobilistes. Sachez que nous avons demandé à plusieurs reprises à notre police municipale d'intervenir et d'accentuer les contrôles et les amendes à mettre dans ces emplacements. Ça a été fait. Avec ou sans contractuel, la question peut se poser. Sachez également que lorsque nous avons des contractuels, lorsque nous avons revu notre organisation au sein de la police pour des questions notamment d'incompatibilité d'un agent à faire les nuits, nous avons décidé de le mettre plus particulièrement dans le contrôle du stationnement. C'est réellement un poste complet. Donc ce poste existe. Ce n'est pas parce qu'il a un habit de policier plutôt que de contractuel qu'il ne remplit pas cette fonction. Il vous suffit de voir dans les comptes les montants des recettes d'amendes, à l'exception de la période de Covid, que le travail est effectué.

Mais ça ne suffit malheureusement pas toujours. Je ne vous cache pas que ça revient périodiquement de dire « est-ce qu'on ne peut pas faire comme certaines villes françaises ? » Comme vous avez à Saint-Maurice : un piquet tous les 1,5 mètre. Ça réglerait définitivement le problème, on n'aurait plus cette situation. En même temps, au niveau urbanistique, qualité de vie, c'est aussi très sympa d'avoir cette ouverture sur les rues.

C'est donc une discussion qui n'est sûrement pas terminée, mais qui doit en tous cas être clairement définie. Il en va aussi de la sécurité des piétons : lorsque l'on parque un véhicule un petit peu n'importe où, on a des poussettes, des jeunes enfants qui se baladent et qui peuvent être non visibles avec ces véhicules.

Donc, on prend note de votre remarque, on verra dans le cadre du prochain budget, mais j'aimerais juste souligner que la police fait son travail au mieux. On peut pas mettre un agent dans chaque rue. On sait que c'est deux-trois rues, vous avez cité un quartier qui est plus particulièrement sensible et nous devons effectivement renforcer ces contrôles.

Monsieur Caillet-Bois, l'activité touristique effectivement est croissante, sachez que cela ne nous déplaît pas forcément d'avoir, enfin, une structure touristique. Dieu sait si on dit qu'à Monthey, il manque des hôtels, il manque ce dynamisme touristique. Donc sur le principe, d'avoir les WhitePods dans notre belle région des Giettes n'est de loin pas un inconvénient pour nous, c'est une plus-value. Faut-il encore gérer correctement les situations.

Il ne faut peut-être pas se focaliser sur la fermeture de la route, qui n'était pas réellement une fermeture parce qu'il y a quand même eu une possibilité de passer par cet axe. La fermeture n'a existé qu'un jour, à mon sens, de tout temps. Donc je ne pense pas qu'il faut, par rapport à une exception, en faire une loi. C'est toujours ce qu'il faut éviter. Par contre, il faut être conscient que, vous avez raison, plus on a une bonne qualité touristique sur ces lieux, plus non seulement les utilisateurs de la structure WhitePod mais également les citoyens montheyens peuvent être amenés à se rendre dans ces lieux. Je crois effectivement que c'est une réflexion que l'on doit



avoir sur l'ensemble de la réflexion de la mobilité, également dans les zones plus distantes telles que les Giettes : nous devons réfléchir et nous mettons la pression sur le Canton pour augmenter notamment le transport public.

Aussi sur le coteau, nous essayons de développer les transports publics avec MobiChablais. La volonté de Troistorrents de rejoindre MobiChablais pourrait faciliter également ce système de transport. On sait très bien que la notion de transport est une grande problématique, fait partie de la notion de qualité de vie et on doit ne pas négliger les parties plus éloignées du centre-ville. Je pense bien évidemment aux Giettes, donc je partage votre avis sur le principe.

Attention avant de prendre des mesures, ne pas faire d'une journée une généralité, je crois que c'est important. D'ailleurs, c'est toute la problématique, si vous faites ce que fait le Canton, c'est-à-dire une analyse sur l'ensemble de l'année, sur les 365 jours, le haut de Monthey n'est pas si fréquenté que ça. Ils arrivent toujours avec des chiffres pour justifier la non-augmentation du transport public ou le non-subventionnement d'une telle augmentation. C'est là que nous devons nous battre pour rappeler effectivement que c'est dans des moments déterminés, mais que nous avons aussi des problèmes de trafic dans ces zones.

Concernant le littering, je partage tout à fait votre avis : pour aimer me balader notamment dans ces lieux, je suis toujours choqué quand je vois l'ensemble des papiers et autres objets laissés par les soi-disant amoureux de la nature. On peut être quelque peu choqué. Ça passe effectivement par une communication supplémentaire. C'est un problème d'ordre général, on le voit au centre-ville. Ça fait encore plus mal quand on le voit dans la nature.

Donc je pense qu'un renforcement de la signalisation pourrait être fait. Par contre je pense que ça passe aussi par une éducation à la base de l'ensemble de la population et de ces gens qui fréquentent des beaux lieux naturels, malheureusement avec une attitude qui n'est pas réellement acceptable.

Madame Crausaz : la zone des Mangettes. Vous avez parlé d'inventaire, il faut savoir que nous avons en Valais un cadastre des sites contaminés, des sites pollués et donc nous avons l'obligation de suivre ce cadastre qui est à jour sur Monthey. Donc on sait exactement où sont les lieux pollués. La zone des Mangettes était un peu particulière : elle est classée en zone décharge, en zone contaminée. La petite différence que l'on a apprise récemment, c'est que les derniers 20 centimètres de terre étaient également contaminés alors que l'on pensait que c'était de la terre végétale qui avait été mise sur cette parcelle. Nous avons obtenu l'autorisation de construire une piste finlandaise, vous êtes au courant, et lors de cette procédure cantonale, nous avons fait une analyse de l'air qui s'est révélée tout à fait acceptable pour la pratique d'un tel sport. C'est le cas encore aujourd'hui : le Canton a confirmé que l'on pouvait préserver cette situation, donc que l'on n'avait pas de mesures particulières à prendre actuellement. Par contre, une analyse complémentaire est réalisée actuellement dans ces lieux et dans différents points de la zone des Mangettes pour affiner les données que l'on a actuellement en notre possession. Nous attendons ces résultats complémentaires pour, le cas échéant, prendre des mesures complémentaires. Mais, pour l'instant, nous suivons les procédures. Il faut savoir que c'est très ordonné et encadré par le Canton et nous suivons les procédures du Canton.

Monsieur D'Errico : les bouteilles d'eau. Je partage tout à fait votre avis. Je crois que la question se posait plutôt au Bureau du Conseil général et je laisserais donner la suite utile à votre intervention à Monsieur le président du Conseil général.



Madame Multone également, vous ne demandez aucun commentaire, donc on prend note de vos remarques, et vous vous adressez d'ailleurs plus aux membres de ce Conseil général.

Quant à Madame Mottet concernant votre postulat, évidemment on en prend note, je crois que c'est le jour adéquat pour le déposer. Je rappellerais juste que, pour la commune de Monthey, nous avons signé la Charte d'égalité entre hommes et femmes. Vous me direz pour une collectivité publique, c'est plus facile parce que nous avons des statuts avec des salaires clairement définis par fonction et par années d'expérience. Donc on a peut-être une facilité par rapport au domaine privé, mais je crois que c'est toujours bien de rappeler la situation, qui évolue. Je ne veux pas être aussi négatif que vous, vous êtes jeune, mais je pense qu'il y a une vingtaine d'années, une trentaine d'années, c'était différent. Mais la situation évolue malheureusement beaucoup trop lentement et je comprends votre prise de position.

Voilà Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, j'espère avoir répondu à toutes vos questions.

Intervention de M. Antoine Bellwald (PLR), président du Conseil général

Merci Monsieur le président.

En effet, pour la question de Monsieur D'Errico, on va la traiter au Bureau. Je précise que la question sur la fusion c'est Monsieur Martorana qui l'avait posée. Et puis je salue Monsieur Puipe qui est dans le public et qui était aussi dépositaire du postulat qu'on a traité au point 6. Est-ce qu'il y a encore une demande de prise de parole dans le plénum ?

Donc si n'est pas le cas, Mesdames et Messieurs, notre plénum touche à son terme. Je tiens à remercier mes collègues du Bureau, les chefs de groupe et la Chancellerie, avec qui nous entretenons de très bonnes relations. Merci d'envoyer vos interventions écrites à notre secrétaire, Madame Mottet. Pour tout ce qui est postulat, interpellation, vous avez un document type sur le drive auquel vous avez accès : il y a un dossier que s'appelle « modèle dépôt de questions et postulat », puis ensuite vous avez un PDF ou un fichier Word à remplir, ce sont des fichiers type que vous remplissez et que vous envoyez au Bureau.

Il est **21h54** : je clos cette séance du Conseil général et vous souhaite un bel été et me réjouis de vous retrouver en septembre.

Bonne soirée !

Le président

Antoine Bellwald

La secrétaire

Mathilde Mottet

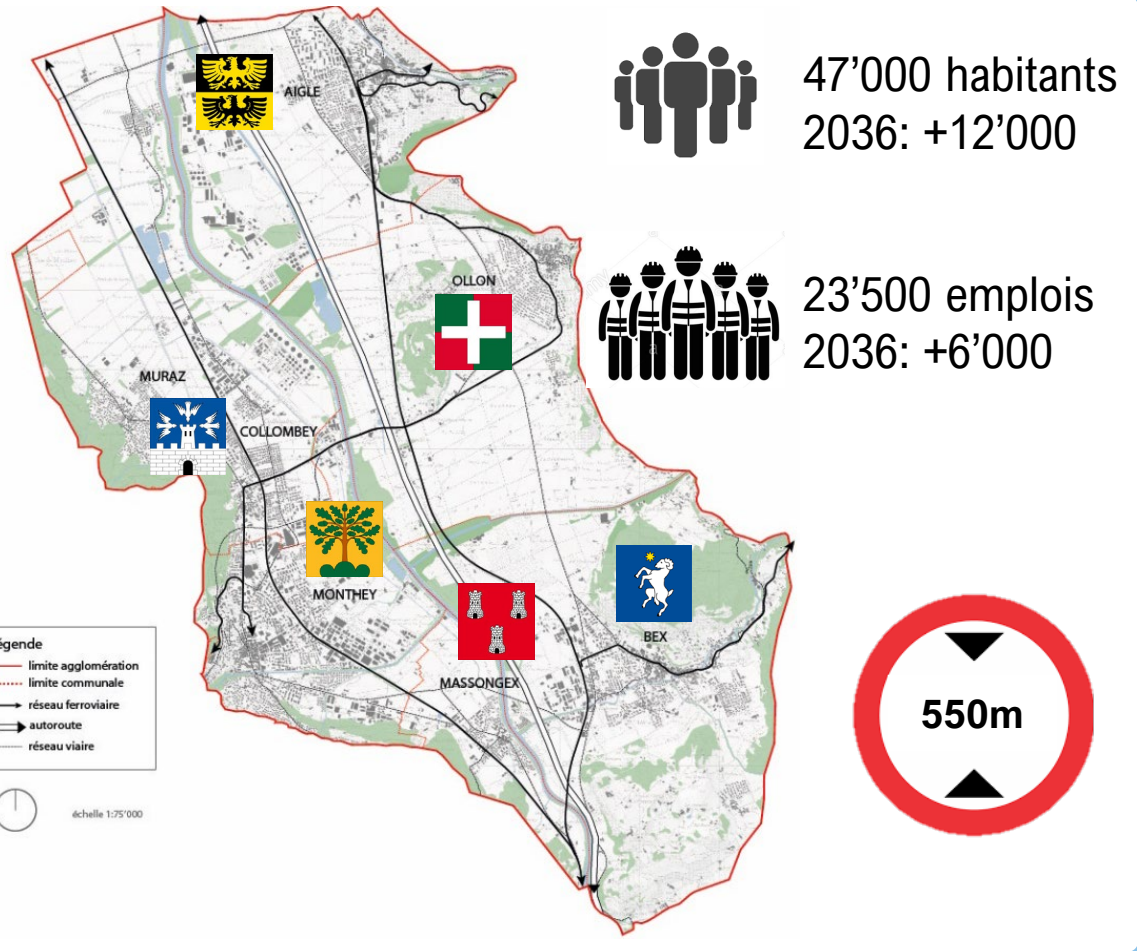


Chablais Agglo

Conseil Général Monthey

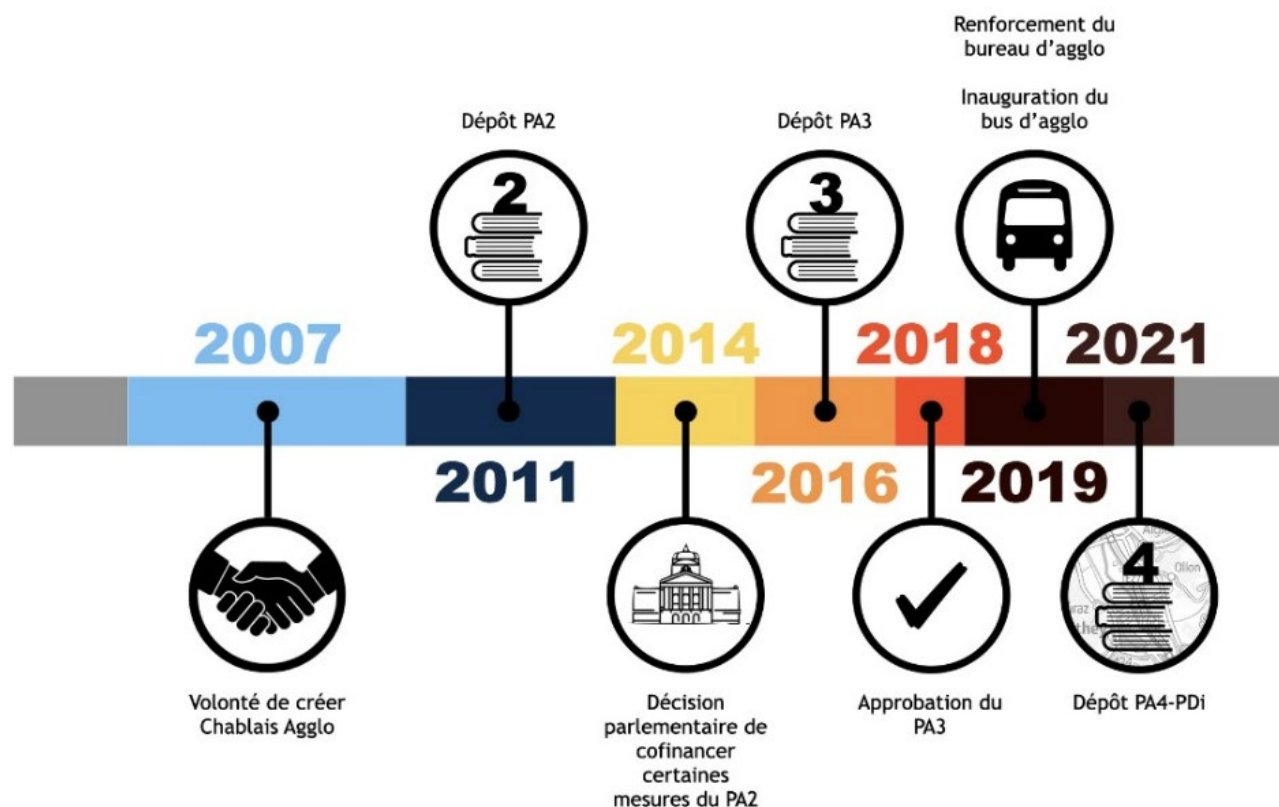
14 Juin 2021

Description



- 6 communes: Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Monthey, Massongex
- 2 cantons: Valais et Vaud
- 47'000 habitants
- 23'500 emplois
- Le **périmètre** se limite aux territoires des communes en dessous de 550m d'altitude

Historique

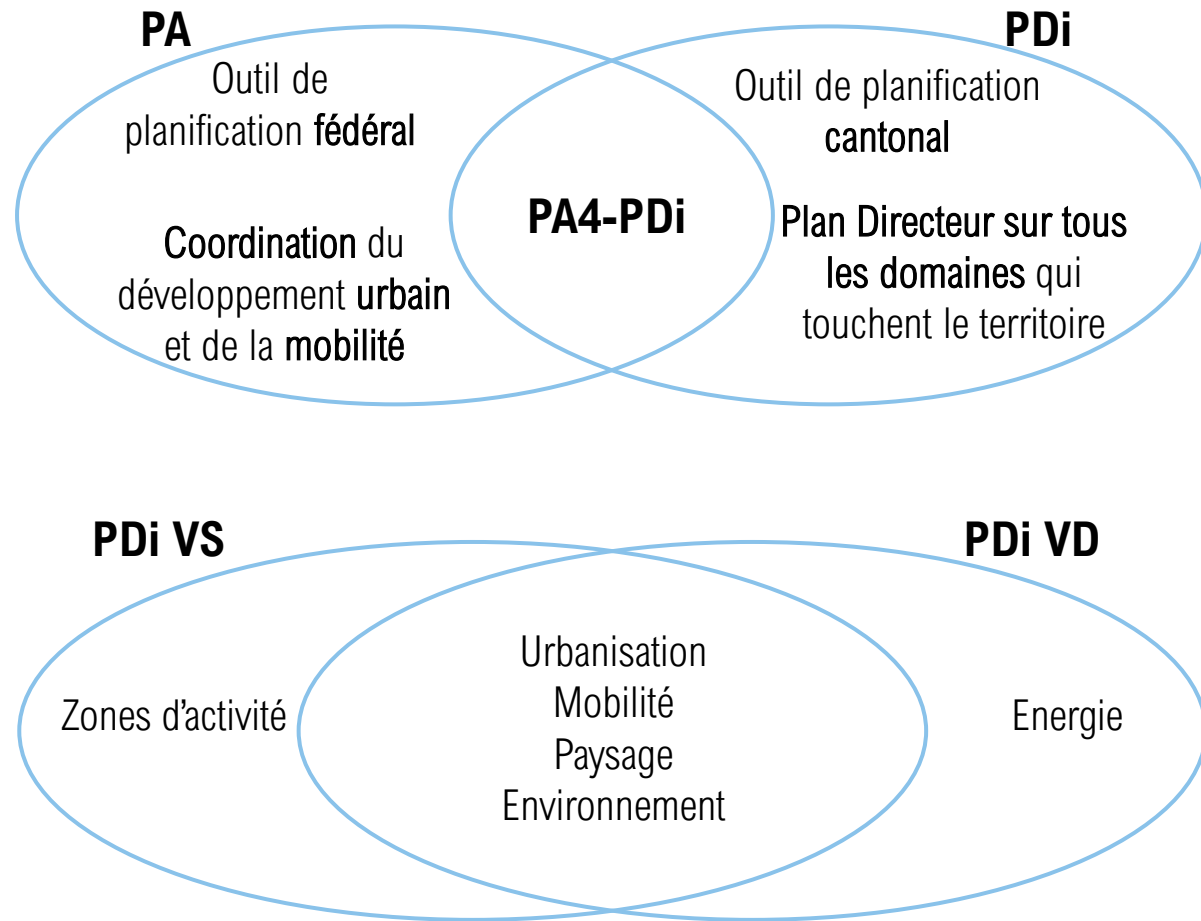


L'agglo a été initiée en 2007. Elle a depuis participé à toutes les générations de Projet d'Agglomération. Elle travaille dans la continuité et vise une amélioration continue.

La confédération a validé un montant de 60 millions CHF de cofinancement pour des projets d'infrastructure de mobilité qu'elle a approuvés. Le bus d'agglo est un exemple emblématique de réalisation lié à l'agglo.

L'agglo travaille actuellement sur un PA4-PDi.

Contexte PA4-PDi



- Volonté de **travailler en continu** sur la stratégie de territoire de l'agglomération.
- **Démarche innovante** de réaliser conjointement **PA et PDi** (seul agglomération dans les cantons VD et VS à le faire)
- Important travail d'**harmonisation** entre les démarches **PA et PDi** et les contextes légaux et d'aménagement du territoire de **VD et VS**

Un projet de territoire régional



Diagnostic du territoire

- Comprendre les enjeux du territoire actuel



Vision

- Où développer l'urbanisme et les transports



Stratégie

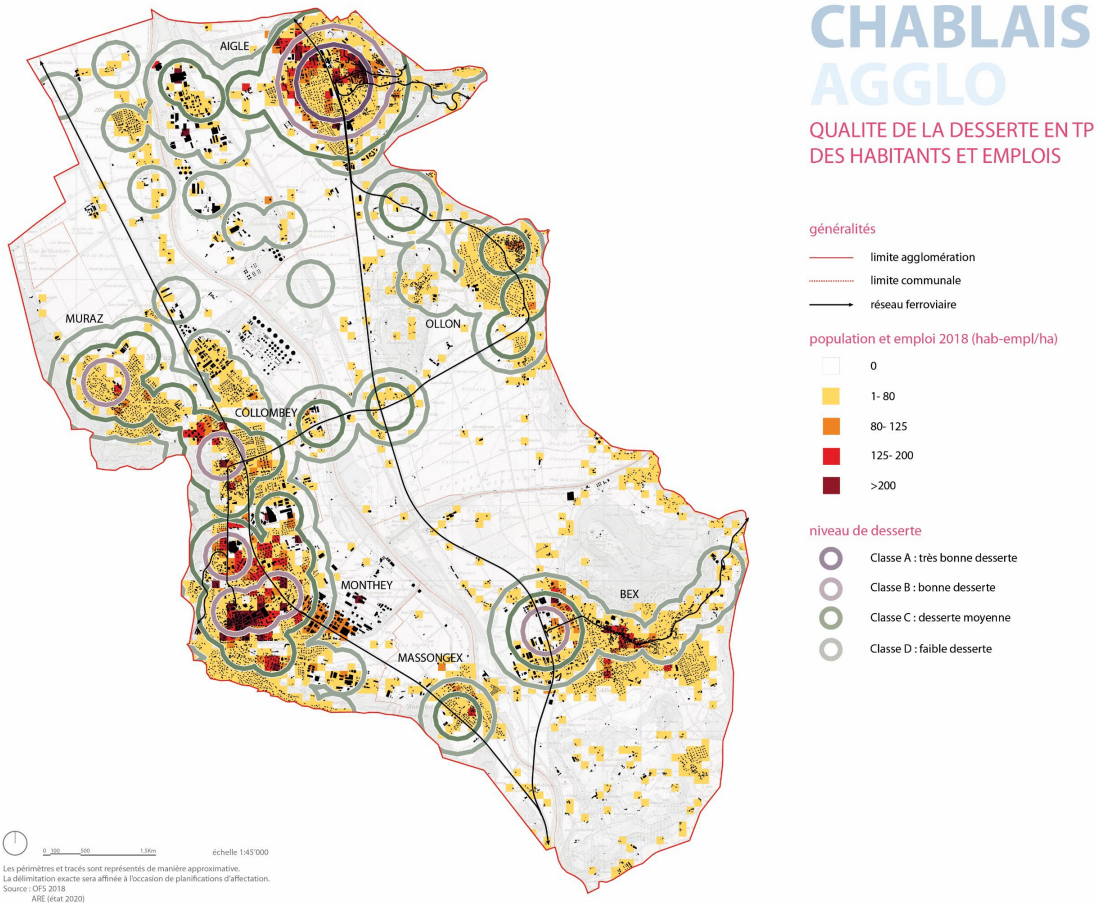
- Etapes pour atteindre la vision



Mesures

- Actions prises pour concrétiser les étapes

Objectif urbanisation



Mieux coordonner Pôles de développement urbain et TP

- Densifier autour des zones bien desservies en TP
- Contenir l'urbanisation
- Augmenter le confort de l'espace urbain

Objectifs mobilité

Pendulaires en échange avec l'agglomération

TIM 80%
TP 20%
MD 0%

interfaces multimodaux
voies vertes jusqu'aux gares
....

TIM 60% (-20%)
TP 40% (+20%)
MD 0% (=)

Pendulaires en échange avec les autres communes de l'agglomération

TIM 85%
TP 10%
MD 5%

Contraintes de stationnement
développement bus d'agglomération
voies vertes

TIM 55% (-30%)
TP 35% (+25%)
MD 10% (+5%)

Pendulaires à l'intérieur de sa commune

TIM 60%
TP 5%
MD 35%

Voies vertes réseaux piéton et cyclable
bus d'agglomération
....

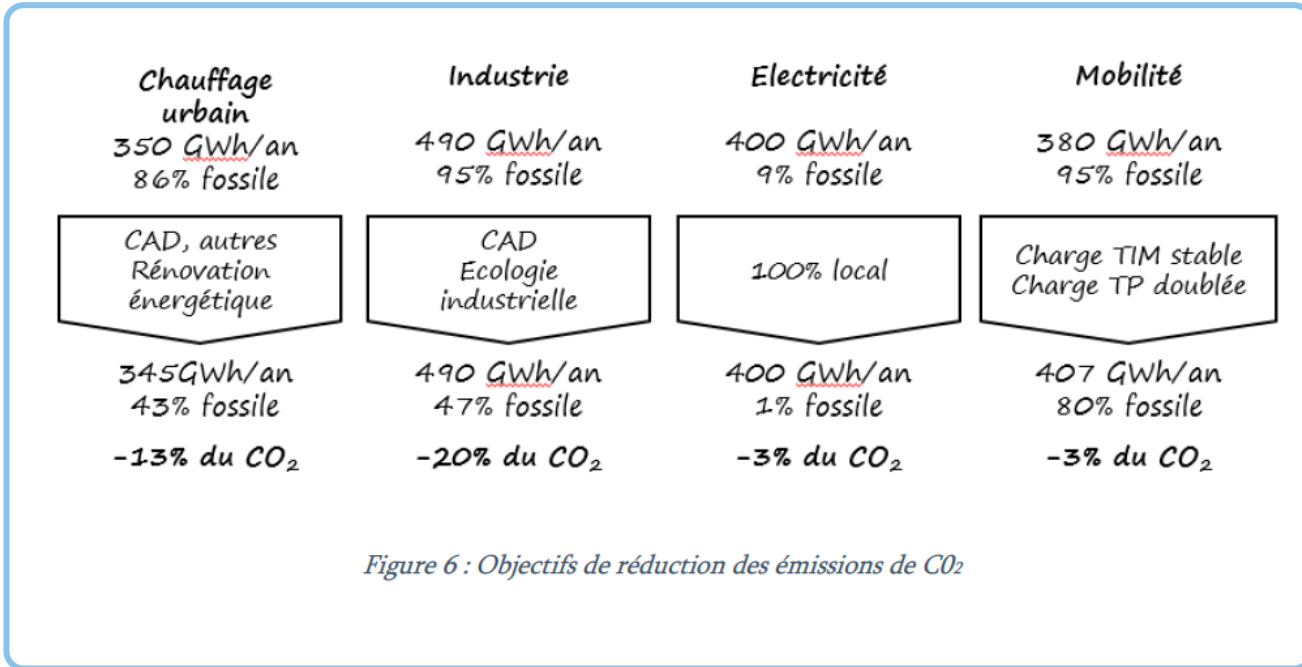
TIM 30% (-30%)
TP 20% (+15%)
MD 50% (+15%)

TIM 55% (-15%)
TP 35% (+10%)
MD 10% (+5%)

Report modal de 15% d'ici à 2036

- Développement de **voies vertes MD** pour **relier les 6 localités**. Irrigation des localités par des voies MD.
- Travail en continu sur l'amélioration du réseau TP et des interfaces multimodales.
- Travail sur la stratégie de stationnement

Objectifs Environnement

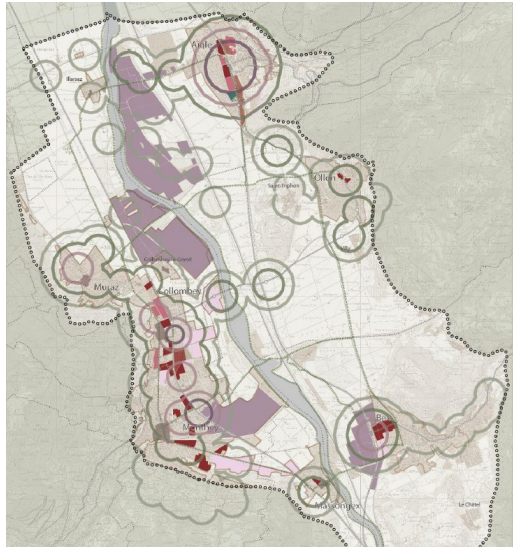


40% de réduction de CO₂ d'ici à 2036

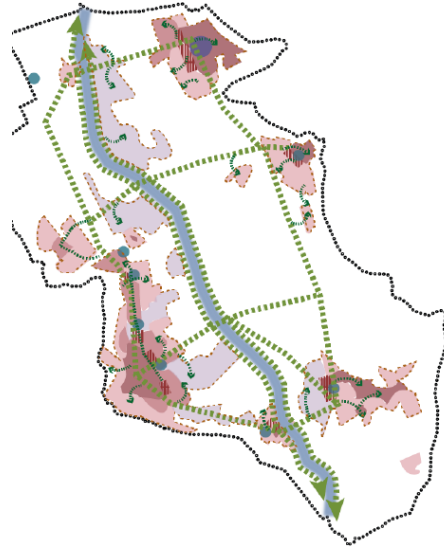
- Développement du Chauffage à distance
- Augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Ecologie industrielle
- Report Modal

Mesures Phares agglo

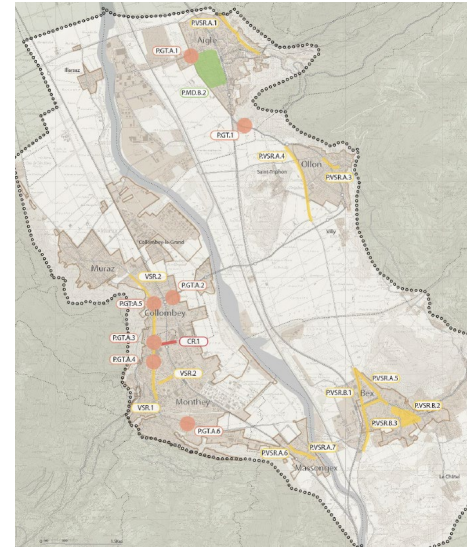
**Meilleure coordination
TP-Urba**



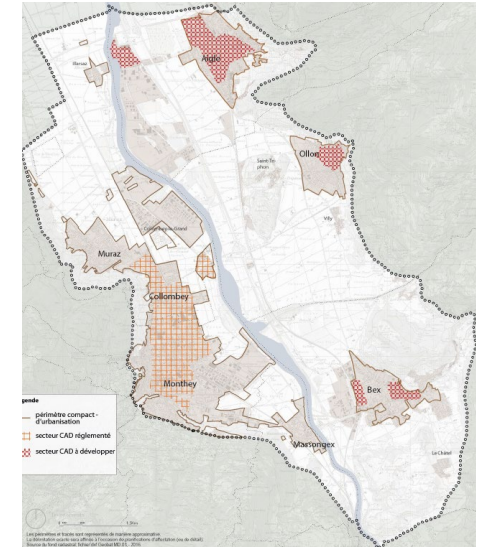
**Structuration réseau
cyclable**



**Pacification des centres
et des traversées**



**Planification énergétique
territoriale régionale**

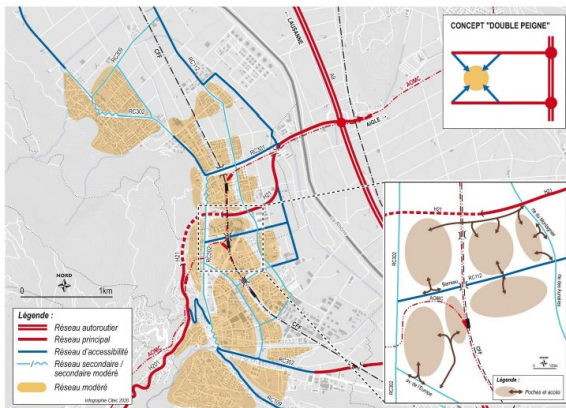


Mesures Phares Monthey

Nouveau barreau routier RC 112 sous les voies CFF



Sources: Schéma directeur des circulations de Monthey-Collombey (Citec) et extrait de plan de situation (Sollertia)



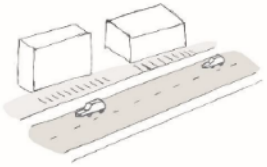
Réaménagement de RC 302



Guides des bonnes pratiques

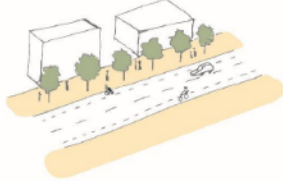
Avenue verte partagée

Un axe pensé uniquement pour les TIM



Ce type d'aménagement est conçu pour la gestion des flux. Il comprend des gabarits routiers largement dimensionnés et dédiés aux transports individuels motorisés.

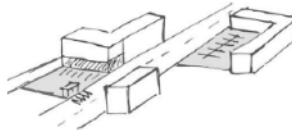
Intégrer une gestion multi-modale des flux



- Favoriser le report modal ;
- Sécuriser et apporter du confort pour les modes doux (giratoire aussi) ;
- Prioriser la mobilité douce lors de rétrécissement des chaussées.

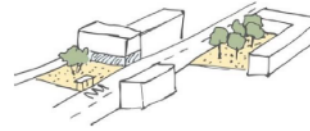
Espace public de qualité

Une absence d'espace public



L'espace public actuel est le résidu de l'implantation des bâtiments, des voies d'accès et du stationnement.

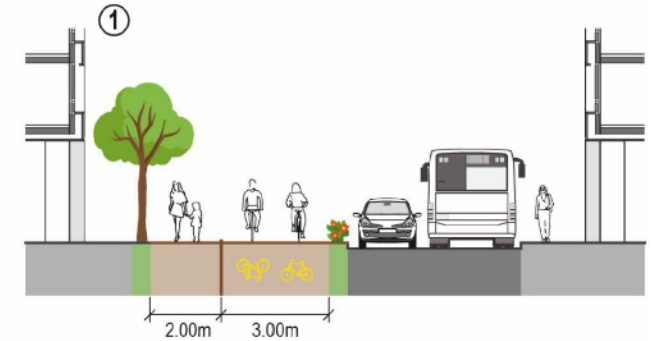
Créer et mettre en réseau les espaces publics de qualité



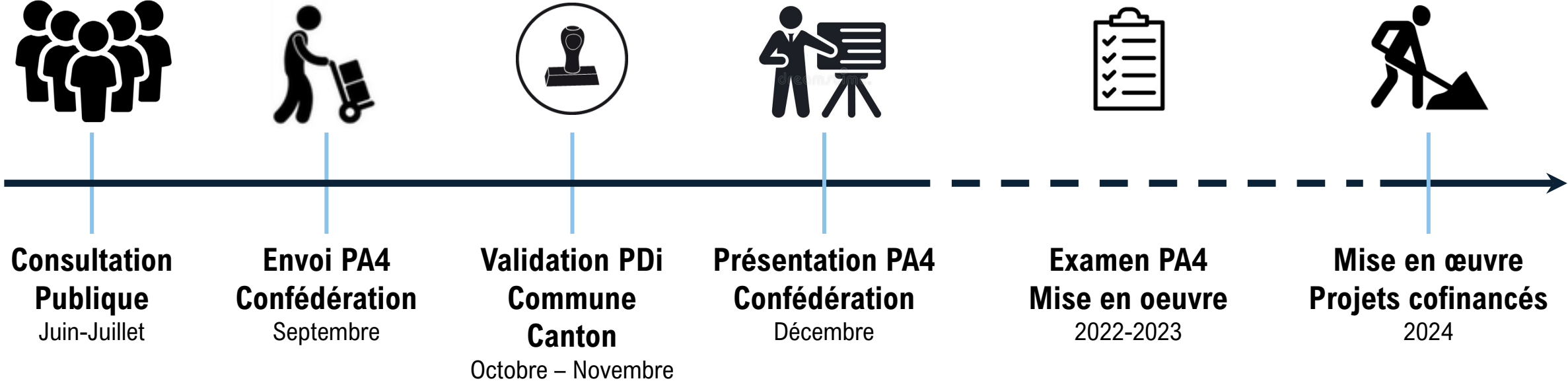
- Diversifier et mutualiser les fonctions des espaces publics ;
- Récupérer les espaces résiduels et les intégrer dans un concept global ;
- Assurer une complémentarité des espaces publics ;
- Renforcer la qualité de vie et le lien social.

Principes d'aménagement Voies Vertes

Aménagements et coupe-type



Suite du projet



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Comptes

20
20

www.monthey.ch

T A B L E D E S M A T I E R E S

Message du Conseil municipal au Conseil général	6-13
Rapport de gestion	14-35
Rapport de la fiduciaire	36-37
Résultats	39-46
- Aperçu du compte administratif	39
- Aperçu du compte annuel	40
- Aperçu du bilan et du financement	41
- Compte de fonctionnement selon les tâches	42
- Compte de fonctionnement selon les natures	43
- Compte des investissements selon les tâches	44
- Compte des investissements selon les natures	45
- Crédits supplémentaires et complémentaires	46
Compte de fonctionnement	48-109
- Administration générale	48
- Sécurité publique	53
- Enseignement et formation	59
- Culture, loisirs et culte	65
- Santé	75
- Prévoyance sociale	77
- Trafic	83
- Environnement	88
- Economie publique	98
- Finances et impôts	105
Compte des investissements	111-134
- Administration générale	111
- Sécurité publique	113
- Enseignement et formation	115
- Culture, loisirs et culte	117
- Santé	120
- Prévoyance sociale	121
- Trafic	123
- Environnement	126
- Economie publique	130
- Finances et impôts	134

Investissements et amortissements	135-141
- Investissements	135-140
- Amortissements du patrimoine administratif	141
Bilan et inventaires	142-152
- Bilan	142-143
- Inventaire du patrimoine financier	144-145
- Inventaire du patrimoine administratif	146-147
- Détail de la dette	148-150
- Fonds gérés	151
- Engagements hors bilan	152
Commentaires	154-189
- Remarques liminaires	154
- Administration générale	155
- Sécurité publique	158
- Enseignement et formation	161
- Culture, loisirs et culte	163
- Santé	166
- Prévoyance sociale	168
- Trafic	172
- Environnement	175
- Economie publique	179
- Finances et impôts	186
Home "Les Tilleuls"	191-202
- Compte de fonctionnement	191
- Commentaires	199
- Tableau des investissements	201
- Bilan	202

**Message
du Conseil municipal
au Conseil général**

Rapport de gestion

Rapport de la fiduciaire

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2020, tels qu'arrêtés par le Conseil municipal, en séance du 10 mai 2021.

1. PREAMBULE

Le message du Conseil municipal met en évidence l'évolution générale des recettes et des dépenses et explicite des éléments d'appréciation globaux des comptes. Vous trouverez, à la fin du fascicule, des commentaires destinés à vous renseigner sur des points particuliers. Un système d'index rappelle les rubriques, qui font l'objet de commentaires, avec renvoi aux pages concernées.

Les comptes 2020, qui vous sont soumis, présentent un excédent de revenus de Fr. 701'000.--. Ce résultat est supérieur au budget, qui prévoyait une perte de 3.9 millions de francs. Il est inférieur de 1.3 millions de francs à celui enregistré dans l'exercice précédent.

Les variations majeures ordinaires les plus significatives, qui découlent des comptes 2020, proviennent des écarts favorables en comparaison du budget, à savoir :

- redevances hydrauliques, Fr. 403'000.--;
- impôts des personnes physiques, Fr. 1'276'000.--;
- impôts des personnes morales, Fr. 1'158'000.--;
- amortissements comptables, Fr. 1'587'000.--.

L'exercice 2020 tient compte des effets de la première étape de la réforme fiscale des entreprises, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, et des mesures sociales accompagnant cette réforme pour les contribuables à revenu modeste. Il en résulte une diminution des impôts sur les personnes morales estimée à un million de francs, laquelle était prévue au budget. Pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la diminution, non budgétée, est estimée à Fr. 420'000.--.

La pandémie Coronavirus (COVID-19) a eu un impact sur la gestion des prestations communales. Cette crise sanitaire a généré un coût supplémentaire net, à charge du compte de fonctionnement, de Fr. 977'000.--.

Concernant les financements spéciaux, les comptes 2020 respectent les principes de la légalité et assurent la couverture des prestations publiques qui doivent être assumées par l'utilisateur/consommateur ou le bénéficiaire. Ces services autofinancés aboutissent, globalement, à un résultat bénéficiaire de 1.1 million de francs. Cependant, le déficit du service d'élimination des déchets augmente le découvert qui est inscrit à l'actif du bilan. Cette avance au financement spécial précité devra être remboursée ou amortie dans un délai de 8 ans, conformément aux dispositions légales de l'Ordonnance sur la gestion financière des Communes.

Les investissements étant supérieurs à la marge d'autofinancement, il en résulte une augmentation de l'endettement net par habitant. Celui-ci passe de Fr. 2'114.-- au 31 décembre 2019 à Fr. 2'616.-- au 31 décembre 2020, soit une augmentation de Fr. 502.-- par habitant.

2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

2.1 Les résultats

2.1.1 Résultat de la Commune

Les comptes 2020 bouclent par un bénéfice de Fr. 700'662.19. Ce montant est porté au capital de la Commune, qui s'élève, au 31 décembre 2020, à Fr. 59'277'000.--. Le bénéfice 2020 est inférieur de Fr. 1'293'000.-- en comparaison au bénéfice 2019 qui s'élevait à Fr. 1'993'000.--.

Depuis l'exercice comptable 2019, un chapitre, situé en fin de fascicule, présente les comptes de fonctionnement et d'investissements détaillés du Home "Les Tilleuls", accompagnés des commentaires y relatifs, ainsi que le bilan au 31 décembre 2020.

2.1.2 Résultats des services autofinancés

Au sujet des résultats des services autofinancés, ceux-ci sont présentés, ci-après, dans le tableau de l'évolution des réserves des financements spéciaux figurant au bilan, à savoir :

	Situation au 1.1.2020	Résultat 2020	Distribution à la commune	Situation au 31.12.2020
Parking	2'622'337.19	58'871.06		2'681'208.25
Egouts	1'073'297.83	149'064.67		1'222'362.50
Traitement déchets	-209'391.49	-284'148.84		-493'540.33
Service de l'électricité	2'114'928.04	1'087'201.12	-702'972.00	2'499'157.16
Service des eaux	2'717'532.56	127'474.08		2'845'006.64
	8'318'704.13	1'138'462.09	-702'972.00	8'754'194.22

Il est rappelé que, la comptabilité financière de la Commune de Monthey n'appliquant pas les mêmes critères d'amortissements et d'intérêts que la comptabilité analytique du service de l'électricité, l'écart de résultat revient de droit au bailleur de fonds, en l'occurrence la Commune de Monthey.

2.2 Les recettes fiscales

Le total des recettes d'impôts, ressortant du tableau des revenus, par nature présente une différence positive de Fr. 2'400'000.--. Les recettes fiscales supplémentaires proviennent essentiellement de l'impôt des frontaliers et de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

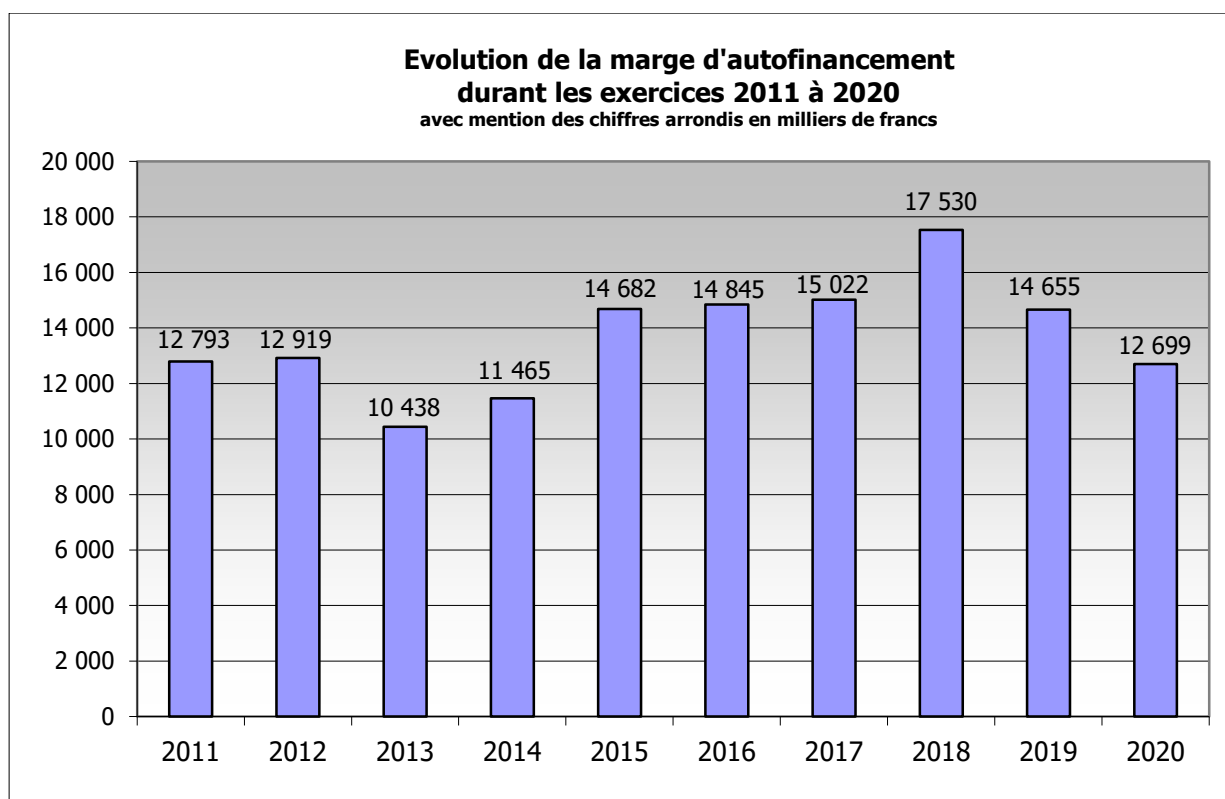
Il est relevé que, sur la demande de l'organe de révision, une provision de Fr. 750'000.-- concernant l'impôt 2020 des frontaliers a été enregistrée dans les présents comptes, dans le but d'offrir une vision la plus conforme possible de l'état de la fortune au 31 décembre 2020. En effet, jusqu'à ce jour, il était comptabilisé le revenu annuel correspondant à l'exercice précédent.

Les entreprises, qui ont constitué une provision extraordinaire COVID-19 autorisée en 2019 par le Service cantonal des contributions, doivent la dissoudre en 2020. La commune de Monthey avait provisionné un montant de 1 million de francs pour la baisse des recettes fiscales liée à cette mesure économique du canton. Cette provision, annulée dans les comptes 2020, influence positivement les impôts des personnes morales.

2.3 La marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement ordinaire se monte à Fr. 12'699'000.--, alors qu'elle était budgétisée à Fr. 9'673'000.--.

Le graphique, ci-après, figure dans chaque fascicule des comptes et du budget. Il se rapporte à la marge d'autofinancement globale incluant les financements spéciaux.



La marge d'autofinancement diminue et se situe au niveau de celles enregistrées dans les années 2011 et 2012. Elle ne garantit pas l'autofinancement des investissements.

2.4 Les amortissements comptables

Conformément aux art. 51 et ss de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des Communes du 16 juin 2004, le total des amortissements doit représenter au minimum le 10 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes. Les montants des investissements sont virés au 31 décembre dans les comptes appropriés du patrimoine administratif et font l'objet d'amortissements sur leur valeur résiduelle. Les comptes d'amortissements sont intégrés à leur chapitre respectif du plan comptable.

Les amortissements comptables ordinaires 2020 se montent à Fr. 11'999'000.--, alors qu'ils étaient estimés à Fr. 13'586'000.-- au budget 2020. Ainsi, ils représentent le 10.1 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif au 31 décembre 2020.

Dès lors, il peut être constaté que les amortissements comptables sont entièrement couverts par la marge d'autofinancement.

3. LES INVESTISSEMENTS

Conformément aux dispositions légales, le compte d'investissements détaillé est présenté dans ce fascicule, tout comme le tableau habituel, qui mentionne la situation et le solde de chaque investissement. Les commentaires appropriés se trouvent à la fin du fascicule avec ceux des comptes de fonctionnement, par rubrique et par chapitre.

Il est précisé que les investissements du Home "Les Tilleuls" ne figurent plus dans le tableau récapitulatif général et sont présentés séparément sous un chapitre approprié.

Le total brut des investissements du patrimoine administratif s'élève, en 2020, à Fr. 20'948'000.--, alors qu'il était estimé à Fr. 31'905'000.--.

Les recettes d'investissements sont, quant à elles, supérieures de Fr. 136'000.-- par rapport au budget accepté.

Dès lors, les dépenses nettes d'investissements s'élèvent à Fr. 18'543'000.-- pour un montant budgétisé à Fr. 29'635'000.--.

Les dépenses principales concernent :

- le maintien des infrastructures du réseau de l'électricité (Fr. 2'276'000.--),
- la construction de la nouvelle caserne du feu (Fr. 3'983'000.--),
- la réorganisation des locaux à la salle de gym du Reposieux (Fr. 1'185'000.--),
- le remplacement du système du traitement de l'eau de la piscine du Reposieux (Fr. 702'000.--),
- le maintien et le développement du réseau routier communal (Fr. 872'000.--),
- la réalisation du nouvel accès routier Nord (Fr. 1'759'000.--),
- les travaux d'aménagement du centre-ville (Fr. 1'885'000.--),
- ainsi que la concrétisation du projet H₂O des services de l'eau et du développement durable (Fr. 901'000.-- et Fr. 938'000.--).

Il est relevé que les investissements non réalisés s'élèvent à Fr. 11'092'000.--. Ils consistent, d'une part, d'investissements reportés, notamment le Château, la salle de la Gare, le dépôt des services techniques et, d'autre part, d'investissements en cours de réalisation, principalement l'accès routier Nord, l'aménagement du centre-ville, le Projet H₂O et les réseaux d'eau et d'égouts.

Au sujet du Home "Les Tilleuls", le total des dépenses nettes d'investissements atteint la somme de Fr. 4'807'000.--, alors qu'il était budgétisé à Fr. 5'655'000.--. La dépense la plus importante (Fr. 4'298'000.--) se rapporte aux travaux d'agrandissement du Home.

4. BILAN ET ENDETTEMENT

Le bilan au 31 décembre 2020 donne l'image globale de la situation financière de la Commune et permet une analyse, à partir de laquelle des précisions sur l'endettement communal sont apportées ci-après. Il ne fait plus l'état des postes du Home "Les Tilleuls", lesquels ont été regroupés sous la rubrique des participations à l'actif du bilan au 1^{er} janvier 2019.

En outre, un tableau présentant, de manière détaillée, les différents niveaux de la dette est inclus dans le présent fascicule, sous le chapitre "Bilan et inventaires".

4.1 Dette brute

La dette brute de la Commune, c'est-à-dire la totalité des fonds étrangers portés au bilan, s'élève, au 31 décembre 2020, à Fr. 133'784'660.90 contre Fr. 127'849'787.19 une année plus tôt. Il est relevé que cette information n'a qu'une valeur indicative.

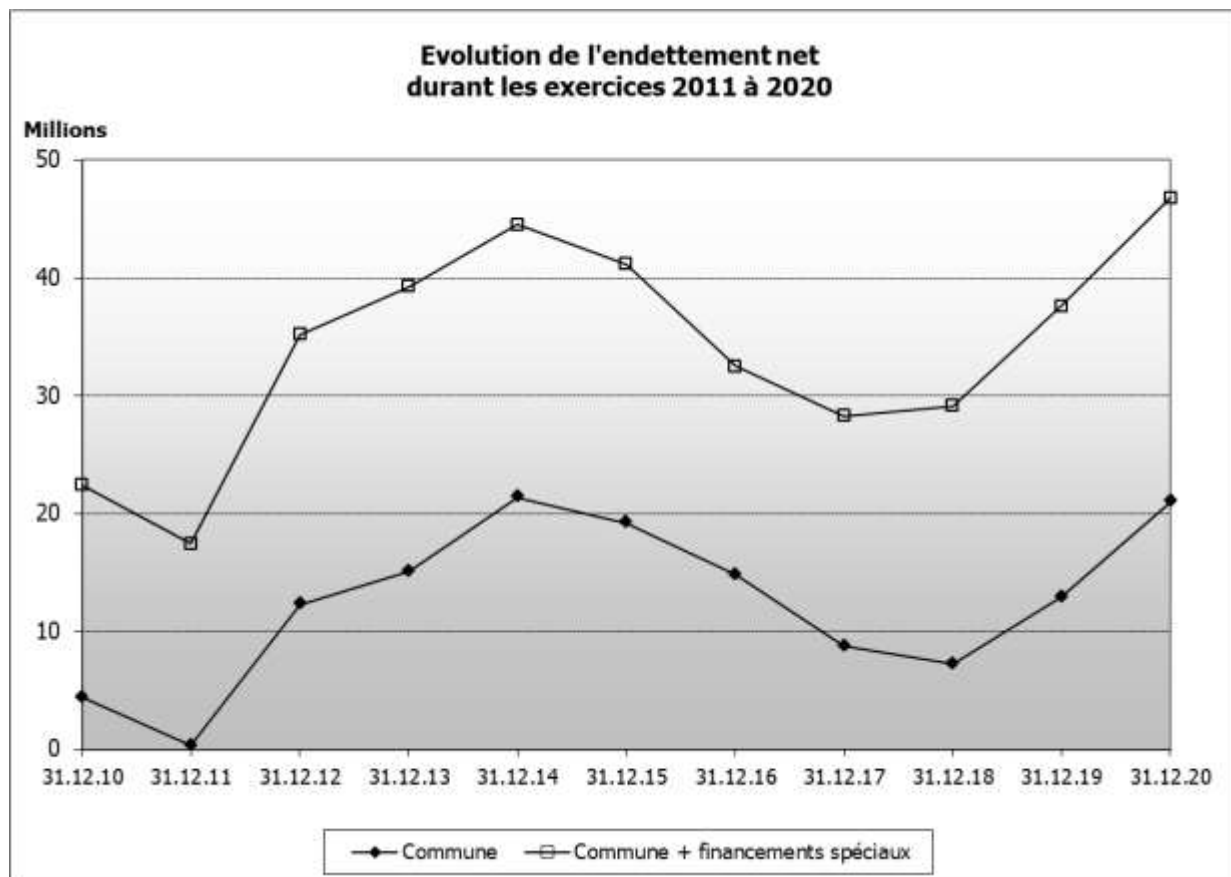
4.2 Dette portant intérêts

Le niveau de la dette portant intérêts a augmenté de Fr. 108'991'566.20 au 31 décembre 2019 à Fr. 111'255'959.88 au 31 décembre 2020.

4.3 Dette nette

Un tableau présentant l'évolution de l'endettement net en 2020 et sa situation au 31 décembre 2020, pour chaque financement spécial et globalement, est inclus dans le présent fascicule, sous le chapitre "Bilan et inventaires".

Le graphique, ci-après, reprend les données comptables des dix derniers exercices. Il est constaté que l'endettement net a augmenté de Fr. 9'219'000.-- depuis l'an passé, puisqu'il se monte à Fr. 46'812'611.08 au 31 décembre 2020, alors qu'il se situait à Fr. 37'593'512.54 une année plus tôt. La prévision budgétaire faisait ressortir une augmentation de l'endettement net de Fr. 19'962'000.--. L'écart favorable provient, principalement, des investissements non réalisés.



5. INDICATEURS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des Communes, arrêtée par le Conseil d'Etat le 16 juin 2004, il a été retenu 5 indicateurs financiers harmonisés permettant de juger la situation financière des Communes valaisannes.

Il est relevé que les résultats obtenus, lors de l'analyse des critères ci-après, englobent les services autofinancés.

1. Degré d'autofinancement (I1)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	74.6%	68.5%	71.6%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	15.2%	13.3%	14.3%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2019	2020	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.2%	10.1%	10.7%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2019	2020	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	13.0%	10.7%	11.8%

4. Endettement net par habitant (I4)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2114	2616	2366

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	132.6%	140.5%	136.5%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

A la lecture comparative de ces paramètres, applicables à toutes les Communes valaisannes, il peut être observé que tous les indicateurs correspondent aux normes fixées par l'Etat du Valais pour l'année 2020.

Toutefois, il est souligné que le degré d'autofinancement, s'élevant à 68.5 %, ainsi que la capacité d'autofinancement, se montant à 13.3 %, se trouvent dans une situation satisfaisante et méritent une attention particulière. En effet, il ressort du premier indicateur que la marge d'autofinancement qui s'élève à Fr. 12'699'000.--, comparée aux dépenses nettes d'investissements, devrait se situer au-dessus de Fr. 14'834'000.-- pour obtenir un bon degré d'autofinancement et au-delà de Fr. 18'543'000.-- afin que celle-ci soit considérée comme très bonne.

6. PANDEMIE CORONAVIRUS (COVID-19)

Le Conseil municipal a pris des mesures pour soutenir l'économie locale durant cette période de pandémie Coronavirus (COVID-19). Il a également soutenu des organismes publics tels que l'ARPAJ et le foyer de jour "Double-Croche".

La Commune a dû acquérir du matériel de protection pour se prémunir des infections au Coronavirus et assurer des nettoyages spécifiques liés à la crise sanitaire. De plus, la pandémie a eu des répercussions sur le fonctionnement de la Commune, ce qui a occasionné des pertes de revenus mais également des économies de charges.

Les conséquences financières de la pandémie Coronavirus (COVID-19) sur les finances communales de l'année 2020 sont les suivantes :

- 337 mille francs pour les mesures de soutien à l'économie locale;
- 45 mille francs pour la gratuité des transports Mobi Chablais;
- 181 mille francs pour le soutien à l'ARPAJ et au foyer de jour "Double-Croche";
- 309 mille francs, dont 132 mille francs concernent le Home "Les Tilleuls", pour l'acquisition de matériel de protection et les mesures d'hygiène;
- 1,82 million de francs de pertes de revenus, provenant principalement :
 - de l'abandon de la facturation des loyers commerciaux et de l'occupation du domaine public;
 - de la fermeture des salles communales louées, des salles de spectacles, des structures d'accueil de l'enfance;
 - de la diminution des taxes de parkings et des produits des amendes;
 - pour le Home "Les Tilleuls", de la suspension des admissions, de trois chambres réservées pour des isolements, de la fermeture de la cafétéria au public et de la salle à manger aux familles;
- 1,23 million de francs d'économies de charges, provenant notamment :
 - de l'annulation de séances du Conseil général et des Commissions du Législatif;
 - de la diminution des frais de transport des écoles et des frais de repas dus à la fermeture des écoles et des structures d'accueil de l'enfance;
 - de l'annulation de spectacles, d'animations et de manifestations;
 - de l'annulation de cours et de formation du personnel;
- 105 mille francs d'indemnités reçues de l'Etat du Valais pour les structures d'accueil de l'enfance.

En résumé, la pandémie Coronavirus (COVID-19) a engendré, d'une part, un coût net de 977 mille francs à charge du compte de fonctionnement, auquel s'ajoute un coût de 382 mille francs supporté par le Fonds communal d'encouragement à l'économie.

7. CONCLUSIONS

La pandémie Coronavirus (COVID-19) a eu des impacts importants sur la gestion des affaires de la Commune, sur les prestations offertes aux citoyens et finalement sur les finances du ménage

communal. Malgré ces aléas, la Commune présente un résultat équilibré, soit un bénéfice de Fr. 701'000.--.

La non-réalisation de certains investissements a influencé positivement les comptes par une diminution des charges d'amortissements, de même que les recettes fiscales supplémentaires.

A propos du financement spécial de l'élimination des déchets, des mesures doivent être prises, au prochain budget, dans le but d'amortir le découvert résultant des pertes des dernières années de ce service autofinancé.

Avec des fonds propres, y compris les services autofinancés, s'élevant à 69 millions de francs au 31 décembre 2020, la Commune se trouve dans une situation financière saine, permettant ainsi de maintenir les investissements prévus pour le soutien ainsi que le développement de l'économie locale et régionale.

Toutefois, l'évolution des finances communales dépendra, ces prochaines années, des conséquences liées à la pandémie ainsi que de celles relatives à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

Dans cet environnement particulier, la prudence est donc de rigueur pour l'établissement de la prochaine planification financière.

En nous fondant sur les explications qui précèdent et sur les commentaires spéciaux accompagnant certaines rubriques, le Conseil municipal invite le Conseil général à adopter les comptes de l'exercice 2020, tels que présentés, et à approuver les crédits supplémentaires et complémentaires qu'ils impliquent, au sens de l'art. 31 de la loi cantonale sur les Communes du 5 février 2004.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

Monthey, le 10 mai 2021

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président :

Le Secrétaire :

S. Coppey

S. Schwery

RAPPORT DE GESTION

1. Conseil municipal

Le Conseil municipal a siégé à 45 reprises en 2020, année qui restera marquée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et ses restrictions, notamment en termes d'interactions sociales. Le 13 mars 2020, le Conseil municipal a siégé de manière extraordinaire et urgente suite aux premières mesures ordonnées par le Conseil fédéral, le jour même, relatives à cette pandémie. Le Conseil municipal a ensuite décidé de mesures fortes pour soutenir les divers secteurs économiques, notamment lors des séances des 28 mars, 4 mai et 6 juillet 2020. Dans ce même contexte et lors des séances des 4 mai, 7 septembre, 26 octobre et 7 décembre 2020, le Conseil municipal a décidé, notamment, d'établir une helpline municipale et de mettre en place diverses mesures afin de contribuer à la relance de l'économie locale dont, par exemple, la gratuité de l'usage des transports publics "MobiChablais" jusqu'au printemps 2021, au moins.

En raison des restrictions consécutives à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le Conseil municipal a moins rencontré les exécutifs des Communes environnantes que les années précédentes. Ainsi, il a dû annuler les échanges prévus avec ses homologues des Communes de Collombey-Muraz, Massongex, Aigle et Bex. Le 14 septembre 2020, le Conseil municipal a toutefois rencontré les exécutifs de Vevey, la Tour-de-Peilz et de St-Légier.

2. Conseil général

Le Conseil général s'est réuni trois fois durant l'année 2020. Le Législatif communal n'a pas pu siéger au printemps 2020, empêché par la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Plusieurs commissions ordinaires et spéciales ont fonctionné.

Les différents objets traités ont concerné :

- le développement du postulat de :
 - M. David PUIPPE (PLR) portant sur la création d'une gouvernance inter-dicastères;
- la réponse aux postulats de :
 - MM. David PUIPPE (PLR), Damien RABOUD (ApM) et Joseph CALAMO (PDC) portant sur une meilleure cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs;
 - MM. Antoine BELLWALD (PLR) et Eric DUPONT (PLR) portant sur la dynamisation du centre-ville, une vraie politique publique concertée;
 - M. Damien RABOUD (ApM) portant sur "Make Monthey Clean Again";
 - M. Blaise CARRON (AdG) portant sur la mise en œuvre d'un espace épicène;
 - M. Joseph-Marie OBERHOLZER (AdG) portant sur nos fontaines, un atout pour la ville;
 - M. Johann DONNET-DESCARTES (AdG) portant sur un affichage libre à Monthey;
- la réponse aux questions de :
 - M. Jean-Charles BOEMI (PLR) portant sur les mesures COVID pour les cafés-restaurants;
 - Mme Eliane LAUNAZ PERRIN (AdG) portant sur le harcèlement de rue;
 - Mme Fabienne RIME (PLR) portant sur les travailleurs sociaux hors murs;
 - Mme Eliane LAUNAZ PERRIN (AdG) portant sur la politique en faveur des personnes âgées;
- la réponse à l'interpellation de :
 - M. Joseph-Marie OBERHOLZER (AdG) portant sur une charte pour le climat pour Monthey.

3. Chancellerie

3.1 Votations et élections

L'année 2020 a compté diverses votations et les élections du Conseil municipal et du Conseil général. Les taux de participation ont été les suivants :

- Votation fédérale du 9 février 2020 40.12 %
 - Initiative populaire du 18 octobre 2016 "Davantage de logements abordables";
 - Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).

- Votation fédérale du 27 septembre 2020 55.63 %
 - Initiative populaire du 31 août 2018 "Pour une immigration modérée (initiative de limitation)";
 - Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP);
 - Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers);
 - Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG);
 - Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

- Votation fédérale du 29 novembre 2020 42.69 %
 - Initiative populaire du 10 octobre 2016 "Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement";
 - Initiative populaire du 21 juin 2018 "Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre".

- Election au Conseil municipal du 18 octobre 2020 41.89 %

- Election du juge de Commune du 18 octobre 2020
élection tacite, une seule candidature

- Election du vice-juge de Commune du 18 octobre 2020
élection tacite, une seule candidature

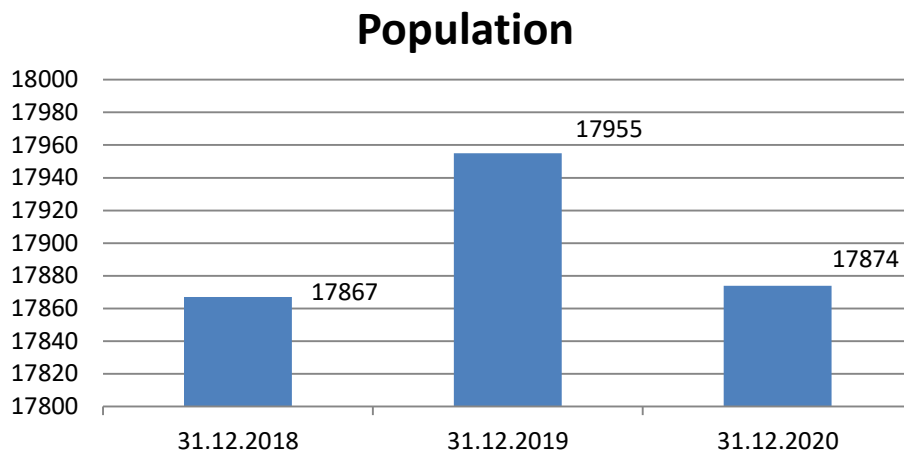
- Election du Conseil général du 15 novembre 2020 41.21 %

- Election du président de Ville du 15 novembre 2020
élection tacite, une seule candidature

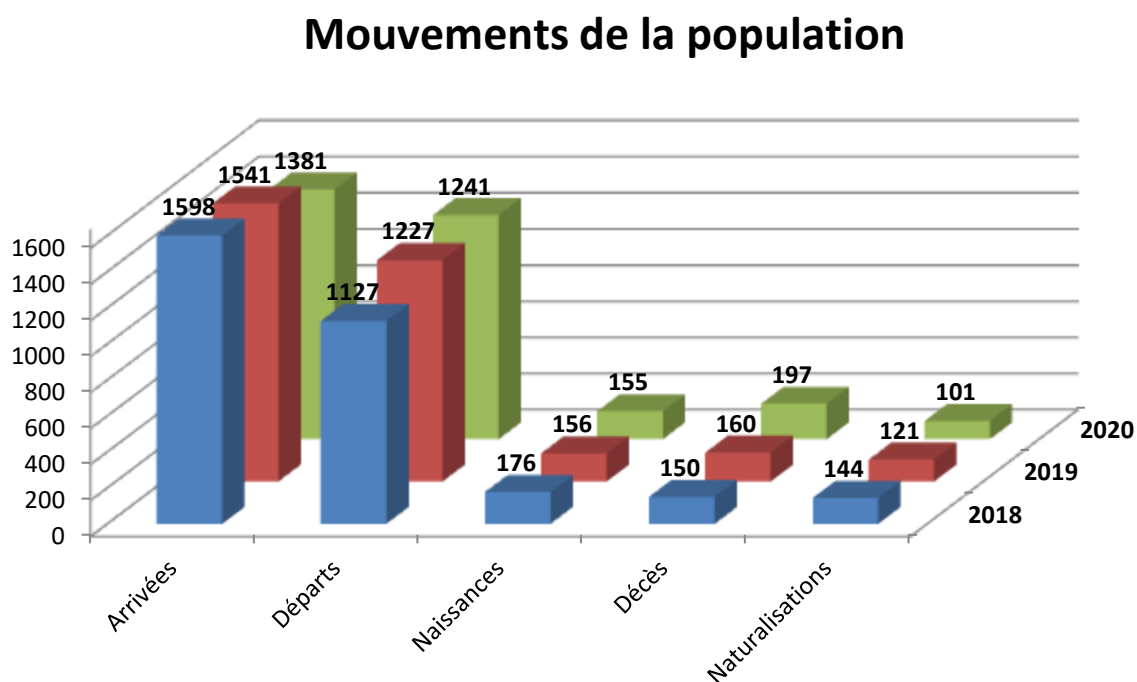
- Election du vice-président de Ville du 15 novembre 2020 40.73 %

3.2 Office de la population

3.2.1 Statistiques de la population



3.2.2 Mouvements de la population



Nous tenons à préciser que le Service a effectué, tous types confondus, pas moins de **12'628** mutations en 2020.

3.2.3 Divers

Enfin, il y a lieu de mentionner les actes administratifs complémentaires suivants, établis et délivrés en 2020, à savoir :

-- Attestations de domicile	970
-- Déclarations de domicile	115

3.3 Communication

Dans le courant de l'année 2020, la section "Communication" a poursuivi le développement de sa communication digitale au moyen notamment de son application mobile, par la réalisation de capsules vidéo ou en initiant son entrée sur le réseau social LinkedIn. Cette communication digitale est un vecteur d'information parallèle au journal "Monthey ma Ville" qui n'est paru que deux fois en 2020, en raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19).

Dans le cadre de la pandémie, la Ville a cherché à communiquer activement et à atteindre la population par divers biais digitaux ou plus traditionnels comme pour l'annonce de la mise sur pied de la helpline communale à l'ensemble des seniors. La section "Communication" a également contribué à diffuser les diverses informations en lien avec l'ouverture du nouveau foyer de jour au bâtiment Double-Croche.

Afin de faciliter l'accessibilité aux interventions (postulats, question écrites, etc.) du Conseil général, une base de données est désormais disponible sur le site internet communal (<https://www.monthey.ch/N9971/documents-du-conseil-general.html>).

L'identité visuelle communale a également été travaillée pour l'habillage des véhicules, dont ceux électriques promus par la Ville et à disposition des collaborateurs.

Durant l'année, la section "Communication" a poursuivi sa contribution à l'information de la population relative à l'avancement du projet de fusion des Communes de Monthey et Collombey-Muraz. Le pré-rapport de fusion communale est à disposition sur le site internet communal (<https://www.monthey.ch/fusion>), tout comme divers documents en lien avec cette thématique, dont le rapport sur le questionnaire à la population.

3.4 Informatique

Lors de l'année 2020, la section "Informatique" a élaboré une stratégie numérique communale 2021-2024 afin de renforcer les prestations digitales délivrées à la population, aux Services communaux ainsi qu'à ses partenaires. Cette stratégie numérique, validée par le Conseil municipal, lors de sa séance du 14 septembre 2020, fait suite à une analyse de l'informatique communale effectuée en 2019. Le Conseil général a accepté, lors de sa séance du 14 décembre 2020, les investissements liés à cette stratégie dans le cadre de l'approbation du budget 2021.

En raison de la pandémie et pour permettre la mobilité des collaborateurs de la Ville, la section "Informatique" a mis en place des accès VPN sécurisés.

La section "Informatique" et les "Finances" ont déployé, dans le courant du printemps 2020, la validation électronique des factures.

3.5 Centrale d'achats

Les activités de la Centrale d'achats se sont portées principalement sur les investissements, la gestion des contrats et le soutien aux Services communaux pour définir des solutions pratiques. La Centrale d'achat, en collaboration avec l'archiviste communal, a piloté le projet des archives. De nombreux appels d'offres ont été menés pour les Services "Urbanisme, Bâtiments & Constructions", "Infrastructures, Mobilité & Environnement" ainsi que "Electricité, Energies & Développement Durable".

Le soutien et le conseil aux bureaux d'architectes et d'ingénieurs destiné à faciliter les procédures d'appels d'offres LMP est devenu usuel tout comme le contrôle des offres d'honoraires des mandataires.

La Centrale d'achats a été intégrée au projet du Terminal Combiné de Monthey (TCM) pour gérer les aspects liés aux marchés publics. En 2020, elle a procédé à divers appels d'offres pour mandater des experts et a préparé des conditions générales d'appels d'offres et des contrats.

La convention pour l'affichage avec la société ESH a été négociée et signée en 2020. La Centrale d'achats gérant la convention d'affichage, elle s'est occupée de l'affichage politique en coordonnant le déploiement des panneaux et la répartition des affiches lors d'élections communales.

Elle a accompagné le Théâtre du Crochetan dans le cadre de la rénovation de l'installation de scène (nouveaux moteurs et perches). Elle a assisté notamment le directeur technique du Théâtre pour l'élaboration du cahier des charges, a mis en évidence et a demandé un audit de l'installation électrique existante; puis elle a géré la procédure d'appels d'offres sur simap et négocié le contrat d'entreprise.

La Centrale d'achats a aussi continué à superviser le projet des archives dont les éléments marquants de cette année sont la fin du reconditionnement des archives au 31 décembre, le suivi du climat de conservation du nouveau local Double-Croche et la coordination des aspects techniques nécessaires à ce local avec l'architecte et l'archiviste cantonal.

4. Ressources Humaines

L'effectif du personnel communal au 31.12.2020 est de 453 employés (sans les stagiaires et les apprentis), occupant 340.8 postes équivalents plein temps, et se répartissant ainsi :

Services/sections	2019	2020	
	EPT	Effectif	EPT
Ressources Humaines & Conciergerie	16.5	29	18.2
Finances	9	10	9
Promotion Economique	1	1	1
Chancellerie	11.4	15	12.05
Curatelle	7	9	7.2
Sports, Jeunesse & Intégration	10	18	10.2
Enfance	31.1	49	31.75
Culture, Tourisme & Jumelage	16.5	23	15.6
Ecoles primaires, Cycle d'orientation & Formation Professionnelle	10.2	20	10
Urbanisme, Bâtiments & Constructions	8.2	10	8.4
Infrastructures, Mobilité & Environnement	38.7	42	40.5
Electricité, Energies & Développement Durable	16.9	19	16.9
Sécurité	44.1	46	44
Home "Les Tilleuls"	120.1	162	116.01
Total	340.7	453	340.8

Ce tableau permet de constater que l'effectif total en équivalent plein temps (EPT) est resté parfaitement stable en une année. Les seuls engagements supplémentaires consentis par le Conseil municipal ont été :

- un poste d'IT project Manager à 100 %, au sein de la Chancellerie;
- un poste de technicien en réseau d'eau à 100 %, financé à 80 % par la Commune de Collombey-Muraz;
- une augmentation de 0.2 EPT pour le secrétariat du Service "Ressources Humaines";
- une augmentation de 0.2 EPT pour le secrétariat du "Service Officiel de la Curatelle";
- une augmentation de 0.3 EPT pour le secrétariat du Service "Sécurité" dont 0.1 EPT suite au transfert, par la Chancellerie, de certaines tâches de naturalisation;
- un poste d'assistante de direction à 80 %, au sein du Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement".

Suite au départ de la cheffe du Service "Sécurité publique", il a été décidé de réunir les Services "Sécurité civile" et "Sécurité publique" en un seul et même Service "Sécurité", dirigé par

M. Glenn MARTIGNIER, alors chef du Service "Sécurité civile". Un poste d'adjoint feu à 100 % est venu renforcer la section "Sécurité civile".

La Ville de Monthey se doit d'agir avec exemplarité dans le soutien de la formation des jeunes et le développement des places d'apprentissage. Notre administration communale a la chance de former, chaque année, une cinquantaine de stagiaires et d'apprentis.

Durant l'année 2020, 13 collaborateurs âgés de 60 à 64 ans ont pris leur retraite.

L'activité de recrutement est toujours élevée. Sans compter les engagements au Home "Les Tilleuls", au total 1'379 dossiers de candidature ont été traités. 21 postes ont été repourvus (sans les apprentis et stagiaires).

Durant la pandémie, la Ville de Monthey a heureusement pu conserver tous les postes de travail et les personnes sans activité durant le COVID-19 ont pu, dans la mesure du possible, soutenir et renforcer les Services qui en avaient besoin. La Commune n'a, en revanche, pas pu bénéficier des RHT.

5. Finances

5.1 Impôts

Il est donné, ci-après, la statistique sur la répartition par catégorie des revenus imposables et de la fortune imposable pour les personnes physiques en 2018. Il est précisé que les bordereaux sans aucun revenu et sans aucune fortune n'y figurent pas.

- **Impôt sur le revenu**

Catégorie	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	nombres	pourcentage	montants	pourcentage	montants	pourcentage
1 à 25'000	2252	23 %	29'235'700	6 %	1'116'517	3 %
25'001 à 50'000	3388	35 %	130'796'500	26 %	6'631'643	21 %
50'001 à 70'000	2004	21 %	118'274'200	24 %	7'318'764	23 %
70'001 à 100'000	1289	13 %	106'590'000	21 %	7'084'634	22 %
100'001 à 150'000	531	6 %	62'521'900	12 %	4'624'914	14 %
150'001 à 200'000	96	1 %	16'253'800	3 %	1'431'203	4 %
plus de 200'000	102	1 %	39'039'800	8 %	4'247'831	13 %
Total	9662	100 %	502'711'900	100 %	32'455'506	100 %

- Impôt sur la fortune

Catégorie	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	nombres	pourcentage	montants	pourcentage	montants	pourcentage
1 à 50'000	1234	29 %	26'061'000	1 %	48'471	1 %
50'001 à 100'000	590	14 %	43'839'000	3 %	94'439	2 %
100'001 à 200'000	697	17 %	104'370'000	6 %	242'000	5 %
200'001 à 500'000	918	22 %	301'545'000	18 %	750'465	16 %
500'001 à 1'000'000	441	10 %	310'367'000	19 %	878'701	18 %
1'000'001 à 5'000'000	279	7 %	508'537'000	31 %	1'676'632	35 %
plus de 5'000'000	22	1 %	366'607'000	22 %	1'104'701	23 %
Total	4181	100 %	1'661'326'000	100 %	4'795'409	100 %

5.2 Cadastre

La Commission communale des taxes cadastrales a procédé, durant l'année 2020, à la taxation de 76 immeubles, dont 6 à la suite de rénovations, pour un montant total de Fr. 33'141'563.-- contre Fr. 36'465'275.--, en 2019.

Les actes notariés, enregistrés au cadastre communal, se sont élevés à 378.

6. Promotion économique

En 2020, quelques 94 sociétés ou raisons individuelles ont été inscrites à Monthey pour 68 qui y ont cessé leur activité, soit des chiffres assez proches de 2019 et ce, malgré la pandémie de Covid-19.

Le nombre de contacts établis avec des commerces, sociétés ou artisans souhaitant développer une activité dans la région a légèrement diminué (26), de par le semi-confinement et les incertitudes liés à la situation sanitaire. Parmi les nombreuses mesures mises en place par la Municipalité en 2020 pour aider les secteurs économiques touchés par la crise sanitaire, un fonds de Fr. 270'000.-- a notamment été constitué. Au 31 décembre 2020, Fr. 200'000.-- avaient déjà été distribués à 47 commerces, indépendants et établissements publics.

Au 31 décembre 2020, il est dénombré, sur le site de Gessimo, quelques 1'150 utilisateurs, dont près de 390 personnes exerçant une activité économique. 1'050 mouvements journaliers ont été enregistrés à l'entrée du site. A noter que, malgré la crise sanitaire, la quasi-totalité des entreprises, locataires des halles, a pu continuer à travailler et toutes ont pu honorer le paiement de leur loyer.

"Bioark" compte à ce jour 30 sociétés, start-ups, associations ou institutions sur le site, ce qui représente environ 210 personnes actives. Toutes les surfaces disponibles au "Bioark" sont occupées. Un nouveau bâtiment est en cours d'achèvement et offrira quelques 5'000 m² destinés principalement à la production et à la recherche, pour 2/3, et ce, dès septembre 2021. Le nombre de contacts pris durant l'année 2020 par l'équipe de "Cimark" et de "Bioark" pour attirer de nouveaux projets a malheureusement fortement diminué en raison de la pandémie.

7. Sécurité

En avril 2020, le Service "Sécurité" a vu le jour, suite à la fusion des Services "Sécurité Publique" et "Sécurité Civile". Le règlement de police a été validé par les 4 Communes concernées (Monthey, Collombey-Muraz, Massongex et Vérossaz). De plus, une convention pour la gestion du nouveau corps de sapeurs-pompiers "CSI Chablais-VS" a aussi été signée, en fin d'année, par les 4 Communes partenaires.

A l'unité de police interne (UPI), la centrale d'engagement et de transmission a dû répondre à 55'459 appels téléphoniques et à 3'237 appels depuis les interphones des parkings communaux. Cette unité assure une permanence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec la présence d'au minimum un agent. Elle gère également les écrans de vidéosurveillance dans les parkings et aux endroits sensibles en ville.

Les agents d'intervention de l'unité police-secours (UPS) sont intervenus à 3'578 reprises (+ 465 qu'en 2019). Cette unité assure en permanence la présence de deux patrouilles sur l'ensemble du territoire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les agents de l'unité de police de proximité (UPP) ont géré les contacts avec les différents Services communaux et se sont occupés du contrôle des magasins et plus de 155 établissements publics en lien avec les différentes fermetures, suite au Coronavirus (COVID-19), en collaboration avec l'UPI et l'UPS.

Ils ont également la charge du domaine public, de la signalisation, du suivi des chantiers, de l'éducation routière dans les écoles, des naturalisations et du contrôle du stationnement, selon les directives liées au Coronavirus (COVID-19). Cette unité changera de nom en 2021 et s'appellera unité police domaine public (UPDP).

A ce jour, l'effectif du Service "Sécurité" est le suivant : Police : 38.9 EPT / Feu : 4.4 EPT.

En 2020, 8'970 amendes d'ordre ont été posées sur l'ensemble du secteur (contre 12'438 en 2019), pour un montant de Fr. 463'000.--. Ce montant n'est, toutefois, pas le montant réellement encaissé. Certaines amendes d'ordre sont, en effet, contestées et peuvent être annulées (Tribunal de police), voire jamais encaissées (poursuites). 676 amendes d'ordre proviennent des contrôles radar (sur l'ensemble du secteur).

En ce qui concerne les objectifs 2021, l'accent sera mis sur la réorganisation des brigades et l'effort principal sur la police de proximité, le concept de gestion des parcs, la mise en fonction de la convention pour la gestion de la police du feu pour les Communes de Troistorrens et Val-d'Illiez, le déménagement et la mise en fonction de la nouvelle caserne du feu, ainsi que la mise en place du nouveau CSI Chablais-VS.

Les chiffres-clés 2020 en un coup d'œil :

Unité Police interne	Nombre de téléphones	55'459	
	Nombre d'appels interphones parkings	3'237	
		2019	2020
Unité Police-secours	Interventions sur Monthey	2'383	2'696
	Interventions sur Collombey-Muraz	612	731
	Interventions sur Massongex	79	105
	Interventions sur Vérossaz	22	28

7.1 Mesures de sécurité-incendie

Le Service a traité 220 dossiers de construction et/ou de transformation, a visité 60 bâtiments pour donner un préavis afin de délivrer un permis d'habiter et a effectué 69 inspections périodiques d'établissements privés et publics.

7.2 Service du feu

Le CSI de Monthey & Environs est intervenu à 159 reprises. Ces interventions représentent : 37 luttes contre le feu (habitations, appartements, voitures, broussailles, cheminées, etc.), 12 accidents de circulation dont 1 avec désincarcération, 20 alarmes automatiques, 30 alarmes de collaboration hors territoire, 7 petites inondations, 2 nids de guêpes, 8 pollutions sur route, 4 sauvetages d'animaux, 19 sauvetages de personnes, 20 divers (intempéries, contrôles caméra thermique, vents tempétueux, etc.).

L'effectif du CSI Monthey & Environs était de 65 intervenants, en 2020, pour les Communes de Monthey, Massongex et Vérossaz. A la fin de l'année, 8 pompiers ont mis un terme à leurs activités avec, notamment, la démission officielle de M. Hubert GERMANIER, ancien chef matériel avec plus de 30 ans de service. L'année 2020 a vu l'arrivée de 8 nouveaux soldats du feu, avec la nomination du nouveau commandant, M. Glenn MARTIGNIER, et son adjoint, M. Romain PARVEX. Les échanges avec les homologues de Collombey-Muraz ont été intenses durant l'année, d'une part pour la construction de la caserne commune et, d'autre part, pour la création du nouveau CSI Chablais-VS qui verra le jour en milieu d'année 2021.

7.3 Etat-Major de Conduite Régional (EMCR)

L'Etat-Major de Conduite Régional (EMCR Chablais VS) a été mobilisé partiellement au mois d'octobre, suite aux fortes intempéries et à l'alerte Rhône déclenchée par l'OCC.

7.4 Santé et sécurité au travail

Un concept de mise en œuvre MSST avec l'appui d'un consultant a été élaboré et une information systématique a été mise en place. Tous les collaborateurs de la Commune ont suivi une formation de base de sécurité (connaissance des éléments d'extinction, numéros d'urgence, bons comportements) ainsi que les nouveaux apprentis.

7.5 Protection civile

La protection civile de Monthey & Régions (PCi) a un effectif, au 1^{er} janvier 2021, de 294 miliciens. Cette baisse significative de 32 % par rapport à l'année précédente a pour cause l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi Fédérale sur la Protection de la Population et la Protection Civile. Celle-ci prévoit, en effet, une réduction de la durée de l'obligation de servir à 12 ans en place et lieu des 20 années par le passé.

Du côté opérationnel, l'année 2020 a été marquée par un engagement massif de la protection civile dans le contexte de la crise sanitaire. Pas moins de 6'612 jours de service ont été accomplis. Cela équivaut à environ trois années ordinaires. Il est important de noter que le taux de présences aux convocations de 92 % fait sans doute partie des meilleurs au plan national. Enfin, il est à relever que seule 1 personne a contracté le Coronavirus (COVID-19) durant l'exécution de ses missions. Cette dernière s'en est remise rapidement et a été prise en charge par l'assurance militaire.

8. Ecoles primaires

Dans la mesure où l'année scolaire s'étale sur deux années civiles, les données statistiques mentionnées ci-après concernent l'année scolaire 2020-2021.

A la rentrée scolaire d'août 2020, les Ecoles primaires ont accueilli 1'417 élèves, soit 9 de plus qu'en août 2019. Les élèves ont été répartis dans 69 classes primaires (de 1H à 8H). La moyenne d'élèves par classe est de 20,53. Certaines classes de la Ville peuvent parfois atteindre 25 élèves. Depuis une vingtaine d'années, les effectifs scolaires évoluent légèrement, oscillant entre 1'316 élèves (2009-2010) et 1'475 élèves (2000-2001). Ces dernières années, les valeurs tendent à augmenter. Le développement de certains quartiers présage une évolution plus importante durant la prochaine décennie.

La direction des Ecoles primaires est également appelée à diriger le Centre Pédagogique Spécialisé régional (CPS), lequel doit gérer les situations d'élèves au bénéfice de mesures renforcées. Le CPS est ainsi responsable des mesures d'intégration de St-Gingolph à Vernayaz. Pour l'année scolaire en cours, cette gestion concerne 65 (-3) situations d'élèves scolarisés de la 1H à la 11CO. Ces dernières années, il est enregistré une augmentation importante des besoins d'accompagnement assumés par des aides à la vie scolaire ou des stagiaires en formation. De 2 stagiaires en 2012-2013, cette année ce sont 13 personnes qui sont employées pour cette mission de longue durée, généralement des étudiants qui envisagent ensuite de rejoindre la HES-SO. Ces stagiaires accompagnent des élèves avec des difficultés motrices ou en situation de handicap, complétant l'action de l'enseignant spécialisé. Leur présence est complétée par l'engagement de 18 (+3) aides à la vie scolaire. Ces mesures permettent à de nombreux élèves de pouvoir être scolarisés en école ordinaire, malgré leur handicap.

Les Ecoles primaires et le CPS emploient 130 enseignants, dont plus de la moitié sont engagés à temps partiel. Sans tenir compte des cours dispensés par des spécialistes (sport, musique, etc.), 43 % des classes 1H-8H bénéficient de l'intervention de deux enseignants travaillant en duo pédagogique. La répartition des genres est stable par rapport à l'année précédente (77,5% de personnel féminin).

En août 2020, deux classes supplémentaires ont rejoint le projet de recherche "Un violon dans mon école". Cette expérience, financée par une fondation à but non lucratif, vise à prouver les bienfaits de l'apprentissage précoce d'un instrument de musique, tel que le violon, sur les enfants et leur développement global. Pour ce faire, 3 professeurs de violon du Conservatoire cantonal travaillent auprès d'élèves de 8 classes de 1H à 4H.

Le nouveau référent pédagogique numérique, introduit en août 2019, poursuit son action de prévention au sein des classes montheysannes. La digitalisation de l'école valaisanne, qui est en marche, consolide son rôle au sein des Ecoles primaires. Au vu de tous les enjeux que représente le numérique auprès des jeunes, le bien-fondé d'un tel poste est aujourd'hui reconnu.

Au niveau pédagogique, les Ecoles primaires collaborent avec le Service de l'enseignement et les Ecoles du Haut-Lac dans le cadre d'un nouveau projet pilote : ERIE (enseignant ressource intervenant en établissement). Ces dernières années, les deux établissements scolaires ont dû solliciter de nombreuses périodes complémentaires pour répondre aux besoins particuliers de certains enfants, notamment au niveau du comportement. L'ERIE est un poste à plein temps qui permet le suivi de plusieurs situations d'élèves en simultané ainsi qu'une grande réactivité lorsqu'une situation urgente se déclare.

Le coût moyen d'un élève (finance d'écolage) pour les Ecoles primaires reste stable; le montant de Fr. 2'400.-- a été fixé pour une durée de 4 ans. De plus, l'exercice comptable 2020 reste équilibré et en adéquation avec les années précédentes. Les développements actuels dans le domaine du numérique demandent de poursuivre les investissements durant les années à venir (postes fixes, tablettes, TBI, serveur).

Le personnel enseignant fournit un travail de qualité et s'investit énormément en faveur de la jeunesse montheysanne. Leur bienveillance, ouverture et engagement constituent notre carte de visite. La crise du COVID est prise très au sérieux par l'ensemble des collaborateurs. Même si cela alourdit et ternit passablement le quotidien, les plans de protection et autres mesures sont respectés à la lettre. Le climat de collaboration avec le canton reste favorable; la confiance accordée par les autorités scolaires, tant communales que cantonales, contribue grandement au bon développement de l'école.

9. Cycle d'orientation & Formation Professionnelle

Dans la mesure où l'année scolaire s'étale sur deux années civiles, les données mentionnées ci-après concernent l'année scolaire 2020-2021.

A la rentrée scolaire 2020, 544 élèves (+10) fréquentent le Cycle d'orientation (264 filles et 280 garçons). Ces chiffres montrent que l'augmentation des effectifs se poursuit légèrement (+2 %/an).

Ces élèves sont répartis dans 28 classes : 9 classes de 9CO (id.), 10 classes de 10CO (id.), 7 classes de 11CO (+2), 1 classe ressource régionale de l'enseignement spécialisé et 1 classe de préapprentissage (id.).

Ces classes sont subdivisées, par modules, en fonction des matières d'enseignement. Cela représente 214 groupes (2 matières à niveaux en 9CO et 4 matières à niveaux en 10CO et 11CO, et 52 groupes dédoublés d'enseignement pour les activités créatrices manuelles et économie familiale, ainsi que 20 groupes de soutien, hors classe). Les élèves, qui relèvent de l'enseignement spécialisé ordinaire, sont pris en charge en intégration partielle, sous forme de coenseignement et en groupes, avec des programmes adaptés à raison de 79 heures par semaine. De plus, 10 heures par semaine sont dévolues aux élèves allophones.

Les effectifs moyens de classes sont de 20.2 élèves en 9CO, de 20.3 en 10CO et de 20.9 en 11CO. 12 élèves sont inscrits en classes d'enseignement spécialisé renforcé et 13 élèves en classe de préapprentissage. C'est ainsi près de 1'165 heures de cours qui sont assurées chaque semaine dans une perspective d'orientation et d'intégration des élèves dans le monde professionnel.

L'équipe pédagogique (enseignants de branches et titulaires de classe) est composée de 55 personnes, soit 33 femmes et 22 hommes. 70 % de ces personnes ont un taux d'engagement supérieur à 75 % et 20 % sont engagées à un taux situé entre 50 % et 75 %.

Sur le plan pédagogique, le renouvellement des moyens pédagogiques et l'introduction de nouveaux ouvrages se font de manière régulière et planifiée, le tout accompagné par diverses formations continues obligatoires et facultatives. L'organisation de la gratuité des frais scolaires pour les parents est maintenant en place, avec encore quelques petits ajustements en lien avec les recommandations fédérales et cantonales.

L'année 2020 aura également été marquée par les circonstances sanitaires qui ont nécessité la mise en place d'une scolarisation "à distance" durant 2 mois, avec une scolarisation partielle alternée sur la fin de l'année scolaire. Les défis techniques et pédagogiques générés par cette situation ont pu être relevés grâce à l'engagement de tous les collaborateurs et partenaires de l'école.

Les aménagements et investissements, "lissés" dans le temps, permettent au Cycle d'orientation de bénéficier d'un cadre scolaire adapté aux besoins et aux attentes. Une partie du Centre Sportif a ainsi été entièrement rénovée. Pour le restaurant scolaire, on compte 110 inscriptions. Cette prise en charge comprend également les cours d'appui et les études surveillées sur le temps de midi.

Outre les heures d'enseignement ordinaire, de nombreux projets jalonnent la vie de l'école. Nombre d'entre eux ont pu être réalisés (journées d'orientation et des métiers, activités culturelles et sportives, actions de prévention et de sensibilisation, éducation au numérique, projets divers, etc.), à l'exception des échanges linguistiques qui ont dû être reportés.

Dans le domaine de l'apprentissage, le Service suit plus de 600 apprentis de manière directe ou indirecte, avec plus de 250 visites effectuées par les commissaires communaux. Une vingtaine d'apprentis ont également bénéficié de cours d'appui assurés par une dizaine d'enseignants. La cérémonie des "apprentis méritants" a permis cette année de féliciter 12 apprentis pour leur parcours remarquable, lors de leur apprentissage. De plus, la Commune de Monthey aide, de manière subsidiaire, une quarantaine de personnes en formation à travers des bourses ou des prêts.

L'exercice comptable pour l'année 2020 correspond au budget. Les charges, avec des changements liés à des adaptations nécessaires, ont engendré certaines dépenses qui sont restées globalement fidèles aux prévisions. La finance d'écolage pour un élève du Cycle d'orientation s'élève à Fr. 4'000.--.

10. Culture, Tourisme & Jumelage

10.1 Théâtre du Crochetan

2020 est une année noire pour les institutions culturelles. La majorité des spectacles a été annulée. Un programme parallèle a, toutefois, pu être établi dans le foyer ainsi que pour les spectacles du début d'année. Ainsi, 5'471 spectateurs ont assisté aux 19 spectacles donnés (foyer et grande salle). 39 spectacles ont été annulés en 2020. L'événement estival imaginé par le Crochetan et "Monthey Tourisme" a été "Les Terrassées", qui a connu un très beau succès public.

Les actions de médiation culturelle liées à la "Compagnie Junior" et à "La danse c'est dans ta classe" ont pu être, en partie, maintenues durant l'automne.

10.2 Pont Rouge

Une myriade d'événements spéciaux étaient prévus durant l'année 2020 afin de célébrer les 10 ans de la salle, au sein du Service "Culture, Tourisme & Jumelage". La situation sanitaire aura annulé la plupart d'entre eux.

Deux moments forts liés à cet anniversaire ont été maintenus. En janvier, la crème des artistes valaisans du moment défile sur scène le temps d'une soirée festive et complète. Cette dernière fut précédée par une partie officielle, lors de laquelle était vernie une publication de 16 pages retraçant les 10 ans de la salle et réalisée entièrement par ses bénévoles. En septembre, une block-party regroupant concerts, battle de danse hip-hop, street art, silent disco et autre prend ses quartiers dans et autour de la salle; trois jours de fête et de sourires encadrés par un strict plan de protection.

10.3 Ecole communale de Musique de Monthey (ECMM)

51 élèves (contre 59 la saison passée) suivent des cours à l'Ecole communale de Musique de Monthey, durant l'année scolaire 2020-2021. Ceux-ci proviennent principalement de la Commune de Monthey mais aussi de tout le district. Au final, ce sont 13 professeurs qui ont dispensé ces leçons dans les trois lieux affectés aux cours de l'ECMM.

10.4 Médiathèque

En raison de la situation sanitaire, la fréquentation de la Médiathèque a baissé de moitié (16 semaines de fermeture) alors que le prêt, qui est toujours resté ouvert, a diminué seulement d'environ 20 %. Le prêt à domicile a été mis en place pour les personnes de plus de 65 ans ou en quarantaine et également le prêt sur rendez-vous sans contact, en sus de l'activité traditionnelle.

Suite aux restrictions, l'offre en ligne a été élargie grâce aux collaborations avec la Médiathèque Valais (10'000 ebooks, 7'400 films ainsi que des journaux, des magazines et de la musique accessibles gratuitement, depuis la maison).

Enfin, un groupe de travail planche sur le projet de pôle culturel suite au crédit d'achat engagé pour l'étage de la poste.

10.5 Salles communales

Le Service a géré 223 locations de salles communales dont font partie le Pavillon des Mangettes, la salle de la Gare, la Maison du Sel, la salle Centrale, le Château, le Pont Rouge et le Théâtre du Crochetan.

11. Sports, Jeunesse & Intégration

11.1 Sports

Les activités sportives ont été fortement impactées avec l'arrivée du COVID. Le Service s'est activé à soutenir les clubs dans les nombreux questionnements qu'ils avaient face au Coronavirus, notamment en début de pandémie. Les plans de protection ont dû être pensés, mis en place et adaptés au fur et à mesure de l'année. Le Service n'a eu de cesse d'être proactif pour être au plus près et au plus juste des mesures annoncées tout en maintenant, dans la mesure du possible, une vie sportive. Etant également la porte d'entrée pour l'organisation des manifestations, le Service a soutenu et orienté les organisateurs.

Le Service a également développé le concept de zone "Sports et rencontre", au Verney, afin d'inscrire les montants au budget 2021. En parallèle et en collaboration avec "Monthey Tourisme", il a préparé le dossier de candidature pour les Championnats du monde de Pump Track en 2025.

11.2 Soluna

Avec la pandémie et les annulations d'événements qui en ont découlé, les activités du Service ont pris une toute autre couleur. Rester connecté et prendre le pouls de la Ville a été une des préoccupations principales. "Informer, soutenir et se préoccuper" a été le leitmotiv de cette année. Pour ce faire, Soluna s'est naturellement tourné vers des activités de proximité. Au printemps, les animateurs socioculturels et les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) se sont mis "à disposition" de la population, que ce soit lors des sorties "prévention et bien-être - Coronavirus" dans l'espace public, à travers la helpline-COVID ou les réseaux sociaux.

Les possibilités de vacances et d'activités étant fortement réduites, le Service a considérablement élargi son offre d'activités pendant l'été et l'automne pour les jeunes sortant d'un confinement. Les 6-12 ans ont pu ainsi bénéficier d'activités 3 fois par semaine, pendant toute la période estivale, ainsi que les mercredis après-midi; les plus grands ont pu profiter des activités hors murs et des tournus en Ville.

Dans le cadre de "Ramène ta fraise", des échanges et discussions sur la fusion, la mobilité et les activités en Ville ont été mis en place. Une partie des stagiaires de Soluna ont également renforcé les effectifs du Home "Les Tilleuls".

Malgré les contraintes, Soluna est resté très actif et a développé d'autres formes d'animations. La salle d'accueil des jeunes a été également réagencée et relookée en vue de la réouverture afin, notamment, de créer des groupes de 4 à 5 jeunes tout en maintenant la convivialité.

11.3 Intégration des étrangers

La circulation de l'information autour de la question du Coronavirus a été un des soucis majeurs du Service pendant le confinement de mars. Avec son réseau de personnes migrantes et les communautés, la Maison du Monde a largement diffusé les directives Coronavirus traduites en plusieurs langues. Le Service a également développé une plateforme online pour assurer le maintien des cours de français, essentiel pour les 180 apprenants durant cette période. En milieu d'année, les cours de français ont pu reprendre en adaptant et divisant les classes conformément aux directives. Au printemps, la vie administrative (naturalisations, examens de français, etc.) a ralenti et ces activités ont été reportées en automne.

La Maison du Monde a également renforcé le travail de proximité, notamment pour prévenir la fragilisation et l'isolement social. Certains projets comme "Les recettes du monde", "Les après-midis famille" ou l'expo "Images d'ici et regards d'ailleurs" ont pu se poursuivre. Malheureusement, le projet des "Journées de la diversité", tant attendu par les communautés, a dû être annulé.

12. Home "Les Tilleuls"

12.1 Résidents

En raison des travaux d'agrandissement du Home "Les Tilleuls", la réduction de la capacité d'accueil de quelques lits s'est avérée nécessaire, dès le début de l'année 2020. Par ailleurs, la pandémie du COVID-19 a contraint le Home "Les Tilleuls" à garder plusieurs chambres disponibles pour les éventuels cas d'isolement de résidents contaminés. De plus, les nouvelles admissions n'ont pas été possibles durant plusieurs mois. Par conséquent, une comparaison du taux d'occupation des lits de long séjour de l'année 2020 (87.66 %) avec celui des années précédentes (~99 %) n'est pas significative.

Du côté des appartements protégés, le taux d'occupation a été de 93.02 % contre 88.71 % en 2019, ce qui représente une augmentation de 236 journées d'hébergement.

La moyenne d'âge des pensionnaires a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, soit à 85.95 ans contre 86.71 en 2019. Pour les locataires, la moyenne d'âge a également diminué, celle-ci se situant à 77.92 ans contre 83.64 en 2019. L'âge moyen des résidents à l'admission a été légèrement supérieur à celui de l'année 2019, passant de 84.2 ans à 84.6 ans en 2020.

Les personnes domiciliées sur la Commune de Monthey représentent le 94 % de l'ensemble des résidents et locataires hébergés en 2020, alors que 1 % sont en provenance du district et 5 % du canton du Valais.

Vu la réduction du nombre de lits occupés, le nombre de journées d'hébergement a également diminué par rapport à celui de l'année précédente, soit 41'923 journées en 2020 contre 44'432 en 2019. La tendance a été la même en ce qui concerne le nombre de journées de soins facturées aux caisses-maladie, soit 36'568 journées en 2020 pour 39'147 en 2019.

12.2 Liste d'attente

La liste d'attente pour une admission dans l'établissement des "Tilleuls" a fortement diminué par rapport aux années précédentes. En effet, la situation liée à la pandémie du COVID-19 a fait que de nombreuses personnes en attente d'un placement ont, soit été admises dans un délai très court, soit ont renoncé à leur entrée en EMS.

12.3 Personnel

Compte tenu de la diminution du nombre de lits occupés, les effectifs ont été adaptés, notamment en ne remplaçant pas systématiquement les personnes ayant quitté l'institution. La réduction du nombre d'EPT à fin 2020 a été de 4.1 par rapport à 2019 et de 6.2 par rapport à 2018. Ainsi, au 31 décembre 2020, le Home "Les Tilleuls" comptait 162 collaboratrices et collaborateurs pour 116.01 EPT (équivalents plein temps).

Le Service de soins occupait 102 personnes pour 75.0 EPT, alors que 60 employés (41.01 EPT) travaillaient dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'animation, de l'administration, de l'entretien et du service technique.

Sur le plan de la formation, 14 apprentis en formation duale et de nombreux stagiaires HES et d'autres institutions sont engagés actuellement au sein du Home "Les Tilleuls", dans les secteurs des soins, de l'administration, de l'intendance, du Service technique, de la cuisine et de l'animation.

En ce qui concerne la formation continue, les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à développer leurs compétences, tant par des formations ponctuelles que par des formations de longue durée. Dans le courant de l'année 2020, 2 collaboratrices ont terminé une formation en cours d'emploi et ont obtenu pour l'une, un diplôme d'Éducatrice sociale ES et pour l'autre, une AFP d'Aide en soins et accompagnement (ASA). De plus, 5 collaboratrices et collaborateurs ont débuté une formation en cours d'emploi en 2020, en vue de l'obtention d'un certificat de degré tertiaire ou secondaire en 2021.

13. Service social

En 2020, le Service social a employé 9 assistants sociaux à temps partiel équivalent à une dotation en personnel de 6.4 postes. Le personnel administratif est composé de 10 assistantes administratives à temps partiel équivalent à une dotation en personnel de 5.4 postes. La réception occupe 1.9 EPT afin d'accueillir et de traiter les nouvelles situations, de répondre aux demandes des bénéficiaires et d'effectuer les diverses tâches administratives utiles et nécessaires.

L'année 2020 a été marquée par la régionalisation du CMS de Monthey ainsi que par la pandémie du COVID-19. Le CMS a mis rapidement en place différentes mesures permettant de gérer cette situation, à savoir : le télétravail en alternance pour les collaborateurs, l'aménagement des bureaux (plexiglas, distances, désinfectant de surface, etc.), la distribution de masques et de solution hydroalcoolique, la fermeture des locaux aux bénéficiaires, une organisation permettant la poursuite de l'instruction des dossiers et la gestion des urgences.

Le Service social a traité 701 dossiers en 2020 contre 645 en 2019.

14. Service Officiel de la Curatelle (SOC)

Les collaborateurs en charge de l'exécution des mandats de curatelle ainsi que le chef de Service et son adjointe, qui, outre leurs responsabilités de gestion et d'encadrement, en assument aussi, étaient au nombre de six et représentaient 4.8 EPT au 31 décembre 2020. Le secteur administratif, pour sa part, était alors formé de trois personnes pour 2.4 EPT. Aux neuf personnes précitées, lesquelles sont toutes soumises au statut du personnel communal, s'ajoutent deux postes de stagiaire MPE et un poste de stagiaire HES en travail social.

Les mesures de protection de l'adulte confiées aux six curateurs officiels ainsi que les autres missions assumées par ces derniers, s'élevaient, au 31 décembre écoulé, à 167 situations, soit un nombre identique à celui de l'année précédente, à la même date. A noter que la statistique de 167 situations est une "photographie" à la date déterminée précitée; celle-ci ne prend donc pas en compte les mainlevées de mesures de protection, les transferts de celles-ci à de nouveaux mandataires ou, encore, les transferts de for intervenus en 2020 qui ont été de 19 unités (28 en 2019).

Durant l'année écoulée, 20 nouvelles curatelles, sur les 39 nouvelles mesures instaurées par notre APEA en faveur de personnes domiciliées à Monthey ont, par ailleurs, été confiées à des curateurs privés; ces derniers, de même que ceux qui ont été formés les années précédentes, ont pu bénéficier de consultations juridiques auprès du Service "Service Officiel de la Curatelle" (SOC). 19 nouvelles curatelles ont ainsi été confiées au SOC.

S'agissant des ressources financières des 167 personnes suivies par le Service, dont 38 vivent en institution et 129 à domicile, la grande majorité d'entre elles ont disposé de revenus propres (salaires et/ou prestations d'assurances sociales). Force est de constater le maintien d'une faible proportion de bénéficiaires d'une aide sociale totale ou partielle; ceux-ci étaient, en effet, 22 au 31 décembre écoulé (19 au 31.12.2019).

Les 111 redditions périodiques ou finales examinées par l'APEA de Monthey en 2020 (81 en 2019) ont produit une rémunération moyenne de quelque Fr. 3'500.-- par reddition (Fr. 3'600.-- en 2019). Cela étant, il est réjouissant de constater que les dépenses se sont pleinement inscrites dans le cadre des prévisions budgétaires. Les recettes enregistrées en 2020 ont, quant à elles, dépassé de quelques Fr. 100'000.-- les prévisions, au motif du nombre sensiblement supérieur de comptes approuvés par l'APEA, tel que rappelé ci-dessus; après dissolution de la provision de Fr. 50'000.--, constituée en raison des redditions de comptes en suspens à la fin 2019, le surplus de recettes pour la Commune est ainsi de l'ordre de Fr. 50'000.--.

Enfin, il y a encore lieu de saluer l'engagement soutenu et quotidien des collaborateurs du Service pour mener à bien leur noble mais exigeante mission en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier dans le contexte difficile de la pandémie du Covid-19.

15. Enfance

En date du 13 mars 2020, le Conseil fédéral a décidé de renforcer les mesures liées au Coronavirus pour protéger la santé de la population. Afin de ralentir au mieux la propagation du virus, de protéger le plus possible les groupes à risque et de permettre aux Services de santé de pouvoir gérer les cas sévères, le Conseil d'Etat a décidé de fermer les structures d'accueil pour la petite enfance (crèches et UAPE), en maintenant une offre d'accueil dans le cadre de l'école obligatoire pour les cas de rigueur, notamment en l'absence de solution de garde ou lorsque les parents assument des tâches indispensables (plus particulièrement au niveau sanitaire et sécuritaire).

La crèche-nurserie "La Tonkinelle" et l'UAPE "La Tartine" ont été fermées du 16 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020. La reprise des activités professionnelles des familles s'est déroulée selon le rythme des décisions fédérales et cantonales.

15.1 Crèche-nurserie "La Tonkinelle"

Le Service de l'Enfance s'était fixé comme objectif pour l'année 2020 de maintenir la qualité de la prise en charge des enfants âgés de 2 mois à 4 ans, de répondre aux besoins de placement et de renforcer la collaboration avec l'ensemble des partenaires, dont, principalement, les familles. L'Institution a pu remplir sa mission d'accueil, prévention, intégration, socialisation et stimulation éducative prévue dans la Loi en faveur de la Jeunesse de juin 2001. Le motif justifiant le placement des enfants est l'activité professionnelle des parents.

Les placements et le suivi des enfants sont justifiés selon les proportions et les éléments suivants :

90 %	Placements sans indication
6 %	Difficultés comportementales, langagières, règles de vie, alcool, chômage, séparation, alimentation et relation avec les adultes
4 %	Réseau de professionnels lors de maltraitance, violence, dépendances = alcool, drogue, familles en difficultés, handicap

La complexité des situations accueillies exige une disponibilité accrue de la part des collaborateurs (accompagnement et suivi de l'enfant et de sa famille, liens avec les spécialistes). L'activité professionnelle de la majorité des parents amène ceux-ci à placer leurs enfants, selon un pourcentage hebdomadaire élevé, soit entre 50 et 100 %. C'est ainsi qu'une place couvre le besoin en placement de 1 à 1,5 enfant.

L'Institution encadre uniquement des enfants domiciliés sur le territoire de la Commune de Monthey, soit 177 enfants au total, touchant ainsi 148 familles de 11 nationalités différentes. Le 65 % des enfants sont suisses et 35 % étrangers. Les 93 % de la clientèle sont placés à la journée et 7 %, à temps partiel. Le taux d'inscription s'élève à 96 % pour l'ensemble de l'Institution, alors que le mercredi, il est recensé 85 %.

Les tarifs sont fondés sur le revenu déterminant des familles, utilisant les services de "La Tonkinelle". Le revenu déterminant est le revenu net imposable, à savoir celui figurant au chiffre 2600 de la taxation fiscale connue à la fin du mois de mai de l'année en cours. Le contrat de prise en charge forfaitaire a été mis en application le 1^{er} janvier 2006.

15.2 UAPE "La Tartine"

Le Service de l'Enfance s'était fixé comme objectif pour l'année 2020 de maintenir la qualité de la prise en charge des enfants âgés de 4 à 12 ans, de répondre aux besoins de placement et de renforcer la collaboration avec l'ensemble des partenaires, mais principalement avec les familles.

L'Institution a pu remplir sa mission d'accueil et de prévention prévue dans la loi cantonale en faveur de la Jeunesse de juin 2001. Les demandes spécifiques de services spécialisés et l'activité professionnelle des parents amènent ceux-ci à placer leurs enfants en âge de scolarité primaire en dehors des horaires de classe, soit le matin avant l'école, le midi, en fin d'après-midi après l'école, le jeudi matin ou le mercredi la journée.

Le 7 % des enfants placés demandent une attention particulière, que ce soit au niveau des troubles du comportement, difficultés familiales, santé, difficultés scolaires et autres spécificités.

L'UAPE "La Tartine" accueille les enfants sur 5 sites, soit la Villa des Semilles, avenue du Simplon, dans un appartement au rez de chaussée d'un bâtiment sis au Tronchet, la Maison du Monde, le Pavillon en bois, situé à l'avenue de l'Europe 71 B, près du parking Magnin et la Buvette de la salle de la Gare. La capacité d'accueil atteint 109 places le matin et le soir, alors qu'elle s'élève à 165 places à midi.

Durant l'année 2020, le taux d'inscription révèle les données suivantes, à savoir : 79.30 % le matin, 103.5 % pour le midi et 92 % le soir. En revanche, en ce qui concerne les mercredis, le niveau d'inscription atteint les seuils suivants, soit : 50.8 % le matin, 55 % le midi et 35 % l'après-midi. L'UAPE "La Tartine" a accueilli 288 enfants au total, desservant ainsi 225 familles de 16 nationalités différentes. Le 68.75 % des enfants sont suisses et 31.25 % étrangers.

Les tarifs sont fondés sur le revenu déterminant des familles, utilisant les services de "La Tartine". Le revenu déterminant est le revenu net imposable, à savoir celui figurant au chiffre 2600 de la taxation fiscale connue au 1^{er} janvier de l'année en cours. Le contrat de prise en charge forfaitaire a été mis en application le 16 août 2007.

15.3 Statistique

Il est donné, ci-après, la statistique sur la répartition par catégorie des revenus imposables des familles plaçant leurs enfants à "La Tonkinelle" et/ou à l'UAPE "La Tartine".

La Tonkinelle

Catégorie	Familles	
	(nombre)	(pourcentage)
0 à 30'000	22	14.9 %
30'001 à 75'000	83	56 %
75'001 à 105'000	29	19.6 %
plus de 105'000	14	9.5 %
Total	148	100 %

UAPE La Tartine

Catégorie	Familles	
	(nombre)	(pourcentage)
0 à 30'000	35	15.6 %
30'001 à 70'000	111	49.3 %
70'001 à 100'000	50	22.2 %
plus de 100'000	29	12.9 %
Total	225	100 %

16. Urbanisme, Bâtiments & Constructions

Le Service "Urbanisme, Bâtiments et Constructions" a la responsabilité de planifier les constructions communales, de suivre leur réalisation et d'assurer le maintien du patrimoine bâti communal. Il gère également toutes les tâches ressortant de l'aménagement du territoire communal et de la gestion des autorisations de construire.

Les principales études et réalisations, qui ont été menées durant l'année 2020, peuvent se résumer de la manière suivante, soit :

- les études concernant la modification partielle du plan d'aménagement local et du règlement communal des constructions et des zones portant sur les secteurs suivants, à savoir :
 - plan de quartier "Les Goilles", approbation par le Conseil général;
 - divers plans spéciaux privés : soutien technique et accompagnement.

- les études et le suivi de dossiers portant sur les domaines suivants, soit :
 - modification globale du plan de zones et du règlement communal des constructions et des zones;
 - chantier de transformation et agrandissement du Home "Les Tilleuls";
 - chantier de construction de la caserne de pompier intercommunale;
 - étude de réaménagement de la place de la Gare;
 - étude de faisabilité pour la réalisation d'un centre scolaire aux Genets;
 - études de transformation de divers bâtiments communaux, notamment le restaurant du Théâtre, l'école de Choëx et le bâtiment des Services Techniques.
- les principaux travaux effectués dans les bâtiments communaux, soit :
 - bâtiment administratif : fourniture et pose d'un nouveau mobilier dans la réception de la Police municipale, y compris le remplacement du système d'alarme des cellules;
 - bâtiment administratif : raccordement au CAD;
 - Villa Hildebrand: introduction du CAD;
 - collège du Reposieux : réfection étanchéité de la terrasse;
 - collège du Reposieux : remplacement des stores sur une façade;
 - Théâtre du Crochetan : mise en conformité des ascenseurs et monte-décors;
 - Théâtre du Crochetan : mise en conformité des éclairages de secours;
 - Pont Rouge : mise en conformité des éclairages de secours et des portes;
 - salle de gym de l'Europe : réfection saut-de-loup;
 - centre sportif du Reposieux : transformation du local citerne et des vestiaires;
 - piscine du Reposieux : réfection complète de l'installation de traitement de l'eau;
 - Grange à Vannay: remplacement des rails et des éclairages de la salle d'exposition;
 - Cinéma Plaza : réfection des WC dames;
 - divers travaux d'entretien dans les bâtiments communaux.

Sous l'angle administratif et technique, les objets et les données chiffrées suivants peuvent être mis en exergue, soit :

- 255 dossiers ont été préavisés par la Délégation "Aménagement, Urbanisme, Bâtiments & Technique";
- 115 dossiers ont été examinés, pour préavis, par le Dicastère et le Service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions";
- 185 dossiers ont été soumis au Conseil municipal pour décision;
- 158 permis de construire ont été délivrés;
- 30 permis d'habiter ont été octroyés;
- 99 attestations de zone ont été établies;
- 3 recours auprès des instances cantonale et fédérale ont été traités.

17. Infrastructures, Mobilité & Environnement

L'année 2020 fut, une fois de plus, très riche et intense dans les domaines dont le Service a la charge. Le COVID a, cependant, ralenti un peu les procédures des projets stratégiques que sont, notamment, la sécurisation de l'AOMC et le Terminal Combiné Monthey. Des projets tels que l'établissement d'un plan directeur des mobilités des Communes de Monthey et de Collombey-Muraz ainsi que l'étude de faisabilité d'une STEP intercommunale ont fait l'objet d'une attention particulière. Enfin, en ce qui concerne les réalisations principales, on peut citer la construction des deuxième et troisième paliers du projet H₂O et la suite des travaux d'aménagement du centre-ville. Plus particulièrement, pour chaque domaine, on peut citer les réalisations suivantes.

17.1 Réseau eau potable

La réalisation du gros œuvre des paliers II et III du projet H₂O est un des points d'orgue de l'année 2020. Une fouille et la pose d'une conduite haute pression sur 1,4 km ont été réalisées, entre les réservoirs de Tréfois et du Petit-Clos. La rénovation du réservoir de Tréfois arrive à son terme.

Le renouvellement du réseau s'est poursuivi à l'occasion de travaux d'aménagement sur le domaine public ou de collaborations multiservices. Le résultat de cet entretien est mesurable au travers du taux de pertes qui s'élève à 11,5 %, en léger recul (-1 %).

Plus d'une centaine d'interventions ont eu lieu sur les conduites de branchements, dont la moitié correspond à de nouveaux raccordements. Le programme d'entretien courant des installations a pu être réalisé à hauteur de 90 %.

Enfin, les prestations fournies à la Commune de Collombey-Muraz ont pu être étendues grâce à l'engagement d'un technicien en réseau d'eau potable. Le premier bilan du nouveau modus operandi est positif. De plus, 195'000 m³ d'eau ont été fournis à la Commune de Collombey-Muraz pour compenser les apports des captages du Crêt, en cours de renouvellement.

17.2 Evacuation des eaux

Le projet de réalisation d'une STEP ralliant les réseaux d'eaux usées de 10 communes progresse. Des propositions quant à l'organisation d'une société d'exploitation et les relations administratives et financières entre les différents partenaires ont été rédigées et seront présentées aux Exécutifs communaux, en principe durant le printemps 2021.

Le Service a lancé une mise à jour du plan général d'évacuation des eaux de la Commune. Le précédent document datant du début des années 2000, une révision s'avère nécessaire afin de se conformer aux nouvelles législations en vigueur aujourd'hui.

Au niveau des collecteurs, les eaux claires de la route de la Jurna ont été séparées des eaux usées. Un travail important a également été réalisé afin d'assainir la Meunière qui comportait encore des raccordements non conformes, soit depuis l'ancienne caserne jusqu'au site chimique.

17.3 Routes et Mobilité

Le projet d'agglomération prévoit de requalifier la route cantonale entre le centre de Monthey et le village de Collombey profitant du déplacement de l'AOMC afin, notamment, d'améliorer la circulation des transports publics et de la mobilité douce. Avec pour objectif de réaliser un projet d'aménagement urbain sur ce tronçon, un mandat d'étude parallèle a été lancé auprès de bureaux d'étude compétents. Des résultats sont attendus au premier semestre 2022.

L'étape des travaux du centre-ville, comprenant la place du Comte Vert, est achevée. Hormis les aménagements urbains, ces travaux ont permis de moderniser les infrastructures d'évacuation des eaux, d'eau potable et d'électricité.

Le projet du Terminal est toujours en consultation auprès du canton. Des études complémentaires ont été demandées par les instances interpellées, plus particulièrement, en matière d'environnement. Ces dernières étant réalisées, les premières décisions du canton sont attendues pour le premier trimestre 2021.

Présent également dans le projet de sécurisation de l'AOMC, le Service a assuré la coordination de ce projet avec le territoire montheyan portant une attention particulière sur l'impact de la nouvelle RC 112 sur l'accès au quartier des Dailles et au centre commercial MANOR.

Un avant-projet d'aménagement urbain a été conçu pour le quartier du Nant. Ce dernier tient largement compte de la qualité de vie des lieux, s'intéressant plus particulièrement à la modération du trafic motorisé et à la création d'îlots de verdure.

Les travaux de la nouvelle route de desserte entre Collombey et Monthey ont démarré en janvier 2020 afin de désengorger la circulation dans la zone commerciale de Collombey et de fluidifier le trafic vers Monthey. La mise en service de la route est prévue pour le début de l'été 2021. Le nouveau passage inférieur réalisé sous cette dernière et permettant d'accéder à la zone naturelle des Mangettes est terminé.

Un nouveau revêtement routier phonoabsorbant a été posé en automne sur le tronçon de l'avenue de l'Europe, situé entre les avenues de la Gare et de la Plantaud. La chaussée présentait des défauts importants et, conformément au projet d'assainissement du bruit des routes communales, approuvé par le Conseil d'Etat, un revêtement moins bruyant a été mis en place.

17.4 Environnement

La Ville de Monthey, propriétaire des terrains, a été particulièrement active dans l'assainissement du stand de tir de Châble-Croix. Les travaux se sont achevés en décembre 2020.

Le site, anciennement "Giovanola", fait également l'objet d'une surveillance approfondie suite à la découverte d'une pollution ponctuelle près d'une halle. Un projet d'assainissement, piloté par le Service, est en cours d'élaboration. Dans l'attente des résultats, une barrière hydraulique a été mise en place afin d'empêcher la dispersion des polluants.

A titre de Commune site, la Ville de Monthey participe également aux séances de coordination organisées par CIMO au sujet des décharges comportant des résidus de la chimie et est partenaire dans l'examen des mesures de surveillance de la nappe phréatique.

Le projet d'aménagement de la Vièze a été approuvé par le Conseil d'Etat. Les mandats d'ingénieurs sont en cours de préparation. Les premiers travaux devraient commencer dès l'automne 2021.

En collaboration avec la FDDM (Fondation pour le développement durable des régions de montagne), un projet de développement de la nature en ville a été élaboré. Ces propositions seront intégrées dans les nouveaux projets ou seront exécutées pour elles-mêmes dès 2021. Déjà en 2020, des mesures ont été prises, soit le verdissement des pieds des arbres d'avenues, l'aménagement paysager au Cotterg et l'aménagement du quai de la Vièze.

17.5 Voirie

Le projet de transformation de la halle Mondema afin d'y installer l'ensemble des Services Techniques a été validé par le Conseil municipal. Il est prévu d'exécuter les travaux durant l'année 2021 pour y déménager au début 2022.

En ce qui concerne les déchets, les tendances observées en 2019 se confirment. La quantité des ordures ménagères a diminué d'environ 35 %. Il est également constaté que l'on retrouve passablement de déchets divers dans l'espace public ou hors des infrastructures prévues à cet effet. Pour certaines fractions, par exemple le PET, la qualité du tri a sensiblement baissé.

Après une année de tolérance, le Service a mis en place, conformément au règlement en la matière, la procédure des mandats de répression, sanctionnant les personnes évacuant leurs déchets dans des sacs non conformes ou en dehors des heures de ramassage.

Le système de récolte des déchets de cuisine, GastroVert, continue son expansion. Il faut noter que la quantité et la qualité des matières récoltées sont bonnes.

17.6 Espaces verts, espaces publics

Les éclairages des parkings du Cotterg et du Château-Vieux ont été changés, remplaçant les anciens luminaires par des systèmes avec LED.

La campagne de remplacement des aires de jeux s'est poursuivie par la mise en conformité de la place du Cinquantoux-Gare, conformément aux recommandations de la SUVA.

Les luminaires du stade Pottier ont été remplacés par un système plus souple et moins gourmand en énergie.

17.7 Exploitation

Les équipes d'exploitation de voirie et des parcs et promenades ont effectué un travail considérable malgré la problématique de la pandémie. Avec la mise en place des RHT et, par conséquent, la présence plus importante des habitants dans leurs foyers, certaines infrastructures ont été plus fortement sollicitées.

18. Electricité, Energies & Développement Durable

Durant cette année 2020 très particulière, le personnel a fait preuve d'une adaptabilité et d'une solidarité remarquable afin de se prémunir du COVID-19 et assurer le service à la clientèle. Deux nouvelles collaboratrices dédiées à l'énergie et au développement durable, Mmes Daphné ROH et Pauline CHERVAZ, ont rejoint l'équipe. Fait marquant, GRUYERE ENERGIE SA et les jurassiens de SACEN SA ont rejoint la société INERA SA.

18.1 Energie et développement durable

Monthey a participé au benchmark 2020 du programme SuisseEnergie du Conseil fédéral. De grands progrès ont été réalisés grâce à la mise à disposition d'un programme de subventions, au développement de produits destinés aux ménages (ex. : regroupement d'auto-consommateurs), au projet "H₂O" et à l'assainissement de l'éclairage public. En 2020, Monthey a également proposé aux citoyens de s'équiper de pommeaux de douches économes en eau à un prix réduit. La société INERA SA a proposé un nouveau produit pour la mobilité électrique nommé VALT : il permet à ses membres de se recharger à n'importe quelle borne de recharge valaisanne au même prix. De même, les parkings du Cotterg, de Château Vieux et du M-Central ont été équipés en bornes de recharge.

18.2 Consommation et production

La Commune de Monthey s'est fournie en énergie auprès de la société GROUPELEC, sous la forme d'un contrat "full supply". La distribution d'électricité sur la zone de desserte a été de l'ordre de 72.9 GWh. L'aménagement de la Vièze a atteint une production de 61.8 GWh dépassant ainsi le seuil permettant d'obtenir la rétribution de l'injection (SRI).

18.3 Incidents réseaux

Aucune panne majeure n'a été recensée.

18.4 Principales réalisations

Année historique pour la région montheysanne puisqu'une nouvelle ligne 65 kV a été installée entre le poste électrique de St-Triphon et celui des Bans, rendant le territoire totalement indépendant du site chimique. En marge des activités opérationnelles, les optimisations de l'outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) ont été réalisées. Le système de comptage intelligent a subi des tests de pénétration afin de déceler d'éventuelles failles de vulnérabilité. "SED₂" a procédé à 46 nouvelles introductions (+ 50 % vs 2019), 42 provisoires de chantier (+ 20 % vs 2019) et installé 5 caissons de distribution. La station transformatrice "Simplon 10" a été intégralement renouvelée et 4 autres sont en cours de planification. 210 luminaires ont été remplacés et une vingtaine a été supprimée afin de diminuer la pollution lumineuse.

18.5 Administration et facturation

La perte totale 2020 se monte à Fr. 18'582.62 : 14 abonnés partis sans laisser d'adresse pour Fr. 12'434.10, 16 actes de défaut de biens pour Fr. 4'614.65 et 3 faillites pour Fr. 813.65. Le solde est composé d'une succession répudiée et d'arrondis pour Fr. 720.22. Fin 2020, 875 clients ont choisi de ne plus recevoir de facture "papier"; à savoir 792 ont souscrit à l'e-facture et 83 à l'envoi par courriel.

18.6 Clients "Marché"

En 2020, aucun client n'a demandé de faire valoir son droit d'accès au marché libre. Le nombre de clients élus est de 21, représentant environ 20 % de l'énergie consommée. Ce nombre de clients représente 0.16 % de la totalité des clients et 25 % des clients éligibles.

18.7 Métrologie et contrôles OIBT

Le Service recense 11'532 compteurs d'électricité et 2'853 compteurs d'eau. 1'198 compteurs électriques ont été remplacés, 113 ont été installés et 69 ont été désinstallés; 249 compteurs avaient atteint l'échéance du METAS.

Concernant l'OIBT, le Service a procédé au traitement de plus de 3'200 documents, dont 246 demandes de pose de compteurs (IAT), 826 rapports de sécurité, 428 rappels, 56 demandes de délai, 632 avis d'installation et 916 demandes de rapport de sécurité (RS). 15 dossiers ont été transmis à l'Inspection Fédérale pour une mise en conformité. La gestion administrative de 71 nouvelles installations de production photovoltaïque est en constante évolution.

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au Conseil général de la Municipalité de Monthey

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Municipalité de Monthey, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil municipal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil municipal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil municipal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la municipalité est considéré comme faible et que, durant l'exercice, il a augmenté par rapport à l'année précédente ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey-Bonnet
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 11 mai 2021

Résultats

Aperçu du compte administratif

Compte 2019 Budget 2020 Compte 2020

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	94'076'057.24	92'815'900.00	91'427'586.64
Revenus financiers	+ CHF	108'731'390.52	102'488'600.00	104'126'875.88
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	14'655'333.28	9'672'700.00	12'699'289.24

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	14'655'333.28	9'672'700.00	12'699'289.24
Amortissements ordinaires	- CHF	12'662'138.11	13'586'000.00	11'998'627.05
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	3'913'300.00	-
Excédent de revenus	= CHF	1'993'195.17	-	700'662.19

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	22'244'641.20	31'905'000.00	20'948'408.42
Recettes	- CHF	2'605'503.09	2'270'000.00	2'405'781.37
Investissements nets	= CHF	19'639'138.11	29'635'000.00	18'542'627.05
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	14'655'333.28	9'672'700.00	12'699'289.24
Investissements nets	- CHF	19'639'138.11	29'635'000.00	18'542'627.05
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	4'983'804.83	19'962'300.00	5'843'337.81
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Aperçu du compte annuel		Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		106'738'195.35		106'401'900.00		103'426'213.69	
Total des revenus			108'731'390.52		102'488'600.00		104'126'875.88
Excédent de revenus		1'993'195.17		-		700'662.19	
Excédent de charges			-		3'913'300.00		-
Total		108'731'390.52	108'731'390.52	106'401'900.00	106'401'900.00	104'126'875.88	104'126'875.88
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		22'244'641.20		31'905'000.00		20'948'408.42	
Total des recettes reportées au bilan			2'605'503.09		2'270'000.00		2'405'781.37
Investissements nets 3)			19'639'138.11		29'635'000.00		18'542'627.05
Total		22'244'641.20	22'244'641.20	31'905'000.00	31'905'000.00	20'948'408.42	20'948'408.42
Financement							
Report des investissements nets		19'639'138.11		29'635'000.00		18'542'627.05	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			12'662'138.11		13'586'000.00		11'998'627.05
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			-		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			1'993'195.17		-		700'662.19
Excédent de charges du compte de fonctionnement		-		3'913'300.00		-	
Excédent de financement		-		-		-	
Insuffisance de financement			4'983'804.83		19'962'300.00		5'843'337.81
Total		19'639'138.11	19'639'138.11	33'548'300.00	33'548'300.00	18'542'627.05	18'542'627.05
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			-		-		-
Report de l'insuffisance de financement		4'983'804.83		19'962'300.00		5'843'337.81	
Report des dépenses d'investissement au bilan			22'244'641.20		31'905'000.00		20'948'408.42
Report des recettes d'investissement au bilan		2'605'503.09		2'270'000.00		2'405'781.37	
Report des amortissements au bilan		12'662'138.11		13'586'000.00		11'998'627.05	
Augmentation de la fortune nette		1'993'195.17		-		700'662.19	
Diminution de la fortune nette			-		3'913'300.00		-
Total		22'244'641.20	22'244'641.20	35'818'300.00	35'818'300.00	20'948'408.42	20'948'408.42

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2019	Etat 31.12.2020	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	200'151'292.02	207'256'718.35	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	90'256'274.65	86'972'049.82		
10	Disponibilités	2'339'033.54	205'684.58	2'133'348.96	-
11	Avoirs	33'482'200.72	31'271'596.20	2'210'604.52	-
12	Placements	51'960'260.45	52'408'279.10	-	448'018.65
13	Actifs transitoires	2'474'779.94	3'086'489.94	-	611'710.00
	Patrimoine administratif	109'685'625.88	119'791'128.20		
14	Investissements propres	100'079'001.00	106'623'001.00		
15	Prêts et participations permanentes	9'606'624.88	13'168'127.20		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux	209'391.49	493'540.33		
18	Avances aux financements spéciaux	209'391.49	493'540.33	-	284'148.84
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	200'151'292.02	207'256'718.35		
	Engagement	127'849'787.19	133'784'660.90		
20	Engagements courants	14'283'288.04	18'069'335.06	3'786'047.02	-
21	Dettes à court terme	10'000'000.00	-	-	10'000'000.00
22	Dettes à moyen et à long terme	84'150'000.00	96'550'000.00	12'400'000.00	-
23	Engagements envers des entités particulières	14'841'566.20	14'705'959.88	-	135'606.32
24	Provisions	1'934'200.00	1'954'982.65	20'782.65	-
25	Passifs transitoires	2'640'732.95	2'504'383.31	-	136'349.64
	Financements spéciaux	13'725'281.62	14'195'172.05		
28	Engagements envers les financements spéciaux	13'725'281.62	14'195'172.05	469'890.43	-
	Fortune	58'576'223.21	59'276'885.40		
29	Fortune nette	58'576'223.21	59'276'885.40		
	Excédent de financement du compte administratif			-	
	Insuffisance de financement du compte administratif				5'843'337.81
				21'020'673.58	17'459'171.26

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	0 Administration générale	6'632'600.63	1'022'571.22	7'510'600.00	949'700.00	6'936'464.81
1 Sécurité publique	9'220'729.83	4'129'451.84	10'218'100.00	4'080'000.00	9'663'605.25	4'078'231.48
2 Enseignement et formation	13'733'734.51	1'206'541.35	13'740'100.00	1'209'800.00	13'899'179.89	1'465'094.15
3 Culture, loisirs et culte	11'917'058.76	2'143'309.56	11'883'700.00	2'153'300.00	11'086'585.64	1'395'723.75
4 Santé	1'835'240.45	175'166.05	1'702'700.00	171'000.00	1'921'362.92	173'248.85
5 Prévoyance sociale	13'405'883.64	2'465'672.19	14'614'800.00	2'651'500.00	15'057'571.48	2'481'088.85
6 Trafic	14'647'017.23	4'521'582.84	14'706'100.00	5'124'000.00	13'118'776.40	4'232'865.27
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	9'952'844.75	8'121'749.32	10'106'700.00	7'928'500.00	9'885'520.68	8'102'513.27
8 Economie publique, yc services industriels	17'678'936.37	17'341'723.82	17'546'100.00	16'937'400.00	16'874'765.92	16'897'214.52
9 Finances et impôts	7'714'149.18	67'603'622.33	4'373'000.00	61'283'400.00	4'982'380.70	64'343'473.39
Total des charges et des revenus	106'738'195.35	108'731'390.52	106'401'900.00	102'488'600.00	103'426'213.69	104'126'875.88
Excédent de charges		-		3'913'300.00		-
Excédent de revenus	1'993'195.17		-		700'662.19	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	29'430'210.63		31'422'300.00		30'303'619.89	
31 Biens, services et marchandises	29'230'449.23		26'957'600.00		25'116'592.94	
32 Intérêts passifs	1'603'903.75		1'587'500.00		1'568'538.83	
33 Amortissements	13'588'839.39		14'453'000.00		13'473'865.20	
34 Parts à des contributions sans affectation	4'043.85		1'000.00		4'069.75	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'765'529.03		2'703'200.00		2'927'488.46	
36 Subventions accordées	19'779'179.71		20'096'500.00		20'929'940.27	
37 Subventions redistribuées	-		21'000.00		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	2'400'582.52		1'466'200.00		1'422'610.93	
39 Imputations internes	7'935'457.24		7'693'600.00		7'679'487.42	
40 Impôts		59'211'931.86		57'250'000.00		59'637'016.18
41 Patentes et concessions		1'746'831.65		1'022'000.00		1'408'655.80
42 Revenus des biens		5'696'818.54		4'773'000.00		5'075'379.60
43 Contributions		26'458'575.70		26'812'900.00		25'425'075.19
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		74'392.15		65'000.00		45'939.30
45 Restitutions de collectivités publiques		310'558.74		323'500.00		318'734.65
46 Subventions		2'900'710.20		3'520'500.00		3'299'718.40
47 Subventions à redistribuer		-		21'000.00		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		4'396'114.44		1'007'100.00		1'236'869.34
49 Imputations internes		7'935'457.24		7'693'600.00		7'679'487.42
Total des charges et des revenus	106'738'195.35	108'731'390.52	106'401'900.00	102'488'600.00	103'426'213.69	104'126'875.88
Excédent de charges		-		3'913'300.00		-
Excédent de revenus	1'993'195.17		-		700'662.19	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	2'146'022.20	94'485.25	1'584'000.00	-	800'651.72	29'581.00
1	Sécurité publique	1'429'344.58	542'000.00	4'506'000.00	280'000.00	4'069'837.85	-2'198.18
2	Enseignement et formation	966'823.60	81'556.60	692'000.00	26'000.00	611'345.75	10'500.00
3	Culture, loisirs et culte	3'437'151.91	100'362.00	3'885'000.00	26'000.00	2'857'189.08	4'500.00
4	Santé	13'090.90	-	120'000.00	-	28'132.20	-
5	Prévoyance sociale	328'586.40	-	365'000.00	750'000.00	239'681.72	536'481.87
6	Trafic	7'702'999.76	3'800.00	10'487'000.00	230'000.00	5'452'847.13	-
7	Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'320'018.41	1'318'605.14	3'546'000.00	718'000.00	2'191'459.11	1'288'451.96
8	Economie publique, yc services industriels	3'900'603.44	464'694.10	6'420'000.00	240'000.00	4'688'954.86	538'464.72
9	Finances et impôts	-	-	300'000.00	-	8'309.00	-
Total des dépenses et des recettes		22'244'641.20	2'605'503.09	31'905'000.00	2'270'000.00	20'948'408.42	2'405'781.37
Excédent de dépenses			19'639'138.11		29'635'000.00		18'542'627.05
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	21'161'981.60		30'152'000.00		20'316'123.80	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	1'082'659.60		1'753'000.00		632'284.62	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		1'536'356.74		740'000.00		1'624'498.16
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		52'849.70		-		44'488.10
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		1'016'296.65		1'530'000.00		736'795.11
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	22'244'641.20	2'605'503.09	31'905'000.00	2'270'000.00	20'948'408.42	2'405'781.37
Excédent de dépenses		19'639'138.11		29'635'000.00		18'542'627.05
Excédent de recettes	-		-		-	

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

N°	COMPTES DE FONCTIONNEMENT	COMPTES	BUDGET	DEPASSEMENT Fr.	DEPASSEMENT %
210.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	4'789'792.00	4'700'000.00	89'792.00	2
211.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	1'858'992.00	1'800'000.00	58'992.00	3
330.308.00	Personnel intérimaire	118'188.85	65'700.00	52'488.85	80
440.352.00	Participation au CMS	1'163'460.30	1'100'000.00	63'460.30	6
490.313.00	Lutte contre l'épidémie, mesures d'hygiène	107'051.90		107'051.90	
530.361.00	Participations	1'448'153.82	1'350'000.00	98'153.82	7
540.365.00	Subsides	261'807.60	170'500.00	91'307.60	54
550.361.00	Subsides	2'583'679.94	2'400'000.00	183'679.94	8
560.364.03	Participation au Foyer de jour	90'000.00		90'000.00	
579.364.00	Participation au coût des soins pr résidents EMS	1'201'205.42	1'100'000.00	101'205.42	9
581.366.00	Participation	1'742'178.80	1'550'000.00	192'178.80	12
589.366.01	Participations aux rémunérations de curateur	237'555.50	160'000.00	77'555.50	48
650.351.00	Participations	616'264.65	497'500.00	118'764.65	24
703.314.03	Entretien du réseau, des sources et des puits	245'100.26	135'000.00	110'100.26	82
720.318.22	Enlèvement papier	126'024.10	60'000.00	66'024.10	110
863.318.19	Impôts	241'435.25	166'000.00	75'435.25	45
900.330.00	Pertes sur débiteurs	897'225.01	780'000.00	117'225.01	15
900.330.05	Attribution à provision pour pertes sur débiteurs	400'000.00		400'000.00	

CREDITS COMPLEMENTAIRES

N°	COMPTES D'INVESTISSEMENTS	COMPTES	BUDGET	DEPASSEMENT Fr.	DEPASSEMENT %
703.501.63	Complément réseau avec le chauffage à distance	640'651.98	570'000.00	70'651.98	12
863.501.36	Surélévation organes stratégiques poste Bans	2'154'525.00	2'000'000.00	154'525.00	8

Compte de fonctionnement

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE						
01	AUTORITES						
011	CONSEIL GENERAL ET SES COMMISSIONS						
011.300.00	Vacations	155 39'630.00		60'000.00		66'995.00	
011.303.01	Charges sociales			2'000.00		1'821.95	
011.317.00	Dédommagements et frais			8'000.00		9'151.05	
011.318.10	Informatique	155 6'990.25				4'038.75	
011	TOTAL CONSEIL GENERAL ET SES COMMISSIONS			70'000.00		82'006.75	
012	CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS						
012.300.00	Traitements et vacations	155 632'663.80		672'000.00		652'693.80	
012.303.01	Charges sociales			190'000.00		165'800.75	
012.317.00	Dédommagements et frais			42'000.00		38'229.40	
012.318.04	Honoraires et études	155 62'146.95		50'000.00		60'081.35	
012.318.12	Frais de réceptions			55'000.00		62'602.32	
012.436.01	Remboursements de traitements		85'427.00		83'000.00		86'488.65
012	TOTAL CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS		85'427.00	1'009'000.00	83'000.00	979'407.62	86'488.65
013	BUREAUX ELECTORAUX						
013.300.00	Vacations			35'000.00		20'653.45	
013.303.01	Charges sociales			3'500.00		35.10	
013.308.00	Personnel intérimaire			8'000.00		3'972.15	
013.310.00	Fournitures de bureau et imprimés			17'000.00		2'133.95	
013.317.00	Dédommagements et frais			4'000.00		2'024.00	
013.318.00	Frais de port			50'000.00		36'666.70	
013.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP			16'000.00		10'259.45	
013	TOTAL BUREAUX ELECTORAUX			133'500.00		75'744.80	
01	TOTAL AUTORITES		85'427.00	1'212'500.00	83'000.00	1'137'159.17	86'488.65

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	ADMINISTRATION GENERALE						
020	COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS						
020.301.00	Traitements	155	387'841.95	559'000.00		361'319.80	
020.303.00	Charges sociales		108'738.70	166'000.00		106'326.30	
020.309.00	Autres charges de personnel			2'000.00		840.00	
020.309.02	Information	155	32'280.75	60'000.00		56'539.50	
020.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		68'862.93	95'000.00		84'730.97	
020.310.01	Journaux, documentation		1'591.80	2'000.00		855.50	
020.311.10	Achats informatiques					106'885.95	
020.315.00	Maintenance et entretien téléphoniques		17'117.05	15'000.00		9'126.75	
020.315.01	Entretien du mobilier et des machines		4'741.75	9'000.00		4'491.20	
020.315.10	Entretien du matériel informatique	156	40'906.45	100'000.00		74'598.31	
020.317.00	Dédommagements		668.60	1'700.00		944.10	
020.318.02	Frais de télécommunications		91'430.65	96'000.00		87'527.20	
020.318.06	Assurances de choses		1'408.40	1'500.00		1'408.40	
020.318.10	Maintenance des logiciels		294'390.27	322'800.00		278'652.94	
020.319.01	Cotisations aux associations		460.00			200.00	
020.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		292'039.87	478'000.00		160'326.85	
020.434.00	Facturation à des tiers				14'198.60		15'124.30
020	TOTAL COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS		1'342'479.17	1'908'000.00	18'500.00	1'334'773.77	15'124.30
021	RESSOURCES HUMAINES						
021.301.00	Traitements		271'380.05	278'200.00		250'087.65	
021.301.01	Traitements apprentis		15'275.00	17'000.00		17'225.00	
021.301.02	Traitements conciergerie	156	84'252.10	112'500.00			
021.303.00	Charges sociales		86'842.10	111'000.00		67'039.50	
021.307.00	Prestations aux retraités		29'577.40	29'000.00		30'109.25	
021.309.00	Autres charges de personnel		46'327.85	49'000.00		7'312.60	
021.309.01	Frais de mises au concours	156	36'733.40	20'000.00		35'576.55	
021.310.01	Journaux, documentation		1'925.90	1'500.00		1'505.60	
021.317.00	Dédommagements			3'300.00		387.30	
021.318.06	Assurances de choses et RC	156	44'880.80	40'000.00		32'925.70	
021.319.01	Cotisations aux associations		150.00	500.00		150.00	
021.436.01	Remboursements de traitements				4'852.85		622.05
021.436.02	Remboursements de primes d'assurances				1'520.65		12'680.95
021.490.03	Imputation de frais administratifs pour S.I.				100'000.00		100'000.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
021.490.07	Imputation de frais de personnel		15'000.00		15'000.00		15'000.00
021	TOTAL RESSOURCES HUMAINES	617'344.60	121'373.50	662'000.00	123'000.00	442'319.15	128'303.00
022	CHANCELLERIE						
022.301.00	Traitements	543'859.45		542'000.00		536'908.70	
022.301.01	Traitements archiviste	20'306.55		18'000.00		29'179.40	
022.303.00	Charges sociales	137'550.25		168'000.00		142'054.90	
022.309.00	Autres charges de personnel	3'751.25		11'000.00		9'600.00	
022.310.01	Journaux, documentation	4'874.50		7'000.00		9'403.39	
022.317.00	Dédommagements	391.00		1'000.00		67.90	
022.318.00	Affranchissements	93'656.42		93'000.00		103'504.45	
022.318.05	Frais de procédures	8'680.70		4'000.00		3'591.25	
022.319.01	Cotisations aux associations	236'589.50		234'000.00		234'048.10	
022.431.00	Emoluments de chancellerie		4'495.00		5'000.00		5'545.00
022.434.00	Facturation à des tiers		301.10		1'000.00		3'129.45
022.436.01	Remboursements de traitements		46'245.15				39'289.50
022	TOTAL CHANCELLERIE	1'049'659.62	51'041.25	1'078'000.00	6'000.00	1'068'358.09	47'963.95
023	FINANCES & GESTION						
023.301.00	Traitements	983'044.00		1'013'000.00		954'030.40	
023.303.00	Charges sociales	271'680.45		289'000.00		272'528.35	
023.309.00	Autres charges de personnel	911.30		2'000.00		670.00	
023.310.01	Journaux, documentation	870.00		1'100.00		707.00	
023.317.00	Dédommagements	935.60		2'500.00		1'675.10	
023.318.04	Honoraires fiduciaire	23'155.50		25'000.00		24'232.50	
023.318.05	Frais de poursuites	227'247.52		220'000.00		242'375.65	
023.319.01	Cotisations aux associations	630.00		600.00		630.00	
023.434.00	Facturation à des tiers		2'000.00		4'000.00		2'218.25
023.436.00	Intérêts et frais récupérés		198'779.00		170'000.00		143'041.32
023.436.01	Remboursements de traitements		2'097.80				14'274.55
023.451.00	Dédommagements du canton		63'789.65		72'000.00		61'242.45
023	TOTAL FINANCES & GESTION	1'508'474.37	266'666.45	1'553'200.00	246'000.00	1'496'849.00	220'776.57
02	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	4'517'957.76	453'279.80	5'201'200.00	393'500.00	4'342'300.01	412'167.82

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
09	BATIMENTS						
090	BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
090.301.00	Traitements	156	65'913.50	55'000.00		59'221.35	
090.303.00	Charges sociales		5'209.40	9'500.00		6'528.85	
090.312.00	Eau, énergie, combustible		52'426.50	59'000.00		51'545.95	
090.314.00	Entretien des bâtiments	156	94'939.50	31'000.00		73'021.35	
090.318.06	Assurances de choses		7'056.60	7'500.00		7'490.40	
090.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		226'498.45	226'000.00		228'106.95	
090.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		14'707.50	10'000.00		14'135.70	
090.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP			6'000.00		6'000.00	
090.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		9'741.10	10'000.00		9'973.40	
090.427.00	Produit des locations				480.00		480.00
090.436.01	Remboursements de traitements				9'962.45		7'189.35
090.436.02	Dédommagements des assurances				603.25		9'211.40
090.452.00	Contribution des communes aux frais du Tribunal				76'799.60		73'841.15
						77'000.00	
090	TOTAL BATIMENTS ADMINISTRATIFS		476'492.55	87'845.30	414'000.00	77'000.00	456'023.95
091	AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
091.301.00	Traitements	156	8'661.25	4'500.00		11'237.90	
091.303.00	Charges sociales		942.70	500.00		2'034.00	
091.312.00	Eau, énergie, combustible		95'339.05	105'000.00		103'077.15	
091.314.00	Entretien des bâtiments	156	84'715.35	65'000.00		58'887.50	
091.316.00	Locations		3'420.20	3'400.00		3'428.25	
091.318.06	Assurances de choses		15'005.20	15'500.00		15'300.20	
091.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		339'312.40	284'000.00		226'132.00	
091.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		15'232.80	15'000.00		15'534.50	
091.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		6'000.00	3'000.00		3'000.00	
091.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		5'434.20	7'000.00		8'486.00	
091.427.00	Produit des locations	156			308'432.45		403'144.40
091.436.00	Facturation à des tiers charges chauffage				4'695.00		19'571.00
091.436.01	Remboursements de traitements						1'806.75
091.436.02	Dédommagements des assurances				12'069.85		3'025.30
091.490.06	Imputation interne de frais de chauffage				5'672.95		5'645.40
						8'200.00	
091	TOTAL AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		574'063.15	330'870.25	502'900.00	396'200.00	447'117.50
							433'192.85

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2020 Revenus	Budget Charges	2020 Revenus	Comptes Charges	2019 Revenus
095	PARTICIPATIONS COMMUNALES						
095.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
095.390.11	Imputation interne d'élimination des déchets	110'000.00		40'000.00		110'000.00	
			156				
095	TOTAL PARTICIPATIONS COMMUNALES	250'000.00		180'000.00		250'000.00	
09	TOTAL BATIMENTS	1'300'555.70	418'715.55	1'096'900.00	473'200.00	1'153'141.45	523'914.75
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	6'936'464.81	957'422.35	7'510'600.00	949'700.00	6'632'600.63	1'022'571.22

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	SECURITE PUBLIQUE						
10	PROTECTION JURIDIQUE						
100	REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES						
100.301.00	Traitements concierge	5'964.50		6'000.00		4'586.00	
100.303.00	Charges sociales	601.30		1'000.00		438.25	
100.312.00	Eau, énergie, combustible	862.80		1'000.00		796.85	
100.316.00	Loyer	50'841.65		48'000.00		42'546.25	
100.318.13	Travaux des géomètres	42'011.65		60'000.00		68'202.90	
100.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	53'784.10		40'000.00		6'099.70	
100.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	210.10		500.00		450.20	
100.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	500.00		500.00		500.00	
100.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	1'297.80		800.00		597.00	
100.431.00	Mutations au cadastre		21'210.00		16'000.00		19'535.00
100.434.00	Facturation à des tiers		71'296.80		60'000.00		58'150.00
100.436.02	Dédommagements des assurances		270.20				
100	TOTAL REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES	156'073.90	92'777.00	157'800.00	76'000.00	124'217.15	77'685.00
102	OFFICE DE LA POPULATION						
102.301.00	Traitements	211'373.20		219'000.00		210'026.95	
102.303.00	Charges sociales	53'449.25		66'000.00		50'994.70	
102.309.00	Autres charges de personnel			1'000.00			
102.310.02	Achats de cartes d'identité	21'732.50		30'000.00		27'327.20	
102.317.00	Dédommagements	839.80		1'000.00		217.70	
102.318.12	Frais de réceptions et de manifestations	733.00		9'000.00		2'233.90	
102.351.00	Part cantonale pour permis de séjour	110'546.05		105'000.00		119'069.75	
102.431.00	Emoluments divers		65'506.00		75'000.00		70'797.50
102.431.01	Permis de séjour et d'établissement		176'520.00		210'000.00		192'327.20
102.431.02	Emoluments - cartes d'identité		34'982.20		55'000.00		41'845.00
102.436.01	Remboursements de traitements		995.65				
102	TOTAL OFFICE DE LA POPULATION	398'673.80	278'003.85	431'000.00	340'000.00	409'870.20	304'969.70
10	TOTAL PROTECTION JURIDIQUE	554'747.70	370'780.85	588'800.00	416'000.00	534'087.35	382'654.70

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	POLICE MUNICIPALE						
113	CORPS DE POLICE						
113.301.00	Traitements	3'888'570.20		3'966'000.00		3'732'639.85	
113.303.00	Charges sociales	1'005'621.10		1'133'000.00		1'001'135.60	
113.309.00	Autres charges de personnel	158 82'054.65		136'200.00		132'431.00	
113.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	856.70		2'000.00		5'161.80	
113.310.01	Journaux, documentation	736.89		1'000.00		768.71	
113.311.00	Achats mobilier, machines et véhicules légers	10'197.50		10'000.00		453.25	
113.311.01	Uniformes et équipements des agents	47'555.47		47'500.00		36'444.31	
113.311.03	Achats de caméras de vidéosurveillance	158 8'168.60					
113.313.00	Achats de carburant	25'980.40		25'000.00		27'065.35	
113.315.00	Entretien du mobilier et des machines	7'822.60		10'500.00		4'232.10	
113.315.04	Entretien des véhicules	158 30'916.10		24'600.00		34'031.90	
113.315.05	Entretien installations techniques	24'480.35		20'000.00		1'767.60	
113.316.00	Leasing véhicule					4'972.50	
113.316.01	Loyer	158 8'000.00				8'000.00	
113.317.00	Dédommagements	3'880.35		10'800.00		7'160.05	
113.318.02	Frais télécommunications	23'980.95		19'000.00		23'687.45	
113.318.05	Frais de poursuites	50'549.07		50'000.00		57'706.77	
113.318.06	Assurances de choses	5'920.30		6'000.00		5'585.20	
113.319.01	Cotisations aux associations	2'039.50		2'200.00		2'032.50	
113.330.00	Pertes sur débiteurs	159 28'649.30		15'000.00		21'970.15	
113.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	74'413.30		49'000.00		68'844.45	
113.351.00	Participation au réseau de radiocommunication	17'286.93		18'000.00		5'153.87	
113.424.01	Pertes récupérées		12'154.25		14'000.00		10'566.40
113.431.00	Emoluments - cartes d'identité		500.00				475.00
113.431.02	Autorisations de danse et diverses				32'000.00		31'010.00
113.434.00	Facturation à des tiers		1'545'835.50		1'500'000.00		1'511'704.85
113.436.01	Remboursements de traitements		101'725.70		25'000.00		128'425.20
113.436.02	Dédommagements des assurances				1'000.00		
113.437.00	Produit des amendes	159	372'906.69		520'000.00		485'190.48
113	TOTAL CORPS DE POLICE	5'347'680.26	2'033'122.14	5'545'800.00	2'092'000.00	5'181'244.41	2'167'371.93
119	AUTRES TACHES DE POLICE						
119.310.00	Fournitures de bureau et imprimés			1'500.00			
119.311.01	Achats d'équipement et matériel	718.60		2'500.00		2'341.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
119.317.02	Patrouilleurs scolaires	148.70		1'000.00		9'443.45	
119	TOTAL AUTRES TACHES DE POLICE	867.30		5'000.00		11'784.45	
11	TOTAL POLICE MUNICIPALE	5'348'547.56	2'033'122.14	5'550'800.00	2'092'000.00	5'193'028.86	2'167'371.93
12	JUSTICE						
120	JUGE DE COMMUNE						
120.300.00	Traitements	73'768.00		69'000.00		76'872.95	
120.303.01	Charges sociales	8'312.90		7'500.00		8'332.05	
120.309.00	Autres charges de personnel	5'749.60		5'000.00		4'800.00	
120.318.00	Affranchissements	2'650.00		1'500.00		7'843.80	
120.436.00	Emoluments		52'100.34		55'000.00		56'215.31
120	TOTAL JUGE DE COMMUNE	90'480.50	52'100.34	83'000.00	55'000.00	97'848.80	56'215.31
122	SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE						
122.301.00	Traitements	780'649.15		748'000.00		783'929.90	
122.301.02	Traitements conciergerie	5'247.40		5'900.00			
122.303.01	Charges sociales	186'808.70		206'400.00		210'424.50	
122.303.02	Charges sociales conciergerie	853.25		1'100.00			
122.309.00	Autres charges de personnel	6'050.00		11'000.00		4'619.70	
122.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	2'957.81		3'000.00		1'757.25	
122.316.00	Loyer	50'593.95		46'800.00		48'912.75	
122.317.00	Dédommagements	11'091.30		17'000.00		15'693.30	
122.318.00	Affranchissements	5'509.30		4'500.00		5'669.05	
122.318.05	Frais judiciaires			3'000.00			
122.319.01	Cotisations aux associations	1'680.00		1'200.00		1'200.00	
122.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	1'348.95		1'000.00		1'892.70	
122.436.00	Emoluments		310'713.75		260'000.00		294'183.00
122.436.01	Remboursements de traitements		58'555.70		1'500.00		3'041.00
122.436.02	Dédommagements des assurances		371.20				
122.452.00	Facturation aux communes		75'296.00		74'000.00		74'000.00
122	TOTAL SERVICE OFFICIEL DE LA CURATELLE	1'052'789.81	444'936.65	1'048'900.00	335'500.00	1'074'099.15	371'224.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
123	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE						
123.352.00	Participation à l'APEA du district	262'684.85		250'000.00		255'680.55	
123.436.00	Emoluments		128.75				
123	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'A	262'684.85	128.75	250'000.00		255'680.55	
124	TRIBUNAL DE POLICE						
124.300.00	Traitements	45'106.55		20'000.00		44'478.80	
124.303.01	Charges sociales	13'376.45		6'300.00		13'728.00	
124.317.00	Dédommagements	66.00					
124.437.00	Emoluments		112'136.85		110'000.00		136'100.00
124	TOTAL TRIBUNAL DE POLICE	58'549.00	112'136.85	26'300.00	110'000.00	58'206.80	136'100.00
129	AUTRES TÂCHES DE JUSTICE						
129.351.00	Participation aux Tribunaux de la région	20'469.15		20'000.00		20'203.45	
129	TOTAL AUTRES TÂCHES DE JUSTICE	20'469.15		20'000.00		20'203.45	
12	TOTAL JUSTICE	1'484'973.31	609'302.59	1'428'200.00	500'500.00	1'506'038.75	563'539.31
14	SERVICE DU FEU						
140	SERVICE DU FEU ET CSI						
140.301.00	Traitements	433'260.20		457'400.00		435'509.65	
140.301.01	Soldes	166'473.32		240'000.00		196'849.15	
140.301.02	Traitements conciergerie	2'737.30		2'700.00			
140.303.00	Charges sociales	120'872.25		128'500.00		119'264.35	
140.303.02	Charges sociales conciergerie	299.70		300.00			
140.309.00	Autres charges de personnel	11'497.78		13'000.00		16'086.98	
140.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	2'128.80		2'000.00		3'215.30	
140.310.01	Journaux, documentation	719.90		1'000.00		1'943.65	
140.311.01	Achats d'équipement, de matériel et d'engins	53'863.45		45'000.00		56'506.00	
140.312.00	Eau, énergie, combustible	36'530.45				23'653.30	
140.313.00	Achats de carburant	11'230.55		17'000.00		14'028.00	
140.314.00	Entretien des bâtiments	1'681.15				1'415.65	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.315.04	Entretien des véhicules et du matériel	159	72'832.32		65'000.00		68'018.16	
140.316.00	Locations						46'483.95	
140.317.00	Dédommagements		9'190.24		15'000.00		15'980.25	
140.318.02	Frais télécommunications et de concessions		10'724.75		12'000.00		12'246.90	
140.318.03	Prestations de tiers		42'055.60		55'000.00		60'396.00	
140.318.06	Assurances de choses		23'186.30		27'000.00		23'482.80	
140.319.01	Cotisations aux associations		4'010.15		4'200.00		4'099.50	
140.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		666'985.78		672'000.00		305'400.43	
140.351.00	Participation communale au SMT		3'624.00		4'200.00		3'984.00	
140.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU				800.00			
140.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		1'000.00		1'000.00		1'000.00	
140.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		1'284.95		1'800.00		1'438.20	
140.430.00	Taxes d'exemption			277'696.95		280'000.00		264'367.45
140.434.00	Frais facturés à des tiers			132'278.30		155'000.00		123'876.60
140.436.01	Remboursements de traitements			2'265.00				20'173.35
140.461.00	Subsides de l'Etat			78'036.75		90'000.00		64'298.55
140	TOTAL SERVICE DU FEU ET CSI		1'676'188.94	490'277.00	1'764'900.00	525'000.00	1'411'002.22	472'715.95
14	TOTAL SERVICE DU FEU		1'676'188.94	490'277.00	1'764'900.00	525'000.00	1'411'002.22	472'715.95
15	DEFENSE NATIONALE MILITAIRE							
151	INSTRUCTION							
151.314.00	Entretien stand de tir de Châble-Croix		11'249.05		11'500.00		10'559.85	
151.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		607.00		296'000.00			
151	TOTAL INSTRUCTION		11'856.05		307'500.00		10'559.85	
15	TOTAL DEFENSE NATIONALE MILITAIRE		11'856.05		307'500.00		10'559.85	
16	PROTECTION DE LA POPULATION							
160	PROTECTION CIVILE	159						
160.301.00	Traitements		306'458.00		277'500.00		273'275.65	
160.303.00	Charges sociales		79'927.85		82'000.00		73'521.80	
160.309.00	Autres charges de personnel		600.00		3'000.00		3'237.40	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160.312.00	Eau + énergie abris		5'336.75		7'200.00		7'501.65
160.313.00	Achats de matériel et équipement		22'280.90		58'000.00		113'546.65
160.314.00	Entretien des bâtiments	159	59'680.90		12'000.00		4'140.60
160.315.04	Entretien du matériel et équipement		5'985.24		7'500.00		5'873.40
160.317.00	Cours communaux et dédommagements		77'202.55		65'000.00		50'896.85
160.318.02	Frais télécommunications et de concessions		5'534.90		6'000.00		1'079.70
160.318.03	Prestations de tiers				30'000.00		
160.318.06	Assurances de choses		518.70		1'000.00		519.90
160.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU				800.00		
160.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		500.00		500.00		500.00
160.390.05	Imputation interne produits de nettoyage				1'100.00		
160.427.00	Produit des locations					500.00	176.00
160.436.01	Remboursements de traitements			94'516.50			18'385.95
160.461.00	Subsides de l'Etat			412'055.85		509'000.00	515'565.55
160.480.00	Prélèvement sur le fonds	159		59'664.00		30'000.00	1'059.75
160	TOTAL PROTECTION CIVILE		564'025.79	566'236.35	551'600.00	539'500.00	534'093.60
161	AUTRES TACHES CIVILES DE PROTECTION						
161.301.00	Traitements				2'000.00		
161.303.00	Charges sociales				300.00		
161.309.00	Autres charges de personnel		1'705.20		4'500.00		2'797.50
161.311.01	Achats d'équipement et matériel		3'569.95		5'000.00		9'403.10
161.315.04	Entretien du matériel		6'508.90		5'000.00		4'709.45
161.318.02	Frais télécommunications et de concessions		6'894.00		4'500.00		10'250.40
161.318.03	Prestations de tiers		4'587.85		5'000.00		4'758.75
161.434.00	Frais facturés à des tiers			8'512.55		7'000.00	7'982.70
161	TOTAL AUTRES TACHES CIVILES DE PROTECTION		23'265.90	8'512.55	26'300.00	7'000.00	31'919.20
16	TOTAL PROTECTION DE LA POPULATION		587'291.69	574'748.90	577'900.00	546'500.00	566'012.80
1	TOTAL SECURITE PUBLIQUE		9'663'605.25	4'078'231.48	10'218'100.00	4'080'000.00	9'220'729.83
							4'129'451.84

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
21	ECOLES PUBLIQUES						
210	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES						
210.302.00	Traitements	505'598.10		542'200.00		494'316.70	
210.303.02	Charges sociales	132'343.65		149'000.00		128'029.70	
210.309.00	Autres charges de personnel	9'132.54		5'900.00		4'858.14	
210.310.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'100.35		1'000.00		688.15	
210.310.02	Achats de matériel	273'438.18		278'000.00		275'265.27	
210.310.03	Achats de matériel audiovisuel	5'353.85		9'500.00		9'241.75	
210.311.03	Achats de mobilier	9'444.79		9'500.00		2'349.20	
210.311.10	Achats de matériel informatique	22'270.49		26'800.00		17'339.70	
210.315.11	Entretien du matériel d'enseignement	4'255.50		4'000.00		4'436.40	
210.316.01	Location de matériel informatique	45'044.85		55'000.00		51'242.80	
210.317.00	Dédommagements	3'324.20		6'900.00		6'418.49	
210.318.00	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		1'857.60	
210.318.13	Frais de transports	242'730.95		260'000.00		265'209.15	
210.319.01	Cotisations aux associations	2'010.00		4'000.00		4'510.00	
210.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	137'385.20		83'000.00		86'528.65	
210.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	4'789'792.00		4'700'000.00		4'578'285.40	
210.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
210.422.00	Intérêts des fonds		198.65		1'200.00		198.65
210.433.00	Finances d'écolage				2'000.00		
210.436.01	Remboursements de traitements		51.10				13'240.60
210.436.02	Dédommagements des assurances		12'000.00				
210.461.00	Subsides de l'Etat		197'771.75		200'900.00		93'265.95
210	TOTAL ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	6'188'724.65	210'021.50	6'140'300.00	204'100.00	5'932'077.10	106'705.20
211	CYCLE D'ORIENTATION						
211.302.00	Traitements	449'402.50		475'000.00		465'887.55	
211.303.02	Charges sociales	127'224.95		127'000.00		123'859.70	
211.309.00	Autres charges de personnel	1'322.27		3'500.00		5'355.47	
211.310.00	Imprimés et fournitures de bureau	411.95		1'500.00		338.05	
211.310.01	Journaux, documentation	2'224.00		1'000.00		1'019.00	
211.310.02	Achats de matériel courant	132'960.23	161	165'000.00		166'814.97	
211.310.03	Achats de matériel d'enseignement	13'195.60		19'000.00		6'075.05	
211.310.04	Achats de fournitures EF / TM	13'282.69		21'000.00		23'777.45	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
211.311.03	Achats de mobilier			2'000.00		7'297.45	
211.311.10	Achats de matériel informatique	6'941.75		2'000.00		1'626.85	
211.315.11	Entretien du matériel d'enseignement	16'837.80		12'000.00		27'041.05	
211.317.00	Dédommagements	7'180.15		6'500.00		7'559.90	
211.318.00	Affranchissements	1'550.50		5'000.00		1'230.00	
211.318.03	Prestations de tiers pour le restaurant scolaire	72'147.90		80'000.00		104'714.75	
211.318.13	Frais de transports	111'775.65		130'000.00		119'702.65	
211.319.01	Cotisations aux associations	500.00		2'200.00		2'000.00	
211.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	194'242.30		216'000.00		209'942.45	
211.352.00	Finances d'écolage	29'113.00		20'000.00		25'538.00	
211.361.00	Part au traitement du personnel enseignant	1'858'992.00		1'800'000.00		1'929'981.80	
211.422.00	Intérêts des fonds		99.35		600.00		99.35
211.433.00	Finances d'écolage		39'834.00		19'000.00		16'000.00
211.433.01	Participation des élèves		3'052.60		3'000.00		6'049.95
211.433.03	Participation des parents pour restaurant scolaire		68'896.00		80'000.00		97'849.00
211.461.00	Subsides de l'Etat		101'491.95		100'000.00		56'027.20
211	TOTAL CYCLE D'ORIENTATION	3'039'305.24	213'373.90	3'088'700.00	202'600.00	3'229'762.14	176'025.50
213	ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE						
213.351.00	Participation aux écoles cantonales	51'091.06		57'500.00		49'376.11	
213.364.00	Frais de transport du 2ème degré général	92'596.15		80'000.00		84'920.20	
213.461.00	Subside de l'Etat		41'585.35		35'000.00		39'446.35
213	TOTAL ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE	143'687.21	41'585.35	137'500.00	35'000.00	134'296.31	39'446.35
216	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE						
216.302.00	Traitements	472'942.70		300'000.00		340'054.35	
216.303.02	Charges sociales	73'410.95		50'000.00		56'463.50	
216.310.02	Achats de matériel	5'805.28		6'000.00		4'467.15	
216.313.00	Fournitures des repas et prises en charge	3'514.00		7'800.00		1'691.00	
216.317.00	Dédommagements	27'310.20		50'000.00		43'124.90	
216.318.04	Honoraires fiduciaire	1'117.40		1'200.00		1'529.35	
216.318.13	Frais de transports	85'546.80		90'000.00		87'470.75	
216.434.00	Participation des parents		1'824.00		8'000.00		
216.436.01	Remboursements de traitements		403.40				

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
216.461.00	Participations du canton		689'107.55		520'000.00		553'295.90
216	TOTAL CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	669'647.33	691'334.95	505'000.00	528'000.00	534'801.00	553'295.90
217	SPORTS						
217.302.00	Traitements	187'194.05		197'000.00		193'048.55	
217.303.02	Charges sociales	45'721.95		47'000.00		45'222.80	
217.308.00	Personnel intérimaire	2'730.00				2'130.00	
217.311.01	Achats d'équipement et matériel EP	5'343.90		5'000.00		5'390.40	
217.311.02	Achats d'équipement et matériel CO	5'508.80		5'000.00		5'838.90	
217.316.00	Location Patinoire et Tennis	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
217.317.01	Frais des journées sportives EP	72'140.25		85'000.00		70'015.10	
217.317.02	Frais des journées sportives CO	55'870.15		50'000.00		50'686.85	
217.364.00	Subside à l'Ecole de commerce	1'850.00		1'500.00		1'850.00	
217.390.03	Imputation interne de frais de personnel	178'955.80		163'300.00		121'331.38	
217.390.04	Imputation interne autres dépenses	368'325.10		329'900.00		285'975.63	
217.433.01	Participation des élèves		9'287.20		13'000.00		19'247.30
217.436.01	Remboursements de traitements		1'606.50				1'359.90
217.461.00	Subside de l'Etat		1'618.90		1'800.00		3'080.10
217.469.00	Autres subventions						3'620.00
217	TOTAL SPORTS	943'640.00	12'512.60	903'700.00	14'800.00	801'489.61	27'307.30
219	AUTRES ACTIVITES SCOLAIRES						
219.302.00	Traitements musée et centre didactique	4'098.60		4'500.00		4'133.55	
219.303.02	Charges sociales musée et centre didactique	509.05				494.30	
219.310.00	Achats matériel pour musée / centre didactique	2'362.35		3'000.00		2'104.00	
219.317.00	Participation retraites, échanges et religion	9'112.66		5'000.00			
219.317.02	Participation et frais promenades/promotions EP	1'295.00		51'500.00		18'444.30	
219.317.03	Participation et frais promenades CO			12'000.00		10'253.00	
219.318.00	Frais d'éducation et de prévention EP	13'789.25		15'000.00		16'531.15	
219.318.01	Frais d'éducation et de prévention CO	280.00		2'000.00			
219.318.20	Frais des activités culturelles EP	3'333.50		17'500.00		7'283.55	
219.318.21	Frais des activités culturelles CO	10'934.10		52'000.00		42'155.80	
219.318.22	Frais animation scolaire au Théâtre	22'180.90		35'000.00		33'831.00	
219.434.00	Participations de tiers		3'698.85				
219.435.00	Recettes Choeur du CO				1'500.00		890.00
219.461.00	Subside de l'Etat pour la culture EP				2'000.00		

161

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
219.461.01	Subside de l'Etat pour la culture CO		100.00		1'000.00		
219	TOTAL AUTRES ACTIVITES SCOLAIRES	67'895.41	3'798.85	197'500.00	4'500.00	135'230.65	890.00
21	TOTAL ECOLES PUBLIQUES	11'052'899.84	1'172'627.15	10'972'700.00	989'000.00	10'767'656.81	903'670.25
22	ECOLEES SPECIALISEES						
220	ECOLEES SPECIALISEES						
220.361.00	Part aux charges des institutions spécialisées	125'247.10		161'000.00		186'074.50	
220.364.00	Frais de pension	36'025.80		40'000.00		32'769.00	
220.434.00	Participation des parents		32'254.90		40'000.00		32'769.00
220.461.00	Subsides de l'Etat		1'170.00				
220	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	161'272.90	33'424.90	201'000.00	40'000.00	218'843.50	32'769.00
22	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	161'272.90	33'424.90	201'000.00	40'000.00	218'843.50	32'769.00
23	FORMATION PROFESSIONNELLE						
230	COURS PROFESSIONNELS						
230.302.00	Traitements	47'597.35		60'000.00		57'068.30	
230.303.02	Charges sociales	10'495.85		14'500.00		11'642.55	
230.317.00	Prix aux apprentis méritants	8'066.50		5'000.00		6'253.05	
230.317.01	Dédommagements	121.20		1'000.00		245.80	
230.351.00	Participation aux écoles cantonales	5'306.65				12'133.35	
230.364.00	Frais de transports pour les apprentis	206'413.00		250'000.00		230'179.30	
230.372.00	Subventions redistribuées			1'000.00			
230.433.00	Participation de tiers aux cours d'appui		1'172.40		4'000.00		4'715.65
230.452.00	Facturation aux communes				1'000.00		
230.461.00	Subside de l'Etat		112'818.45		135'000.00		122'150.90
230.472.00	Subventions redistribuées				1'000.00		
230	TOTAL COURS PROFESSIONNELS	278'000.55	113'990.85	331'500.00	141'000.00	317'522.35	126'866.55

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231	ECOLE SUISSE DE VITRAIL ET CREATION						
231.316.00	Loyer	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
231	TOTAL ECOLE SUISSE DE VITRAIL ET CREATION	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
232	BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE						
232.366.00	Bourses d'études et d'apprentissage	53'550.00	162	30'000.00		54'400.00	
232	TOTAL BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE	53'550.00		30'000.00		54'400.00	
23	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE	361'550.55		391'500.00	141'000.00	401'922.35	126'866.55
28	BATIMENTS SCOLAIRES						
281	BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES						
281.301.00	Traitements	329'146.65	162	297'000.00		339'424.25	
281.303.00	Charges sociales	68'114.85		67'000.00		72'678.65	
281.309.00	Autres charges de personnel	856.40		1'000.00		138.70	
281.312.00	Eau, énergie, combustible	162'406.60		182'000.00		178'633.30	
281.314.00	Entretien des bâtiments	164'983.60	162	94'100.00		119'651.85	
281.316.00	Loyers pour locaux scolaires	35'708.95		35'500.00		33'864.00	
281.317.00	Dédommagements	651.25				294.00	
281.318.06	Assurances de choses	18'848.00		19'000.00		18'883.70	
281.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	448'876.95		465'000.00		469'195.90	
281.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	58'420.40		57'000.00		53'893.15	
281.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	5'661.90		5'000.00		1'473.15	
281.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	42'375.10		41'000.00		40'679.50	
281.427.00	Produit des locations				17'457.75		17'457.75
281.436.00	Facturation à des tiers				2'172.80		960.00
281.436.01	Remboursements de traitements		162		41'345.30	1'000.00	22'394.00
281.436.02	Dédommagements des assurances		162		28'321.40		12'759.80
281.461.00	Subsides de l'Etat				21'430.00	20'000.00	8'450.00
281	TOTAL BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES	1'336'050.65		1'263'600.00	39'800.00	1'328'810.15	62'021.55

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
282	COLLEGE DU REPOSIEUX						
282.301.00	Traitements	162 220'261.85		183'500.00		161'504.80	
282.303.00	Charges sociales			43'500.00		41'246.60	
282.312.00	Eau, énergie, combustible			65'800.00		76'068.50	
282.314.00	Entretien des bâtiments	162 121'301.45		88'500.00		189'246.05	
282.318.06	Assurances de choses			15'500.00		15'294.30	
282.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			430'000.00		449'600.00	
282.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU			16'000.00		17'981.55	
282.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP			5'000.00		5'000.00	
282.390.05	Imputation interne produits de nettoyage			18'500.00		16'400.00	
282.436.01	Remboursements de traitements	162	4'067.80				16'235.30
282.436.02	Dédommagements des assurances	162	30'256.20				61'378.70
282.461.00	Subsides de l'Etat						3'600.00
282	TOTAL COLLEGE DU REPOSIEUX		34'324.00	866'300.00		972'341.80	81'214.00
28	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	2'275'676.50	145'051.25	2'129'900.00	39'800.00	2'301'151.95	143'235.55
29	AUTRE TACHES D'ENSEIGNEMENT						
291	ORIENTATION PROFESSIONNELLE						
291.352.00	Part. au Centre régional Information / Orientation			33'000.00		32'159.90	
291	TOTAL ORIENTATION PROFESSIONNELLE			33'000.00		32'159.90	
292	UNIVERSITE POPULAIRE						
292.365.00	Subside Université Populaire			12'000.00		12'000.00	
292	TOTAL UNIVERSITE POPULAIRE			12'000.00		12'000.00	
29	TOTAL AUTRE TACHES D'ENSEIGNEMENT			45'000.00		44'159.90	
2	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	13'899'179.89	1'465'094.15	13'740'100.00	1'209'800.00	13'733'734.51	1'206'541.35

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, LOISIRS ET CULTE						
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	163					
300	MEDIATHEQUE						
300.301.00	Traitements	462'353.30		472'700.00		462'785.35	
300.301.01	Traitements conciergerie	26'131.94		27'000.00		25'315.25	
300.303.00	Charges sociales	119'297.20		135'500.00		124'519.85	
300.303.01	Charges sociales conciergerie	4'290.60		5'000.00		3'990.75	
300.309.00	Autres charges de personnel	1'057.20		3'000.00		3'740.00	
300.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et équipement	18'089.41		18'000.00		18'867.45	
300.310.01	Achats livres, abonnement journaux	60'471.23		60'000.00		63'364.45	
300.310.06	Frais d'animations	7'171.50		9'000.00		5'111.10	
300.312.00	Eau, énergie, combustible	14'838.80		14'800.00		15'006.20	
300.314.00	Entretien du bâtiment	21'719.80		28'400.00		33'219.80	
300.316.00	Loyers	12'456.00		12'500.00		12'456.00	
300.317.00	Dédommagements	383.60		1'000.00		1'051.15	
300.318.00	Affranchissements	8'367.75		8'500.00		7'642.75	
300.318.02	Frais de télécommunications	227.20		1'000.00		669.85	
300.318.03	Autres charges de PPE	7'192.45		6'500.00		6'177.05	
300.318.06	Assurances de choses	4'952.95		4'500.00		5'875.65	
300.318.10	Maintenance des logiciels et internet	20'378.15		21'700.00		19'849.35	
300.319.01	Cotisations aux associations	1'325.00		1'500.00		1'325.00	
300.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	10'000.00		40'000.00		5'351.20	
300.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	8'404.30		4'500.00		7'524.45	
300.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
300.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	4'141.45		5'000.00		2'674.25	
300.427.00	Produit des locations		6'871.15		8'000.00		8'124.60
300.436.01	Remboursements de traitements		3'522.65				
300.439.00	Recettes		8'848.20		15'000.00		12'074.05
300.461.00	Subside de l'Etat		51'847.00		65'300.00		49'155.00
300	TOTAL MEDIATHEQUE	815'749.83	71'089.00	882'600.00	88'300.00	829'016.90	69'353.65
301	THEATRE DU CROCHETAN						
301.301.00	Traitements	877'296.75		915'600.00		881'711.20	
301.303.00	Charges sociales	215'598.30		245'500.00		224'930.80	
301.308.00	Personnel intérimaire	1'646.25		3'000.00		4'979.00	
301.309.00	Autres charges de personnel	4'061.65		3'000.00		3'057.20	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
301.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers		4'704.55		10'000.00		4'370.45
301.310.01	Journaux, documentation		948.00		1'000.00		495.00
301.311.01	Achats de mobilier et installations		11'384.70		7'200.00		367.60
301.312.00	Eau, énergie, combustible		46'786.30		70'500.00		65'465.00
301.313.13	Achats marchandises pour le bar		10'347.55		40'000.00		54'772.70
301.314.00	Entretien du bâtiment	163	53'723.60		47'400.00		91'047.20
301.314.01	Entretien du Restaurant	163	25'644.80		12'600.00		22'367.61
301.315.00	Entretien du mobilier et des installations		9'723.76		16'000.00		17'481.30
301.318.00	Affranchissements		11'466.90		15'000.00		17'074.05
301.318.02	Frais de télécommunications		40.40		1'000.00		631.15
301.318.06	Assurances de choses		16'801.20		18'000.00		16'754.80
301.319.01	Cotisations aux associations		6'650.00		7'100.00		3'380.00
301.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		96'337.37		93'000.00		101'375.30
301.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		10'855.55		8'000.00		12'926.65
301.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		2'000.00		2'000.00		2'000.00
301.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		6'297.70		11'000.00		9'423.95
301.427.00	Produit des locations			41'654.50		125'000.00	98'696.00
301.435.00	Recettes du bar			14'599.00		59'000.00	82'352.20
301.436.00	Facturation à des tiers			456.00			370.00
301.436.01	Remboursements de traitements			20'932.40			885.15
301.436.03	Produit des charges			3'457.40		5'500.00	5'520.00
301	TOTAL THEATRE DU CROCHETAN		1'412'315.33	81'099.30	1'526'900.00	189'500.00	1'534'610.96
302	PROGRAMME CULTUREL						
302.308.00	Personnel intérimaire		9'588.95		20'000.00		24'471.85
302.311.01	Achats équipement et matériel		22'854.70		24'500.00		17'807.80
302.315.11	Entretien de l'équipement et du matériel		2'525.88		6'500.00		5'908.16
302.316.03	Location d'installations techniques		17'121.56		25'000.00		112'706.07
302.317.00	Dédommagements		7'797.85		10'000.00		10'483.60
302.318.03	Cachets, déplacements, réceptions contractuelles		341'715.62		687'000.00		785'662.93
302.318.04	Prestations de tiers		10'328.64		10'000.00		10'000.00
302.318.08	Frais bancaires et postaux		441.40		1'500.00		1'225.09
302.318.09	Droits d'auteurs, impôts		25'499.91		55'000.00		85'008.76
302.318.15	Billetterie		2'577.90		10'000.00		4'105.10
302.318.16	Publicité, affichage, imprimés		96'015.28		115'000.00		128'450.22
302.434.00	Recettes d'abonnements et finances d'entrées			235'127.80		550'000.00	574'666.10
302.434.01	Autres recettes			10'741.00		65'000.00	114'599.15

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
302.461.00	Subside de l'Etat et sponsoring		185'000.00		190'000.00		185'000.00
302	TOTAL PROGRAMME CULTUREL	536'467.69	430'868.80	964'500.00	805'000.00	1'185'829.58	874'265.25
303	SOCIETES CULTURELLES LOCALES						
303.365.00	Subside à l'Association "La Bavette"	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
303.365.02	Subside aux sociétés locales	159'071.70		136'000.00		128'500.00	
303	TOTAL SOCIETES CULTURELLES LOCALES	204'071.70		181'000.00		173'500.00	
304	ECOLE DE MUSIQUE						
304.301.00	Traitements	74'094.00		130'000.00		95'372.15	
304.303.00	Charges sociales	10'041.35		17'000.00		12'139.65	
304.311.01	Achats d'instruments, de partitions et divers	1'615.15		1'500.00		373.55	
304.315.11	Réparations d'instruments			1'000.00			
304.317.00	Dédommagements	4'012.80		6'000.00		5'746.65	
304.318.03	Prestations de tiers	4'917.70		10'000.00		8'555.80	
304.433.00	Participations des élèves		49'650.00		80'000.00		54'514.00
304.434.01	Autres recettes		54.00				960.00
304	TOTAL ECOLE DE MUSIQUE	94'681.00	49'704.00	165'500.00	80'000.00	122'187.80	55'474.00
305	CONSERVATOIRE SECTION DE MONTHEY						
305.351.00	Participation communale	6'600.00		8'000.00		6'200.00	
305	TOTAL CONSERVATOIRE SECTION DE MONTHEY	6'600.00		8'000.00		6'200.00	
307	CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE						
307.301.00	Traitements	110'389.95		125'700.00		122'057.25	
307.303.00	Charges sociales	26'662.85		33'300.00		28'534.55	
307.308.00	Personnel intérimaire	370.75		1'000.00		1'138.95	
307.310.01	Journaux, documentation	263.65		300.00		183.40	
307.311.01	Achats équipement et matériel	5'127.09		5'000.00		5'558.65	
307.312.00	Eau, énergie, combustible	12'229.55		14'000.00		16'877.20	
307.313.13	Achats de marchandises pour le bar	19'047.35		30'000.00		22'826.17	
307.314.00	Entretien du bâtiment	14'037.60		6'800.00		7'091.25	
307.315.11	Entretien de l'équipement et du matériel	418.75		1'000.00		2'422.95	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
307.316.03	Locations d'installations techniques			1'600.00		406.00	
307.317.00	Dédommagements	898.90		1'000.00		1'280.85	
307.318.00	Affranchissements	89.30		200.00		2.00	
307.318.02	Frais de télécommunications	1'142.40		1'100.00		1'110.70	
307.318.03	Cachets, déplacements, réceptions contractuelles	48'856.21		80'000.00		80'792.50	
307.318.06	Assurances de choses	1'142.00		1'200.00		1'158.10	
307.318.08	Commissions et frais d'encaissements	1'915.80		5'000.00		5'789.25	
307.318.09	Droits d'auteurs, impôts	2'188.70		7'000.00		10'285.95	
307.318.16	Publicité, affichage, imprimés	11'349.65		15'000.00		15'667.75	
307.318.23	Frais de sécurité	8'874.45		13'000.00		13'180.55	
307.319.01	Cotisations aux associations	400.00		500.00		590.00	
307.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			20'000.00			
307.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	6'093.10		2'000.00		3'376.35	
307.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	1'192.20		2'500.00		1'233.00	
307.427.00	Produit des locations		6'300.00		20'000.00		10'910.00
307.434.00	Finances d'entrées		14'815.90		60'000.00		61'559.25
307.434.01	Facturation à des tiers		30.00				14'020.45
307.435.00	Recettes du bar		27'903.20		70'000.00		61'911.25
307.436.01	Remboursements de traitements						295.05
307.461.00	Subside de l'Etat et sponsoring		16'500.00		14'000.00		12'500.00
307.469.01	Don Loterie Romande				20'000.00		20'000.00
307	TOTAL CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE	272'690.25	65'549.10	367'200.00	184'000.00	341'563.37	181'196.00
308	AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS						
308.301.00	Traitements	79'055.60		78'000.00		96'218.25	
308.303.00	Charges sociales	20'415.85		19'500.00		23'994.35	
308.312.00	Eau, énergie, combustible	51'847.95		60'900.00		59'286.75	
308.314.00	Entretien des bâtiments	47'562.90	163	21'300.00		34'968.55	
308.315.00	Entretien du mobilier et des machines	2'342.90		4'000.00		1'836.73	
308.317.00	Dédommagements	851.90				813.70	
308.318.06	Assurances de choses	9'888.40		7'700.00		9'760.10	
308.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	225'807.45		334'000.00		214'267.35	
308.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'924.75		12'500.00		13'164.60	
308.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
308.390.05	Imputation interne produits nettoyage	7'054.95		6'500.00		8'492.78	
308.390.06	Imputation interne de frais de chauffage	5'672.95		8'200.00		5'645.40	
308.427.00	Produit des locations		48'959.60		112'800.00		91'727.10

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
308.436.00	Facturation à des tiers		190.00				1'085.00
308	TOTAL AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS	469'425.60	49'149.60	555'600.00	112'800.00	471'448.56	92'812.10
309	AUTRES TACHES CULTURELLES						
309.301.00	Traitements	60'244.60		62'300.00		59'783.55	
309.303.00	Charges sociales	15'089.85		17'800.00		15'532.10	
309.311.04	Achats équipements pour manifestations	12'536.15		15'000.00		9'966.80	
309.312.00	Electricité manifestations	8'738.65		6'000.00		9'417.00	
309.315.05	Entretien équipement pour manifestations	3'141.25		4'500.00		787.05	
309.317.03	Prestations pour jumelage	160.00		11'500.00		48'002.47	
309.318.03	Manifestations culturelles	35'732.44		85'000.00		84'219.58	
309.318.12	Manifestation pour l'accession à la majorité	145.40		6'000.00		3'090.90	
309.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					5'751.20	
309.351.00	Part. au développement culturel en Valais	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
309.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	8'544.35		11'000.00		7'783.00	
309.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	90'280.25		95'000.00		133'916.35	
309.434.00	Facturation à des tiers		19'741.80		15'000.00		27'940.00
309.436.01	Remboursements de traitements		1'344.60				11'475.00
309.461.00	Subsides de l'Etat		4'200.00		12'000.00		12'620.00
309.469.00	Dons de tiers				50'000.00		75'000.00
309	TOTAL AUTRES TACHES CULTURELLES	244'612.94	25'286.40	324'100.00	77'000.00	388'250.00	127'035.00
30	TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	4'056'614.34	772'746.20	4'975'400.00	1'536'600.00	5'052'607.17	1'587'959.35
32	MEDIAS						
320	RADIO LOCALE						
320.316.00	Loyer	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
320.365.00	Participation	53'865.00		54'000.00		53'601.00	
320	TOTAL RADIO LOCALE	71'865.00		72'000.00		71'601.00	
32	TOTAL MEDIAS	71'865.00		72'000.00		71'601.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES						
330	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES						
330.308.00	Personnel intérimaire	164	118'188.85	65'700.00		108'573.90	
330.311.01	Achats de machines et outillage		4'928.75	5'000.00		4'071.00	
330.312.00	Eau, énergie, combustible pour les serres		23'001.90	26'000.00		24'127.60	
330.313.00	Achats de carburant		2'605.65	5'000.00		4'017.60	
330.313.01	Achats d'arbres		17'021.20	27'000.00		26'939.75	
330.314.00	Entretien bâtiments et serres		11'854.16	15'200.00		14'917.00	
330.314.04	Entretien, facturation de tiers		127'839.47	142'800.00		132'917.78	
330.315.04	Entretien véhicules et machines		19'997.95	18'000.00		19'488.80	
330.318.06	Assurances de choses		159.90	200.00		160.00	
330.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		375'199.75	409'000.00		357'617.65	
330.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		614'554.45	700'000.00		674'509.80	
330.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF		68'183.50	65'000.00		67'011.50	
330.434.00	Frais facturés à des tiers						10'717.00
			13'490.00		13'500.00		
330	TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES		1'383'535.53	1'478'900.00	13'500.00	1'434'352.38	10'717.00
33	TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES		1'383'535.53	1'478'900.00	13'500.00	1'434'352.38	10'717.00
34	SPORTS						
340	SALLES DE GYMNASTIQUE						
340.301.00	Traitements		50'731.15	52'500.00		35'262.85	
340.301.20	Traitements Reposieux	164	72'456.55	64'300.00		53'641.60	
340.303.00	Charges sociales		12'187.80	13'000.00		6'824.45	
340.303.20	Charges sociales Reposieux		17'289.15	18'000.00		13'474.75	
340.311.01	Achats d'engins et matériel		3'736.55	3'400.00		3'454.55	
340.311.21	Achats d'engins et matériel Reposieux		3'500.00	3'500.00		4'090.60	
340.312.00	Eau, énergie, combustible Reposieux		38'131.35	41'000.00		46'820.90	
340.312.10	Eau, énergie, combustible		41'489.25	43'000.00		41'873.85	
340.314.00	Entretien des bâtiments et salles		23'840.80	21'000.00		10'663.15	
340.314.20	Entretien des bâtiments et salles Reposieux	164	29'745.85	19'900.00		21'526.34	
340.315.03	Entretien des engins de gymnastique		2'478.80			30'746.15	
340.315.23	Entretien des engins de gymnastique Reposieux		11'319.65	8'700.00		8'394.50	
340.318.06	Assurances de choses		7'876.50	7'000.00		6'844.20	
340.318.26	Assurances de choses Reposieux		7'390.20	7'600.00		7'501.60	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	229'911.25		176'000.00		94'825.95	
340.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	16'605.50		15'000.00		20'354.65	
340.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
340.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	7'182.30		6'500.00		4'935.40	
340.390.21	Imputation interne frais de personnel BU Reposieux	28'049.35		17'000.00		26'271.30	
340.390.22	Imputation interne frais de personnel TP Reposieux	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
340.390.25	Imputation interne produits nett. Reposieux	4'980.65		6'000.00		5'200.00	
340.427.00	Produit des locations		3'302.50		10'500.00		6'857.50
340.436.00	Facturation à des tiers		92.40				2'112.95
340.436.01	Remboursements de traitements						8'117.75
340.461.00	Subsides de l'Etat		1'086.35				9'200.00
340.490.03	Imputation interne de frais de personnel		100'659.75		91'900.00		71'797.05
340.490.04	Imputation interne autres dépenses		201'310.35		161'300.00		125'268.15
340	TOTAL SALLES DE GYMNASTIQUE	612'902.65	306'451.35	527'400.00	263'700.00	446'706.79	223'353.40
341	PISCINE COUVERTE						
341.301.00	Traitements	164 118'882.50		102'000.00		89'247.95	
341.303.00	Charges sociales	22'305.05		24'400.00		17'259.60	
341.312.00	Eau, énergie, combustible	103'301.70		115'000.00		123'749.30	
341.314.00	Entretien	164 72'597.05		62'500.00		109'888.46	
341.318.06	Assurances de choses	2'615.50		2'700.00		2'656.10	
341.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	153'580.05		161'000.00		93'212.20	
341.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	15'057.70		15'900.00		10'032.60	
341.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	500.00		500.00		500.00	
341.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	4'275.20		6'000.00		5'621.90	
341.434.00	Finances d'entrées		1'170.00		5'000.00		6'856.50
341.436.01	Remboursements de traitements		76.60				8'985.75
341.490.03	Imputation interne de frais de personnel		78'296.05		71'400.00		49'534.33
341.490.04	Imputation interne autres dépenses		167'014.75		168'600.00		160'707.48
341	TOTAL PISCINE COUVERTE	493'114.75	246'557.40	490'000.00	245'000.00	452'168.11	226'084.06
342	TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS						
342.301.00	Traitements	164 34'054.95		46'500.00		34'702.90	
342.303.00	Charges sociales	5'413.35		8'300.00		5'245.80	
342.311.02	Achat machines	5'090.35		6'000.00		5'988.45	
342.312.00	Eau, énergie, combustible	23'240.50		32'000.00		26'303.45	
342.313.00	Achats de carburant	3'914.80		4'500.00		4'500.00	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
342.314.00	Entretien des bâtiments	164	40'630.35		21'900.00		42'100.45	
342.314.01	Entretien terrains et places, factures de tiers		110'708.45		110'000.00		80'355.35	
342.315.04	Entretien véhicules et machines		17'778.00		17'000.00		6'604.75	
342.316.00	Locations				6'000.00		3'231.00	
342.318.06	Assurances de choses		3'245.80		2'700.00		2'484.40	
342.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		887'764.51		648'000.00		921'360.21	
342.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		5'392.75		14'800.00		4'115.95	
342.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		100'168.80		90'000.00		104'330.60	
342.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		3'438.30		8'300.00		6'100.30	
342.427.00	Locations	164		5'950.00		12'000.00		14'325.00
342.436.02	Dédommagements des assurances							4'143.75
342	TOTAL TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS		1'240'840.91	5'950.00	1'016'000.00	12'000.00	1'247'423.61	18'468.75
343	SOCIETES SPORTIVES LOCALES							
343.365.00	Subsides		94'001.00		92'000.00		96'001.00	
343.365.01	Subside au BBC Monthey		50'000.00		50'000.00		50'000.00	
343	TOTAL SOCIETES SPORTIVES LOCALES		144'001.00		142'000.00		146'001.00	
344	PROMOTION DU SPORT							
344.301.00	Traitements		187'194.25		199'800.00		193'880.50	
344.303.00	Charges sociales		49'014.70		51'800.00		51'241.30	
344.309.00	Autres charges de personnel		560.00		1'200.00		2'600.20	
344.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		1'161.70		1'000.00		1'184.75	
344.317.00	Dédommagements		10.80		200.00		167.60	
344.318.03	Honoraires et prestations de services	164	5'307.90		17'000.00		5'804.75	
344.319.01	Cotisations aux associations		500.00		500.00			
344.436.01	Remboursements de traitements			1'198.20				
344	TOTAL PROMOTION DU SPORT		243'749.35	1'198.20	271'500.00		254'879.10	
349	AUTRES TACHES SPORTIVES							
349.312.00	Electricité manifestations sportives		41'032.80		40'000.00		57'652.45	
349.317.03	Triathlon populaire	164	165.00		16'000.00		14'089.65	
349.318.12	Cérémonie des mérites sportifs	164			5'000.00		6'050.80	
349.318.15	Réceptions et manifestations diverses	164	41'200.00		31'500.00		31'368.00	
349.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		51'308.70		30'000.00			

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
349.364.01	Piscine à ciel ouvert - subside	396'589.73		400'000.00		402'044.13	
349.364.02	Patinoire et halle de tennis, part. au déficit	687'346.30		666'000.00		649'549.15	
349.364.03	Patinoire et halle de tennis, autres subsides	78'550.00		86'500.00		78'090.00	
349.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'822.70		30'000.00		21'799.10	
349.434.00	Participation de tiers		490.00		7'500.00		4'080.00
349	TOTAL AUTRES TACHES SPORTIVES	1'298'015.23	490.00	1'305'000.00	7'500.00	1'260'643.28	4'080.00
34	TOTAL SPORTS	4'032'623.89	560'646.95	3'751'900.00	528'200.00	3'807'821.89	471'986.21
35	AUTRES LOISIRS						
350	SERVICE ANIMATION JEUNESSE						
			164				
350.301.00	Traitements	361'639.30		399'500.00		345'968.65	
350.301.01	Traitements conciergerie	9'573.95		8'900.00		10'080.50	
350.303.00	Charges sociales	84'961.60		100'500.00		77'987.65	
350.303.01	Charges sociales conciergerie	1'080.45		1'000.00		1'123.45	
350.309.00	Autres charges de personnel	580.00		1'500.00		2'409.05	
350.311.00	Achats de mobilier et équipement	5'960.89		8'500.00		20'373.70	
350.312.00	Eau, énergie, combustible	8'444.70		9'000.00		9'126.40	
350.314.00	Entretien du bâtiment	25'750.90		4'600.00		6'704.50	
350.317.00	Dédommagements	4'134.25		1'500.00		11'449.55	
350.318.03	Animation	23'169.74		42'300.00		40'090.37	
350.318.06	Assurances de choses	1'501.10		800.00		1'319.90	
350.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	3'151.60		4'900.00		2'476.00	
350.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	2'005.90		2'500.00		1'543.60	
350.433.00	Recettes		3'191.10		17'000.00		17'279.00
350.436.00	Facturation à des tiers						68.90
350.436.01	Remboursements de traitements		6'389.50		7'200.00		20'108.10
350.436.02	Dédommagements des assurances						8'931.00
350.460.00	Subsides de la Confédération		12'000.00		28'000.00		12'000.00
350.461.00	Subsides de l'Etat		6'000.00		6'000.00		4'000.00
350.469.01	Don Loterie Romande		4'000.00		4'000.00		2'000.00
350.469.02	Autres participations		9'000.00		4'500.00		
350.490.07	Imputation interne de frais de personnel		8'260.00		8'300.00		8'260.00
350	TOTAL SERVICE ANIMATION JEUNESSE	531'954.38	48'840.60	585'500.00	75'000.00	530'653.32	72'647.00

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2020 Revenus	Budget Charges	2020 Revenus	Comptes Charges	2019 Revenus
351	COLONIE DE VACANCES						
351.366.00	Participations	22'500.50		19'000.00		26'313.00	
351	TOTAL COLONIE DE VACANCES	22'500.50		19'000.00		26'313.00	
352	PASSEPORT-VACANCES						
352.365.01	Subside			6'000.00		6'000.00	
352	TOTAL PASSEPORT-VACANCES			6'000.00		6'000.00	
35	TOTAL AUTRES LOISIRS	554'454.88	48'840.60	610'500.00	75'000.00	562'966.32	72'647.00
39	EGLISES						
390	PAROISSE CATHOLIQUE						
390.314.00	Fonds de rénovation pour l'entretien des églises	74'698.00		75'000.00		74'622.00	
390.362.00	Subside	702'160.00		705'000.00		701'450.00	
390	TOTAL PAROISSE CATHOLIQUE	776'858.00		780'000.00		776'072.00	
391	PAROISSE PROTESTANTE						
391.362.00	Subside	210'634.00		215'000.00		211'638.00	
391	TOTAL PAROISSE PROTESTANTE	210'634.00		215'000.00		211'638.00	
39	TOTAL EGLISES	987'492.00		995'000.00		987'710.00	
3	TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE	11'086'585.64	1'395'723.75	11'883'700.00	2'153'300.00	11'917'058.76	2'143'309.56

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE						
44	CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL						
440	CENTRE MEDICO-SOCIAL						
440.352.00	Participation au CMS	166 1'163'460.30		1'100'000.00		1'054'391.10	
440	TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL	1'163'460.30		1'100'000.00		1'054'391.10	
441	BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL						
441.301.00	Traitements	36'422.05		37'500.00		35'387.45	
441.303.00	Charges sociales	5'658.35		7'500.00		5'257.90	
441.312.00	Eau, énergie, combustible	16'314.10		26'000.00		22'284.15	
441.314.00	Entretien des bâtiments	13'289.70		9'700.00		22'780.90	
441.318.06	Assurances de choses	2'227.30		2'300.00		2'569.50	
441.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	41'728.20		50'000.00		45'000.00	
441.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	6'793.45		9'200.00		4'630.45	
441.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
441.390.05	Imputation interne produits nettoyage	4'923.85		6'000.00		5'200.90	
441.427.00	Produit des locations		172'355.30		171'000.00		175'166.05
441.436.01	Remboursements de traitements		893.55				
441	TOTAL BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL	128'857.00	173'248.85	149'700.00	171'000.00	144'611.25	175'166.05
44	TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	1'292'317.30	173'248.85	1'249'700.00	171'000.00	1'199'002.35	175'166.05
45	PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE LES MALADIES						
450	LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS						
450.361.00	Participation	48.57				55'000.00	
450	TOTAL LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS	48.57				55'000.00	
45	TOTAL PROPHYLAXIE, LUTTE CONTRE LES MALADIES	48.57				55'000.00	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES						
460	PROPHYLAXIE DENTAIRE POUR LA JEUNESSE						
460.361.00	Financement de la santé scolaire			20'000.00		24'287.90	
460.366.01	Subsides soins orthodontiques	166		160'000.00		250'532.90	
460.366.02	Subsides soins courants	166		100'000.00		132'005.35	
460.366.03	Subsides apprentis et étudiants			22'000.00		22'633.30	
460	TOTAL PROPHYLAXIE DENTAIRE POUR LA JEUNESSE			302'000.00		429'459.45	
46	TOTAL SERVICE MEDICAL DES ECOLES			302'000.00		429'459.45	
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE						
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE						
490.313.00	Lutte contre l'épidémie, mesures d'hygiène	166					
490.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			20'000.00		13'090.90	
490.361.00	Financement du dispositif pré-hospitalier	166		130'000.00		137'687.75	
490.365.00	Participation pour don du sang			1'000.00		1'000.00	
490	TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE			151'000.00		151'778.65	
49	TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE			151'000.00		151'778.65	
4	TOTAL SANTE		173'248.85	1'702'700.00	171'000.00	1'835'240.45	175'166.05

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE						
53	AUTRES ASSURANCES SOCIALES						
530	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS ET AI						
530.361.00	Participations	168	1'448'153.82	1'350'000.00		1'370'000.00	
530	TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS ET AI		1'448'153.82	1'350'000.00		1'370'000.00	
532	ASSURANCE-CHOMAGE						
532.308.00	Personnel intérimaire			2'000.00			
532	TOTAL ASSURANCE-CHOMAGE			2'000.00			
53	TOTAL AUTRES ASSURANCES SOCIALES		1'448'153.82	1'352'000.00		1'370'000.00	
54	ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE						
540	AIDE INSTITUTIONS PRIVEES						
540.365.00	Subsides	168	261'807.60	170'500.00		171'417.00	
540	TOTAL AIDE INSTITUTIONS PRIVEES		261'807.60	170'500.00		171'417.00	
541	CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"						
541.301.00	Traitements		1'869'779.95	1'833'000.00		1'754'630.70	
541.301.01	Traitements conciergerie		12'354.30	13'600.00			
541.303.00	Charges sociales		443'823.70	545'000.00		440'637.70	
541.303.01	Charges sociales conciergerie		1'393.10	2'500.00			
541.308.00	Personnel intérimaire		9'426.95	15'300.00		13'979.30	
541.309.00	Autres charges de personnel		3'947.45	9'000.00		5'534.40	
541.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers		4'445.48	6'900.00		4'291.00	
541.310.03	Achat matériel éducatif		2'381.35	5'000.00		3'752.10	
541.311.00	Achats de mobilier		8'172.05	9'000.00		8'983.25	
541.311.01	Matériel de ménage et literie		5'268.90	5'300.00		4'620.60	
541.312.00	Eau, énergie, combustible		13'896.00	14'000.00		15'937.20	
541.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation	168	121'315.35	170'000.00		159'833.30	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.313.01	Achats de médicaments et matériel de soins		1'897.45		1'500.00	2'341.30	
541.313.02	Matériel d'animation		2'729.45		5'000.00	2'977.05	
541.314.00	Entretien du bâtiment	168	60'521.20		49'000.00	22'738.85	
541.317.00	Dédommagements		106.80		800.00	906.70	
541.318.00	Affranchissements		4'479.12		2'000.00	1'291.95	
541.318.02	Frais télécommunications		2'000.00		2'000.00	2'000.00	
541.318.06	Assurances de choses		1'931.40		2'000.00	1'959.90	
541.330.00	Pertes sur débiteurs				5'000.00		
541.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		130'000.00		129'000.00	145'000.00	
541.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		8'124.15		9'500.00	7'074.30	
541.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		1'000.00		1'000.00	2'000.00	
541.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		7'024.40		9'000.00	6'962.30	
541.424.01	Pertes récupérées			330.10			
541.434.00	Participation des parents	168		519'837.30		730'000.00	663'551.10
541.436.00	Facturation à des tiers						58.00
541.436.01	Remboursements de traitements			91'877.70		40'000.00	68'433.65
541.461.00	Subside de l'Etat	168		532'048.95		415'000.00	380'971.90
541	TOTAL CRECHE-GARDERIE "LA TONKINELLE"		2'716'018.55	1'144'094.05	2'844'400.00	1'185'000.00	2'607'451.90
542	PROTECTION DE LA JEUNESSE						
542.361.00	Participation communale à la curatelle éducative		122'700.00		130'000.00	129'000.00	
542.436.00	Facturation à des tiers			1'628.75		10'000.00	4'300.00
542	TOTAL PROTECTION DE LA JEUNESSE		122'700.00	1'628.75	130'000.00	129'000.00	4'300.00
543	UAPE						
543.301.00	Traitements	169	1'055'145.25		1'001'000.00	953'245.95	
543.301.01	Traitements conciergerie		41'965.10		48'200.00		
543.303.00	Charges sociales		250'156.25		272'000.00	231'285.20	
543.303.01	Charges sociales conciergerie		4'541.20		5'400.00		
543.308.00	Personnel intérimaire				8'800.00	5'200.00	
543.309.00	Autres charges de personnel		3'386.45		5'000.00	5'300.90	
543.310.00	Fournitures de bureau, imprimés et divers		2'823.34		2'000.00	2'043.00	
543.310.03	Achat matériel éducatif		2'605.35		3'000.00	3'767.95	
543.311.00	Achats de mobilier		1'855.55		3'000.00	4'442.55	
543.311.01	Matériel de ménage		3'475.50		3'500.00	3'703.60	
543.312.00	Eau, énergie, combustible		7'035.90		12'000.00	10'143.90	
543.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation	169	227'102.90		298'000.00	259'651.15	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543.313.01	Achats de médicaments et matériel de soins		1'439.20		1'500.00		1'912.20
543.313.02	Matériel d'animation		6'004.25		6'000.00		5'329.45
543.314.00	Entretien des bâtiments	169	39'795.15		14'600.00		18'240.30
543.316.00	Loyer		25'607.80		30'000.00		10'719.85
543.317.00	Dédommagements		6'670.35		10'000.00		8'565.00
543.318.00	Affranchissements		2'873.30		2'000.00		1'893.25
543.318.02	Frais télécommunications		3'663.40		1'500.00		2'037.15
543.318.06	Assurances de choses		908.70		900.00		680.60
543.318.13	Frais de transports	169	26'880.00		40'000.00		16'120.00
543.330.00	Pertes sur débiteurs		100.00		4'000.00		3'606.80
543.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		45'000.00		47'000.00		80'282.75
543.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU		4'272.20		4'200.00		4'501.80
543.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		2'000.00		2'000.00		2'500.00
543.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		3'686.30		8'000.00		6'027.05
543.427.00	Produit des locations			5'500.00			6'000.00
543.434.00	Participation des parents	169		580'567.80		675'000.00	645'410.20
543.436.01	Remboursements de traitements			49'222.60		30'000.00	42'336.75
543.461.00	Subside de l'Etat	169		324'162.10		255'000.00	249'459.05
543	TOTAL UAPE		1'768'993.44	959'452.50	1'833'600.00	960'000.00	1'641'200.40
544	TRAVAIL SOCIAL HORS MURS						
544.301.00	Traitements		153'725.05		156'400.00		152'130.25
544.303.00	Charges sociales		25'650.40		24'300.00		22'129.80
544.309.00	Autres charges de personnel		8'066.00		8'500.00		7'804.00
544.318.02	Frais télécommunications		1'046.00		2'700.00		1'045.60
544.318.03	Prestations de tiers		2'359.85		2'500.00		2'417.80
544.319.01	Cotisations aux associations		100.00		200.00		200.00
544.390.07	Imputation interne de frais de personnel		8'260.00		8'300.00		8'260.00
544.436.01	Remboursements de traitements						12'282.20
544.452.00	Participations des communes			102'849.40		99'500.00	101'475.14
544	TOTAL TRAVAIL SOCIAL HORS MURS		199'207.30	102'849.40	202'900.00	99'500.00	193'987.45
54	TOTAL ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEU		5'068'726.89	2'208'024.70	5'181'400.00	2'254'500.00	2'174'277.99

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
55	HANDICAPES						
550	INSTITUTIONS POUR HANDICAPES						
550.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	169	108'199.85	115'000.00		130'000.00	
550.361.00	Subsides	169	2'583'679.94	2'400'000.00		2'340'000.00	
550	TOTAL INSTITUTIONS POUR HANDICAPES		2'691'879.79	2'515'000.00		2'470'000.00	
55	TOTAL HANDICAPES		2'691'879.79	2'515'000.00		2'470'000.00	
56	ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS						
560	FOYER DE JOUR DOUBLE-CROCHE						
560.301.00	Traitements conciergerie	169	3'582.40	32'000.00			
560.303.00	Charges sociales conciergerie		567.35	5'000.00			
560.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		112'000.00	86'000.00			
560.364.03	Participation au Foyer de jour	169	90'000.00				
560.390.05	Imputation interne produits de nettoyage		1'974.70	4'000.00			
560.427.00	Produit des locations	169			27'000.00		
560.436.00	Participations de tiers	169			20'000.00		
560	TOTAL FOYER DE JOUR DOUBLE-CROCHE		208'124.45	127'000.00	47'000.00		
56	TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEME		208'124.45	127'000.00	47'000.00		
57	HOME POUR PERSONNES AGEES						
579	ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)						
579.363.00	Participation au coût du Home Les Tilleuls	169	1'327'772.33	1'282'000.00		760'620.20	
579.364.00	Participation au coût des soins pr résidents EMS	170	1'201'205.42	1'100'000.00		1'223'328.70	
579	TOTAL ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)		2'528'977.75	2'382'000.00		1'983'948.90	
57	TOTAL HOME POUR PERSONNES AGEES		2'528'977.75	2'382'000.00		1'983'948.90	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	ASSISTANCE						
580	MANIFESTATIONS POUR PERSONNES AGEES						
580.318.12	Frais de réceptions	170	17'820.00	28'000.00		29'104.55	
580	TOTAL MANIFESTATIONS POUR PERSONNES AGEES		17'820.00	28'000.00		29'104.55	
581	AIDE SOCIALE						
581.366.00	Participation	170	1'742'178.80	1'550'000.00		1'414'007.50	
581	TOTAL AIDE SOCIALE		1'742'178.80	1'550'000.00		1'414'007.50	
582	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI						
582.361.00	Participation		250'152.73	250'000.00		250'000.00	
582	TOTAL FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI		250'152.73	250'000.00		250'000.00	
584	SERVICE SOCIAL						
584.318.00	Affranchissements		8'925.00	10'000.00		1'500.00	
584.352.00	Participation traitements		199'580.00	200'000.00		211'900.00	
584.352.01	Participation aux autres frais		13'078.12	15'000.00		9'909.45	
584	TOTAL SERVICE SOCIAL		221'583.12	225'000.00		223'309.45	
585	INTEGRATION DES ETRANGERS						
585.301.00	Traitements		310'522.20	324'800.00		297'923.30	
585.303.00	Charges sociales		67'037.15	70'700.00		64'327.40	
585.309.00	Autres charges de personnel		1'405.70	2'500.00		1'660.00	
585.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		3'266.15	5'000.00		3'242.55	
585.310.01	Journaux, documentation			1'000.00		413.75	
585.311.00	Achats de mobilier et équipement		82.95	4'800.00		52.75	
585.312.00	Eau, énergie, combustible		8'757.45	7'500.00		9'595.25	
585.314.00	Entretien des bâtiments	170	22'479.35	5'000.00		3'586.55	
585.317.00	Dédommagements		1'825.60	3'500.00		2'620.10	
585.318.02	Frais de télécommunications		847.20	1'200.00		1'073.95	
585.318.03	Animation		12'968.50	23'400.00		15'272.56	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
585.318.04	Prestations de tiers	8'515.15		6'400.00		8'663.70	
585.318.06	Assurances de choses	787.20		800.00		798.90	
585.318.12	Frais de réceptions et de manifestations	152.30	170	54'000.00		3'471.80	
585.319.01	Cotisations aux associations	5'849.00		6'000.00		5'919.00	
585.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	1'820.95		2'500.00		1'545.40	
585.390.05	Imputation interne produits nettoyage	2'378.70		1'500.00		1'814.10	
585.427.00	Produit des locations		780.00		2'000.00		2'180.00
585.431.00	Emoluments		15'700.00		50'000.00		33'900.00
585.433.00	Participations de tiers		55'122.95		54'000.00		61'471.20
585.436.01	Remboursements de traitements		3'825.00		4'000.00		
585.461.00	Subside de l'Etat		179'140.00		175'000.00		175'463.00
585.469.00	Dons de tiers				50'000.00		
585	TOTAL INTEGRATION DES ETRANGERS	448'695.55	254'567.95	520'600.00	335'000.00	421'981.06	273'014.20
589	AUTRES TACHES D'ASSISTANCE						
589.316.00	Loyers et autres prestations	21'821.05		32'800.00		51'908.35	
589.364.00	Subside au Centre SIPE	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
589.364.02	Foyer de jour de Collombey-Muraz	20'749.95		20'000.00		-22'292.70	
589.364.03	Foyer de jour de Monthey		170	20'000.00			
589.365.00	Dons à des oeuvres de bienfaisance	69'088.40		73'000.00		79'387.60	
589.366.00	Avances pensions alimentaires	79'063.68	170	70'000.00		70'000.00	
589.366.01	Participations aux rémunérations de curateur	237'555.50	170	160'000.00		205'030.47	
589.366.02	Mesures sociales relatives aux déchets		171	105'000.00		113'441.71	
589.436.00	Facturation à des tiers pour loyers				15'000.00		18'380.00
589	TOTAL AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	431'278.58	18'496.20	483'800.00	15'000.00	500'475.43	18'380.00
58	TOTAL ASSISTANCE	3'111'708.78	273'064.15	3'057'400.00	350'000.00	2'838'877.99	291'394.20
5	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	15'057'571.48	2'481'088.85	14'614'800.00	2'651'500.00	13'405'883.64	2'465'672.19

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC						
60	INFRASTRUCTURES, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT						
601	BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE						
601.301.00	Traitements	340'566.45		345'000.00		370'023.75	
601.303.00	Charges sociales	96'464.90		100'000.00		103'372.90	
601.309.00	Autres charges de personnel	2'435.90		2'000.00		200.00	
601.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	872.50		2'500.00		2'836.90	
601.310.01	Journaux, documentation	2'161.15		1'000.00		2'209.90	
601.313.00	Achats de matériel	947.25		2'000.00		1'024.55	
601.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	3'621.40		3'000.00		5'067.65	
601.315.00	Entretien du mobilier et des machines	261.25		1'500.00		276.60	
601.315.10	Entretien du matériel informatique	3'963.35		3'000.00		3'963.35	
601.316.00	Loyers et chauffage	14'816.10		16'000.00		14'816.10	
601.317.00	Dédommagements	1'104.85		2'600.00		2'519.60	
601.318.00	Affranchissements	2'036.15		4'000.00		3'459.30	
601.318.01	Frais d'études et expertises	16'802.35		15'000.00		17'469.01	
601.318.13	Travaux des géomètres	5'064.10		10'000.00		299.40	
601.319.01	Cotisations aux associations	3'955.00		3'500.00		4'040.00	
601.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	434'741.57		428'000.00		579'201.87	
601.390.03	Imputation interne de frais administratifs	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
601.436.00	Facturation à des tiers		4'023.70				
601.436.01	Remboursements de traitements		8'423.20		1'500.00		4'733.70
601	TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE	935'814.27	12'446.90	945'100.00	1'500.00	1'116'780.88	4'733.70
602	SERVICE D'EXPLOITATION						
			172				
602.301.00	Traitements	2'156'246.00		2'221'000.00		2'125'179.40	
602.303.00	Charges sociales	570'067.40		611'000.00		592'899.25	
602.309.00	Autres charges de personnel	1'970.10		11'000.00		4'621.35	
602.317.00	Dédommagements	4'022.35		2'000.00		6'249.30	
602.436.01	Remboursements de traitements		140'567.75		50'000.00		89'664.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
602.490.02	Imputation interne de frais de personnel		2'591'738.10		2'795'000.00		2'639'285.30
602	TOTAL SERVICE D'EXPLOITATION	2'732'305.85	2'732'305.85	2'845'000.00	2'845'000.00	2'728'949.30	2'728'949.30
60	TOTAL INFRASTRUCTURES, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT	3'668'120.12	2'744'752.75	3'790'100.00	2'846'500.00	3'845'730.18	2'733'683.00
61	ROUTES CANTONALES						
610	ROUTES CANTONALES						
610.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	280'267.95		325'000.00		320'993.45	
610.361.00	Participation entretien	597'893.60		720'000.00		844'425.75	
610	TOTAL ROUTES CANTONALES	878'161.55		1'045'000.00		1'165'419.20	
61	TOTAL ROUTES CANTONALES	878'161.55		1'045'000.00		1'165'419.20	
62	ROUTES COMMUNALES						
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES						
620.308.00	Personnel intérimaire	172 30'752.85		5'000.00		12'572.35	
620.312.00	Energie, éclairage public	80'217.80		100'000.00		99'570.15	
620.314.02	Entretien signalisation	172 97'959.80		80'000.00		114'890.09	
620.314.03	Entretien réparations	251'930.50		240'000.00		251'246.90	
620.314.04	Entretien revêtements bitumineux	273'699.75		270'000.00		260'214.00	
620.314.05	Entretien déneigement	172 92'967.56		80'000.00		93'111.89	
620.314.06	Entretien sacs dépotoirs	100'953.80		110'000.00		112'995.90	
620.314.07	Entretien mobilier urbain	37'133.70		34'000.00		36'337.75	
620.314.09	Entretien démarcation	173 36'053.15		75'000.00		62'229.40	
620.318.09	Impôt TVA	630.25		1'000.00		829.85	
620.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	1'990'078.78		2'458'000.00		1'696'477.49	
620.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	463'762.00		552'500.00		435'803.85	
620.390.08	Imputation interne des coûts d'éclairage public	349'888.19		380'000.00		304'645.68	
620.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
620.436.00	Facturation à des tiers		66'731.05		115'000.00		35'799.05
620.436.01	Dédommagements des assurances						12'508.05
620.436.02	Facturation à des tiers signalisation		2'167.05		5'000.00		6'963.90

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.460.00	Subside de la Confédération		2'349.00				2'412.00
620	TOTAL RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	3'876'028.13	71'247.10	4'455'500.00	120'000.00	3'550'925.30	57'683.00
621	PARKINGS						
621.301.00	Traitements	103'353.50		103'000.00		102'381.50	
621.303.00	Charges sociales	31'251.50		30'000.00		32'519.85	
621.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	6'929.30		6'000.00		3'875.25	
621.312.00	Eau, énergie, combustible	40'914.15		43'000.00		43'182.35	
621.313.00	Achats de matériel	87.70		800.00		261.45	
621.314.01	Entretien, facturation de tiers TP	173 152'967.10		110'000.00		166'118.35	
621.314.02	Entretien signalisation	173 22'711.20		13'000.00		170.00	
621.315.07	Entretien des parcomètres factures de tiers	74'272.55		80'000.00		85'024.65	
621.316.00	Loyer	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
621.318.03	Frais de traitement de la monnaie	7'397.70		10'000.00		9'864.80	
621.318.06	Assurances de choses	17'247.40		17'000.00		17'213.00	
621.318.09	Impôt TVA	39'536.95		50'000.00		44'501.90	
621.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	627'370.63		581'000.00		669'672.70	
621.380.00	Attribution au financement spécial	173 58'871.06		415'200.00		212'726.59	
621.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	26'836.00		40'000.00		45'965.80	
621.390.03	Imputation interne de frais administratifs	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
621.390.09	Imputation interne d'intérêts	103'613.00		110'000.00		143'172.70	
621.427.01	Taxes de parcsages non soumises à la TVA	173	414'429.25		585'000.00		542'746.00
621.427.02	Taxes de parcsages soumises à la TVA		611'506.94		655'000.00		690'065.24
621.430.00	Contribution pour places de parc manquantes		16'000.00		50'000.00		12'000.00
621.436.00	Facturation à des tiers		93'928.60		80'000.00		99'244.65
621.436.01	Remboursements de traitements		2'882.50				
621.436.02	Dédommagements des assurances		9'159.10				11'000.00
621.437.00	Produit des amendes	173	186'453.35		260'000.00		242'595.00
621	TOTAL PARKINGS	1'334'359.74	1'334'359.74	1'630'000.00	1'630'000.00	1'597'650.89	1'597'650.89
622	ATELIER						
622.311.01	Achats outillage et équipement	25'301.85		25'900.00		25'252.41	
622.312.00	Eau, énergie, combustible	38'498.00		78'000.00		45'636.65	
622.313.00	Achats de carburant	45'586.35		45'000.00		35'578.70	
622.313.01	Achats de fournitures pour véhicules	6'863.30		7'100.00		14'651.75	
622.313.09	Achats de matériel et matières premières	2'868.55		3'000.00		191.45	
622.314.00	Entretien ateliers et dépôts	12'104.40		14'900.00		14'163.35	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
622.315.04	Entretien des véhicules et machines	38'318.88		34'000.00		39'868.00	
622.315.06	Entretien outillage et équipement	9'935.80		8'500.00		9'603.50	
622.316.00	Leasing véhicule	1'246.10	173	40'000.00		42'754.75	
622.318.02	Concession et entretien réseau radio	240.00		600.00		240.00	
622.318.06	Assurances de choses	13'783.70		16'500.00		12'071.20	
622.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	725'636.36		806'000.00		684'434.80	
622.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	560.30		4'000.00		707.45	
622.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	109'662.00	173	75'000.00		89'716.55	
622.390.05	Imputation interne produits de nettoyage	2'571.60		4'000.00		3'452.95	
622.427.00	Produit des locations		30'000.00		30'000.00		30'000.00
622.427.01	Locations de mobilier urbain						5'025.00
622.434.00	Facturation à des tiers				2'000.00		690.00
622.436.02	Dédommagements				500.00		
622	TOTAL ATELIER	1'033'177.19	30'000.00	1'162'500.00	32'500.00	1'018'323.51	35'715.00
629	DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES						
629.318.04	Prestations de tiers		173	19'000.00		18'142.70	
629.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	45'350.25		20'000.00		2'183.55	
629	TOTAL DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES	45'350.25		39'000.00		20'326.25	
62	TOTAL ROUTES COMMUNALES	6'288'915.31	1'435'606.84	7'287'000.00	1'782'500.00	6'187'225.95	1'691'048.89
65	TRAFIC REGIONAL						
650	ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL						
650.318.01	Frais d'études					1'675.60	
650.318.09	Impôt TVA	323.15		500.00		556.95	
650.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	10'230.57		402'000.00		1'226'000.00	
650.351.00	Participations	616'264.65	173	497'500.00		562'560.10	
650.434.00	Participation de tiers		173		51'458.75	85'000.00	84'011.75
650	TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	626'818.37	51'458.75	900'000.00	85'000.00	1'790'792.65	84'011.75
651	ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL						
651.318.09	Impôt TVA	45.05		4'000.00		552.10	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
651.318.13	Transport public urbain	1'656'716.00		1'680'000.00		1'657'297.15	
651.434.00	Recettes		1'046.93		100'000.00		12'839.20
651.461.00	Subside de l'Etat				310'000.00		
651	TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL	1'656'761.05	1'046.93	1'684'000.00	410'000.00	1'657'849.25	12'839.20
65	TOTAL TRAFIC REGIONAL	2'283'579.42	52'505.68	2'584'000.00	495'000.00	3'448'641.90	96'850.95
6	TOTAL TRAFIC	13'118'776.40	4'232'865.27	14'706'100.00	5'124'000.00	14'647'017.23	4'521'582.84

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	ENVIRONNEMENT						
70	RESEAU D'EAU						
700	DIRECTION ET ADMINISTRATION						
700.301.00	Traitements	282'292.50		322'000.00		161'517.30	
700.303.00	Charges sociales	75'856.25		90'000.00		39'219.95	
700.309.00	Autres charges de personnel	110.00		2'300.00		290.00	
700.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	1'542.35		4'000.00		3'168.45	
700.310.01	Annonces, journaux, documentation			2'000.00			
700.310.02	Information			1'500.00			
700.311.00	Achat de mobilier et machines	901.00		1'000.00			
700.311.10	Achats de matériel informatique	2'677.50		2'000.00			
700.313.00	Achats de matériel	197.25		1'800.00		653.20	
700.315.00	Entretien du mobilier et des machines	348.35		2'000.00		368.80	
700.315.10	Entretien du matériel informatique	29'694.00		30'000.00		30'670.90	
700.317.00	Dédommagements	82.20		3'200.00		18.25	
700.318.00	Affranchissements	2'036.10		4'000.00		3'459.30	
700.318.02	Frais télécommunications	2'669.05		7'000.00		1'956.10	
700.318.04	Révision des comptes	400.00		400.00		400.00	
700.318.05	Frais de contentieux	451.30		1'000.00		581.70	
700.318.06	Assurances RC			2'000.00			
700.318.09	Frais de comptes postaux	5'444.10		7'500.00		5'266.60	
700.318.29	Impôt TVA	1'964.00		2'400.00		9'844.13	
700.319.01	Cotisations aux associations	8'237.35		7'000.00		8'287.35	
700.390.03	Imputation interne de frais administratifs	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
700.390.07	Imputation interne de traitements	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
700.434.00	Facturation à des tiers		52'500.00		90'000.00		
700.436.00	Remboursements frais de contentieux		3'732.20		7'000.00		4'990.85
700.436.01	Remboursements de traitements		5'593.00				32'250.30
700	TOTAL DIRECTION ET ADMINISTRATION	421'903.30	61'825.20	500'100.00	97'000.00	272'702.03	37'241.15
701	BUREAUX ET ATELIERS						
701.312.00	Eau, énergie, combustible			2'000.00			
701.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	3'621.40		3'000.00		5'067.65	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
701.316.00	Loyers et chauffage	24'977.35		25'000.00		24'977.35	
701	TOTAL BUREAUX ET ATELIERS	28'598.75		30'000.00		30'045.00	
702	PARC DE VEHICULES						
702.313.00	Achats de carburant	3'904.35		2'600.00		4'060.40	
702.315.04	Entretien des véhicules	3'803.25		3'600.00		8'533.75	
702.318.06	Assurances	959.00		1'300.00		854.10	
702	TOTAL PARC DE VEHICULES	8'666.60		7'500.00		13'448.25	
703	RESEAU, SOURCES ET PUIITS						
703.301.00	Traitements	294'411.75		293'000.00		296'996.40	
703.303.00	Charges sociales	81'250.45		83'000.00		83'719.65	
703.309.00	Autres charges de personnel	3'198.30		2'500.00		2'459.25	
703.311.01	Achats de machines et outillage	1'533.40		3'000.00		3'205.65	
703.312.00	Energie de pompage	175 106'804.95		70'000.00		125'980.70	
703.313.01	Achats de matériel et fournitures	26'747.40		25'000.00		26'509.10	
703.314.03	Entretien du réseau, des sources et des puits	175 245'100.26		135'000.00		257'114.40	
703.315.03	Entretien des machines et de l'outillage	929.90		2'000.00		1'952.25	
703.318.06	Assurances de choses	12'977.70		13'000.00		13'009.45	
703.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	353'006.33		400'000.00		353'936.17	
703.380.00	Attribution au financement spécial	127'474.08		115'800.00		269'326.96	
703.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
703.390.09	Imputation interne d'intérêts	52'316.00		62'000.00		53'119.00	
703.434.00	Travaux facturés à des tiers	175	142'828.95		110'000.00		186'992.36
703.436.01	Remboursements de traitements		1'876.45				
703.490.07	Imputation interne de frais de personnel		30'000.00		30'000.00		30'000.00
703	TOTAL RESEAU, SOURCES ET PUIITS	1'315'750.52	174'705.40	1'214'300.00	140'000.00	1'497'328.98	216'992.36
704	BRANCHEMENTS						
704.313.01	Achats de matériel et fournitures	175 71'301.45		40'000.00		62'563.20	
704.318.03	Travaux de branchements factures de tiers	1'082.15		2'000.00			
704.434.00	Travaux de branchements facturés	175	117'983.95		100'000.00		46'297.50
704	TOTAL BRANCHEMENTS	72'383.60	117'983.95	42'000.00	100'000.00	62'563.20	46'297.50

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
705	DISTRIBUTION DE L'EAU						
705.311.01	Achats des compteurs	98'712.70		100'000.00		57'134.90	
705.312.00	Achat d'eau potable	39'868.75		50'000.00		50'629.15	
705.315.02	Entretien des compteurs	-232.75		1'000.00		492.30	
705.330.00	Pertes sur débiteurs	2'097.53		2'000.00		617.80	
705.390.07	Imputation interne de frais de personnel	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
705.427.00	Location des compteurs		130'508.15		120'000.00		129'854.55
705.435.00	Vente de l'eau		1'614'650.96		1'600'000.00		1'652'195.50
705	TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU	170'446.23	1'745'159.11	183'000.00	1'720'000.00	138'874.15	1'782'050.05
706	LABORATOIRE						
706.301.00	Traitements	10'716.90		12'000.00		10'139.80	
706.303.00	Charges sociales	1'036.90		1'100.00		965.85	
706.313.01	Achats de matériel et fournitures	5'317.65		6'000.00		4'968.65	
706.318.11	Analyses factures de tiers	8'472.50		6'000.00		6'616.10	
706	TOTAL LABORATOIRE	25'543.95		25'100.00		22'690.40	
707	RECHERCHES D'EAU ET PROTECTION						
707.318.14	Frais de recherches, d'études et de protection	56'380.71		55'000.00		44'929.05	
707	TOTAL RECHERCHES D'EAU ET PROTECTION	56'380.71		55'000.00		44'929.05	
70	TOTAL RESEAU D'EAU	2'099'673.66	2'099'673.66	2'057'000.00	2'057'000.00	2'082'581.06	2'082'581.06
71	ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
710	RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION						
710.301.00	Traitements	197'112.85		202'800.00		117'342.70	
710.303.00	Charges sociales	51'427.15		58'000.00		34'968.65	
710.309.00	Autres charges de personnel			7'000.00			
710.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	816.70		2'000.00		2'012.00	
710.311.00	Achat de mobilier et machines			1'000.00			
710.311.10	Achats de matériel informatique	2'178.10		2'000.00			
710.312.00	Eau, énergie, combustible	2'241.35		5'400.00		3'376.95	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710.313.00	Achats de matériel		298.75	1'800.00		1'791.40	
710.314.00	Entretien des bureaux et ateliers		3'017.80	2'500.00		4'223.05	
710.314.01	Entretien, facturation de tiers		662'276.23	650'000.00		668'000.85	
710.314.02	Entretien, facturation de tiers - STEP		116'000.00	250'000.00		248'023.70	
710.315.00	Entretien du mobilier et des machines		348.35	2'000.00		368.80	
710.315.10	Entretien du matériel informatique		7'562.25	10'000.00		6'773.70	
710.316.00	Loyers et chauffage		12'358.20	13'000.00		12'358.20	
710.317.00	Dédommagements		1'895.05	1'100.00		2'934.00	
710.318.00	Affranchissements		2'036.15	4'000.00		3'610.85	
710.318.05	Frais de contentieux		451.30			581.70	
710.318.09	Impôt TVA		18'325.97	16'000.00		25'424.67	
710.318.23	Part. aux frais d'exploitation de la STEP		1'336'350.65	1'280'000.00		1'282'335.89	
710.318.29	Frais de comptes postaux		5'444.05	7'500.00		5'266.60	
710.319.01	Cotisations aux associations			1'000.00			
710.330.00	Pertes sur débiteurs		2'466.73	1'000.00		1'358.96	
710.331.00	Amortissements du réseau		48'724.44	90'000.00		52'331.05	
710.331.01	Amortissements de la STEP		62'625.00	66'000.00		64'000.00	
710.380.00	Attribution au financement spécial	175	149'064.67			172'030.58	
710.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	176	51'151.00	30'000.00		35'800.00	
710.390.03	Imputation interne de frais administratifs		4'000.00	4'000.00		4'000.00	
710.390.09	Imputation interne d'intérêts		34'562.70	53'000.00		49'332.00	
710.434.00	Taxes d'épuration		2'313'410.24		2'250'000.00		2'337'893.05
710.434.01	Facturation à des tiers		204'866.85		134'000.00		204'028.20
710.436.00	Remboursements frais de contentieux		3'732.20				4'990.85
710.436.01	Remboursements de traitements		726.15				
710.436.02	Dédommagements des assurances						1'334.20
710.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	175			127'100.00		
710.490.10	Imputation interne des participations communales		250'000.00		250'000.00		250'000.00
710	TOTAL RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION		2'772'735.44	2'772'735.44	2'761'100.00	2'798'246.30	2'798'246.30
71	TOTAL ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES		2'772'735.44	2'772'735.44	2'761'100.00	2'798'246.30	2'798'246.30
72	TRAITEMENT DES DECHETS						
720	ORDURES MENAGERES						
720.301.00	Traitements		115'870.55	107'000.00		90'770.45	
720.303.00	Charges sociales		30'221.70	30'000.00		24'637.50	
720.308.00	Personnel intérimaire		53'070.70	55'000.00			

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720.309.00	Autres charges de personnel		580.00		4'000.00		3'129.25
720.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		1'909.25		6'000.00		10'680.60
720.310.01	Campagne anti-déchets		16'857.50		20'000.00		28'550.15
720.311.01	Achats de matériel bennes, etc.		7'451.15		8'000.00		13'536.63
720.311.10	Achats de matériel informatique				2'000.00		2'899.50
720.312.00	Eau, énergie, combustible		1'721.15		1'000.00		2'509.45
720.313.00	Achats de matériel		197.25		1'800.00		6'238.20
720.314.00	Entretien des bureaux et ateliers		1'207.15		1'000.00		1'689.20
720.315.00	Entretien du mobilier et des machines		929.20		1'000.00		184.40
720.315.02	Entretien des containers à ordures		7'439.00		15'000.00		15'101.80
720.315.10	Entretien du matériel informatique				1'000.00		
720.316.00	Loyers et chauffage		5'803.90		6'000.00		5'803.90
720.317.00	Dédommagements		611.05		500.00		228.25
720.318.00	Affranchissements		14'419.06		13'000.00		8'961.05
720.318.05	Frais de poursuites	176	75'075.36		40'000.00		61'862.00
720.318.06	Assurances de choses		1'193.10		700.00		621.90
720.318.09	Impôt TVA		9'090.60		3'000.00		4'719.40
720.318.10	Maintenance informatique		987.35		3'500.00		771.95
720.318.15	Incinération, facturation SATOM		352'003.45		350'000.00		465'593.95
720.318.20	Enlèvement ordures ménagères		375'704.05		400'000.00		371'766.70
720.318.21	Enlèvement déchets encombrants		117'170.30		150'000.00		118'435.30
720.318.22	Enlèvement papier	176	126'024.10		60'000.00		68'204.50
720.318.23	Enlèvement verre	176	63'116.05		50'000.00		55'902.00
720.318.24	Enlèvement compost	176	344'280.35		300'000.00		285'877.65
720.318.25	Enlèvement déchets inertes		25'556.25		30'000.00		28'347.25
720.318.26	Enlèvement déchets spéciaux		10'281.70		12'000.00		12'277.80
720.330.00	Pertes sur débiteurs		27'781.40		30'000.00		29'421.75
720.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		222'670.75		216'000.00		263'434.65
720.380.00	Attribution au financement spécial	176			69'600.00		
720.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		427'410.45		431'500.00		437'530.00
720.390.03	Imputation interne de frais administratifs		2'000.00		2'000.00		2'000.00
720.390.09	Imputation interne d'intérêts		19'524.50		20'000.00		22'777.80
720.424.01	Pertes récupérées			4'345.45		10'000.00	2'006.05
720.434.00	Facturation à des tiers			3'406.85		600.00	9'408.80
720.434.02	Taxes d'élimination de base	176	847'951.45			935'000.00	855'892.50
720.434.03	Taxes d'élimination de quantité	176	1'035'536.51			1'300'000.00	1'115'629.49
720.435.00	Produits du recyclage		111'494.32		125'000.00		136'784.50
720.436.00	Remboursements frais de contentieux		27'774.95		30'000.00		29'773.95
720.436.01	Remboursements de traitements			100.00			100.00
720.437.00	Mandats de répression	176	33'400.00				
720.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	176	284'148.84				184'757.74

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720.490.09	Imputation interne d'intérêts						111.90
720.490.11	Imputation interne de la participation communale	176	110'000.00		40'000.00		110'000.00
720	TOTAL ORDURES MENAGERES		2'458'158.37	2'440'600.00	2'440'600.00	2'444'464.93	2'444'464.93
72	TOTAL TRAITEMENT DES DECHETS		2'458'158.37	2'440'600.00	2'440'600.00	2'444'464.93	2'444'464.93
74	CIMETIERES						
740	CIMETIERES						
740.312.00	Eau, énergie, combustible		1726.30	2'000.00		1'148.45	
740.314.00	Entretien des bâtiments			300.00			
740.314.04	Entretien, facturation de tiers	177	39'313.65	35'000.00		34'157.00	
740.318.06	Assurances de choses		271.70	300.00		276.10	
740.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		9'000.00	8'000.00		10'000.00	
740.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		70'114.25	86'000.00		86'740.45	
740.427.00	Concessions				15'000.00		12'800.00
740.431.00	Taxes et divers				300.00		10.00
740	TOTAL CIMETIERES		120'425.90	131'600.00	15'300.00	132'322.00	12'810.00
74	TOTAL CIMETIERES		120'425.90	131'600.00	15'300.00	132'322.00	12'810.00
75	COURS D'EAU						
750	RHONE						
750.314.06	Entretien, facturation de tiers	177	23'866.85	14'000.00		5'465.85	
750.331.00	Amortissements du patrimoine administratif			55'000.00			
750.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP		500.00	500.00		500.00	
750.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF		8'176.00	5'000.00		5'421.00	
750.461.00	Subside de l'Etat				14'000.00		13'400.65
750	TOTAL RHONE		32'542.85	74'500.00	14'000.00	11'386.85	13'400.65
751	VIEZE ET TORRENTS						
751.314.06	Entretien, facturation de tiers		48'143.55	55'000.00		22'046.95	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
751.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	46'000.00		46'000.00		51'492.10	
751.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
751.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	41'554.50		40'000.00		40'207.00	
751.461.00	Subside de l'Etat		54'204.60		47'000.00		36'676.40
751	TOTAL VIEZE ET TORRENTS	137'198.05	54'204.60	142'500.00	47'000.00	115'246.05	36'676.40
752	CANAU						
752.314.06	Entretien participation consortage	14'880.30		13'000.00		17'261.80	
752	TOTAL CANAU	14'880.30		13'000.00		17'261.80	
75	TOTAL COURS D'EAU	184'621.20	73'758.80	230'000.00	61'000.00	143'894.70	50'077.05
78	ENVIRONNEMENT GENERAL						
780	EDICULES PUBLICS						
780.312.00	Eau, énergie, combustible	761.30		2'000.00		785.30	
780.314.00	Entretien, facturation de tiers	2'232.05		4'000.00		3'286.30	
780.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					8'958.50	
780.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	15'783.00		30'000.00		13'240.80	
780	TOTAL EDICULES PUBLICS	18'776.35		36'000.00		26'270.90	
782	FONTAINES PUBLIQUES						
782.312.00	Eau, énergie, combustible	1'735.15		1'000.00		2'282.75	
782.314.00	Entretien, facturation de tiers	3'382.75		4'000.00		10'486.10	
782.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	31'838.00		22'000.00		14'170.30	
782.390.10	Imputation interne d'épuration de l'eau	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
782	TOTAL FONTAINES PUBLIQUES	76'955.90		67'000.00		66'939.15	
783	BALAYAGE DES RUES ET PLACES						
783.313.00	Achats d'outils de balayage	9'356.35		7'000.00		10'665.85	
783.314.01	Balayage des rues et entretien décharge	177 15'154.00		10'000.00		9'083.80	
783.315.04	Entretien balayeuse	177 22'921.15		10'000.00		17'158.75	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
783.316.00	Leasing balayeuse	43'209.30		49'000.00		10'006.60	
783.318.06	Assurances de choses	1'266.30		1'700.00		944.20	
783.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	510'213.00		470'000.00		450'202.00	
783.436.02	Dédommagements		1'132.60				
783	TOTAL BALAYAGE DES RUES ET PLACES	602'120.10	1'132.60	547'700.00		498'061.20	
784	BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE						
784.301.00	Traitements	63'099.70		62'200.00		52'835.00	
784.303.00	Charges sociales	17'069.60		18'000.00		14'014.10	
784.308.00	Personnel intérimaire					49'102.35	
784.309.00	Autres charges de personnel			1'000.00			
784.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	795.60		2'500.00		1'905.25	
784.310.01	Journaux, documentation	632.15		500.00		592.15	
784.313.00	Achats de matériel	197.30		1'800.00		588.20	
784.314.00	Entretien des bureaux et ateliers	3'621.40		3'000.00		5'067.65	
784.316.00	Loyers et chauffage	13'177.45		13'700.00		13'177.45	
784.317.00	Dédommagements	120.00		1'200.00		126.50	
784.318.00	Affranchissements	2'036.10		4'000.00		3'459.30	
784.319.01	Cotisations aux associations	650.00		500.00		150.00	
784.390.03	Imputation interne de frais administratifs	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
784.436.01	Remboursements de traitements		3'606.60		1'500.00		6'450.05
784	TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	104'399.30	3'606.60	111'400.00	1'500.00	144'017.95	6'450.05
789	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						
789.314.04	Entretien des zones protégées	9'019.90		9'000.00		7'535.45	
789.319.01	Cotisations aux associations	189.00		500.00			
789.331.00	Amortissements du patrimoine administratif					29'695.40	
789	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	9'208.90		9'500.00		37'230.85	
78	TOTAL ENVIRONNEMENT GENERAL	811'460.55	4'739.20	771'600.00	1'500.00	772'520.05	6'450.05

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS						
790	BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE						
790.301.00	Traitements	177	660'806.70	545'000.00		669'815.40	
790.303.00	Charges sociales		145'633.25	157'100.00		146'009.05	
790.309.00	Autres charges de personnel		1'273.70	5'500.00		3'770.00	
790.309.01	Annonces		11'209.44	10'000.00		13'886.83	
790.310.00	Fournitures de bureau et imprimés		1'744.22	2'000.00		3'319.30	
790.310.01	Journaux, documentation		1'107.90	1'500.00		718.40	
790.317.00	Dédommagements		123.60	1'000.00		1'045.00	
790.318.01	Frais d'études et expertises		11'743.10	20'000.00			
790.318.11	Frais de préavis pour justificatifs thermiques		6'414.75	20'500.00		7'411.00	
790.319.01	Cotisations aux associations		2'206.35	3'000.00		2'481.95	
790.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		47'397.50	123'000.00		105'104.95	
790.351.00	Permis de construire part de l'Etat		63'802.05	65'000.00		76'619.80	
790.431.00	Permis de construire Commune et Etat				150'005.90		161'416.50
790.435.00	Vente de règlements et attestations diverses				4'141.80	5'000.00	3'508.50
790.436.00	Remboursements de tiers pour annonces				10'961.10	10'000.00	10'427.30
790.436.01	Remboursements de traitements	177			91'231.30		134'250.75
790.436.04	Remboursements préavis justificatifs thermiques	177				18'000.00	
790.437.00	Amendes de construction				1'500.00	5'000.00	3'000.00
790	TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE		953'462.56	257'840.10	953'600.00	158'000.00	1'030'181.68
791	SERVICE D'ENTRETIEN	177					
791.301.00	Traitements technique		204'426.85	200'000.00		201'601.30	
791.301.13	Traitements conciergerie					90'192.20	
791.303.00	Charges sociales technique		61'186.80	58'000.00		59'461.80	
791.303.13	Charges sociales conciergerie					23'808.55	
791.309.00	Autres charges de personnel		575.70			430.80	
791.313.00	Achats de produits de nettoyage		147'368.35	176'000.00		153'022.88	
791.314.00	Entretien des bâtiments crédit global	177		250'000.00			
791.435.00	Facturation à des tiers			450.00		2'000.00	467.30
791.436.01	Remboursements de traitements						8'929.20
791.438.00	Prestations BU pour les investissements			1'900.05		4'600.00	3'215.60
791.490.01	Imputation interne frais personnel technique			264'289.30		253'400.00	249'349.20

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
791.490.05	Imputation interne de produits de nettoyage		146'918.35		174'000.00		152'555.58
791	TOTAL SERVICE D'ENTRETIEN	413'557.70	413'557.70	684'000.00	434'000.00	528'517.53	414'516.88
792	PARC DE VEHICULES ET MACHINES						
792.311.01	Achats de mobilier, matériel et machines	18'121.60		19'300.00		7'011.25	
792.313.00	Achats de carburant essence	2'516.55		5'000.00		2'598.30	
792.315.00	Entretien du mobilier, du matériel et des machines	44'426.05		40'000.00		6'731.40	
792.315.04	Entretien des véhicules	4'584.25		7'500.00		1'099.30	
792.318.06	Assurances de choses	1'496.70		1'900.00		1'390.00	
792.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	280.15		3'500.00		1'286.25	
792	TOTAL PARC DE VEHICULES ET MACHINES	71'425.30		77'200.00		20'116.50	
79	TOTAL URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	1'438'445.56	671'397.80	1'714'800.00	592'000.00	1'578'815.71	727'119.93
7	TOTAL ENVIRONNEMENT	9'885'520.68	8'102'513.27	10'106'700.00	7'928'500.00	9'952'844.75	8'121'749.32

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
80	AGRICULTURE						
800	ELEVAGE ET CULTURES						
800.301.00	Traitements	500.00		1'500.00		1'000.00	
800.303.00	Charges sociales	96.40		200.00		193.30	
800	TOTAL ELEVAGE ET CULTURES	596.40		1'700.00		1'193.30	
80	TOTAL AGRICULTURE	596.40		1'700.00		1'193.30	
81	SYLVICULTURE						
810	FORETS						
810.301.00	Traitements	301'483.05		273'000.00		295'510.25	
810.303.00	Charges sociales	73'384.25		79'000.00		77'438.60	
810.309.00	Autres charges de personnel			3'400.00		1'975.00	
810.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	1'520.40		3'600.00		2'359.80	
810.310.01	Annonces, journaux, documentation	522.10		1'000.00		553.75	
810.311.01	Achats matériel et outillage	12'021.30		12'000.00		11'913.45	
810.312.00	Eau, énergie, combustible	2'521.90		3'000.00		3'257.65	
810.313.00	Achats de carburant	20'230.50		19'400.00		15'451.00	
810.313.01	Achats de fournitures	16'475.55		16'000.00		16'827.81	
810.314.00	Entretien des chalets et hangar	6'283.80		6'500.00		13'079.15	
810.315.04	Entretien véhicules et outillage	179 31'506.50		17'500.00		17'671.85	
810.317.00	Dédommagements	20'263.75		18'000.00		19'192.10	
810.318.03	Entreprises privées de façonnage	179 112'122.50		100'000.00		145'135.30	
810.318.06	Assurances de choses	2'925.80		3'500.00		2'796.50	
810.318.13	Transports de bois	15'035.25		13'000.00		16'956.60	
810.319.01	Cotisations aux associations	3'844.50		7'500.00		7'492.15	
810.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	20'060.40		20'000.00		28'816.30	
810.376.00	Subventions redistribuées			20'000.00			
810.380.01	Attribution au fonds forestier de réserve	179		30'200.00			
810.420.00	Intérêts du fonds forestier de réserve				200.00		
810.427.00	Locations bâtiments		4'575.00		7'000.00		6'974.85
810.427.01	Locations véhicules		14'450.00		3'000.00		21'980.00
810.434.00	Travaux facturés à des tiers		95'107.35		93'000.00		116'348.00

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.435.00	Ventes de bois		100'708.55		110'000.00		89'454.90
810.436.01	Remboursements de traitements		23'033.90		6'500.00		13'497.75
810.436.02	Dédommagements				100.00		
810.461.00	Subsides de l'Etat		216'556.20		230'000.00		179'324.20
810.476.00	Subventions redistribuées				20'000.00		
810.490.04	Imputation interne de frais de personnel		119'821.00		113'000.00		118'197.50
810	TOTAL FORETS	640'201.55	574'252.00	646'600.00	582'800.00	676'427.26	545'777.20
81	TOTAL SYLVICULTURE	640'201.55	574'252.00	646'600.00	582'800.00	676'427.26	545'777.20
83	COMMERCE ET TOURISME						
830	ANIMATIONS, DEVELOPPEMENT ET TOURISME						
830.365.00	Subside à Monthey Tourisme	490'000.00		490'000.00		490'000.00	
830.365.02	Subside à ARTCOM	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
830.365.03	Subsides à des tiers, animations	10'000.00				18'000.00	
830.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	4'305.00		15'000.00		12'591.90	
830.390.04	Imputation interne de frais de personnel SF	1'907.00		3'000.00		5'558.00	
830	TOTAL ANIMATIONS, DEVELOPPEMENT ET TOURISME	516'212.00		518'000.00		536'149.90	
831	STATION DES GIETTES						
831.314.04	Entretien et sécurité	4'590.50		9'000.00		7'201.20	
831.365.00	Subside à l'Assoc. Aménagements sportifs Giettes	6'000.00		6'500.00		6'000.00	
831	TOTAL STATION DES GIETTES	10'590.50		15'500.00		13'201.20	
83	TOTAL COMMERCE ET TOURISME	526'802.50		533'500.00		549'351.10	
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE						
840	VIE ECONOMIQUE						
840.301.00	Traitements	141'435.60		142'000.00		151'012.80	
840.303.00	Charges sociales	40'069.55		40'000.00		41'928.75	
840.309.00	Autres charges de personnel					450.20	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
840.312.00	Electricité panneaux d'information	2'095.45		1'500.00		1'053.15	
840.317.00	Dédommagements					300.00	
840.318.02	Frais de télécommunications	720.00		700.00		720.00	
840.318.03	Prestations diverses	4'749.55		4'200.00		2'110.90	
840.318.06	Assurances de choses	914.00		1'000.00		915.70	
840.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	586'575.25		587'000.00		1'186'575.25	
840.434.00	Facturation à des tiers		182'225.05		182'700.00		194'411.75
840	TOTAL VIE ECONOMIQUE	776'559.40	182'225.05	776'400.00	182'700.00	1'385'066.75	194'411.75
841	FOIRES ET MARCHES						
841.311.00	Achats de matériel	2'670.95		1'000.00			
841.318.03	Animations	2'500.00		5'000.00		5'000.00	
841.318.13	Transports de déchets	723.75		5'500.00		1'174.90	
841.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	2'172.00		20'000.00		1'122.40	
841.427.00	Recettes		50.00				
841	TOTAL FOIRES ET MARCHES	8'066.70	50.00	31'500.00		7'297.30	
849	AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES						
849.318.13	Frais de transports pour la fourrière	5'851.05		15'000.00		7'506.60	
849.410.01	Visas, patentes ambulantes		6'900.00		5'000.00		6'510.00
849.434.00	Facturation à des tiers		5'460.00		20'000.00		8'740.00
849	TOTAL AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES	5'851.05	12'360.00	15'000.00	25'000.00	7'506.60	15'250.00
84	TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	790'477.15	194'635.05	822'900.00	207'700.00	1'399'870.65	209'661.75
86	ELECTRICITE						
860	DIRECTION ET ADMINISTRATION						
860.301.00	Traitements	737'127.05		801'000.00		761'602.90	
860.303.00	Charges sociales	200'606.95		231'000.00		213'466.45	
860.309.00	Autres charges de personnel	3'008.50		8'000.00		8'062.96	
860.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	8'464.44		15'000.00		14'480.05	
860.310.01	Annonces, journaux, documentation	2'597.21		8'000.00		3'167.90	
860.310.02	Information	3'345.00		6'000.00		3'080.00	

179

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
860.311.00	Mobilier et machines		2'848.75		10'000.00		113.20
860.311.10	Achats de matériel informatique		3'517.05		8'000.00		8'070.05
860.313.00	Achats de matériel		1'095.95		10'000.00		3'267.90
860.315.00	Entretien du mobilier et des machines		1'132.15		5'000.00		1'198.46
860.315.10	Entretien du matériel informatique	180	141'170.90		200'000.00		128'555.00
860.317.00	Dédommagements		3'390.60		10'000.00		6'537.50
860.318.00	Affranchissements		14'761.98		18'000.00		15'567.05
860.318.01	Frais de procédures et honoraires						437.00
860.318.02	Frais télécommunications		43'769.90		45'000.00		49'442.27
860.318.03	Prestations de tiers		50'555.65		50'000.00		10'002.00
860.318.04	Révision des comptes		1'600.00		1'500.00		1'600.00
860.318.05	Frais de contentieux	180	3'610.60		15'000.00		4'653.70
860.318.09	Frais de comptes postaux		10'888.10		13'000.00		10'533.23
860.318.16	Prestations société de partenaires	180	82'439.50		100'000.00		97'399.05
860.319.01	Cotisations aux associations		43'348.18		50'000.00		44'950.68
860.390.03	Imputation interne de frais administratifs		80'000.00		80'000.00		80'000.00
860.390.07	Imputation interne de traitements		12'000.00		12'000.00		12'000.00
860.436.00	Remboursements frais de contentieux	180		29'857.73		40'000.00	40'046.88
860.436.01	Remboursements de traitements			5'936.00			13'732.70
860.490.03	Imputation interne de frais administratifs			465'287.63		604'500.00	436'470.66
860.490.07	Imputation interne de frais de personnel			950'197.10		1'052'000.00	987'937.11
860	TOTAL DIRECTION ET ADMINISTRATION		1'451'278.46	1'451'278.46	1'696'500.00	1'696'500.00	1'478'187.35
863	RESEAU DE DISTRIBUTION						
863.301.00	Traitements		932'125.85		928'000.00		916'733.15
863.303.00	Charges sociales		248'787.95		268'000.00		253'305.35
863.309.00	Autres charges de personnel	180	4'330.00		20'000.00		19'229.05
863.309.03	Frais pour la sécurité des personnes	180	16'643.20		30'000.00		23'369.80
863.311.01	Achats de machines et outillage		19'765.83		18'000.00		15'092.49
863.311.06	Achat/entretien appareils de mesure et de contrôle		48'159.29		50'000.00		21'754.94
863.312.00	Eau, énergie, combustible		10'797.35		15'000.00		11'225.05
863.312.01	Energie pour les pertes de réseau		180'956.26		224'600.00		131'222.65
863.312.04	Coûts réseaux amonts		1'362'338.45		1'418'000.00		1'475'633.03
863.312.05	Service système Swissgrid		122'431.29		125'700.00		192'854.70
863.312.06	Taxes fédérales		1'731'988.07		1'807'700.00		1'816'303.26
863.313.00	Achat de carburant		4'855.35		6'000.00		6'478.00
863.313.01	Achats de matériel et fournitures		147'752.38		135'000.00		126'010.16
863.313.03	Achats de matériel pour la sécurité		33'843.75		35'000.00		31'111.50
863.314.00	Entretien des bureaux et ateliers		15'089.15		15'000.00		21'115.30

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
863.314.03	Entretien du réseau et des stations	180	207'354.70		150'000.00		161'822.43	
863.315.01	Traitement des données de mesure	180	139'586.75		96'000.00		107'024.17	
863.315.02	Frais de surveillance OIBT		7'471.00		10'000.00		2'606.00	
863.315.03	Entretien des machines, de l'outillage et des EPI		9'724.65		15'000.00		10'961.60	
863.315.04	Entretien des véhicules		8'663.55		15'000.00		11'695.00	
863.316.00	Loyers et chauffage		117'627.00		119'000.00		117'627.00	
863.318.01	Frais d'études	180	59'869.95		90'000.00		84'692.45	
863.318.03	Travaux de branchements		4'752.15		5'000.00		4'475.95	
863.318.06	Assurances de choses		49'508.20		55'000.00		47'853.85	
863.318.16	Assurances des véhicules		3'835.40		5'000.00		3'429.90	
863.318.19	Impôts		241'435.25		166'000.00		157'337.50	
863.318.29	Impôt TVA		22'229.98		20'000.00		20'338.28	
863.319.00	Différence de couverture NR5-NR7	180	67'116.74		68'800.00		94'171.73	
863.330.00	Pertes sur débiteurs		10'015.65		5'000.00		5'004.65	
863.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		534'961.67		370'000.00		450'829.88	
863.380.00	Attribution au financement spécial	180	798'782.54		537'000.00		1'232'794.39	
863.390.03	Imputation interne de frais administratifs		418'758.87		544'500.00		392'823.60	
863.390.07	Imputation interne de frais de personnel		855'177.40		946'000.00		889'143.40	
863.390.09	Imputation interne d'intérêts		90'521.95		110'000.00		107'902.40	
863.427.00	Revenus lignes 65 kV	181		471'873.20		379'000.00		380'294.35
863.427.01	Produits des locations			3'140.00		4'000.00		3'140.00
863.429.00	Différence de couverture NR5-NR7	180		109'335.36				493'507.43
863.434.00	Travaux facturés à des tiers	181		74'009.64		110'000.00		68'462.15
863.434.01	Travaux de branchements facturés	181		344'139.00		150'000.00		145'558.50
863.435.10	Acheminement - réactif			30'475.87				36'386.62
863.435.20	Acheminement - abonnement			788'619.93		723'800.00		805'946.04
863.435.21	Acheminement - puissance			807'662.43		794'400.00		881'570.59
863.435.22	Acheminement - travail			4'001'940.50		4'227'700.00		3'978'007.91
863.435.23	Acheminement - courbe de charge			480.00				-1'230.00
863.435.30	Production - abonnement			719.30		500.00		2'209.90
863.435.33	Production - courbe de charge			396.00		500.00		5'886.10
863.435.40	Service système Swissgrid			118'348.31		125'700.00		185'149.26
863.435.50	Taxes fédérales			1'670'530.38		1'807'700.00		1'876'159.21
863.436.01	Remboursements de traitements			5'587.65				2'684.10
863.490.07	Imputation interne de frais de personnel			100'000.00		100'000.00		100'000.00
863.490.09	Imputation interne d'intérêts							240.45
863	TOTAL RESEAU DE DISTRIBUTION		8'527'257.57	8'527'257.57	8'423'300.00	8'423'300.00	8'963'972.61	8'963'972.61

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
865	COMMERCIALISATION DE L'ENERGIE							
865.312.03	Achat d'énergie, approvisionnement	181	2'767'638.87		3'110'200.00		2'373'354.87	
865.312.04	Achat d'énergie, centrales de production	181	386'147.96		345'000.00		354'739.06	
865.312.07	Achat plus-value écologique	181	114'504.36		66'000.00		59'632.40	
865.318.01	Frais d'études		2'850.00		8'000.00		6'332.75	
865.318.19	Impôts		7'717.40		23'000.00		84'500.00	
865.318.29	Impôt TVA		10'367.90		15'000.00		12'404.10	
865.330.00	Pertes sur débiteurs		10'015.69		5'000.00		5'004.66	
865.380.00	Attribution au financement spécial		288'418.58		288'400.00		513'704.00	
865.390.03	Imputation interne de frais administratifs		23'264.38		30'000.00		21'823.55	
865.390.07	Imputation interne de frais de personnel		47'509.85		53'000.00		49'396.85	
865.429.00	Différence de couverture énergie	181		392'701.84		152'500.00		443'958.40
865.435.00	Vente de l'énergie	181		3'084'776.89		3'451'500.00		2'905'709.42
865.435.01	Vente de l'énergie des pertes de réseau			180'956.26		224'600.00		131'222.65
865.435.02	Vente plus-value écologique	181				115'000.00		1.77
865	TOTAL COMMERCIALISATION DE L'ENERGIE		3'658'434.99	3'658'434.99	3'943'600.00	3'943'600.00	3'480'892.24	3'480'892.24
86	TOTAL ELECTRICITE		13'636'971.02	13'636'971.02	14'063'400.00	14'063'400.00	13'923'052.20	13'923'052.20
88	DEVELOPPEMENT DURABLE & AUTRES PRESTATIONS							
881	PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE							
881.301.00	Traitements	182	63'092.15		42'500.00		40'459.65	
881.303.00	Charges sociales		14'826.30		12'500.00		10'573.70	
881.309.00	Autres charges de personnel				2'000.00			
881.312.00	Stockage production solaire	182	21'879.11		7'000.00		14'326.92	
881.312.01	Achats énergie regroupements		2'350.34					
881.313.00	Achats de matériel et fournitures		119.00					
881.313.01	Actions et sensibilisation		7'599.50		12'000.00		26'796.15	
881.314.03	Entretien des centrales de production		19'461.33		25'000.00		35'716.35	
881.315.02	Entretien et exploitation des bornes de recharge		2'151.95		1'000.00		2'882.40	
881.317.00	Dédommagements		148.00		1'000.00			
881.318.01	Frais d'études		30'297.50		28'000.00		11'239.35	
881.318.06	Assurances de choses		10'770.30		12'000.00		10'717.90	
881.318.10	Frais de licences et taxes		12'571.10		11'000.00		10'642.10	
881.318.29	Impôt TVA		76'633.45		100'000.00		79'327.70	
881.331.00	Amortissements du patrimoine administratif		401'193.72		528'000.00		341'206.06	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
881.366.00	Programme de subventions efficacité énergétique	190'084.50		200'000.00		117'839.80	
881.390.03	Imputation interne de frais administratifs	18'611.51		24'000.00		17'458.80	
881.390.07	Imputation interne de frais de personnel	38'007.90		42'000.00		39'517.50	
881.434.00	Facturation à des tiers		182 31'285.75		21'000.00		21'475.00
881.435.00	Recettes des centrales de production		530'531.36		477'000.00		481'063.25
881.435.01	Recettes regroupements		4'419.52				
881.435.03	Recettes des bornes de recharge		3'135.55		1'500.00		1'498.60
881.435.20	Abonnement production solaire		11'288.28		16'000.00		8'143.49
881.436.01	Remboursements de traitements		1'212.65				
881.461.00	Subside de l'Etat		182 24'883.45		16'000.00		18'727.50
881.480.00	Prélèvement sur le fonds énergies renouvelables		190'084.50		200'000.00		117'839.80
881.490.12	Imputation interne des redevances		182 1'324'595.75		922'000.00		1'644'147.55
881	TOTAL PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE	909'797.66	2'121'436.81	1'048'000.00	1'653'500.00	758'704.38	2'292'895.19
882	ECLAIRAGE PUBLIC		182				
882.313.01	Achats de fournitures	38'817.70		50'000.00		48'635.90	
882.315.12	Entretien de l'éclairage public	52'277.32		50'000.00		48'670.50	
882.315.13	Entretien de l'éclairage de Noël	5'774.50		10'000.00		12'042.26	
882.318.29	Impôt TVA	26'196.20		50'000.00		35'262.90	
882.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	132'699.10		153'000.00		111'481.85	
882.390.03	Imputation interne de frais administratifs	4'652.87		6'000.00		4'364.71	
882.390.07	Imputation interne de frais de personnel	109'501.95		111'000.00		109'879.36	
882.434.00	Travaux facturés à des tiers		182 20'031.45		50'000.00		36'246.30
882.436.02	Dédommagements des assurances						29'445.50
882.490.08	Imputation interne des coûts d'entretien (IME)		349'888.19		380'000.00		304'645.68
882	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	369'919.64	369'919.64	430'000.00	430'000.00	370'337.48	370'337.48
88	TOTAL DEVELOPPEMENT DURABLE & AUTRES PRESTATIONS	1'279'717.30	2'491'356.45	1'478'000.00	2'083'500.00	1'129'041.86	2'663'232.67
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	16'874'765.92	16'897'214.52	17'546'100.00	16'937'400.00	17'678'936.37	17'341'723.82

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
9	FINANCES ET IMPOTS							
90	IMPOTS							
900	IMPOTS DES PERSONNES PHYSIQUES							
900.330.00	Pertes sur débiteurs	186	897'225.01	780'000.00		760'544.86		
900.330.01	Remises d'impôts		38'796.85	10'000.00		40'314.30		
900.330.05	Attribution à provision pour pertes sur débiteurs	186	400'000.00					
900.352.00	Répartition intercomm. sur immeubles bâtis		318'801.55	300'000.00		310'649.60		
900.400.00	Impôt sur le revenu	186			33'200'000.00		32'614'978.40	
900.400.01	Impôt sur la fortune	186			4'700'000.00		5'395'172.30	
900.400.02	Impôt à la source		1'873'501.48		1'900'000.00		1'775'993.71	
900.400.03	Impôt personnel	186			240'000.00		238'111.40	
900.400.05	Impôt des frontaliers	187			790'000.00		801'825.50	
900.402.00	Impôt foncier	186			1'350'000.00		1'341'679.75	
900.402.01	Répartition intercomm. sur immeubles bâtis		366'263.85		330'000.00		316'880.45	
900.403.00	Impôt sur les gains en capital	187			950'000.00		935'754.95	
900.403.01	Impôt sur les gains immobiliers	187			700'000.00		1'172'241.50	
900.404.00	Impôts droits de mutation et de timbre	187			830'000.00		1'031'032.95	
900.405.00	Impôt sur les successions et donations	187			250'000.00		786'904.70	
900.407.00	Amendes fiscales		8'400.00				22'100.00	
900.424.01	Pertes d'impôts récupérées		143'516.11		100'000.00		116'709.10	
900	TOTAL IMPOTS DES PERSONNES PHYSIQUES		1'654'823.41	46'616'448.69	1'090'000.00	45'340'000.00	1'111'508.76	46'549'384.71
901	IMPOTS DES PERSONNES MORALES	187						
901.330.01	Pertes sur débiteurs		57'649.60	10'000.00		58'476.50		
901.401.00	Impôt sur le bénéfice				6'400'000.00		6'761'778.10	
901.401.01	Impôt sur le capital				2'300'000.00		2'725'035.25	
901.402.00	Impôt foncier				3'200'000.00		3'183'097.15	
901.407.00	Amendes fiscales						334.00	
901	TOTAL IMPOTS DES PERSONNES MORALES		57'649.60	13'058'383.60	10'000.00	11'900'000.00	58'476.50	12'670'244.50
902	TAXES ET AUTRES IMPOTS							
902.341.01	Autres participations		4'069.75	1'000.00		4'043.85		
902.365.00	Subside à la SPA pour les chiens		4'080.00	4'500.00		4'180.00		
902.406.00	Impôt sur les chiens			105'700.00		110'000.00	109'011.75	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
902.410.00	Patentes débits de boissons		26'490.85		35'000.00		36'231.95
902.410.01	Appareils automatiques		14'242.50		15'000.00		19'153.90
902.410.02	Affichage public		36'426.70		45'000.00		40'788.25
902	TOTAL TAXES ET AUTRES IMPOTS	8'149.75	182'860.05	5'500.00	205'000.00	8'223.85	205'185.85
90	TOTAL IMPOTS	1'720'622.76	59'857'692.34	1'105'500.00	57'445'000.00	1'178'209.11	59'424'815.06
92	PEREQUATION FINANCIERE						
920	FONDS DE PEREQUATION						
920.444.00	Péréquation des ressources		34'287.00		40'000.00		46'830.00
920	TOTAL FONDS DE PEREQUATION		34'287.00		40'000.00		46'830.00
92	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		34'287.00		40'000.00		46'830.00
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES						
930	Parts aux recettes de la Confédération						
930.440.00	Parts à des recettes fédérales	187	11'652.30		25'000.00		27'562.15
930	TOTAL Parts aux recettes de la Confédération		11'652.30		25'000.00		27'562.15
931	PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX						
931.318.09	Impôt cantonal	187	87'343.70	64'000.00		111'700.00	
931	TOTAL PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX		87'343.70	64'000.00		111'700.00	
932	PARTS COMMUNALES AUX REGALES ET PATENTES						
932.390.12	Imputation interne au développement durable	187	1'324'595.75	922'000.00		1'644'147.55	

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
932.411.00	Redevances hydrauliques	187		1'324'595.75		922'000.00		1'644'147.55
932	TOTAL PARTS COMMUNALES AUX REGALES ET PATENTES		1'324'595.75	1'324'595.75	922'000.00	922'000.00	1'644'147.55	1'644'147.55
93	TOTAL QUOTES-PARTS AUX RECETTES		1'411'939.45	1'336'248.05	986'000.00	947'000.00	1'755'847.55	1'671'709.70
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES							
940	INTERETS							
940.320.00	Engagements courants		2'221.15		500.00		587.25	
940.321.00	Dettes à court terme		815.51		1'000.00			
940.322.00	Dettes à moyen et long termes		880'209.50		940'000.00		911'231.30	
940.323.00	Engagements envers des entités particulières		315'903.15		316'000.00		316'532.95	
940.329.00	Autres intérêts passifs	187	369'389.52		330'000.00		375'552.25	
940.390.09	Engagements envers les financements spéciaux						352.35	
940.420.00	Comptes à vue					1'000.00		
940.421.00	Intérêts de retard			598'805.60		600'000.00		655'348.77
940.422.00	Prêts			30'750.00		5'000.00		20'046.00
940.426.00	Dividendes des titres			576'561.60		577'000.00		576'811.60
940.426.01	Participation permanente patrimoine administratif			104'989.00		145'000.00		116'339.00
940.429.00	Autres revenus	187		13'556.95				17'681.70
940.436.00	Remboursements de tiers			1'200.00				
940.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	188		702'972.00		650'000.00		1'192'587.15
940.490.09	Imputations d'intérêts aux financements spéciaux			300'538.15		355'000.00		376'303.90
940	TOTAL INTERETS		1'568'538.83	2'329'373.30	1'587'500.00	2'333'000.00	1'604'256.10	2'955'118.12
941	FRAIS D'EMISSION							
941.318.08	Frais bancaires		21'787.99		38'000.00		21'365.12	
941.318.09	Frais de comptes postaux		39'407.73		46'000.00		44'602.95	
941	TOTAL FRAIS D'EMISSION		61'195.72		84'000.00		65'968.07	
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER							
942.301.00	Traitements		3'885.00		6'500.00		2'655.40	
942.303.00	Charges sociales		2'499.55		1'500.00		276.35	
942.312.00	Eau, énergie, combustible		30'501.95		23'500.00		31'786.90	

Comptes de fonctionnement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942.314.00	Entretien des bâtiments	30'106.90		46'500.00		46'224.70	
942.318.06	Assurances de choses	27'403.90		23'600.00		24'603.50	
942.390.01	Imputation interne de frais de personnel BU	16'528.50		14'800.00		19'582.90	
942.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	1'000.00		1'000.00		18'789.60	
942.390.05	Imputation interne de produits de nettoyage	5'500.00		6'000.00		4'406.30	
942.423.00	Produit des locations		329'635.00		273'900.00		304'846.00
942.436.00	Facturation à des tiers - charges chauffage		17'473.95		13'500.00		17'094.60
942.436.02	Dédommagements des assurances		989.20				2'763.15
942	TOTAL IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	117'425.80	348'098.15	123'400.00	287'400.00	148'325.65	324'703.75
943	DOMAINES						
943.314.01	Entretien	4'000.00		9'000.00		4'000.00	
943.316.00	Locations de terrains			100.00			
943.318.04	Frais d'actes	8'316.85		30'000.00		42'227.15	
943.318.20	Débours au Registre foncier	2'518.90		500.00		3'241.50	
943.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	80'309.00		7'000.00		8'000.00	
943.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	7'073.00		40'000.00		3'823.20	
943.423.00	Produit des locations de terrains		17'150.50		21'000.00		17'280.50
943.423.01	Redevances de droits de superficie		166'393.20		160'000.00		165'463.20
943.427.00	Utilisation du domaine public		254'230.85		50'000.00		97'832.00
943	TOTAL DOMAINES	102'217.75	437'774.55	86'600.00	231'000.00	61'291.85	280'575.70
944	REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE FINANCIER						
944.319.00	Utilisation du fonds de emploi des immeubles					2'899'870.00	
944.330.01	Ajustements du patrimoine financier	440.39				380.85	
944.480.00	Prélèvement sur le fonds de emploi des immeubles						2'899'870.00
944	TOTAL REAJUSTEMENT VALEURS PATRIMOINE FINANCIER	440.39				2'900'250.85	2'899'870.00
94	TOTAL GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1'849'818.49	3'115'246.00	1'881'500.00	2'851'400.00	4'780'092.52	6'460'267.57
99	POSTES NON VENTILES						
990	CREDIT A DISPOSITION						
990.319.00	Crédit à disposition			100'000.00			

Comptes de fonctionnement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
990.331.00	Amortissements du patrimoine administratif	189			300'000.00			
990	TOTAL CREDIT A DISPOSITION				400'000.00			
99	TOTAL POSTES NON VENTILES				400'000.00			
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS		4'982'380.70	64'343'473.39	4'373'000.00	61'283'400.00	7'714'149.18	67'603'622.33
	Total compte de fonctionnement		103'426'213.69	104'126'875.88	106'401'900.00	102'488'600.00	106'738'195.35	108'731'390.52
	Excédent de revenus ou de charges		700'662.19			3'913'300.00	1'993'195.17	

Compte des investissements

Amortissements

Bilan

Inventaires

Détail de la dette

Fonds gérés

Engagements hors-bilan

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE						
02	ADMINISTRATION GENERALE						
020	COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS						
020.506.00	Achats de mobilier et machines	6'400.20		40'000.00		15'249.75	
020.506.05	Achats de matériel informatique	86'397.65		124'000.00		80'264.00	
020.506.06	Communication, nouvelle application					29'725.20	
020.506.07	Archives, mise en place	254'962.90		250'000.00		173'921.15	
020.509.00	Achats informatiques, logiciels et autres	90'696.00		131'000.00			
020.509.01	Informatique communale, stratégie	33'395.62		35'000.00			
020	TOTAL COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET ACHATS	471'852.37		580'000.00		299'160.10	
02	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	471'852.37		580'000.00		299'160.10	
09	BATIMENTS						
090	BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
090.503.00	Bâtiment administratif, réfections	69'220.35		67'000.00			
090.503.02	Hôtel de Ville, réfections					222'952.20	
090.503.03	Hôtel de Ville, raccordement CAD	59'920.70		10'000.00		11'520.00	
090.503.04	Bâtiment administratif, raccordement CAD	113'938.40		21'000.00		8'120.00	
090.506.00	Bâtiment administratif, mobilier et équipement	20'187.50		15'000.00		52'166.75	
090.661.03	Hôtel de Ville, CAD subside Etat		11'070.00				
090.661.04	Bâtiment administratif, CAD subside Etat		18'511.00				
090.662.02	Hôtel de Ville, participations communes						94'485.25
090	TOTAL BATIMENTS ADMINISTRATIFS	263'266.95	29'581.00	113'000.00		294'758.95	94'485.25
091	AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
091.500.01	Achats de terrains au Verney	-93'780.00		250'000.00		1'205'820.00	
091.500.02	Achat parcelle No 3205 au Cerisier	15'892.50		16'000.00			
091.503.02	Bâtiment Place Centrale 3, réfections	12'820.00		15'000.00		34'673.90	
091.503.06	Locaux d'archives au Crochetan travaux complém	21'463.80		265'000.00			
091.503.18	Bâtiment CRTO, étude			25'000.00			
091.503.19	Réalisation d'un couvert aux Mangettes					142'151.15	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
091.503.20	Maison Hildbrand, réfections					90'936.90	
091.503.22	Bâtiment av. du Simplon 6 avant-projet			200'000.00			
091.503.24	Bâtiment CRTO, réfections	157	62'384.65	80'000.00		9'411.65	
091.503.26	Démolition bâtiment, parcelle 2965 à Pré d'Ile					58'002.30	
091.503.27	Maison Hildbrand, raccordement chauffage		13'171.95	10'000.00			
091.503.30	Maison Hildbrand, étude					11'107.25	
091.503.32	Bâtiment Place Centrale 3 assainissement		33'579.50	30'000.00			
091	TOTAL AUTRES BATIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		65'532.40	891'000.00		1'552'103.15	
09	TOTAL BATIMENTS		328'799.35	29'581.00	1'004'000.00	1'846'862.10	94'485.25
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		800'651.72	29'581.00	1'584'000.00	2'146'022.20	94'485.25

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	SECURITE PUBLIQUE						
10	PROTECTION JURIDIQUE						
100	REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES						
100.503.00	Registre Foncier, transformation des locaux					57'099.70	
100.509.01	Mensuration officielle, renouvellement	2'784.10		50'000.00			
100	TOTAL REGISTRE FONCIER,CADASTRE POIDS ET MESURES	2'784.10		50'000.00		57'099.70	
10	TOTAL PROTECTION JURIDIQUE	2'784.10		50'000.00		57'099.70	
11	POLICE MUNICIPALE						
113	CORPS DE POLICE						
113.506.00	Achats de véhicules	10'699.20		10'000.00			
113.506.02	Achats matériel de police	12'478.10	160			1'358.65	
113.506.04	Caméras de vidéo- surveillance					12'674.35	
113.506.07	Uniformes et équipements des agents	10'481.85		10'000.00		24'811.45	
113	TOTAL CORPS DE POLICE	33'659.15		20'000.00		38'844.45	
11	TOTAL POLICE MUNICIPALE	33'659.15		20'000.00		38'844.45	
14	SERVICE DU FEU						
140	SERVICE DU FEU ET CSI						
140.503.01	Nouvelle caserne du feu, construction (2/3)	3'982'770.10		3'800'000.00		543'434.43	
140.506.00	Véhicules du service du feu	26'596.65		40'000.00		789'966.00	
140.509.00	Carte tremblement de terre	23'420.85		20'000.00			
140.661.00	Véhicules du service du feu, subsides Etat				1'540.85		325'000.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
140.662.00	Véhicules service du feu, participations communes		-3'739.03				217'000.00
140	TOTAL SERVICE DU FEU ET CSI	4'032'787.60	-2'198.18	3'860'000.00		1'333'400.43	542'000.00
14	TOTAL SERVICE DU FEU	4'032'787.60	-2'198.18	3'860'000.00		1'333'400.43	542'000.00
15	DEFENSE NATIONALE MILITAIRE						
151	INSTRUCTION						
151.562.00	Stand de tir Châble-Croix participation			116'000.00			
151.562.01	Stand de tir Châble-Croix assainissement	607.00		460'000.00			
151.660.01	Stand de tir Châble-Croix assainiss. subside Conf.				210'000.00		
151.661.01	Stand de tir Châble-Croix assainiss. subside Etat				70'000.00		
151	TOTAL INSTRUCTION	607.00		576'000.00	280'000.00		
15	TOTAL DEFENSE NATIONALE MILITAIRE	607.00		576'000.00	280'000.00		
1	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	4'069'837.85	-2'198.18	4'506'000.00	280'000.00	1'429'344.58	542'000.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
21	ECOLES PUBLIQUES						
210	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES						
210.506.00	Equipement informatique	49'253.85		47'000.00		82'541.95	
210.506.01	Achats de mobilier	52'631.35		55'000.00		55'486.70	
210.661.00	Equipement informatique subside Etat		10'500.00		10'000.00		10'500.00
210.661.01	Achats de mobilier subside Etat				8'000.00		
210	TOTAL ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	101'885.20	10'500.00	102'000.00	18'000.00	138'028.65	10'500.00
211	CYCLE D'ORIENTATION						
211.506.00	Achats de mobilier	11'904.00		20'000.00		7'818.00	
211.506.04	Equipement informatique	38'338.30		80'000.00		64'081.05	
211.661.04	Equipement informatique subside Etat				8'000.00		6'956.60
211	TOTAL CYCLE D'ORIENTATION	50'242.30		100'000.00	8'000.00	71'899.05	6'956.60
21	TOTAL ECOLES PUBLIQUES	152'127.50	10'500.00	202'000.00	26'000.00	209'927.70	17'456.60
28	BATIMENTS SCOLAIRES						
281	BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES						
281.503.02	Pavillon Cinquantoux, réfections					156'928.30	
281.503.04	Collège avenue de la Gare réfections			75'000.00		23'441.25	
281.503.06	Collège av. de l'Europe, réfections					55'043.45	
281.503.07	Bâtiments scolaires Mabilion V, études					330'764.65	
281.503.11	Collège Mabilion V	199'282.95		20'000.00		151'840.45	
281.503.15	Nouveau collège des Genêts, étude	29'955.45		50'000.00			
281.503.16	Ecole et salle de gym de Choëx, études	14'970.30		50'000.00		12'277.80	
281.503.19	Collège av. de la Gare, étude	11'668.25		25'000.00			
281.661.02	Pavillon Cinquantoux subside Etat						43'800.00
281.661.06	Collège av. de l'Europe, subside Etat						15'300.00
281	TOTAL BATIMENTS DES ECOLES PRIMAIRES	255'876.95		220'000.00		730'295.90	59'100.00

162

Comptes d'investissement		Comptes Dépenses	2020 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
282	COLLEGE DU REPOSIEUX						
282.503.00	Réfections	173'341.30		225'000.00		26'600.00	
282.503.01	Remplacement des stores	30'000.00		45'000.00			
282.661.00	Réfections, subside Etat						5'000.00
282	TOTAL COLLEGE DU REPOSIEUX	203'341.30		270'000.00		26'600.00	5'000.00
28	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	459'218.25		490'000.00		756'895.90	64'100.00
2	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	611'345.75	10'500.00	692'000.00	26'000.00	966'823.60	81'556.60

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, LOISIRS ET CULTE						
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	163					
300	MEDIATHEQUE						
300.503.00	Réfections	164	10'000.00	40'000.00		5'351.20	
300	TOTAL MEDIATHEQUE		10'000.00	40'000.00		5'351.20	
301	THEATRE DU CROCHETAN						
301.503.00	Réfections	164	55'337.37	85'000.00		94'375.30	
301	TOTAL THEATRE DU CROCHETAN		55'337.37	85'000.00		94'375.30	
307	CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE						
307.503.00	Réfections	165	30'353.65	20'000.00			
307	TOTAL CENTRE CULTUREL DU PONT ROUGE		30'353.65	20'000.00			
308	AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS						
308.503.00	Château, réfections		28'453.80	460'000.00		4'577.25	
308.503.07	Salle de la Gare, étude					45'147.70	
308.503.08	Salle de la Gare, création salle spectacle			780'000.00		24'391.25	
308	TOTAL AUTRES SALLES ET BATIMENTS CULTURELS		28'453.80	1'240'000.00		74'116.20	
309	AUTRES TACHES CULTURELLES						
309.506.00	Acquisition de vaisselle recyclable					5'751.20	
309	TOTAL AUTRES TACHES CULTURELLES					5'751.20	
30	TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CULTURE		124'144.82	1'385'000.00		179'593.90	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES						
330	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES						
330.501.00	Places de jeux	107'092.55		110'000.00		52'382.30	
330.501.03	Aménagement du parc de la Tormaz					14'595.80	
330.501.06	Colline du Château-Vieux			15'000.00			
330.501.09	Arbres d'avenue du Théâtre					14'990.00	
330.501.12	Ombrage parc du Crochetan	2'844.85				4'046.25	
330.501.13	Sentier Fontaines blanches	15'080.70					
330.501.14	Piste finlandaise aux Margettes	165 13'309.75				11'654.75	
330.501.15	Parc du Château, réfection	165				3'090.50	
330.501.16	Création planie aux serres					9'991.05	
330.501.17	Arrosage massif Europe - Gare	14'645.35		15'000.00			
330.501.18	Ensemencement pieds d'arbres	14'771.45		15'000.00			
330.506.00	Panneaux d'information	165		80'000.00			
330.506.01	Panneaux d'information à la Tormaz	11'455.10		15'000.00			
330.610.00	Places de jeux, participations de tiers						6'133.00
330	TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	179'199.75		250'000.00		110'750.65	6'133.00
33	TOTAL PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	179'199.75		250'000.00		110'750.65	6'133.00
34	SPORTS						
340	SALLES DE GYMNASTIQUE						
340.503.00	Salle de gym du Reposieux réfections	1'185'261.55		770'000.00		19'816.80	
340.503.01	Salle de gym av. de la Gare, réfections					57'044.55	
340.503.03	Salle de gym du Reposieux études			37'000.00		57'203.35	
340.503.05	Salles de gym av. de l'Europe, réfections	15'078.00		15'000.00		52'478.20	
340.506.01	Salle de gym du Reposieux équipements	74'071.70		15'000.00		45'483.05	
340.661.01	Salle de gym av. de la Gare, subside Etat						5'500.00
340.661.05	Salles de gym av. de l'Europe, subside Etat		4'500.00				15'700.00
340	TOTAL SALLES DE GYMNASTIQUE	1'274'411.25	4'500.00	837'000.00		232'025.95	21'200.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
341	PISCINE COUVERTE						
341.503.00	Réfections	701'580.05		770'000.00		343'212.20	
341	TOTAL PISCINE COUVERTE	701'580.05		770'000.00		343'212.20	
342	TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS						
342.501.09	Cour du collège av. de la Gare					9'935.20	
342.501.10	Cour de l'école de Choëx	12'105.80		150'000.00			
342.501.12	Réalisation de terrains au Verney	3'278.40		47'000.00		926'991.66	
342.501.15	Stade Pottier, rénovation éclairages des terrains	178'614.26		205'000.00		17'994.95	
342.501.16	Terrain de sports au Verney			90'000.00			
342.503.02	Stade Noyeraya, vestiaires provisoires					177'123.05	
342.503.03	Stade Pottier, réfections vestiaires	9'685.50		60'000.00		17'982.90	
342.503.06	Stade du Verney, système de badges	1'913.60					
342.503.07	Stade du Verney, réalisation de vestiaires	320'946.95				1'421'541.45	
342.506.06	Street workout & parcours			61'000.00			
342.509.02	Zone sports et rencontres jeunesse, étude	51'308.70	165	30'000.00			
342.661.02	Stade Noyeraya, vestiaires subside Etat						23'747.00
342.661.04	Stade Pottier, subside Etat						3'537.00
342.661.06	Street workout & parcours subside Etat				4'000.00		
342.661.09	Cour du collège av. de la Gare, subside Etat						45'745.00
342.661.15	Stade Pottier, rénovation éclairages subside Etat				22'000.00		
342	TOTAL TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS	577'853.21		643'000.00	26'000.00	2'571'569.21	73'029.00
34	TOTAL SPORTS	2'553'844.51	4'500.00	2'250'000.00	26'000.00	3'146'807.36	94'229.00
3	TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE	2'857'189.08	4'500.00	3'885'000.00	26'000.00	3'437'151.91	100'362.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4	SANTE						
44	CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL						
441	BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL						
441.503.00	Réfections	14'728.20		100'000.00			
441	TOTAL BATIMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL	14'728.20		100'000.00			
44	TOTAL CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	14'728.20		100'000.00			
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE						
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE						
490.561.00	Financement du dispositif pré-hospitalier	13'404.00		20'000.00		13'090.90	
490	TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE	13'404.00		20'000.00		13'090.90	
49	TOTAL AUTRES DEPENSES DE SANTE	13'404.00		20'000.00		13'090.90	
4	TOTAL SANTE	28'132.20		120'000.00		13'090.90	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	PREVOYANCE SOCIALE						
54	ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE						
543	UAPE						
543.503.02	UAPE, locaux aux Semilles					154'160.90	
543.506.00	UAPE, achat mobilier et matériel					30'121.85	
543	TOTAL UAPE					184'282.75	
54	TOTAL ACCUEIL ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA JEU					184'282.75	
55	HANDICAPES						
550	INSTITUTIONS POUR HANDICAPES						
550.561.00	Institutions handicapés/ sociales, participations	108'199.85		115'000.00		130'000.00	
550	TOTAL INSTITUTIONS POUR HANDICAPES	108'199.85		115'000.00		130'000.00	
55	TOTAL HANDICAPES	108'199.85		115'000.00		130'000.00	
56	ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS						
560	FOYER DE JOUR DOUBLE-CROCHE						
560.503.00	Foyer de jour au Crochetan	23'339.15		140'000.00			
560.506.00	Foyer de jour, mobilier et matériel	108'142.72		110'000.00			
560.661.00	Foyer de jour au Crochetan, subside Etat		405'000.00		500'000.00		
560.669.00	Foyer de jour, dons de tiers pour travaux		23'339.15		140'000.00		
560.669.01	Foyer de jour, dons de tiers pour mobilier		108'142.72		110'000.00		
560	TOTAL FOYER DE JOUR DOUBLE-CROCHE	131'481.87	536'481.87	250'000.00	750'000.00		
56	TOTAL ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEME	131'481.87	536'481.87	250'000.00	750'000.00		

Comptes d'investissement		Comptes Dépenses	2020 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
58	ASSISTANCE						
585	INTEGRATION DES ETRANGERS						
585.509.00	Maison du Monde, étude					14'303.65	
585	TOTAL INTEGRATION DES ETRANGERS					14'303.65	
58	TOTAL ASSISTANCE					14'303.65	
5	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	239'681.72	536'481.87	365'000.00	750'000.00	328'586.40	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRAFIC						
61	ROUTES CANTONALES						
610	ROUTES CANTONALES						
610.561.00	Routes cantonales participations	174	-86'732.05	200'000.00		402'993.45	
610	TOTAL ROUTES CANTONALES		-86'732.05	200'000.00		402'993.45	
61	TOTAL ROUTES CANTONALES		-86'732.05	200'000.00		402'993.45	
62	ROUTES COMMUNALES						
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES						
620.501.09	Rue du Bourg	174	19'313.40			106'758.35	
620.501.22	Avenue de l'Europe		336'231.65	400'000.00			
620.501.48	PAD Vers Nant de Choëx, aménagement accès			90'000.00			
620.501.50	Passage inférieur Tardys		63'467.83	180'000.00			
620.501.53	Giratoire av. France/av. Théâtre, aménagement		44'000.00	80'000.00			
620.501.59	Route de la Jurna		128'016.40	20'000.00		126'343.85	
620.501.61	Avenue de l'Industrie					34'138.05	
620.501.63	Accès Nord, nouvelle route		1'759'285.65	3'700'000.00		79'358.59	
620.501.64	Chemin de l'Hôpital					84'973.95	
620.501.65	Aménagement centre-ville		1'884'515.20	3'000'000.00		1'406'508.15	
620.501.66	Route d'accès Boeuferrant					113'045.85	
620.501.67	Rue du Château-Vieux		4'631.10			155'410.75	
620.501.68	Smart Monthey					15'000.00	
620.501.69	Route d'Outre-Vière			70'000.00			
620.501.70	Giratoire av. Simplon/av. Théâtre	174	12'844.85				
620.506.04	Rue du Bourg, aménagement fermeture	174	31'240.30				
620.506.05	Signalétique piétonne		1'513.85	15'000.00			
620.509.03	Passage sous-voie Clos- Donroux, études					16'952.45	
620.509.05	Accès Nord, étude nouvelle route					5'238.51	
620.509.07	Projet assainissement bruit routier					15'809.60	
620.509.10	Place centrale, étude de mobilité		11'847.00	55'000.00			
620.509.11	Route de Foges, étude	174	10'480.90	10'000.00		49'372.75	
620.509.12	Poursuite aménagement centre-ville, étude		162'376.35	300'000.00		322'757.07	
620.509.13	Place de la Gare, étude aménagement		8'899.60	35'000.00		53'796.15	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
620.509.14	Aménagement centre-ville, suite études	63.54		50'000.00			
620.509.15	Rue de la Verrerie, étude	15'108.80		15'000.00			
620.509.16	Quartier du Nant, étude	22'382.25		120'000.00			
620.509.17	Passages inférieurs TPC, études			25'000.00			
620.660.22	Avenue de l'Europe, subside fédéral				230'000.00		
620	TOTAL RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	4'516'218.67		8'165'000.00	230'000.00	2'585'464.07	
621	PARKINGS						
621.501.01	Parking du Cotterg					46'040.35	
621.501.04	Parking du Château-Vieux	16'943.35		20'000.00			
621.501.05	Place de parc des Cerniers	244'427.28		300'000.00			
621.506.03	Panneaux d'information des parkings					175'412.35	
621.509.02	Relevés parkings Château-Vieux et Cotterg					11'220.00	
621	TOTAL PARKINGS	261'370.63		320'000.00		232'672.70	
622	ATELIER						
622.503.02	Transformation	213'624.91		1'000'000.00		4'280'112.15	
622.506.01	Achats de véhicules	273'714.60		260'000.00		102'800.00	
622.506.02	Achats de machines	55'296.85		52'000.00		58'322.65	
622.506.04	Remplacement podium manifestations	21'733.85		20'000.00			
622.639.01	Ventes de véhicules						3'000.00
622.639.02	Ventes de machines						800.00
622	TOTAL ATELIER	564'370.21		1'332'000.00		4'441'234.80	3'800.00
629	DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES						
629.501.02	Itinéraires cyclistes Monthey-Val d'Illeiez	22'465.25				2'183.55	
629.501.03	Concept itinéraires VTT	22'885.00		20'000.00			
629.506.00	Signalétique itinéraires cyclosporifs	969.35		15'000.00			
629.509.01	Entrée Sud, étude de mobilité			5'000.00			
629	TOTAL DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES	46'319.60		40'000.00		2'183.55	
62	TOTAL ROUTES COMMUNALES	5'388'279.11		9'857'000.00	230'000.00	7'261'555.12	3'800.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
65	TRAFIC REGIONAL						
650	ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL						
650.509.01	Terminal Transport Combiné, études			80'000.00		24'511.24	
650.560.01	Gare CFF, participation passage sous voie			200'000.00			
650.560.02	Passage à niveau Gare CFF participation	174	10'230.57				
650	TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL		10'230.57	280'000.00		24'511.24	
651	ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL						
651.501.02	Implantation d'arrêts pour bus aggro		141'069.50	150'000.00		13'939.95	
651	TOTAL ENTREPRISES DE TRAFIC LOCAL		141'069.50	150'000.00		13'939.95	
65	TOTAL TRAFIC REGIONAL		151'300.07	430'000.00		38'451.19	
6	TOTAL TRAFIC		5'452'847.13	10'487'000.00	230'000.00	7'702'999.76	3'800.00

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	ENVIRONNEMENT						
70	RESEAU D'EAU						
703	RESEAU, SOURCES ET PUIITS						
703.501.01	Assainissement réseau	178	57'620.85	100'000.00		118'706.60	
703.501.35	Egouts Petit Paradis		3'578.20	100'000.00		3'920.90	
703.501.39	Retrofit tableaux électriques Boeuferrant					24'550.00	
703.501.40	Route de la Jurna					44'396.70	
703.501.43	Interconnexion avec Bex, renforcement		2'000.00	200'000.00			
703.501.44	Interconnexion avec Collombey-Muraz			15'000.00			
703.501.45	Avenue de France		78'020.40	140'000.00		143'304.60	
703.501.46	Aménagement centre-ville		29'407.45	15'000.00		2'093.30	
703.501.47	Conduite de vidange du réservoir de Fays			50'000.00			
703.501.48	Protection cathodique du réservoir du Petit-Clos		79'514.95	60'000.00			
703.501.49	Avenue du Simplon		10'522.25	50'000.00			
703.501.50	Pont-Rouge - Tardys		26'871.05	50'000.00			
703.501.51	Assainissement du réseau Jurna - Cretta		71'379.80	230'000.00		79'725.25	
703.501.57	Réfection réseau d'eau Malatrey					3'656.00	
703.501.63	Complément réseau avec chauffage à distance 2015	178	119'095.28	50'000.00		148'027.10	
703.501.64	Projet H2O		900'533.00	830'000.00		648'839.36	
703.610.00	Taxes de raccordement	178			250'000.00		674'283.64
703.631.48	Réservoir du Petit-Clos facturation à des tiers						40'632.15
703.661.01	Subsides Etat pour les investissements						4'810.00
703	TOTAL RESEAU, SOURCES ET PUIITS		1'378'543.23	1'890'000.00	250'000.00	1'217'219.81	674'283.64
70	TOTAL RESEAU D'EAU		1'378'543.23	1'890'000.00	250'000.00	1'217'219.81	674'283.64
71	ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
710	RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION						
710.501.00	Assainissement réseau	178		50'000.00			
710.501.15	Secteur Les Cerniers, mise en séparatif		251'457.95	200'000.00		354'375.60	
710.501.16	Rue du Bourg		35'129.25			196'561.15	
710.501.17	Bassin d'eau pluviale No 13	178		450'000.00		14'567.25	
710.501.18	Aménagement centre-ville		167'130.90	110'000.00			
710.509.02	Collecteur route de Choëx étude			10'000.00			

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
710.509.03	Campagne de recherche des eaux claires					14'139.25	
710.509.04	FuturoStep, avant-projet	3'625.00		150'000.00			
710.610.00	Taxes de raccordement		542'993.66		250'000.00		605'172.00
710.631.15	Secteur Les Cerniers, facturation à des tiers						37'140.20
710.661.17	Bassin d'eau pluviale No 13, subside Etat				100'000.00		
710	TOTAL RESEAU D'EGOUTS ET STATION D'EPURATION	457'343.10	542'993.66	970'000.00	350'000.00	579'643.25	642'312.20
71	TOTAL ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	457'343.10	542'993.66	970'000.00	350'000.00	579'643.25	642'312.20
72	TRAITEMENT DES DECHETS						
720	ORDURES MENAGERES						
720.501.00	Installation containers à ordures	6'986.75		80'000.00		73'089.30	
720.501.02	Déchetterie	8'924.00		11'000.00			
720.506.01	Installation système GastroPrivate	14'760.00		15'000.00		188'477.85	
720.631.00	Containers à ordures, facturation à des tiers						4'132.50
720	TOTAL ORDURES MENAGERES	30'670.75		106'000.00		261'567.15	4'132.50
72	TOTAL TRAITEMENT DES DECHETS	30'670.75		106'000.00		261'567.15	4'132.50
75	COURS D'EAU						
750	RHONE						
750.561.00	3ème correction du Rhône, participation			55'000.00			
750	TOTAL RHONE			55'000.00			
751	VIEZE ET TORRENTS						
751.501.09	Vièze, sécurisation			25'000.00			
751.501.11	Torrent de la Misère					48'967.10	
751.509.04	Vièze, lancement projet d'exécution	55'747.64		180'000.00			
751.509.05	Vièze, projet d'enquête et procédure	13'628.90				13'920.45	
751.509.10	Carte de dangers des cours d'eau actualisation	44'056.85				43'242.65	
751.660.04	Vièze, lancement projet d'exécution-subside conf.				60'000.00		

Comptes d'investissement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
751.660.10	Carte de dangers des cours d'eau subside Conf.	178		38'906.00				
751.661.04	Vièze, lancement projet d'exécution-subside Etat					58'000.00		
751.661.10	Carte de dangers des cours d'eau subside Etat	178		35'015.40				
751	TOTAL VIEZE ET TORRENTS		113'433.39	73'921.40	205'000.00	118'000.00	106'130.20	
752	CANAUX							
752.501.00	Canal Stockalper participation						-7'598.20	
752.661.00	Canal Stockalper subside Etat							-2'123.20
752	TOTAL CANAUX						-7'598.20	-2'123.20
75	TOTAL COURS D'EAU		113'433.39	73'921.40	260'000.00	118'000.00	98'532.00	-2'123.20
78	ENVIRONNEMENT GENERAL							
780	EDICULES PUBLICS							
780.503.02	Kiosque place centrale, réfection						8'958.50	
780	TOTAL EDICULES PUBLICS						8'958.50	
784	BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE							
784.509.00	Décharges communales, investigations techniques		17'257.83		60'000.00			
784.509.01	Assainissement site conta miné Giovanola, études		146'813.31		50'000.00		33'601.00	
784	TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE		164'071.14		110'000.00		33'601.00	
789	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT							
789.501.01	Potager urbain						29'695.40	
789	TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						29'695.40	
78	TOTAL ENVIRONNEMENT GENERAL		164'071.14		110'000.00		72'254.90	

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
79	URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS						
790	BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE						
790.509.02	Protection du patrimoine			40'000.00			
790.509.06	Révision globale du plan de zones	5'385.00		100'000.00		33'652.10	
790.509.10	Archivage électronique de documents	14'826.50		40'000.00			
790.509.11	Etudes plans spéciaux, modifications plan zone	17'945.70		30'000.00		20'188.65	
790.509.12	Etude aménagement place de la Gare	9'240.30				36'960.55	
790	TOTAL BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	47'397.50		210'000.00		90'801.30	
79	TOTAL URBANISME, BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	47'397.50		210'000.00		90'801.30	
7	TOTAL ENVIRONNEMENT	2'191'459.11	1'288'451.96	3'546'000.00	718'000.00	2'320'018.41	1'318'605.14

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	SYLVICULTURE						
810	FORETS						
810.503.00	Chalet de Foges					15'931.05	
810.506.01	Etagères à bras portants pour le service forestier					8'885.25	
810	TOTAL FORETS	22'060.40				24'816.30	
81	TOTAL SYLVICULTURE	22'060.40				24'816.30	
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE						
840	VIE ECONOMIQUE						
840.565.00	BioArk SA	476'575.25		477'000.00		476'575.25	
840.565.01	Fonds "Encouragement à l'économie"	183 10'000.00		10'000.00		10'000.00	
840.566.00	Fonds "Revitalisation centre-ville"	183 100'000.00		100'000.00		50'000.00	
840	TOTAL VIE ECONOMIQUE	586'575.25		587'000.00		536'575.25	
84	TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	586'575.25		587'000.00		536'575.25	
86	ELECTRICITE						
863	RESEAU DE DISTRIBUTION						
863.501.00	Réseau HT-5,2/16 kV	184 23'411.45		50'000.00		53'932.49	
863.501.01	Réseaux locaux de distribution BT	184 29'695.05		100'000.00		56'137.08	
863.501.08	Métriologie parc compteurs et récepteurs TC			75'000.00		37'981.85	
863.501.09	Déploiement des compteurs smart			250'000.00		244'266.65	
863.501.17	Système conduite et sécurité d'approv. du réseau					140'799.00	
863.501.28	Remplacement caisson Prévile			15'000.00		27'681.59	
863.501.34	Protections électriques MT des Bans					193'265.32	
863.501.36	Surélévation organes stratégiques poste Bans			130'000.00		574'184.45	
863.501.37	Remplacement des compteurs hors lot					27'360.00	
863.501.42	Assainissement réseau BT			70'000.00		69'173.25	

Comptes d'investissement			Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
863.501.47	Disjoncteurs 65kV Les Bans	184	105'177.03		12'000.00			
863.501.51	Renforcement ligne Les Bans - Inducentre				50'000.00		1'141.90	
863.501.52	Conception système de mesure pour le réseau MT	184	45'894.67					
863.501.53	Visualisation dynamique réseau MT Bans		12'364.55					
863.501.54	Entretien disjoncteurs couplage Vièze						8'075.50	
863.501.55	Remplacement équipements 65kV non conformes		405'088.61		326'000.00			
863.501.56	Renouvellement coffrets distribution BT		44'531.60		40'000.00		49'234.45	
863.501.57	Route de la Jurna		24'490.25				24'286.10	
863.501.58	Rue du Bourg		9'776.10				60'103.45	
863.501.59	Chemin de l'Hôpital	184			20'000.00			
863.501.60	Aménagement centre-ville	184	225'022.60		20'000.00		38'183.30	
863.501.61	Avenue de France, phase 1	184	-4'737.05		240'000.00		65'787.30	
863.501.62	Accès Nord		98'018.66		150'000.00			
863.501.63	Systèmes mesure réseau MT et interfaçage SCADA		151'545.00		150'000.00			
863.501.64	Assainissement stations transformatrices MT/BT		435'409.85		450'000.00			
863.501.65	Déplacement câbles passerelle près des Bans		58'104.80		225'000.00			
863.501.66	Sécurisation approvi- sionnement 65 kV Monthey		212'949.35		200'000.00			
863.501.67	Contrôle-commande Poste St-Triphon 65 kV		77'554.25		50'000.00			
863.501.68	Architecture de sécurité smart metering		55'770.95		65'000.00			
863.501.69	Infrastructure électrique des routes		223'088.45		250'000.00			
863.501.70	Ligne aérienne secteur Maison Blanche / Foges				35'000.00			
863.501.71	Alimentation électrique zone sportive des Verney	184			30'000.00			
863.501.72	Déplacement transforma- teur 1000V "Combe"				25'000.00			
863.506.00	Achats de véhicules		55'986.95		50'000.00			
863.506.03	Système de communication radio sécurisé		2'890.00		28'000.00		535.95	
863.506.04	Logiciel gestion mainte nance assistée par ordi		25'032.85		55'000.00		50'278.10	
863.506.06	Réseau fibre optique pour gestion réseau électriqu		8'460.00		30'000.00		27'402.25	
863.506.07	Achat programme comptable						155'565.00	
863.610.00	Taxes de raccordement	185		166'009.75		50'000.00		125'398.10
863.610.01	Contributions add. aux frais de réseau pour PAC	185		96'940.00		30'000.00		33'440.00
863.610.02	Contributions aux frais de réseau	185		192'460.00		160'000.00		91'930.00
863.631.36	Surélévation poste des Bans, recettes			2'927.45				7'777.00
863.639.00	Ventes de véhicules			928.50				
863	TOTAL RESEAU DE DISTRIBUTION		2'735'227.37	459'265.70	3'191'000.00	240'000.00	1'905'374.98	258'545.10
86	TOTAL ELECTRICITE		2'735'227.37	459'265.70	3'191'000.00	240'000.00	1'905'374.98	258'545.10

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
88	DEVELOPPEMENT DURABLE & AUTRES PRESTATIONS						
881	PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE						
881.501.01	Centrale solaire La Tonkinelle	26'183.85		30'000.00			
881.501.02	Bornes de recharge pour véhicules électriques	56'864.95		60'000.00			
881.501.05	Projet H2O	938'483.94		1'900'000.00		912'675.16	
881.501.10	Centrale solaire parking place d'Armes	2'360.00				79'637.90	
881.501.12	Centrale solaire dépôt Services Techniques	5'000.00					
881.501.13	Centrale solaire Les Bans	500.00				54'893.00	
881.660.00	Rétribution unique confédération		185		79'199.02		
881	TOTAL PRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DURABLE	1'029'392.74		1'990'000.00		1'047'206.06	
882	ECLAIRAGE PUBLIC		182				
882.501.00	Eclairage de Noël	30'286.55		50'000.00			
882.501.01	Mise en application plan lumière	5'443.80		87'000.00		58'002.24	
882.501.02	Remplacement luminaires à vapeur de mercure					10'328.70	
882.501.03	Mises en conformité et en valeur du Vieux-Pont	8'218.50		60'000.00			
882.501.04	Eclairage public Av. Simplon / Av. Europe	5'356.70		40'000.00		35'032.41	
882.501.05	Eclairage public Place d'Armes					3'102.31	
882.501.07	Renforcement éclairage Vieux-Collège	75'631.70		180'000.00			
882.501.08	Mise en lumière de l'Eglise catholique					75'048.60	
882.501.12	Changement luminaires LED	111'962.73		120'000.00		123'107.29	
882.501.13	Route de la Jurna	19'793.75					
882.501.15	Eclairage public virage Grand-Clos					12'945.05	
882.501.16	Projet Smart Monthey	8'606.25		10'000.00		30'332.55	
882.501.17	Remise en état réseau éclairage public					32'497.70	
882.501.18	Eclairage public aménagement centre-ville	36'702.47		30'000.00		6'234.00	
882.501.19	Renforcement éclairage Hôtel de Ville			25'000.00			
882.501.20	Mise en conformité passages piétons	13'696.65		50'000.00			

Comptes d'investissement		Comptes Dépenses	2020 Recettes	Budget Dépenses	2020 Recettes	Comptes Dépenses	2019 Recettes
882.661.02	Remplacement luminaires mercure, subsidé Etat						206'149.00
882	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	315'699.10		652'000.00		386'630.85	206'149.00
88	TOTAL DEVELOPPEMENT DURABLE & AUTRES PRESTATIONS	1'345'091.84	79'199.02	2'642'000.00		1'433'836.91	206'149.00
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	4'688'954.86	538'464.72	6'420'000.00	240'000.00	3'900'603.44	464'694.10

Comptes d'investissement		Comptes	2020	Budget	2020	Comptes	2019
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9	FINANCES ET IMPOTS						
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES						
943	DOMAINES						
943.505.04	Achat terrains à Prafenne parcelles 2541 et 4338	189	8'309.00				
943	TOTAL DOMAINES		8'309.00				
94	TOTAL GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES		8'309.00				
99	POSTES NON VENTILES						
990	CREDIT A DISPOSITION						
990.509.00	Crédit à disposition	189		300'000.00			
990	TOTAL CREDIT A DISPOSITION			300'000.00			
99	TOTAL POSTES NON VENTILES			300'000.00			
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS		8'309.00	300'000.00			
	Total compte d'investissement		20'948'408.42	2'405'781.37	31'905'000.00	2'270'000.00	22'244'641.20
	Investissements nets			18'542'627.05		29'635'000.00	19'639'138.11

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
0 Administration générale								
Achats de mobilier et machines	2020	40'000.00		6'400.20		6'400.20	6'400.20	33'599.80
Achats de matériel informatique	2020	124'000.00		86'397.65		86'397.65	86'397.65	37'602.35
Archives, mise en place	2019	490'000.00	173'921.15	254'962.90		254'962.90	428'884.05	61'115.95
* Achats informatiques, logiciels et autres 157	2020	131'000.00		90'696.00		90'696.00	90'696.00	40'304.00
* Informatique communale, stratégie et feuille de route	2020	35'000.00		33'395.62		33'395.62	33'395.62	1'604.38
* Bâtiment administratif, réfections	2020	67'000.00		69'220.35		69'220.35	69'220.35	-2'220.35
* Hôtel de Ville, raccord. chauffage à distance 157	2019	48'000.00	11'520.00	59'920.70	11'070.00	48'850.70	60'370.70	-12'370.70
* Bâtiment administratif, raccordement CAD	2019	121'000.00	8'120.00	113'938.40	18'511.00	95'427.40	103'547.40	17'452.60
Bâtiment administratif, mobilier et équipement	2019	68'000.00	52'166.75	2'762.50		2'762.50	54'929.25	13'070.75
* Bâtiment administratif, mobilier et équipement	2020	15'000.00		17'425.00		17'425.00	17'425.00	-2'425.00
* Achats de terrains au Verney	2018/19	1'580'000.00	1'582'260.00	-93'780.00		-93'780.00	1'488'480.00	91'520.00
Achats de terrains au Verney	2020	1'570'000.00						1'570'000.00
* Achat parcelle No 3205 au Cerisier	2020	16'000.00		15'892.50		15'892.50	15'892.50	107.50
* Bâtiment Place Centrale 3, réfections	2020	15'000.00		12'820.00		12'820.00	12'820.00	2'180.00
[Achat locaux d'archives au Crochetan	2017	2'555'000.00	2'244'400.00				2'244'400.00	310'600.00
Vente parcelle No 734 au Crochetan	2017	-1'530'000.00	-1'513'500.00				-1'513'500.00	-16'500.00
Locaux d'archives, travaux complémentaires	2020	265'000.00		21'463.80		21'463.80	21'463.80	243'536.20
* Bâtiment CRTO, étude 157	2020	25'000.00						25'000.00
Bâtiment av. du Simplon 6, avant-projet	2020	200'000.00						200'000.00
* Bâtiment CRTO, réfections 157	2020	80'000.00		62'384.65		62'384.65	62'384.65	17'615.35
Maison Hildbrand, raccord. chauffage à distance	2020	10'000.00		13'171.95		13'171.95	13'171.95	-3'171.95
Bâtiment Place Centrale 3, assainissement	2020	430'000.00		33'579.50		33'579.50	33'579.50	396'420.50
1 Sécurité publique								
Mensuration officielle, renouvellement	2017	400'000.00	151'056.60	2'784.10		2'784.10	153'840.70	246'159.30
* Véhicules de police	2020	10'000.00		10'699.20		10'699.20	10'699.20	-699.20
* Achats matériel de police 160				12'478.10		12'478.10	12'478.10	-12'478.10
* Uniformes et équipements des agents	2020	10'000.00		10'481.85		10'481.85	10'481.85	-481.85
Nouvelle caserne du feu, construction (2/3)	2016/20	4'708'000.00	627'434.43	3'982'770.10		3'982'770.10	4'610'204.53	97'795.47
* Véhicules du service du feu	2019	433'000.00	247'966.00		-2'198.18	2'198.18	250'164.18	182'835.82
* Véhicules du service du feu	2020	40'000.00		26'596.65		26'596.65	26'596.65	13'403.35
* Matériel du service du feu 160	2019	11'000.00						11'000.00
Carte tremblement de terre	2019	20'000.00		23'420.85		23'420.85	23'420.85	-3'420.85
Stand de tir de Châble-Croix, participation	2018	116'000.00						116'000.00
Stand de tir de Châble-Croix, assainissement	2020	180'000.00		607.00		607.00	607.00	179'393.00
2 Enseignement et formation								
* Equipement informatique pour les écoles primaires	2020	37'000.00		49'253.85	10'500.00	38'753.85	38'753.85	-1'753.85
* Achats de mobilier pour les écoles primaires	2020	47'000.00		52'631.35		52'631.35	52'631.35	-5'631.35
Achats de mobilier pour le CO	2020	20'000.00		11'904.00		11'904.00	11'904.00	8'096.00
Equipement informatique pour le CO	2020	72'000.00		38'338.30		38'338.30	38'338.30	33'661.70
* Collège av. de la Gare, réfections 162	2020	75'000.00						75'000.00
Collège Mabilion V	2012/13/20	41'600'000.00	554'769.40	199'282.95		199'282.95	754'052.35	40'845'947.65
Nouveau collège des Genets, étude	2020	50'000.00		29'955.45		29'955.45		50'000.00
Ecole de Choëx, étude	2020	50'000.00		14'970.30		14'970.30	14'970.30	35'029.70
Collège av. de la Gare, étude	2020	25'000.00		11'668.25		11'668.25	11'668.25	13'331.75

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
Collège du Reposieux, réfections	2020	215'000.00		163'341.30		163'341.30	163'341.30	51'658.70
* Collège du Reposieux, étude	2020	10'000.00		10'000.00		10'000.00	10'000.00	
Collège du Reposieux, remplacement des stores	2020	140'000.00		30'000.00		30'000.00	30'000.00	110'000.00
3 Culture, loisirs et culte								
* Médiathèque, réfections	164 2020	40'000.00		10'000.00		10'000.00	10'000.00	30'000.00
* Théâtre du Crochetan, réfections	164 2020	85'000.00		55'337.37		55'337.37	55'337.37	29'662.63
* Salle du Pont Rouge, réfections	165 2020	20'000.00		30'353.65		30'353.65	30'353.65	-10'353.65
Château, réfections	2018	780'000.00	22'311.35	28'453.80		28'453.80	50'765.15	729'234.85
Salle de la Gare, création salle de spectacle	2019	2'800'000.00	24'391.25				24'391.25	2'775'608.75
* Places de jeux	2020	110'000.00		107'092.55		107'092.55	107'092.55	2'907.45
Aménagement colline Château-Vieux	2020	15'000.00						15'000.00
* Sentier des gorges de la Vièze	165		20'429.05				20'429.05	-20'429.05
* Ombrage parc du Crochetan	2019	15'000.00	4'046.25	2'844.85		2'844.85	6'891.10	8'108.90
* Sentier Fontaines blanches	2019	10'000.00		15'080.70		15'080.70	15'080.70	-5'080.70
* Piste finlandaise - Mangettes	165 2019	12'000.00	11'654.75	13'309.75		13'309.75	24'964.50	-12'964.50
* Parc du Château, réfection	165 2019	65'000.00	3'090.50				3'090.50	61'909.50
* Arrosage massif Europe - Gare	2020	15'000.00		14'645.35		14'645.35	14'645.35	354.65
* Ensemencement pieds arbres	2020	15'000.00		14'771.45		14'771.45	14'771.45	228.55
* Espace public et écoles, panneaux d'information	165 2018	128'000.00						128'000.00
* Installation de panneaux d'information à la Tormaz	2020	15'000.00		11'455.10		11'455.10	11'455.10	3'544.90
Salle de gym Reposieux, réfections	2019/20	1'090'000.00	19'816.80	1'185'261.55		1'185'261.55	1'205'078.35	-115'078.35
* Salle de gym av. de l'Europe, réfections	2020	15'000.00		15'078.00	4'500.00	10'578.00	10'578.00	4'422.00
* Salle de gym Reposieux, anneaux balançants	2019	71'000.00	7'626.50	65'240.30		65'240.30	72'866.80	-1'866.80
* Salle de gym Reposieux, équipements	2020	15'000.00		8'831.40		8'831.40	8'831.40	6'168.60
* Piscine du Reposieux, réfections	2020	770'000.00		701'580.05		701'580.05	701'580.05	68'419.95
Cour de l'Ecole de Choëx, aménagement	2020	150'000.00		12'105.80		12'105.80	12'105.80	137'894.20
Réalisation de terrains au Verney	2017	3'320'000.00	2'810'960.81	3'278.40		3'278.40	2'814'239.21	505'760.79
Stade Pottier, rénovation éclairages des 2 terrains	2019	193'000.00	17'994.95	178'614.26		178'614.26	196'609.21	-3'609.21
Terrain de sports au Verney	2020	2'151'000.00						2'151'000.00
Stade Pottier, réfections vestiaires	2020	60'000.00		9'685.50		9'685.50	9'685.50	50'314.50
* Stade du Verney, système de badges	2016	25'000.00	12'636.00	1'913.60		1'913.60	14'549.60	10'450.40
Stade du Verney, réalisation de vestiaires	2016/18	1'650'000.00	1'562'398.80	320'946.95		320'946.95	1'883'345.75	-233'345.75
Street workout & parcours	2019	61'000.00						61'000.00
* Zone "Sports et Rencontres Jeunesse", étude	165 2020	30'000.00		51'308.70		51'308.70	51'308.70	-21'308.70
4 Santé								
Bâtiment du Cotterg, réfections	2020	100'000.00		14'728.20		14'728.20	14'728.20	85'271.80
* Financement du dispositif pré-hospitalier	2020	20'000.00		13'404.00		13'404.00	13'404.00	6'596.00
5 Prévoyance sociale								
* Institutions handicapés / sociales	2020	115'000.00		108'199.85		108'199.85	108'199.85	6'800.15
Foyer de jour au Crochetan	2018	1'452'000.00	1'519'600.00				1'114'600.00	337'400.00
Foyer de jour, travaux complémentaires	2020			23'339.15	405'000.00	-405'000.00		
Foyer de jour, mobilier et matériel	2020			108'142.72		108'142.72		

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
6 Trafic								
* Routes cantonales	174	2020		-86'732.05		-86'732.05	-86'732.05	286'732.05
* Rue du Bourg, réfection chaussée	174	2019	106'758.35	19'313.40		19'313.40	126'071.75	-76'071.75
Avenue Europe - pose phono absorbant		2020		336'231.65		336'231.65	336'231.65	-166'231.65
PAD - Vers nant de Choëx - accès, 1ère étape		2016	4'085.20				4'085.20	95'914.80
Passage inférieur des Tardys		2020		63'467.83		63'467.83	63'467.83	186'532.17
Giratoire av. de France/av. du Théâtre, aménagement		2017	245.55	44'000.00		44'000.00	44'245.55	60'754.45
Route de la Jurna, assainissement		2018	133'843.85	128'016.40		128'016.40	261'860.25	188'139.75
Accès Nord, nouvelle route		2019	79'358.59	1'759'285.65		1'759'285.65	1'838'644.24	2'591'355.76
Aménagement centre-ville		2019	1'406'508.15	1'884'515.20		1'884'515.20	3'291'023.35	808'976.65
* Rue du Château-Vieux, réfection		2019	155'410.75	4'631.10		4'631.10	160'041.85	29'958.15
Route d'Outre-Vièze, élargissement		2020						70'000.00
* Giratoire av. du Simplon/av. du Théâtre	174			12'844.85		12'844.85	12'844.85	-12'844.85
* Rue du Bourg, aménagement fermeture	174	2017	59'466.45	31'240.30		31'240.30	90'706.75	-10'706.75
Signalisation piétonne		2018		1'513.85		1'513.85	1'513.85	133'486.15
Passage sous-voie Clos-Donroux, études		2017	350'957.15				350'957.15	229'042.85
Place centrale, étude de mobilité		2018	14'308.35	11'847.00		11'847.00	26'155.35	53'844.65
* Route de Foges, étude	174	2018	80'966.60	10'480.90		10'480.90	91'447.50	-21'447.50
Poursuite aménagement centre-ville, étude		2018	501'331.42	162'376.35		162'376.35	663'707.77	191'292.23
Place de la Gare - étude aménagement		2019	53'796.15	8'899.60		8'899.60	62'695.75	22'304.25
Aménagement centre-ville, suite études		2020		63.54		63.54	63.54	799'936.46
* Rue de la Verrerie - étude réfection		2020		15'108.80		15'108.80	15'108.80	-108.80
Quartier du Nant, étude aménagement		2020		22'382.25		22'382.25	22'382.25	227'617.75
Passages inférieurs TPC, études réfection		2020						25'000.00
Parking souterrain du Market, acquisition		2018	2'168'000.00				2'168'000.00	
* Parking Château-Vieux - réfection peinture		2020		16'943.35		16'943.35	16'943.35	3'056.65
Place de parcs des Cerniers		2020		244'427.28		244'427.28	244'427.28	55'572.72
Dépôt services techniques, transformation		2017	4'403'668.50	213'624.91		213'624.91	4'617'293.41	3'382'706.59
* Achats de véhicules pour IME		2020		273'714.60		273'714.60	273'714.60	-13'714.60
* Achats de machines pour IME		2020		55'296.85		55'296.85	55'296.85	-3'296.85
* Remplacement podium manifestations		2020		21'733.85		21'733.85	21'733.85	-1'733.85
* Itinéraires cyclistes Monthey-Val d'Illeiez		2019	2'183.55	22'465.25		22'465.25	24'648.80	351.20
Concept itinéraires VTT		2020		22'885.00		22'885.00	22'885.00	-2'885.00
Signalétique itinéraires cycloportifs		2020		969.35		969.35	969.35	14'030.65
Entrée Sud, étude de mobilité		2018						30'000.00
Terminal Transport Combiné, étude route d'accès		2018	41'982.89				41'982.89	88'017.11
Gare CFF, participation passage sous voie		2018/20						3'700'000.00
* Passage à niveau Gare CFF, participation	174			10'230.57		10'230.57	10'230.57	-10'230.57
Implantation d'arrêts pour bus aggro		2019	22'310.90	141'069.50		141'069.50	163'380.40	71'619.60
7 Environnement								
<i>Service des eaux</i>								
* Assainissement réseau	178	2020		57'620.85		57'620.85	57'620.85	42'379.15
Egouts Petit Paradis		2016	3'920.90	3'578.20		3'578.20	7'499.10	92'500.90
Interconnexion avec Bex, renforcement		2018		2'000.00		2'000.00	2'000.00	398'000.00
Interconnexion avec Collombey-Muraz		2018						30'000.00
Avenue de France		2019/20	143'304.60	78'020.40		78'020.40	221'325.00	68'675.00

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
* Aménagement Centre-Ville	2019	30'000.00	2'093.30	29'407.45		29'407.45	31'500.75	-1'500.75
Conduite de vidange du réservoir de Fays	2020	50'000.00						50'000.00
* Protection cathodique du réservoir du Petit-Clos	2020	60'000.00		79'514.95	40'632.15	38'882.80	38'882.80	21'117.20
Avenue du Simplon	2020	50'000.00		10'522.25		10'522.25	10'522.25	39'477.75
Pont-Rouge - Tardys	2020	50'000.00		26'871.05		26'871.05	26'871.05	23'128.95
Assainissement du réseau Jurna - Cretta	2018/20	330'000.00	79'725.25	71'379.80		71'379.80	151'105.05	178'894.95
* Complément réseau avec le chauffage à distance	178 2015	570'000.00	521'556.70	119'095.28		119'095.28	640'651.98	-70'651.98
Projet H2O	2015/17	2'460'000.00	1'158'896.11	900'533.00		900'533.00	2'059'429.11	400'570.89
* Taxes de raccordement	178 2020	-250'000.00			626'094.75	-626'094.75	-626'094.75	376'094.75
* Subsidés Etat					4'810.00	-4'810.00	-4'810.00	
<i>Service des égouts</i>								
* Assainissement réseau	178 2020	50'000.00						50'000.00
Secteur Les Cerniers, mise en séparatif	2018	925'000.00	450'401.35	251'457.95		251'457.95	701'859.30	223'140.70
* Rue du Bourg	2019	250'000.00	196'561.15	35'129.25		35'129.25	231'690.40	18'309.60
* Bassin d'eau pluviale No 13	178 2019	450'000.00	14'567.25				14'567.25	435'432.75
Aménagement Centre-Ville	2019	220'000.00		167'130.90		167'130.90	167'130.90	52'869.10
* Collecteur rte de Choëx - étude	2016	50'000.00	36'521.50				36'521.50	13'478.50
FuturoStep - avant-projet	2020	270'000.00		3'625.00		3'625.00	3'625.00	266'375.00
* Taxes de raccordement	178 2020	-250'000.00			542'993.66	-542'993.66	-542'993.66	292'993.66
<i>Environnement (autres)</i>								
Installation de containers à ordures	2020	80'000.00		6'986.75		6'986.75	6'986.75	73'013.25
* Déchetterie, installation serrures à badges	2020	11'000.00		8'924.00		8'924.00	8'924.00	2'076.00
* Installation système GastroPrivate	2020	15'000.00		14'760.00		14'760.00	14'760.00	240.00
3ème correction du Rhône, participation	2018	808'000.00						808'000.00
Vièze, sécurisation	2020	6'825'000.00						6'825'000.00
Torrent de la Misère, réfection	2018/19	39'000.00	48'967.10				48'967.10	-9'967.10
Carte des dangers de la Vièze	2003/08	140'000.00	272'338.15				272'338.15	-132'338.15
Vièze, lancement projet d'exécution	2019/20	67'000.00		55'747.64		55'747.64	55'747.64	11'252.36
Vièze, projet d'enquête et procédure	11/13/14/16/18	201'000.00	495'962.75	13'628.90		13'628.90	509'591.65	-308'591.65
* Carte de dangers des cours d'eau, actualisation	178		43'242.65	44'056.85	73'921.40	-29'864.55	13'378.10	-13'378.10
Décharges communales, investigations techniques	2010	150'000.00	80'380.75	17'257.83		17'257.83	97'638.58	52'361.42
* Assainissement du site Giovanola, études suite	2020	150'000.00		146'813.31		146'813.31	146'813.31	3'186.69
Protection du patrimoine	2019	80'000.00						80'000.00
Révision globale du plan de zones	2019	250'000.00	33'652.10	5'385.00		5'385.00	39'037.10	210'962.90
Archivage électronique documents	2016	250'000.00	15'000.50	14'826.50		14'826.50	29'827.00	220'173.00
Etudes pour plans spéciaux/modifications plan de zone	2016	150'000.00	36'355.30	17'945.70		17'945.70	54'301.00	95'699.00
Etude aménagement place de la Gare	2017	150'000.00	203'109.90	9'240.30		9'240.30	212'350.20	-62'350.20
8 Economie publique								
* Chalet de Foges, WC	2019	35'000.00	15'931.05	22'060.40		22'060.40	37'991.45	-2'991.45
Subvention BioArk 1	2016	4'200'000.00	1'200'000.00	300'000.00		300'000.00	1'500'000.00	2'700'000.00
Subvention BioArk 2	2016/18	2'655'000.00	894'425.50	176'575.25		176'575.25	1'071'000.75	1'583'999.25
* Fonds "Encouragement à l'économie"	183 2020	10'000.00		10'000.00		10'000.00	10'000.00	
* Fonds "Revitalisation centre-ville"	183 2020	100'000.00		100'000.00		100'000.00	100'000.00	

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
<i>Service de l'électricité</i>								
* Réseau HT 5.2 / 16 kV	184	2020	50'000.00	23'411.45		23'411.45	23'411.45	26'588.55
* Réseaux locaux de distribution BT	184	2020	100'000.00	29'695.05		29'695.05	29'695.05	70'304.95
* Métrologie parc compteurs et récepteurs TC		2020	75'000.00	42'317.95		42'317.95	42'317.95	32'682.05
* Déploiement des compteurs "smart"		2020	250'000.00	238'464.00		238'464.00	238'464.00	11'536.00
* Remplacement caisson Préville		2015	30'000.00				27'681.59	2'318.41
* Renouvellement protections électriques MT des Bans		2016/18	1'200'000.00				1'217'966.82	-17'966.82
* Surélévation organes stratégiques du poste de Bans		2016	2'000'000.00	52'692.70	2'927.45	49'765.25	2'154'525.00	-154'525.00
* Remplacement des compteurs hors lot		2016	430'000.00				253'914.20	176'085.80
* PAD - Vers nant de Choëx - aménagement accès		2016	35'000.00				12'352.00	22'648.00
* Assainissement réseau BT		2020	70'000.00	76'226.75		76'226.75	76'226.75	-6'226.75
* Disjoncteurs 65 kV Les Bans	184	2017	95'000.00	105'177.03		105'177.03	122'401.03	-27'401.03
* Renforcement ligne "Les Bans - Inducentre"		2019	100'000.00				1'141.90	98'858.10
* Conception système de mesure pour le réseau MT	184	2019	60'000.00	45'894.67		45'894.67	45'894.67	14'105.33
* Visualisation dynamique réseau MT supervision Bans		2019	40'000.00	12'364.55		12'364.55	12'364.55	27'635.45
* Remplacement des équipements 65kV non conformes		2019	376'000.00	405'088.61		405'088.61	405'088.61	-29'088.61
* Remplacement et déplacement coffrets distribution BT		2019	50'000.00				49'234.45	765.55
* Renouvellement coffrets distribution BT		2020	40'000.00	44'531.60		44'531.60	44'531.60	-4'531.60
* Route de la Jurna		2019	90'000.00	24'490.25		24'490.25	48'776.35	41'223.65
* Rue du Bourg		2019	60'000.00	60'103.45		9'776.10	69'879.55	-9'879.55
* Chemin de l'Hôpital	184	2019	25'000.00					25'000.00
* Aménagement Centre-Ville	184	2019	50'000.00	38'183.30	225'022.60	225'022.60	263'205.90	-213'205.90
* Avenue de France, phase 1	184	2019	300'000.00	65'787.30	-4'737.05	-4'737.05	61'050.25	238'949.75
* Accès Nord		2019	200'000.00		98'018.66	98'018.66	98'018.66	101'981.34
* Systèmes mesure réseau MT et interfaçage SCADA		2020	150'000.00		151'545.00	151'545.00	151'545.00	-1'545.00
* Assainissement stations transformatrices MT/BT		2020	450'000.00	435'409.85		435'409.85	435'409.85	14'590.15
* Déplacement câbles passerelle près des Bans		2020	225'000.00	58'104.80		58'104.80	58'104.80	166'895.20
* Sécurisation approvisionnement 65 kV Monthey		2020	200'000.00	212'949.35		212'949.35	212'949.35	-12'949.35
* Contrôle-commande Poste St-Triphon 65kV		2020	70'000.00	77'554.25		77'554.25	77'554.25	-7'554.25
* Architecture de sécurité smart metering		2020	65'000.00	55'770.95		55'770.95	55'770.95	9'229.05
* Infrastructure électrique des routes		2020	250'000.00	223'088.45		223'088.45	223'088.45	26'911.55
* Ligne aérienne secteur Maison Blanche / Foges		2020	35'000.00					35'000.00
* Alimentation électrique zone sportive des Verney	184	2020	30'000.00					30'000.00
* Déplacement transformateur 1000V "Combe"		2020	25'000.00					25'000.00
* Achat de véhicules		2020	50'000.00	55'986.95		55'986.95	55'986.95	-5'986.95
* Système de communication radio sécurisé		2017	80'000.00	47'390.40		2'890.00	50'280.40	29'719.60
* Logiciel gestion maintenance assistée par ordinateur		2018	170'000.00	105'110.60		25'032.85	130'143.45	39'856.55
* Réseau de fibre optique pour gestion du réseau élect.		2018	120'000.00	49'616.80		8'460.00	58'076.80	61'923.20
* Taxes de raccordement	185	2020	-50'000.00				-166'009.75	116'009.75
* Contributions chauffage électrique	185	2020	-30'000.00				-96'940.00	66'940.00
* Contributions aux frais de réseau	185	2020	-160'000.00				-192'460.00	32'460.00
* Ventas de véhicules					928.50	-928.50	-928.50	928.50
<i>Production et Développement durable</i>								
* Centrale solaire "La Tonkinelle"		2020	30'000.00	26'183.85		26'183.85	26'183.85	3'816.15
* Bornes de recharge pour véhicules électriques		2020	60'000.00	56'864.95		56'864.95	56'864.95	3'135.05
* Projet H2O		2015/16/17	4'090'000.00	1'466'017.36		938'483.94	2'404'501.30	1'685'498.70

INVESTISSEMENTS 2020	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
Centrale solaire parking place d'Armes	2016/17	940'000.00	961'903.00	2'360.00		2'360.00	964'263.00	-24'263.00
Centrale solaire dépôt Services Techniques	2017	800'000.00		5'000.00		5'000.00	5'000.00	795'000.00
* Centrale solaire Les Bans	2019	70'000.00	54'893.00	500.00		500.00	55'393.00	14'607.00
* Tapis roulant centrale Meunière	185	2019						30'000.00
Piston vanne de révision centrale Meunière		2019						28'000.00
* Rétribution unique confédération	185				79'199.02	-79'199.02	-79'199.02	79'199.02
<i>Eclairage public</i>								
* Eclairage de Noël		2020		30'286.55		30'286.55	30'286.55	19'713.45
Mise en application plan lumière de l'éclairage public		2015	236'394.89	5'443.80		5'443.80	241'838.69	78'161.31
Mise en conformité et en valeur du Vieux-Pont		2020		8'218.50		8'218.50	8'218.50	51'781.50
Eclairage public Av. Simplon/Av. Europe		2020		5'356.70		5'356.70	5'356.70	34'643.30
Renforcement éclairage Vieux Collège		2020		75'631.70		75'631.70	75'631.70	104'368.30
* Changement 100 luminaires LED/selon plan directeur		2020		111'962.73		111'962.73	111'962.73	8'037.27
Route de la Jurna		2018		19'793.75		19'793.75	19'793.75	35'206.25
* Projet Smart Monthey		2019	30'332.55	8'606.25		8'606.25	38'938.80	1'061.20
* Eclairage public aménagement Centre-Ville		2019	6'234.00	36'702.47		36'702.47	42'936.47	7'063.53
Renforcement éclairage Hôtel de Ville		2020						25'000.00
Mise en conformité passages piétons communaux		2020		13'696.65		13'696.65	13'696.65	36'303.35
9 Finances et impôts								
* Achat terrains à Prafenne parcelles 2541 et 4338	189			8'309.00		8'309.00	8'309.00	-8'309.00
* Crédit à disposition	189	2020						
			32'539'695.06	20'948'408.42	2'405'781.37	18'542'627.05	51'052'366.66	84'089'823.34

* Les investissements précédés d'un astérisque sont achevés. Ils ne font l'objet de commentaires que si un écart notable exige une explication.
L'index figurant à la suite du libellé du compte mentionne la page où figure le commentaire approprié.

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Valeur 1.1.20	Invest. net 2020	Valeur avant amort.	Taux amort.	Amort. 2020	Valeur au bilan 31.12.20
000 140	TERRAINS NON BÂTIS	5'079'000.00	-69'578.50	5'009'421.50	10.3%	517'421.50	4'492'000.00
000 141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET D'ASSAINISSEMENT	63'389'000.00	9'724'111.82	73'113'111.82	7.8%	5'689'111.82	67'424'000.00
000 143	BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	30'401'000.00	7'072'502.38	37'473'502.38	10.8%	4'047'502.38	33'426'000.00
000 145	FORÊTS	1.00	-	1.00	0.0%	-	1.00
000 146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	1'210'000.00	1'106'805.25	2'316'805.25	44.7%	1'035'805.25	1'281'000.00
000 153	PARTICIPATIONS ETABLISSEMENTS COMMUNAUX	8'507'973.88	3'561'502.32	12'069'476.20	0.0%	-	12'069'476.20
000 154	TITRES ENTREPRISES SEMI-PUBLIQUES	1'098'651.00	-	1'098'651.00	0.0%	-	1'098'651.00
000 161	CANTON	-	121'603.85	121'603.85	100.0%	121'603.85	-
000 162	COMMUNES	-	607.00	607.00	100.0%	607.00	-
000 166	SOUTIEN A L'ECONOMIE	-	586'575.25	586'575.25	100.0%	586'575.25	-
	TOTAUX	109'685'625.88	22'104'129.37 3'561'502.32	131'789'755.25 13'168'127.20	9.1%	11'998'627.05 -	119'791'128.20
	TOTAUX CORRIGES		18'542'627.05	118'621'628.05	10.1%	11'998'627.05	

Bilan		Au 31.12.2020	Au 1.1.2020
Actif			
PATRIMOINE FINANCIER		86'972'049.82	90'256'274.65
000.10	Disponibilités	205'684.58	2'339'033.54
000.100	Caisse	41'457.20	52'881.50
000.101	Chèques postaux	145'707.07	2'070'060.44
000.102	Banques	18'520.31	216'091.60
000.11	Avoirs	31'271'596.20	33'482'200.72
000.111	Comptes courants	442'996.55	1'461'697.20
000.112	Débiteurs	27'966'007.61	29'328'430.29
000.114	Collectivités publiques	2'506'214.20	2'193'298.50
000.115	Débiteurs divers	154'581.32	90'837.63
000.119	Autres créances	201'796.52	407'937.10
000.12	Placements du patrimoine financier	52'408'279.10	51'960'260.45
000.122	Prêts	6'232'932.00	5'959'322.00
000.123	Immeubles et terrains	46'103'174.00	45'912'974.00
000.125	Marchandises et approvisionnements	72'173.10	87'964.45
000.13	Actifs transitoires	3'086'489.94	2'474'779.94
000.130	Intérêts courus		5'972.25
000.139	Autres comptes transitoires	3'086'489.94	2'468'807.69
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		119'791'128.20	109'685'625.88
000.14	Investissements du patrimoine administratif	106'623'001.00	100'079'001.00
000.140	Terrains non bâtis	4'492'000.00	5'079'000.00
000.141	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	67'424'000.00	63'389'000.00
000.143	Bâtiments et constructions	33'426'000.00	30'401'000.00
000.145	Forêts	1.00	1.00
000.146	Mobilier, machines et véhicules	1'281'000.00	1'210'000.00
000.15	Titres et participations	13'168'127.20	9'606'624.88
000.153	Participations - Etablissements communaux	12'069'476.20	8'507'973.88
000.154	Actions - Parts sociales - Parts de membres	1'098'651.00	1'098'651.00
FINANCEMENTS SPECIAUX		493'540.33	209'391.49
000.18	Avances aux financements spéciaux	493'540.33	209'391.49
000.185	Elimination des déchets	493'540.33	209'391.49
		207'256'718.35	200'151'292.02

Bilan		Au 31.12.2020	Au 1.1.2020
Passif			
	ENGAGEMENTS	133'784'660.90	127'849'787.19
000.20	Engagements courants	18'069'335.06	14'283'288.04
000.200	Créanciers divers	16'711'081.94	12'490'987.88
000.201	Dépôts	1'358'253.12	1'723'246.11
000.206	Comptes courants		69'054.05
000.21	Dettes à court terme		10'000'000.00
000.210	Banques		10'000'000.00
000.22	Dettes à moyen et long termes	96'550'000.00	84'150'000.00
000.221	Emprunts garantis par reconnaissance de dette	96'550'000.00	84'150'000.00
000.23	Engagements envers des entités particulières	14'705'959.88	14'841'566.20
000.230	Bourgeoisie		
000.231	Caisse de pensions	14'000'000.00	14'000'000.00
000.233	Fonds et fondations	705'959.88	841'566.20
000.24	Provisions	1'954'982.65	1'934'200.00
000.240	Provisions - Compte de fonctionnement	1'715'982.65	1'507'500.00
000.241	Provisions - Compte des investissements	239'000.00	426'700.00
000.25	Passifs transitoires	2'504'383.31	2'640'732.95
000.250	Intérêts courus	288'964.65	335'733.60
000.259	Autres comptes transitoires	2'215'418.66	2'304'999.35
000.28	FINANCEMENTS SPECIAUX	14'195'172.05	13'725'281.62
	<i>Fonds</i>	<i>4'947'437.50</i>	<i>5'197'186.00</i>
000.280	Fonds forestier de réserve	118'162.70	118'162.70
000.281	Fonds des abris publics	2'127'292.70	2'186'956.70
000.282	Fonds de remploi immeubles pour promotion économique	1'060'452.80	1'060'452.80
000.287	Fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables"	1'641'529.30	1'831'613.80
	<i>Services autofinancés</i>	<i>9'247'734.55</i>	<i>8'528'095.62</i>
000.283	Parking	2'681'208.25	2'622'337.19
000.284	Egouts	1'222'362.50	1'073'297.83
000.288	Service de l'électricité	2'499'157.16	2'114'928.04
000.289	Service des eaux	2'845'006.64	2'717'532.56
000.29	FORTUNE	59'276'885.40	58'576'223.21
000.290	Fortune nette	59'276'885.40	58'576'223.21
		207'256'718.35	200'151'292.02

INVENTAIRE DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER

Folio	Parcelle	Lieu-dit	Nature	Surface totale	Taxe cadastrale terrain	Taxe cadastrale bâtiment	Valeur bilan 31.12.2020	Valeur d'assurance
1	45	Le Châtelet	Jardin	122	12'200.00		12'200.00	
1	47	Le Châtelet	Cour-jardin	125	12'500.00		12'500.00	
1	50	Le Châtelet	Place / Habitation	120	900.00	64'950.00	64'500.00	266'000.00
2	157	Place	PPE 58288 - 212/1000 / Bâtiment Plaza	949	12'338.00	225'827.00	1'317'000.00	
			PPE 58278 - 43/1000 (1/2) fonds dépendant du 58288		1'251.00	22'902.00		
3	169	Hôtel de ville	Pré / Remise	313	30'900.00	1'000.00	31'300.00	
3	203	Hôtel de ville	Place-jardin / Habitation - porcherie	396	31'050.00	90'260.00	413'200.00	62'000.00
3	208	Hôtel de ville	Place	277	41'550.00		250'000.00	
3	212	Hôtel de ville	Place-jardin	220	33'000.00		220'000.00	
7	612	Cotterg	Place-jardin	584	174'900.00		350'400.00	
8	719	Crochetan	Place-jardin / Habitation - avec usufruit	2730	563'250.00	650'145.00	3'700'000.00	
8	4066	Mabillon	Verger	670	134'000.00		134'000.00	
9	830	Grands Glariers	Place-jardin / Habitation	2506	574'500.00	377'800.00	885'000.00	861'000.00
9	832	Grands Glariers	Jardin	1187	296'750.00		1'305'700.00	
9	861	Marquisat	Jardin / Habitation	5679	1'383'250.00	413'700.00	8'500'000.00	1'311'000.00
9	1179	Venise	Place-jardin	814	203'500.00		540'553.00	
10	346	Plantaud	Pré	820	123'000.00		123'000.00	
14	976	Peutet	Pré-place	4690	648'600.00	patrimoine admin.	1'599'296.00	
14	4806	Peutet	Verger	1023	153'450.00		245'520.00	
17	1123	Clos Donroux	Meunière / Halle industrielle	157		voir parc. 3918	11'800.00	
17	1128	Goilles	Pré-place	3907	195'350.00		552'800.00	
17	1131	Goilles	Champ	955	95'500.00		95'500.00	
17	1163	Arbignon	Pré	3261	326'100.00		326'100.00	
17	1164	Arbignon	Pré	1534	153'400.00		153'400.00	
17	1165	Arbignon	Champ	7313	731'300.00		731'300.00	
17	1166	Arbignon	Champ	5712	685'440.00		2'884'560.00	
17	1167	Arbignon	Pré	1380	165'600.00		696'900.00	
17	1170	Arbignon	Pré	1356	162'720.00		339'000.00	
17	2608	Tronchet	Pré	425	85'000.00		85'000.00	
17	3517	Clos Donroux	Place / Halle industrielle / Atelier	492	12'100.00	voir parc. 3918	94'000.00	
17	3918	Clos Donroux	Place/Bureaux/Bâtiment industriel/Dépôt-atelier	54663	1'844'050.00	8'643'027.00	4'990'000.00	26'559'000.00
17	4179	Goilles	Champ	1382	69'100.00		69'100.00	
17	4502	Goilles	Pré	622	62'200.00		62'200.00	
17	6092	Arbignon	Pré-champ	743	74'300.00		1.00	
18	1269	Les Aunaires	Pré-champ	1508	120'640.00		590'000.00	
18	1274	Arche	Pré	4602	368'160.00		1.00	
18	1298	Les Aunaires	Pré	1241	124'100.00		138'400.00	
18	2751	Les Aunaires	Pré	1622	162'200.00		162'200.00	
18	3515	Les Aunaires	Pré-champ	1788	89'400.00		89'400.00	
18	3516	Les Aunaires	Pré-champ	885	44'250.00		123'900.00	
18	3519	Les Aunaires	Pré-champ	4817	240'850.00		674'380.00	
18	4328	Les Aunaires	Pré-champ	1275	127'500.00		127'900.00	
18	4657	Les Aunaires	Pré	683	68'300.00		69'200.00	
18	4762	Les Aunaires	Pré-champ	614	30'700.00		30'700.00	
18	4763	Les Aunaires	Pré	381	30'480.00		30'480.00	
18	4919	Les Aunaires	Pré-champ	1187	83'090.00		87'850.00	
23	3056	Boeuferrant	Place DDP 5356	2741	95'935.00		232'405.00	
23	4511	Boeuferrant	Pré-place en DDP + halles	19723	542'990.00	3'336'095.00	1'983'305.00	3'960'000.00
23	4889	Boeuferrant	Pré-inculte	2506	87'710.00		87'710.00	
23	5363	Boeuferrant	Place en DDP	989	34'615.00		34'615.00	

INVENTAIRE DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER

Folio	Parcelle	Lieu-dit	Nature	Surface totale	Taxe cadastrale terrain	bâtiment	Valeur bilan 31.12.2020	Valeur d'assurance
23	5545	Boeuferrant	Place-pré en DDP	5136	179'760.00		410'880.00	
24	1316	Semilles	Pré / Hangar-granges-remises	688	73'800.00	39'280.00	240'560.00	478'000.00
24	1317	Semilles	Jardin	637	77'100.00	patrimoine admin.	440'520.00	
24	3226	Semilles	Place-verger / Granges-écuries	2810	244'030.00	16'390.00	565'860.00	
24	3227	Semilles	Place / Habitation	68	2'400.00	47'425.00	54'880.00	246'000.00
24	3228	Semilles	Place / remise	38	2'400.00	5'200.00	12'880.00	21'000.00
24	4154	Semilles	Place-verger / Habitation	819	114'750.00	138'100.00	202'500.00	246'000.00
24	4894	Semilles	Pré-verger	1461	116'880.00		248'370.00	
24	4895	Semilles	Pré-verger	1271	101'680.00		216'070.00	
30	2669	Semilles	Place	893	44'402.00		44'650.00	
31	4388	Semilles	Pré / Local PC	13251	1'321'600.00	12'250.00	927'570.00	24'000.00
32	1683	Noyeraya	Forêt	1972	986.00		9'570.00	
32	1691	Noyeraya	Place-pré en DDP	32367	494'544.00		638'529.00	
32	4157	Vers Nant de Choëx	Pré	681	1'362.00		1'362.00	
32	5340	Noyeraya	Pré en DDP	2970	103'950.00		103'950.00	
32	5891	Noyeraya	Champ-pré	26978	944'230.00	patrimoine admin.	944'230.00	
32	5892	Noyeraya	Place	1763	61'705.00		61'705.00	
32	5893	Noyeraya	Place	2899	101'465.00		101'465.00	
33	929	Bans	Taillis / Rucher	1286	2'562.00	360.00	2'572.00	
33	1718	Ilettes	Place-pré en DDP	2110	39'000.00		1.00	
33	1722	Ilettes	Place-pré en DDP	1701	59'535.00		59'535.00	
33	1723	Ilettes	Pré-champ	1835	64'225.00		1.00	
33	1734	Ilettes	Place	7392	258'720.00		258'720.00	
33	6223	Ilettes	Place-pré + bâtiments industriels	4012	117'985.00	441'320.00	140'420.00	
38	3841	Sur la Lapiaz	Verger-pré, habitation	660	19'810.00	143'880.00	720'000.00	682'000.00
38-42	2199	Sur la Lapiaz	Pré-taillis	15300	26'170.00		482'193.00	
39	2205	Cularon	Pré-bois	8524	16'671.00		16'671.00	
39	2291	Cularon	Pré-bois / Grange	7715	14'052.00	3'150.00	14'052.00	
39	2292	Cularon	Pré-bois	11405	17'790.00		17'790.00	
39	3340	Cularon	Pré	508	1'016.00		1'016.00	
39	3342	Cularon	Pré	1358	2'716.00		2'716.00	
42	2369	Sur la Lapiaz	Pré-bois	3658	6'990.00		115'285.00	
46	712	Veseneaux	Bois-Pâturage / mazots	9037	18'024.00	4'670.00	18'074.00	121'000.00
Collombey-Muraz								
13	1037	Vassereule	Pré-champ	6102	91'530.00		1'525'500.00	
13	1050	Pré Jacquet	Place / Halle industrielle / Ateliers	10636	124'380.00	1'159'087.00	806'500.00	2'453'000.00
13	2915	Clos Donroux	Pré-champ / Bâtiment de sablage	2405	36'075.00		165'000.00	
13	2917	Vassereule	Pré-champ	254	3'810.00		19'100.00	
13	4278	Clos Donroux	Pré-champ	6271	94'065.00		1'254'200.00	
13	4539	Pré du Pont	Route, chemin, autre surface verte	1557			1.00	
Totaux				354117	16'346'139.00	15'836'818.00	46'103'174.00	37'290'000.00

INVENTAIRE DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Folio	Parcelle	Lieu-dit		Surface totale	Taxe cadastrale terrain	Taxe cadastrale bâtiment	Valeur bilan 31.12.2020	Valeur d'assurance
1. Bâtiments pour services publics								
2	94	Château	Château	1198	102'000.00	1'124'350.00	182'000.00	5'460'000.00
2	152	Place	Bâtiments place Centrale	507	5'100.00	971'550.00	124'000.00	2'568'000.00
3	172	Hôtel de Ville	Maison du Sel	254	18'600.00	252'390.00		1'034'000.00
3	205	Hôtel de Ville	Bâtiment administratif	10842	660'330.00	6'000'000.00	1'446'000.00	7'451'000.00
			Parking Château-Vieux			3'750'000.00	879'000.00	3'634'000.00
			Tunnel rue des Granges			2'250'000.00	556'000.00	1'816'000.00
3	206	Hôtel de Ville	Hôtel de Ville	559	58'000.00	878'260.00	577'000.00	3'182'000.00
3	214	Reconfière	Ancienne caserne	697	15'360.00	940'890.00		3'985'000.00
3	217	Château-Vieux	Local du feu et protection civile, garages	1265	100'800.00	811'470.00		2'469'000.00
3	218	Château-Vieux	Garage	192	23'550.00	13'950.00		12'000.00
3	259	Reconfière	Garages-dépôts des services techniques	282	36'150.00	20'250.00		30'000.00
3	262	Reconfière	Réfectoire et locaux	3345	367'080.00	309'280.00		842'000.00
6	516	Brin	Serres communales	10954	1'029'900.00	554'750.00	463'000.00	915'000.00
7	611	Cotterg	Parking + Centre PC	2314	640'500.00	4'050'000.00	329'000.00	5'208'000.00
7	614	Cotterg	Bâtiment rue du Fay (médiathèque) - PPE 217/1000	1090	63.00	2'176'314.00		2'604'000.00
7	5211	Cotterg	Bâtiment CMS	761	115'000.00	1'617'000.00	374'000.00	3'736'000.00
8	6263	Crochetan	Foyer de jour - PPE 62326 (2/1000), 62349-1 à 4 (1/30), 62351 (82/1000)	1009	252'250.00		1'002'000.00	
			Archives communales - PPE 62348 (88/1000), 62349-29 et 30 (1/30), 62350 (46/1000)				676'000.00	
8	4805	Crochetan	Théâtre du Crochetan	18705	4'110'500.00	13'658'250.00	867'000.00	26'896'000.00
9	859	Marquisat	Théâtre de poche, quai de la Vièze	3834		399'290.00	108'000.00	1'329'000.00
10	3013	Plantaud	Bâtiment avenue de la Plantaud - Soluna	787	60'100.00	318'400.00		880'000.00
12	75	Tornettes	Dépôt des services techniques	6878	183'000.00	1'378'690.00	891'000.00	5'451'000.00
12	3034	Bans	Salle de concerts, avenue de la Plantaud	9871	693'600.00	903'560.00		1'669'000.00
			Hangar de la batteuse - SI			47'040.00		266'000.00
			Station SI			1'181'800.00		4'068'000.00
			Déchetterie			752'500.00	1'142'000.00	802'000.00
13	950	Pré Mochat	Crèche-garderie	10430	1'398'600.00	2'900'400.00	1'167'000.00	2'940'000.00
			Grande Salle de la Gare et buvette			787'800.00	243'000.00	1'451'000.00
14	976	Peutet	UAPE "La Tartine", structure provisoire		patrimoine financier	527'400.00	275'000.00	696'000.00
23	4511	Boeuferrant	Hangar, couvert, garage du Service forestier + cabane		patrimoine financier	345'330.00		775'000.00
24	1309	Au delà du Pont	Bâtiment des SI	2633	261'450.00	608'000.00	434'000.00	4'401'000.00
24	1317	Semilles	UAPE "La Tartine", habitation	637	patrimoine financier	246'850.00	124'000.00	611'000.00
32	5608	Noyeraya	Bâtiment des services techniques	7139	135'975.00	3'129'317.00	3'659'000.00	7'240'000.00
35	1822	Bouet	Bâtisse cimetière de la Berclaz	53074	296'893.00	117'750.00		436'000.00
					10'564'801.00	53'022'831.00	15'518'000.00	104'857'000.00
2. Bâtiments scolaires								
3	295	Pont	Classes Résidence des Alpes - PPE 61488 - 29/1000	3118	12'006.00	423'755.00		287'000.00
7	5738	Cotterg	Ecole des Genêts	6498	1'544'000.00	589'890.00	458'000.00	537'000.00
8	654	Mabillon	Pavillon du Mabillon IV	1559	201'400.00	1'797'900.00		3'266'000.00
8	715	Grands Confins	Collège et halle de gymnastique avenue de la Gare	5072	964'750.00	2'523'300.00	510'000.00	10'529'000.00
8	3792	Grands Confins	Collège avenue de l'Europe + salles de gymnastique	12046	1'641'780.00	5'560'260.00	1'621'000.00	17'292'000.00
8	3987	Mabillon	Pavillons du Mabillon I et II	5002	938'800.00	313'470.00		436'000.00
8	4181	Mabillon	Pavillon du Mabillon III	1546	264'400.00	385'000.00		922'000.00
13	953	Cinquantoux	Pavillon de Cinquantoux		bât. services publics	733'730.00	279'000.00	2'202'000.00
			Pavillon de Cinquantoux II				342'000.00	684'000.00
17	1153	Reposieux	Collège du Reposieux + salle de gymnastique + piscine	17865	1'341'500.00	20'669'300.00	6'584'000.00	39'377'000.00
			Autres bâtiments			21'650.00		

INVENTAIRE DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Folio	Parcelle	Lieu-dit		Surface totale	Taxe cadastrale		Valeur bilan 31.12.2020	Valeur d'assurance
					terrain	bâtiment		
31	5779	Place d'Armes	Pavillon des Semilles	4892	465'200.00	524'580.00	99'000.00	781'000.00
38	2189	Sur la Lapia	Ecole-salle de gymnastique et dépôt de Choëx	1533	26'550.00	387'895.00		2'553'000.00
					7'400'386.00	33'930'730.00	9'893'000.00	78'866'000.00
3. Bâtiments divers								
2	141	Place	WC, petit chalet et kiosque place Centrale	34		23'800.00		256'000.00
2	3385	Commerce	Maison Hildbrand - quartier du Commerce	185	17'700.00	153'320.00	260'000.00	1'568'000.00
3	207	Hôtel de Ville	Bâtiment Contat 2/5 - quartier de l'Hôtel de Ville	191	3'360.00	85'164.00		492'000.00
8	661	Mabillon	Ferme-Vanay	1014	141'400.00	477'600.00		1'205'000.00
8	4805	Crochetan	Bâtiments Crochetan			bât. services publics 148'360.00		338'000.00
17	1154	Reposieux	Bâtiments au Reposieux	2477	90'900.00	4'592'700.00	1'785'000.00	7'113'000.00
22	3047	Verney	Vestiaires - stade du Verney + DDP patinoire/halle tennis	67123	1'678'075.00	à taxer	1'633'000.00	1'777'000.00
23	3060	Pré Loup	Pavillon des Mangettes - concession d'utilisation du domaine public			1'200'000.00	1'212'000.00	1'270'000.00
31	1655	Au delà du Pont	Vestiaires-buvette - stade municipal	33651	3'272'400.00	1'279'100.00		2'006'000.00
31	1656	Place d'Armes	Club-house tennis	7439	287'800.00	429'600.00		1'097'000.00
32	5891	Noyeraya	Vestiaires	26978	patrimoine financier	75'600.00	124'000.00	380'000.00
36	4682	Jeurna	Abri collectif Jeurna - PPE no. 57474 - 400/1000		11'620.00	104'388.00		120'000.00
39	4696	Marécot	Abri collectif Marécot - PPE no. 57978 - 80/1000		4'883.00	49'544.00		
52	5648	Foges	Chalet forestier	35426	52'948.00	85'145.00	180'000.00	382'000.00
					5'561'086.00	8'704'321.00	5'194'000.00	18'004'000.00
4. Immeubles non bâtis								
8	726	Crochetan	Jardin	328	82'000.00		106'000.00	
8	727	Crochetan	Jardin	421	105'250.00		137'000.00	
8	728	Crochetan	Jardin-place	1455	363'750.00			
8	729	Crochetan	Jardin-place	854	213'500.00		243'000.00	
8	730	Crochetan	Jardin-place	486	121'500.00			
17	1152	Reposieux	Pré	3137	313'700.00		165'000.00	
22	2958	Verney	Pré	6359	317'950.00			
22	2963	Volluz	Pré-champ	4097	102'425.00		518'000.00	
22	6246	Verney	Pré-champ	4000	48'000.00			
22	2967	Pré d'Ile	Pré-champ	6772	81'264.00		295'000.00	
22	2972	Pré Perna	Pré-champ	6326	108'807.00		306'000.00	
22	3045	Verney	Pré-champ	4252	106'300.00		185'000.00	
22	3046	Verney	Pré-champ	2022	50'550.00		88'000.00	
22	4276	Pré d'Ile	Champ	6248	74'976.00		659'000.00	
23	3102	Mangettes	Pré	5960	149'000.00			
31	2724	Au delà du Pont	Place-route	2867	430'050.00		955'000.00	
Collombey-Muraz	13	1072	L'Epine	8603	103'236.00		835'000.00	
					2'772'258.00		4'492'000.00	
Total général					26'298'531.00	95'657'882.00	35'097'000.00	201'727'000.00

PRESENTATION DETAILLEE DE LA DETTE

Bilan	au 31.12.2020	au 1.1.2020
Total du passif	207'256'718.35	200'151'292.02
./. financements spéciaux	-14'195'172.05	-13'725'281.62
./. fortune	-59'276'885.40	-58'576'223.21
	133'784'660.90	127'849'787.19
Dettes brutes		
./. engagements courants	-18'069'335.06	-14'283'288.04
./. provisions	-1'954'982.65	-1'934'200.00
./. passifs transitoires	-2'504'383.31	-2'640'732.95
	111'255'959.88	108'991'566.20
Dettes portant intérêts		
./. dettes à court terme		-10'000'000.00
./. engagements envers des entités particulières	-14'705'959.88	-14'841'566.20
	96'550'000.00	84'150'000.00
Dettes brutes (voir ci-dessus)	133'784'660.90	127'849'787.19
./. patrimoine financier	-86'972'049.82	-90'256'274.65
	46'812'611.08	37'593'512.54
Dettes nettes selon indicateur Etat		

EVOLUTION DE LA DETTE NETTE SELON L'INDICATEUR DE L'ETAT

	Situation au 1.1.2020	Invest. nets 2020	Charges totales 2020	Amort. 2020	Attrib./prélèv. financ. spéciaux	Revenus 2020	Situation au 31.12.2020
Commune	12'918'345.42	15'353'268.23	81'124'315.46	-10'149'268.23	3'561'502.32	-81'824'977.65	20'983'185.55
Financements spéciaux	24'675'167.12	3'189'358.82	22'301'898.23	-1'849'358.82	-185'741.59	-22'301'898.23	25'829'425.53
Fonds forestier de réserve	-118'162.70						-118'162.70
Fonds des abris publics	-2'186'956.70				59'664.00		-2'127'292.70
Fonds de remploi terrains	-1'060'452.80						-1'060'452.80
Fonds énergies renouvelable	-1'831'613.80				190'084.50		-1'641'529.30
Parking	10'349'662.81	261'370.63	1'334'359.74	-627'370.63	-58'871.06	-1'334'359.74	9'924'791.75
Egouts	3'443'702.17	-85'650.56	2'772'735.44	-111'349.44	-149'064.67	-2'772'735.44	3'097'637.50
Traitement déchets	1'923'020.14	30'670.75	2'458'158.37	-222'670.75	284'148.84	-2'458'158.37	2'015'168.98
Service électricité	8'924'414.56	2'275'961.67	13'636'971.02	-534'961.67	-384'229.12	-13'636'971.02	10'281'185.44
Service des eaux	5'231'553.44	707'006.33	2'099'673.66	-353'006.33	-127'474.08	-2'099'673.66	5'458'079.36
Total dette nette	37'593'512.54	18'542'627.05	103'426'213.69	-11'998'627.05	3'375'760.73	-104'126'875.88	46'812'611.08

DÉTAIL DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 31 DECEMBRE 2020

Désignation	Nominal	Taux	Amortissements 2020	Amortissements cumulés au 31.12.2020	Valeur au bilan
La Poste Suisse 2012/2021	5'000'000.00	0.95%	250'000.00	2'000'000.00	3'000'000.00
La Poste Suisse 2012/2021	5'000'000.00	0.98%	250'000.00	2'000'000.00	3'000'000.00
La Poste Suisse 2012/2022	5'000'000.00	1.16%	250'000.00	2'000'000.00	3'000'000.00
Caisse de pensions Poste 2013/2022	5'000'000.00	1.725%			5'000'000.00
BCV 2014/2023	7'000'000.00	1.34%	350'000.00	2'450'000.00	4'550'000.00
BCGE 2018/2023	3'000'000.00	0.2125%			3'000'000.00
Caisse de pensions Lucerne 2013/2024	7'000'000.00	1.54%			7'000'000.00
BCV 2015/2024	3'000'000.00	0.83%			3'000'000.00
BCV 2015/2025	5'000'000.00	1.07%			5'000'000.00
BCV 2019/2025	5'000'000.00	0.37%			5'000'000.00
SUVA 2014/2026	5'000'000.00	1.14%			5'000'000.00
BCV 2018/2026	5'000'000.00	0.67%			5'000'000.00
La Poste Suisse 2014/2027	5'000'000.00	1.76%	250'000.00	1'500'000.00	3'500'000.00
SUVA 2015/2027	5'000'000.00	0.88%			5'000'000.00
La Poste Suisse 2020/2027	3'000'000.00	0.15%			3'000'000.00
La Poste Suisse 2013/2028	10'000'000.00	1.6%	500'000.00	3'500'000.00	6'500'000.00
La Poste Suisse 2020/2028	7'000'000.00	0.17%			7'000'000.00
La Poste Suisse 2019/2029	10'000'000.00	0.27%			10'000'000.00
BCV 2020/2030	10'000'000.00	0.43%			10'000'000.00
	110'000'000.00		1'850'000.00	13'450'000.00	96'550'000.00

LISTE DES FONDS GÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

		Capital du Fonds	Taux	Intérêts	
				Montants	Affectation
1	Fonds de bienfaisance	82'638.80	0.250%	206.60	Fonds FMAF
2	Fonds de l'instruction publique	119'211.85	0.250%	198.65 99.35	210.422.00 211.422.00
3	Fondation montheysanne d'assainissement financier	157'656.05	0.250%	398.55	En augm. du Fonds
4	Fonds pour l'enfance	2'935.05			
5	Fonds social	143'518.13			
6	Fonds culturel	<u>200'000.00</u>			
	Totaux	<u>705'959.88</u>		<u>903.15</u>	

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Engagement	Etat au 31.12.2019	Etat au 31.12.2020
<u>Cautionnements</u>			
1 Association de la Piscine	10'556'800.00	170'000.00	5'000'000.00
2 Société de Développement	90'000.00	-	-
3 Association de la Patinoire et des Installations Sportives du Verney	2'866'800.00	1'768'495.25	1'622'642.85
4 BioArk SA	12'450'000.00	4'459'600.00	6'691'800.00
5 Centre Régional Travail & Orientation	200'000.00	60'000.00	40'000.00
6 A la Croisée des Sports Sàrl	150'000.00	46'611.30	373.85
7 Cabinet médical pédiatrique	800'000.00	510'000.00	-
8 Centre pédiatrique pluridisciplinaire Chablais valaisan Sàrl	612'000.00	-	510'000.00
		7'014'706.55	13'864'816.70

Garantie de déficit

- 9 Garantie en faveur de la Caisse de pensions du personnel de la commune de Monthey de Fr. 43'229'000.-- au 1^{er} janvier 2020 selon l'art. 21 des statuts de la caisse et conformément aux dispositions légales, plus particulièrement à l'art. 31 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

Commentaires

- 1 La commune de Monthey a accepté de conclure, en faveur de l'Association de la Piscine, deux nouveaux actes de cautionnement d'octobre 2020 de Fr. 5'000'000.-- chacun, pour financer l'assainissement de la piscine.
- 7-8 En raison de changements au sein des médecins fondateurs du cabinet médical pédiatrique, le cautionnement solidaire en faveur de cet établissement médical a été annulé en 2020. Il a été remplacé par un nouvel engagement communal en faveur du Centre pédiatrique pluridisciplinaire du Chablais valaisan (CPPCF) Sàrl, dont l'acte de cautionnement a été signé le 24 août 2020.

Commentaires

Remarques liminaires

Commentaires Les montants inscrits en gras dans les commentaires se rapportent, pour les comptes de fonctionnement, aux écarts entre la prévision budgétaire et le montant ressortant des comptes et, pour les comptes d'investissements, aux écarts constatés au niveau des crédits d'engagement nets pour les projets terminés uniquement.

Entretien des bâtiments

Le Service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" dispose d'un crédit global lui permettant de prélever les dépenses, inférieures à Fr. 10'000.-- par cas, pour l'entretien et les réparations des bâtiments communaux. Il est précisé que les charges y afférentes sont imputées directement dans le compte d'entretien du bâtiment concerné, avec un contrôle de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, fixée à Fr. 250'000.-- dans le budget 2020. Le total des charges liées à l'entretien des bâtiments en 2020 est légèrement supérieur aux prévisions budgétaires, en tenant compte des remboursements obtenus auprès des assurances pour les dégâts occasionnés aux bâtiments.

Amortissements La valeur retenue pour le calcul des amortissements tient compte de la valeur résiduelle des investissements au bilan au 31 décembre 2019, majorée des investissements nets enregistrés en 2020. Les amortissements, calculés sur cette base, sont imputés dans les comptes de fonctionnement des rubriques concernées. Dès lors, il n'y a pas lieu de commenter les écarts constatés dans ces comptes.

Administration générale

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	6'936'464.81	7'510'600.00	-574'135.19	-7.6
Revenus	957'422.35	949'700.00	7'722.35	0.8
Charges nettes	5'979'042.46	6'560'900.00	-581'857.54	-8.9

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

011.300.00	Vacations	- 20'370.--
012.300.00	Traitements et vacations	- 39'336.20
	Ces rubriques sont directement influencées par les activités des Commissions. La pandémie du Coronavirus a réduit considérablement les séances.	
011.318.10	Informatique	+ 6'990.25
	Le montant de la licence annuelle, solution de reconnaissance vocale utilisée pour les procès-verbaux du Conseil général, n'avait pas été porté au budget.	
012.318.04	Honoraires et études	+ 12'146.95
	Ce compte enregistre les frais relatifs au pré-rapport de la fusion des Communes de Collombey-Muraz et Monthey ainsi que les frais engagés pour la consultation participative de la population afin de cerner les attentes et les craintes des citoyens.	
020.301.00	Traitements	- 171'158.05
	L'engagement d'un collaborateur dans le domaine informatique, prévu début 2020, s'est finalisé seulement à l'automne 2020. Pour la communication digitale, l'engagement d'un collaborateur a été reporté à 2021.	
020.309.02	Information	- 27'719.25
	En raison de la pandémie du Coronavirus, il a été renoncé à la publication du numéro printanier 2020 du journal communal "Monthey ma Ville".	

020.315.10	Entretien du matériel informatique Le renouvellement des serveurs AS/400 et Windows a nécessité d'être reporté en 2021 afin de permettre la détermination exacte du dimensionnement relatif à la nouvelle stratégie numérique communale 2021-2024.	- 59'093.55
021.301.02	Traitements conciergerie La baisse par rapport au budget est due au fait que la secrétaire à 20 % n'a fait qu'un mois pour la conciergerie. Son poste a été remplacé, en 2020, à l'interne par les collaboratrices des "Ressources Humaines".	- 28'247.90
021.309.01	Frais de mises au concours Il y a eu 29 mises au concours en 2020.	+ 16'733.40
021.318.06	Assurances de choses et RC La couverture d'assurances a été adaptée en cours d'année.	+4'880.80
090.301.00	Traitements Le coût supplémentaire provient de la maladie d'un collaborateur qu'il a fallu remplacer de janvier à juillet 2020. Le montant correspondant à la perte de gain maladie figure dans le compte 090.436.01.	+ 10'913.50
090.314.00	Entretien des bâtiments	+ 63'939.50
091.314.00	Entretien des bâtiments Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	+ 19'715.35
091.301.00	Traitements Le dépassement des heures de nettoyage est dû à la désinfection des bâtiments.	+ 4'161.25
091.427.00	Produit des locations Le Conseil municipal a décidé de l'abandon de la facturation des loyers commerciaux lors des fermetures imposées par la Confédération dans le cadre de la pandémie.	- 47'567.55
095.390.11	Imputation interne d'élimination des déchets S'ajoutant au volume supplémentaire de déchets anonymes retrouvé dans les espaces publics, l'équipe de ramassage a été renforcée, par une rotation au sein du Service en 2019, d'environ un équivalent plein temps.	+ 70'000.--

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

020.509.00	Achats informatiques, logiciels et autres De nouvelles solutions logicielles sont prévues, en 2021, dans le cadre de la stratégie numérique communale (2021-2024). Dès lors et durant la phase transitoire 2020, certaines licences relatives à des solutions logicielles n'ont pas été reconduites dans leur totalité puisqu'elles seront remplacées en 2021.	- 40'304.--
090.503.03	Hôtel de Ville, raccordement chauffage à distance Suite aux travaux de raccordement au chauffage à distance, il a été décidé d'optimiser la distribution du réseau secondaire du chauffage. La conduite principale d'alimentation au gaz du bâtiment a été assainie.	+ 12'370.70
091.503.18	Bâtiment CRTO, étude Le projet étant toujours en phase de discussion préliminaire, il a été décidé de reporter cette étude. Le crédit est devenu caduc.	- 25'000.--
091.503.24	Bâtiment CRTO, réfections Une solution technique a permis d'éviter des travaux de génie-civil pour l'installation du parafoudre. Le coût des travaux a donc été moins élevé que budgétisé.	- 17'615.35

Sécurité publique

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	9'663'605.25	10'218'100.00	-554'494.75	-5.4
Revenus	4'078'231.48	4'080'000.00	-1'768.52	-0.0
Charges nettes	5'585'373.77	6'138'100.00	-552'726.23	-9.0

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

100.318.13	Travaux des géomètres Les honoraires du géomètre varient en fonction de la nature et du nombre d'objets à lever.	- 17'988.35
113.309.00	Autres charges de personnel Avec les directives liées à la pandémie, beaucoup de formations n'ont pas pu être suivies.	- 54'145.35
113.311.03	Achats de caméras de vidéosurveillance Voir la liste des crédits à disposition à la fin des commentaires, sous la rubrique 990.319.00. Le Conseil municipal a accepté la pose de 3 caméras de surveillance à proximité du pavillon scolaire des Semilles et du local des scouts, en raison de la recrudescence des déprédations commises et constatées dans ce secteur.	+ 8'168.60
113.315.04	Entretien des véhicules Le dépassement provient de diverses réparations sur les véhicules, dont deux d'entre elles concernent des interpellations et ont ainsi pu être refacturées.	+6'316.10
113.316.01	Loyer Afin de se conformer aux directives de la TVA, un loyer est mis à la charge de la Police municipale pour les places occupées dans le parking public du Château-Vieux.	+ 8'000.--

113.330.00	Pertes sur débiteurs La perte réelle sur les débiteurs en matière d'actes de défaut de biens a été plus élevée que prévue.	+ 13'649.30
113.437.00	Produit des amendes En raison de la pandémie, les places de parcage ont été moins utilisées et les amendes ont fortement diminué.	- 147'093.31
122.301.00	Traitements Cette augmentation, liée au coût du remplacement d'une curatrice en arrêt maladie durant 9 mois, a été compensée par les indemnités versées par l'assureur couvrant la perte de gain en cas de maladie. Voir le compte 122.436.01 ci-après.	+ 32'649.15
124.300.00	Traitements Le Conseil municipal a décidé d'augmenter l'effectif du secrétariat du Tribunal de police et de le porter à hauteur de 50 %, dès le 1 ^{er} janvier 2019, afin de gérer au mieux le courrier et le contentieux de cette instance judiciaire.	+ 25'106.55
140.301.01	Soldes De nombreux cours ont été annulés en raison de la pandémie. De plus, il y a eu peu d'interventions.	- 73'526.68
140.311.01	Achats d'équipement, de matériel et d'engins Du matériel a été acheté en commun avec les corps environnants et a été refacturé à ces derniers.	+ 8'863.45
140.312.00	Eau, énergie, combustible La Commune de Monthey est devenue propriétaire, dès le 1 ^{er} avril 2019, du bâtiment abritant la caserne du feu. Elle doit donc assumer les coûts d'énergie de ce bâtiment.	+ 36'530.45
140.315.04	Entretien des véhicules et du matériel Malgré la mise hors service de certains véhicules, des casses techniques importantes ont été constatées sur des véhicules de dernière génération.	+ 7'832.32
160	Protection civile Hormis les constructions de protection civile qui sont la propriété de la Commune, les coûts de fonctionnement de la protection civile sont pris en charge, en totalité, par le canton.	
160.314.00	Entretien des bâtiments	+ 47'680.90
160.480.00	Prélèvement sur le fonds Le coût des travaux de réfection de la porte blindée coulissante et du système de ventilation de l'abri du Cotterg a pu être prélevé sur le fonds des contributions de remplacement.	+ 29'664.--

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

113.506.02	Achats de matériel de police	+ 12'478.10
	Voir la liste des crédits à disposition à la fin des commentaires, sous la rubrique 990.509.00. Lors de sa séance du 25 mai 2020, le Conseil municipal a accepté de remplacer des appareils d'amendes d'ordre défectueux.	
140.506.03	Matériel service du feu	- 11'000.--
	Suite au projet de regroupement des corps de sapeurs-pompiers de Monthey et Collombey-Muraz, l'acquisition de casques a été reportée. Le crédit est caduc.	

Enseignement et formation

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	13'899'179.89	13'740'100.00	159'079.89	1.2
Revenus	1'465'094.15	1'209'800.00	255'294.15	21.1
Charges nettes	12'434'085.74	12'530'300.00	-96'214.26	-0.8

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

211.310.02	Achats de matériel courant Cette différence s'explique par des variations d'effectifs et par le report du remplacement de matériel scolaire, encore en bon état.	- 32'039.77
211.352.00	Finances d'écolage Ce montant comprend la participation de la Commune à la scolarisation d'élèves en dehors de la Commune, en particulier dans le cadre des Structures Sports-Arts-Formation (SAF). Il varie en fonction des admissions, dont le nombre est difficilement prévisible.	+ 9'113.--
216	Centre Pédagogique Spécialisé Tous les frais liés au Centre Pédagogique Spécialisé (CPS) sont assumés par l'Etat du Valais. Le salaire des enseignants spécialisés est ventilé à raison de 70 % pour le canton et 30 % pour les Communes. Le solde des charges du CPS, à l'exclusion des transports, est couvert à hauteur de 30 % par le canton et 70 % par les Communes. L'ensemble de ces montants est intégré au forfait que chaque Commune verse pour les élèves fréquentant la scolarité obligatoire.	
216.302.00	Traitements Les besoins d'accompagnement pour des élèves aux besoins particuliers augmentent d'année en année. L'engagement de stagiaires et d'aides à la vie scolaire est toujours soumis au préalable à la validation de l'Office de l'enseignement spécialisé.	+ 172'942.70
219	Autres activités scolaires Le contexte sanitaire a engendré l'annulation de nombreuses activités scolaires (promenades, spectacles, visites, sorties diverses).	- 129'604.59

230.351.00	Participation aux écoles cantonales	+ 5'306.65
	Conformément à l'art. 96 de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 juin 2008, la Commune de Monthey doit participer à hauteur de 10 % au loyer de l'atelier d'école mécanique pour la formation pratique des polymécaniciens, qui s'est installé dans les locaux de l'Ecole Professionnelle Intercantonale de Chimie (EPIC).	
232.366.00	Bourses d'études et d'apprentissage	+ 23'550.--
	20 bourses d'études et d'apprentissage ont été octroyées. De plus, 6 prêts ont été accordés, pour un total de Fr. 11'000.--. Au 31 décembre 2020, le montant des débiteurs de prêts s'élève à Fr. 128'209.15.	
281.301.00	Traitements	+ 32'146.65
281.436.01	Remboursements de traitements	+ 40'345.30
282.301.00	Traitements	+ 36'761.85
282.436.01	Remboursements de traitements	+ 4'067.80
	Les dépassements des traitements proviennent du remplacement du personnel malade et de la désinfection des bâtiments.	
281.314.00	Entretien des bâtiments	+ 70'983.60
281.436.02	Dédommagements des assurances	+ 28'321.40
282.314.00	Entretien des bâtiments	+ 32'801.45
282.436.02	Dédommagements des assurances	+ 30'256.20
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

281.503.04	Collège av. de la Gare, réfections	- 75'000.--
	Suite à l'étude sismique en cours, le Conseil municipal a décidé de reporter la pose de panneaux anti-bruit. Le crédit est, par conséquent, caduc.	

Culture, loisirs et culte

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	11'086'585.64	11'883'700.00	-797'114.36	-6.7
Revenus	1'395'723.75	2'153'300.00	-757'576.25	-35.2
Charges nettes	9'690'861.89	9'730'400.00	-39'538.11	-0.4

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

30	Encouragement à la culture La pandémie a eu d'importantes répercussions financières sur l'ensemble des activités culturelles, en raison de la fermeture des salles et des annulations des manifestations.	
301.314.00	Entretien du bâtiment	+ 6'323.60
301.314.01	Entretien du Restaurant Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	+ 13'044.80
303.365.02	Subside aux sociétés locales Le Conseil municipal a accordé un soutien financier de Fr. 25'000.--, à l'Association du Vieux-Monthey, pour le traitement et la mise en valeur de son patrimoine et spécifiquement de ses objets culturels et historiques.	+ 23'071.70
307.314.00	Entretien du bâtiment	+ 7'237.60
308.314.00	Entretien des bâtiments Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	+ 26'262.90
309.318.03	Manifestations culturelles	- 49'267.56
309.469.00	Dons de tiers Le Festival Hik & Nunk a été reporté en 2021.	- 50'000.--

330.308.00	Personnel intérimaire	+ 52'488.85
	Des temporaires ont été engagés pour pallier à l'absence de collaborateurs en congé maladie. Les recettes reçues des assurances perte de gains ont été enregistrées dans le compte 602.436.01.	
340.301.20	Traitements Reposieux	+ 8'156.55
341.301.00	Traitements	+ 16'882.50
	Ces comptes enregistrent une indemnité de départ à la retraite non budgétisée.	
340.314.20	Entretien des bâtiments et salles Reposieux	+ 9'845.85
341.314.00	Entretien	+ 10'097.05
342.314.00	Entretien des bâtiments	+ 18'730.35
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	
342.301.00	Traitements	- 12'445.05
342.427.00	Locations	- 6'050.--
344.318.03	Honoraires et prestations de services	- 11'692.10
349.317.03	Triathlon populaire	- 15'835.--
349.318.12	Cérémonie des mérites sportifs	- 5'000.--
350	Service Animation Jeunesse	- 27'386.22
352.365.01	Subside - Passeport-Vacances	- 6'000.--
	Le Service "Sports, Jeunesse & Intégration" n'a pas pu mettre en place la plupart de ses manifestations et activités en raison de la pandémie.	
349.318.15	Réceptions et manifestations diverses	+ 9'700.--
	Les frais de candidature pour les championnats du monde de Pump Track ont été imputés sur ce compte.	

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

300.503.00	Médiathèque, réfections	- 30'000.--
	Une étude technique préalable effectuée par un bureau d'ingénieur a été nécessaire. La réfection du groupe froid est planifiée en 2021.	
301.503.00	Théâtre du Crochetan, réfections	- 29'662.63
	Il a été décidé d'attendre que les travaux prévus sur la scène en 2021 soient terminés avant de faire la réfection du plateau.	

307.503.00	Salle du Pont Rouge, réfections Lors de la mise aux normes des éclairages de secours et des portes, des travaux plus conséquents ont été nécessaires afin de répondre aux normes actuelles.	+ 10'353.65
330.501.08	Sentier des gorges de la Vièze Sur l'ensemble du projet et conformément à la convention qui lie la Commune de Monthey avec le fonds EcoVièze, les travaux fournis par le Service forestier ainsi que les fournitures nécessaires sont pris en charge par la Commune.	+ 20'429.05
330.501.14	Piste finlandaise aux Mangettes Pour réaliser cette piste, il a fallu investiguer la qualité des sols pour vérifier que cette activité ne présente aucun risque pour l'utilisateur.	+ 12'964.50
330.501.15	Parc du Château, réfection Les aménagements prévus doivent être différés suite au projet de remise en valeur du château, notamment de son éclairage, en conflit avec le projet prévu.	- 61'909.50
330.506.00	Espace public et écoles, panneaux d'information La pose de ces panneaux avait pour objectif de clarifier les messages donnés dans l'espace public, notamment en termes de droits et de devoirs. Après analyse de la signalisation existante, il s'avère que le coût écologique et financier engendré par la pose de ces panneaux ne vaut pas la plus-value amenée par la pose de nouveaux panneaux. Le crédit est, dès lors, caduc.	- 128'000.--
342.509.02	Zone "Sports et Rencontres Jeunesse", étude Le Conseil municipal, en séance du 20 avril 2020, a accepté ce dépassement de budget afin d'intégrer dans cette réflexion de nouveaux aménagements, soit l'accueil du site sportif, le parking, les accès et la construction d'un Pump Track afin d'accueillir les championnats du monde, en 2025.	+ 21'308.70

Santé

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	1'921'362.92	1'702'700.00	218'662.92	12.8
Revenus	173'248.85	171'000.00	2'248.85	1.3
Charges nettes	1'748'114.07	1'531'700.00	216'414.07	14.1

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

440.352.00	Participation au CMS Ce compte prévoit une participation provisoire au déficit 2020 du Centre Médico-Social. L'augmentation est liée essentiellement, à la demande du canton, de prévoir de nouveaux postes afin de répondre aux nombreux défis, notamment en lien avec l'ouverture de l'Hôpital Riviera Chablais et le développement du dossier patient informatisé.	+ 63'460.30
460.366.01	Subsides soins orthodontiques	+ 37'816.75
460.366.02	Subsides soins courants Cette rubrique est par nature variable et dépend du nombre de soins délivrés par l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires aux enfants, jusqu'à 15 ans, qui recourent à des traitements dentaires. Conformément aux prescriptions prévues par l'Ordonnance cantonale sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et des accidents, les Communes participent pour 40 % aux montants facturés.	+ 5'440.05
490.313.00	Lutte contre l'épidémie, mesures d'hygiène Ce compte enregistre les frais en lien avec la pandémie du Coronavirus (COVID-19), soit l'achat de produits désinfectants, de masques, gants et autres mesures de protection.	+ 107'051.90
490.361.00	Financement du dispositif pré-hospitalier Avec la modification, au 1 ^{er} janvier 2017, de la loi sur l'organisation des secours sanitaires (LOSS), les Communes financent le 30 % des	+ 28'712.90

coûts relevant des secours sanitaires, qui englobent les frais d'exploitation et d'investissement en lien avec le fonctionnement de l'OCVS, de la centrale 144 et du dispositif pré-hospitalier.

Prévoyance sociale

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	15'057'571.48	14'614'800.00	442'771.48	3.0
Revenus	2'481'088.85	2'651'500.00	-170'411.15	-6.4
Charges nettes	12'576'482.63	11'963'300.00	613'182.63	5.1

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

530.361.00	Participations	+ 98'153.82
	Cette dépense fait l'objet d'une provision, dans l'attente du décompte définitif de financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle, à recevoir du Service cantonal de l'action sociale. Le taux de participation des Communes est fixé à 30 % par la loi cantonale sur les soins de longue durée, laquelle est entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2015.	
540.365.00	Subsides	+ 91'307.60
	Le Conseil municipal a accepté d'octroyer un soutien financier à l'ARPAJ du Chablais, suite aux difficultés liées à la pandémie.	
541.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation	- 48'684.65
541.434.00	Participation des parents	- 210'162.70
	Ces diminutions sont liées à la pandémie, sachant que la structure a été fermée durant 2 mois. Elle a repris ses activités en fonction des exigences édictées par la Confédération et le canton du Valais ainsi que des besoins des familles.	
541.314.00	Entretien du bâtiment	+ 11'521.20
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	
541.461.00	Subside de l'Etat	+ 117'048.95
	Le canton attribue un subventionnement à hauteur de 30 % des salaires du personnel éducatif reconnu et à raison de 15 % des charges sociales. L'Etat du Valais a versé une aide financière extraordinaire de Fr. 64'148.-- en lien avec la pandémie.	

543.301.00	Traitements	+ 54'145.25
	L'augmentation des coûts découle d'un congé maternité, de maladies de longue durée et d'absences dues à différentes maladies. Les montants correspondant à la perte de gain maladie figurent dans le compte 543.436.01.	
543.313.00	Fournitures des repas et frais d'alimentation	- 70'897.10
543.318.13	Frais de transports	- 13'120.--
543.434.00	Participation des parents	- 94'432.20
	Ces diminutions sont liées à la pandémie, sachant que la structure a été fermée durant 2 mois. Elle a repris ses activités en fonction des exigences édictées par la Confédération et le canton du Valais ainsi que des besoins des familles.	
543.314.00	Entretien des bâtiments	+ 25'195.15
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	
543.461.00	Subside de l'Etat	+ 69'162.10
	Le canton attribue un subventionnement à hauteur de 30% des salaires du personnel éducatif reconnu et à raison de 15 % des charges sociales. L'Etat du Valais a versé une aide financière extraordinaire de Fr. 40'645.-- en lien avec la pandémie.	
550.361.00	Subsides - Institutions pour handicapés	+ 183'679.94
	Voir le commentaire du compte 530.361.00 ci-dessus.	
560.301.00	Traitements conciergerie	- 28'417.60
560.427.00	Produit des locations	- 27'000.--
560.436.00	Participations de tiers	- 20'000.--
	L'ouverture des portes du bâtiment "Double-Croche", prévue au printemps 2020, a eu lieu en automne. Aucune location ne sera facturée pour le foyer de jour, étant précisé qu'il s'agit d'une prestation communale. La participation du Centre Médico-Social (CMS) est annulée, étant donné qu'il n'a pas été nécessaire d'installer de nouveaux bureaux dans ce bâtiment.	
560.364.03	Participation au Foyer de jour	+ 90'000.--
	Ce compte remplace le compte N° 589.364.03. La rubrique 560 regroupera ainsi toutes les charges concernant le foyer de jour, sans tenir compte d'un loyer de compensation. La gestion du foyer est assumée par le CMS. En raison du report de l'ouverture du foyer et de la pandémie, il en résulte un important déficit. La participation communale est estimée à Fr. 90'000.--, dans l'attente du décompte final du soutien cantonal.	
579.363.00	Participation au coût du Home Les Tilleuls	+ 45'772.33
	Le Conseil municipal a accepté de n'intégrer que le résultat comptable du Home "Les Tilleuls" dans la comptabilité communale, compte tenu que cette institution établit une comptabilité complète depuis de nombreuses années et dépend de dispositions financières	

spécifiques à l'exécution de ses tâches. Le budget d'exploitation du Home "Les Tilleuls" ainsi que les commentaires sur les écarts figurent à la fin du fascicule.

579.364.00	Participation au coût des soins pour résidents EMS	+ 101'205.42
	Avec l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les soins de longue durée au 1 ^{er} janvier 2015, la Commune de Monthey doit participer, à hauteur de 30 %, au coût des soins pour les habitants de la Commune qui résident dans un établissement médico-social, qu'il s'agisse du Home "Les Tilleuls" ou d'un autre EMS du canton. De plus, cette loi stipule que les subventions aux dépenses d'exploitation doivent être versées par les Communes à chaque EMS. Celles-ci sont basées sur le nombre de journées des résidents, le nombre de lits de court séjour ainsi que la formation des stagiaires et apprentis du secteur des soins.	
580.318.12	Frais de réceptions	- 10'180.--
	La manifestation en l'honneur des nonagénaires n'a pas eu lieu en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie.	
581.366.00	Participation	+ 192'178.80
	Voir le commentaire du compte 530.361.00 ci-dessus.	
585.314.00	Entretien des bâtiments	17'479.35
	Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	
585.318.12	Frais de réceptions et de manifestations	- 53'847.70
585.469.00	Dons de tiers	- 50'000.--
	Les journées de la diversité et la soirée d'accueil des nouveaux arrivants ont été annulées en raison de la pandémie.	
589.364.03	Foyer de jour de Monthey	- 20'000.--
	Voir le commentaire du compte 560.364.03.	
589.366.00	Avances pensions alimentaires	+ 9'063.68
	Voir le commentaire du compte 530.361.00 ci-dessus.	
589.366.01	Participations aux rémunérations de curateur	+ 77'555.50
	Lorsqu'une personne sous curatelle ne dispose pas de ressources suffisantes, il appartient à la collectivité publique, en l'occurrence la Commune de domicile, de prendre en charge la rémunération des curateurs. Dès lors, depuis 2015, les curateurs facturent leurs émoluments, qui sont versés dans le compte 122.436.00 du Service "Officiel de la Curatelle" ou à l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) du district de Monthey. Au cours de l'année 2020, un rattrapage des dossiers non traités a été poursuivi.	

589.366.02

Mesures sociales relatives aux déchets

- 105'000.--

Les sacs de poubelle achetés en 2019 pour les familles et personnes bénéficiant de mesures sociales, selon les directives relatives à la gestion des déchets, ont également couvert les besoins de l'année 2020.

Trafic

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	13'118'776.40	14'706'100.00	-1'587'323.60	-10.8
Revenus	4'232'865.27	5'124'000.00	-891'134.73	-17.4
Charges nettes	8'885'911.13	9'582'100.00	-696'188.87	-7.3

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

602	Service d'exploitation Toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce compte concernent de multiples centres de charges et sont portées dans ceux-ci par imputation interne.	- 112'694.15
610.361.00	Participation entretien Suite à la décision du Conseil d'Etat du 2 avril 2020, les coûts engendrés par les routes principales suisses sont pris en charge, désormais, par le biais des dotations fédérales perçues par le canton, sans participation des Communes. La participation, que la Commune a versée pour la période 2008-2019, a été restituée par le canton, soit une somme de Fr. 242'000.--.	- 122'106.40
620.308.00	Personnel intérimaire Il a été engagé du personnel temporaire pour pallier à l'absence d'un collaborateur en congé maladie. Les recettes reçues des assurances perte de gain ont été imputées sous le compte 602.436.01.	+ 25'752.85
620.314.02	Entretien signalisation Plusieurs réalisations ont été demandées sans être planifiées. De plus en plus de dégradations ont eu lieu, sans auteur trouvé.	+ 17'959.80
620.314.05	Entretien déneigement Le résultat de ce compte dépend étroitement des conditions hivernales.	+ 12'967.56

620.314.09	Entretien démarcation	- 38'946.85
621.314.01	Entretien, facturation de tiers TP Tous les frais liés à la signalisation et au marquage des parkings ont été imputés sur le compte 621.314.01 et non plus sur ceux des routes, soit les comptes 620.314.02 et 620.314.09.	+ 42'967.10
621.314.02	Entretien signalisation Plusieurs réalisations ont été demandées sans être planifiées.	+ 9'711.20
621.380.00	Attribution au financement spécial	- 356'328.94
621.427.01	Taxes de parkages non soumises à la TVA	- 170'570.75
621.437.00	Produit des amendes En raison de la pandémie, les taxes de parcage ainsi que les amendes ont fortement diminué. Toutefois, le service du parking présente un résultat bénéficiaire qui est porté sur le compte du financement spécial au bilan.	- 73'546.65
622.316.00	Leasing véhicule Le leasing du véhicule concerné étant à terme, seul le rachat de sa valeur résiduelle a été imputé sur le compte.	- 38'753.90
622.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP Des collaborateurs de l'exploitation ont été impliqués dans la transformation du nouveau bâtiment des "Services Techniques".	+ 34'662.--
629.318.04	Prestations de tiers La Fugue Chablaisienne n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.	- 19'000.--
650.351.00	Participations L'aide financière du canton et des Communes au trafic régional se base sur les art. 11 et 12 de la loi sur les transports publics. En 2020, dans différentes régions, de fortes améliorations de prestations ont été approuvées par l'Office fédéral des transports et le canton du Valais. Des améliorations de prestations ne provoquent pas seulement une augmentation de la facture pour les Communes directement desservies mais aussi pour les Communes de la région.	+ 118'764.65
650.434.00	Participation de tiers Avec la pandémie, la vente de cartes journalières CFF a nettement diminué.	- 33'541.25
651.461.00	Subside de l'Etat Cette recette concernait les subventions pour le bus urbain dont Monthey possédait la concession. Avec MobiChablais, c'est l'entreprise "Transports Publics du Chablais" qui reçoit directement ce subside.	- 310'000.--

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

610.561.00	Routes cantonales Suite à la décision du Conseil d'Etat du 2 avril 2020, les coûts engendrés par les routes principales suisses sont pris en charge, désormais, par le biais des dotations fédérales perçues par le canton, sans participation des Communes. La participation que la Commune a versée, pour la période 2008-2019, a été restituée par le canton, soit une somme de Fr. 221'000.--.	- 286.732.05
620.501.09	Rue du Bourg, réfection chaussée Le Conseil municipal avait octroyé, lors de sa séance du 6 mai 2019, un crédit extraordinaire de Fr. 90'000.-- afin de réaliser un réaménagement paysager dans cette rue, en plus des travaux prévus initialement. Les travaux se sont terminés en 2020.	+ 76'071.75
620.501.70	Giratoire av. Simplon / av. Théâtre Voir la liste des crédits à disposition à la fin des commentaires, sous la rubrique 990.509.00. Le Conseil municipal a souhaité remplacer la sculpture située sur le giratoire de l'avenue du Simplon par celle offerte par l'artiste, la première étant déplacée devant l'entrée du Pavillon des Mangettes.	+ 12'844.85
620.506.04	Rue du Bourg, aménagement fermeture Les coûts supplémentaires se rapportent, notamment, à l'alimentation électrique, à la non-participation de SATOM SA à certains frais et au remplacement d'anciens poteaux.	+ 10'706.75
620.509.11	Route de Foges, étude Ce dépassement est dû à deux compléments qu'il a fallu entreprendre pour compléter le dossier d'autorisation : - coordination avec les TPC pour améliorer le passage inférieur de l'AOMC; - demande du canton, dans le cadre de la compensation du défrichement forestier, d'évaluer la qualité du reboisement par une étude biologique.	+ 21'447.50
650.560.02	Passage à niveau Gare CFF, participation Voir la liste des crédits à disposition à la fin des commentaires, sous la rubrique 990.509.00. Le Conseil municipal a accepté d'entreprendre les travaux de réfection des plaques de strail du passage à niveau en gare de Monthey, sur la voie 2. Il a mandaté, à cet effet, les CFF afin de réaliser cet ouvrage pour le montant de Fr. 20'000.--, étant précisé que seul le montant de Fr. 10'000.-- est à charge de la Commune.	+ 10'230.57

Protection et aménagement de l'environnement

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	9'885'520.68	10'106'700.00	-221'179.32	-2.2
Revenus	8'102'513.27	7'928'500.00	174'013.27	2.2
Charges nettes	1'783'007.41	2'178'200.00	-395'192.59	-18.1

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

703.312.00	Energie de pompage	+ 36'804.95
	Ces dépenses dépendent étroitement des conditions d'exploitation des puits. De plus, en 2020, de l'eau a été fournie à la Commune de Collombey-Muraz suite à des perturbations sur leur réseau. Cette prestation a été facturée et imputée sur le compte 703.434.00.	
703.314.03	Entretien du réseau, des sources et des puits	+ 110'100.26
704.313.01	Achats de matériels et fournitures	+ 31'301.45
	Ces deux montants varient en fonction du volume des nouvelles constructions, des transformations d'immeubles, des fuites et des diverses adaptations du réseau. Ils sont partiellement compensés par la facturation des travaux de branchement, dont les produits sont inscrits respectivement dans les comptes 703.434.00 et 704.434.00 ci-après.	
703.434.00	Travaux facturés à des tiers	+ 32'828.95
704.434.00	Travaux de branchements facturés	+ 17'983.95
	Voir le commentaire des comptes 703.314.03 et 704.313.01.	
710.380.00	Attribution au financement spécial	+ 149'064.67
710.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	- 127'100.--
	Les recettes supplémentaires provenant des taxes ainsi que des charges inférieures aux prévisions permettent au service des égouts de présenter un résultat bénéficiaire, au lieu d'une perte, lequel est porté sur le compte du financement spécial au bilan.	

710.390.02	Imputation interne de frais de personnel TP	+ 21'151.--
	Suite aux nouvelles directives du canton, les contrôles des ouvrages de régulation du réseau ont été renforcés et systématisés.	
720.318.05	Frais de poursuites	+ 35'075.36
	Ce compte a enregistré, en 2020, des frais de procédures d'encaissement de l'année antérieure.	
720.318.22	Enlèvement papier	+ 66'024.10
	En 2020, la prise en charge du papier a été facturée à Fr. 40.-- la tonne alors que jusqu'en 2019, elle apportait des recettes, sa valeur fluctuant avec le marché.	
720.318.23	Enlèvement verre	+ 13'116.05
	La quantité de verre récolté a sensiblement augmenté avec la mise en place de la taxe au sac.	
720.318.24	Enlèvement compost	+ 44 280.35
	La récolte des déchets de cuisine GastroVert remporte un vif succès et le nombre de conteneurs en ville a été renforcé.	
720.380.00	Attribution au financement spécial	- 69'600.--
720.480.00	Prélèvement sur le financement spécial	+ 284'148.84
	Le service de traitement des déchets présente une perte, au lieu d'un bénéfice, laquelle est inscrite à l'actif du bilan, au titre d'avance au financement spécial de l'élimination des déchets. Le découvert au 31 décembre 2020 s'élève désormais à Fr. 493'540.33.	
720.434.02	Taxes d'élimination de base	- 87'048.55
	Cette taxe a été légèrement sous-évaluée.	
720.434.03	Taxes d'élimination de quantité	- 264'463.49
	Les recettes dépendent du tonnage de déchets ménagers évacué dans les sacs taxés. Pour Monthey, ce dernier est plus bas que prévu en raison, d'une part, du tri effectué par les citoyens et, d'autre part, de la quantité évacuée par GastroVert.	
720.437.00	Mandats de répression	+ 33'400.--
	En 2020, 178 mandats ont été envoyés à des contrevenants ayant évacué, soit des sacs non conformes, soit des déchets, dans des lieux ou à des horaires non autorisés.	
720.490.11	Imputation interne de la participation communale	+ 70'000.--
	S'ajoutant au volume supplémentaire de déchets anonymes retrouvé dans les espaces publics, l'équipe de ramassage a été renforcée, par une rotation au sein du Service, d'environ un équivalent plein temps.	

740.314.04	Entretien, facturation de tiers Un nouveau secteur de concessions cinéraires a dû être ouvert au cimetière de la Berclaz.	+ 4'313.65
750.314.06	Entretien, facturation de tiers En accord avec le canton, un entretien plus intense a été réalisé en 2020, notamment en raison de l'état sanitaire des peupliers situés dans le lit du Rhône.	+ 9 866.85
783.314.01	Balayage des rues et entretien décharge Cette plus-value est due à l'augmentation des déchets ramassés sur le domaine public, volume qui a également subi une hausse avec la fermeture de la déchetterie en raison de la pandémie.	+ 5 154.--
783.315.04	Entretien balayeuse Les balayeuses ont subi deux dégâts importants durant l'année 2020.	+ 12'921.15
790.301.00	Traitements	+ 115'806.70
790.436.01	Remboursements de traitements Pour pallier à l'absence de longue durée d'une collaboratrice du Service, il a été nécessaire d'engager du personnel temporaire.	+ 91'231.30
790.436.04	Remboursements préavis justificatifs thermiques Les tarifs des permis de construire doivent être adaptés, notamment pour tenir compte des nouveaux tarifs de contrôle thermique des bâtiments.	- 18'000.--
791	Service d'entretien Toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce compte concernent de multiples centres de charges et sont portées sur ceux-ci, par imputation interne ou par imputation directe, lorsqu'elles concernent l'entretien des bâtiments.	
791.314.00	Entretien des bâtiments crédit global Voir le commentaire cité dans les remarques liminaires.	- 250'000.--

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

703.501.01	Assainissement réseau	- 42'379.15												
	Le crédit budgétaire global de Fr. 100'000.-- a été libéré par le Conseil municipal pour l'exécution des travaux suivants :													
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Montant du crédit</th> <th style="text-align: center;">Dépenses enregistrées</th> <th style="text-align: center;">Date décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Réseau du Sauley</td> <td style="text-align: center;">70'000.00</td> <td style="text-align: center;">40'706.65</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Route du Martoret</td> <td style="text-align: center;">25'000.00</td> <td style="text-align: center;">16'914.20</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><u>95'000.00</u></td> <td style="text-align: center;"><u>57'620.85</u></td> </tr> </tbody> </table>	Montant du crédit	Dépenses enregistrées	Date décision	Réseau du Sauley	70'000.00	40'706.65	Route du Martoret	25'000.00	16'914.20		<u>95'000.00</u>	<u>57'620.85</u>	
Montant du crédit	Dépenses enregistrées	Date décision												
Réseau du Sauley	70'000.00	40'706.65												
Route du Martoret	25'000.00	16'914.20												
	<u>95'000.00</u>	<u>57'620.85</u>												
703.501.63	Complément réseau avec le chauffage à distance	+ 70'651.98												
	SATOM SA a étendu son réseau au-delà de ce qui était prévu initialement. Le Service a donc profité de cette opportunité pour renforcer ses infrastructures d'eau potable.													
703.610.00	Taxes de raccordement	+ 376'094.75												
710.610.00	Taxes de raccordement	+ 292'993.66												
	Conformément aux dispositions du plan comptable harmonisé, ce genre de recettes est porté directement sur le compte d'investissements et diminue la valeur du réseau inscrite au patrimoine administratif.													
710.501.00	Assainissement réseau	- 50'000.--												
	Le crédit budgétaire global de Fr. 50'000.-- n'a pas été utilisé.													
710.501.17	Bassin d'eau pluviale No 13	- 435'432.75												
	Des calculs de capacité ont été réalisés. Il apparaît qu'il s'avère prématuré de redimensionner cet ouvrage avant que le plan de développement du site "Gessimo" soit plus avancé. Le solde du crédit est devenu caduc.													
751.509.10	Carte de dangers des cours d'eau, actualisation	+ 87'299.50												
751.660.10	Carte de dangers, subside Confédération	+ 38'906.--												
751.661.10	Carte de dangers, subside Etat	+ 35'015.40												
	Le crédit extraordinaire, décidé par le Conseil municipal le 3 juin 2019 et estimé à Fr. 3'000.--, subventions déduites, s'est finalisé par une dépense nette de Fr. 13'378.10.													

Economie publique

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	16'874'765.92	17'546'100.00	-671'334.08	-3.8
Revenus	16'897'214.52	16'937'400.00	-40'185.48	-0.2
Charges nettes	-22'448.60	608'700.00	-631'148.60	-103.7

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

810.315.04	Entretien véhicules et outillage Les freins du tracteur forestier ont dû être changés.	+ 14'006.50
810.318.03	Entreprises privées de façonnage De nombreux travaux pour des privés ont été effectués, nécessitant des moyens techniques qu'il a fallu externaliser.	+ 12'122.50
810.380.01	Attribution au fonds forestier Cette attribution dépend du résultat financier des projets forestiers réalisés durant l'année. Le décompte 2020 venant d'être effectué, le versement correspondant sera fait lors de l'exercice 2021.	- 30'200.--
830.365.03	Subsides à des tiers, animations Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour soutenir le projet d'un film intitulé "Résonances au Pays des Dents-du-Midi".	+ 10'000.--
860	Direction et administration Toutes les dépenses enregistrées par nature dans ce compte sont portées sur les autres rubriques des chapitres 86 et 88, par imputation interne.	- 245'221.54

860.315.10	Entretien du matériel informatique	- 58'829.10
863.315.01	Traitement des données de mesure	+ 43'586.75
	L'EiCom a fixé de nouvelles règles en matière de comptabilité du système de comptage. Tous les coûts associés au système doivent, depuis 2019, être imputés sur des comptes spécifiques. A cet effet, les charges liées aux licences ainsi qu'à la maintenance et à l'exploitation des systèmes informatiques de comptage et de traitement des données ont été transférées du compte 860.315.10 au compte 863.315.01.	
860.318.05	Frais de contentieux	- 11'389.40
860.436.00	Remboursement frais de contentieux	- 10'142.27
	Les coûts liés au contentieux dépendent du rythme de paiement des clients. Cette année a été équilibrée entre les frais et les remboursements de contentieux.	
860.318.16	Prestations société de partenaires	- 17'560.50
	L'arrivée de deux nouveaux actionnaires, en 2020, a permis d'optimiser les coûts de fonctionnement de la société INERA SA.	
863.309.00	Autres charges de personnel	- 15'670.00
863.309.03	Frais pour la sécurité des personnes	- 13'356.80
	En raison de la pandémie, la majorité des cours de formation du personnel ont dû être reportés en 2021.	
863.314.03	Entretien du réseau et des stations	+ 57'354.70
	Suite à la décision du Conseil municipal du 20 juillet 2020, concernant le financement du déplacement des infrastructures électriques dans le cadre du projet "EcoTube" de SATOM SA, les coûts inhérents à ces travaux ont été imputés sur ce compte. A la fin de travaux, en 2021, la part imputable à SATOM SA sera refacturée à hauteur de Fr. 27'458.50. Le solde est à la charge de la Ville de Monthey.	
863.318.01	Frais d'études	- 30'130.05
	Les employés du Service se sont fortement engagés dans le projet d'adaptation aux changements de la stratégie énergétique, ce qui a permis de réduire les coûts des prestataires externes.	
863.319.00	Différence de couverture NR5-NR7	- 1'683.26
863.429.00	Différence de couverture NR5-NR7	+ 109'335.36
	Selon la directive N° 1, état 2012, de l'EiCom et en application de l'art. 14, al. 1, LApEl, et des art. 7, al. 1, et 19, al. 2, OApEl, le mécanisme de calcul des coûts imputables prévoit le report de la différence de couverture dans le calcul du timbre. La différence de 2020 pourra ainsi être prise en compte dans le calcul du timbre d'acheminement de l'année 2022.	
863.380.00	Attribution au financement spécial	+ 261'782.54
	Le bénéfice du réseau de distribution est supérieur à la prévision. Ce résultat bénéficiaire est viré sur un compte spécifique du financement spécial de l'électricité.	

863.427.00	Revenu lignes 65 kV Cette augmentation est due aux amortissements extraordinaires liés à la nouvelle configuration du réseau 65 kV optimisant la sécurité d'approvisionnement et ayant provoqué la suppression des lignes "Ciba 1" ainsi que "Monthey 1" et "Monthey 2".	+ 92'873.20
863.434.00	Travaux facturés à des tiers	- 35'990.36
863.434.01	Travaux de branchements facturés Ces factures varient en fonction du volume des nouvelles constructions, des transformations d'immeubles et de l'adaptation du réseau qui en résulte.	+ 194'139.00
865.312.03	Achat d'énergie, approvisionnement L'achat d'énergie est réalisé en fonction de la consommation réelle des clients qui dépend fortement des conditions météorologiques et du contexte économique. En 2020, le contexte sanitaire a également fortement influencé la consommation des clients entraînant une diminution d'environ 10 %. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, notamment une consommation inférieure aux estimations et une production de nos centrales et de celle des particuliers supérieure aux prévisions.	- 342'561.13
865.312.04	Achat d'énergie, centrales de production D'une part, la production des centrales des particuliers a été plus élevée que prévu et, d'autre part, le premier palier de la centrale H ₂ O a été mis en service.	+ 41'147.96
865.312.07	Achat plus-value écologique Les garanties d'origine 2019 de la société AXPO ont été payées sur les comptes 2020 car le décompte final est arrivé en mai.	+ 48'504.36
865.429.00	Différence de couverture énergie Selon la directive N° 1, état 2012, de l'EiCom et en application de l'art. 14, al. 1, LApEI, et des art. 7, al. 1, et 19, al. 2, OApEI, le mécanisme de calcul des coûts imputables prévoit le report de la différence de couverture dans le calcul du timbre. La différence de 2020 pourra ainsi être prise en compte dans le calcul du timbre en +/- pour les tarifs d'énergie de l'année 2022.	+ 240'201.84
865.435.00	Vente de l'énergie La vente d'énergie électrique varie proportionnellement à la consommation et à la valorisation du kWh. Les prévisions de vente pour l'année 2020 étaient inférieures à la consommation effective. Le contexte sanitaire a fortement influencé la consommation des clients entraînant une diminution d'environ 10 %.	- 366'723.11
865.435.02	Vente plus-value écologique La vente des plus-values écologiques, d'un montant de Fr. 122'010.--, est comprise dans la facturation de la vente globale d'énergie sur le compte 865.435.00.	- 115'000.--

881.301.00	Traitements	+ 20'592.15
881.434.00	Facturation à des tiers	+ 10'285.75
881.461.00	Subsides de l'Etat	+ 8'883.45
	Les Communes de Monthey et Collombey-Muraz ont revu l'organisation de la cellule "Développement Durable". Les différents objectifs visés par les deux Communes, dont le label "Cité de l'énergie - Gold", nécessitent un renforcement des ressources. La convention avec la Commune de Collombey-Muraz a été réactualisée et cette adaptation a permis d'obtenir des subventions cantonales complémentaires. L'impact sur les coûts de fonctionnement est quasi neutre.	
881.312.00	Stockage production solaire	+ 14'879.11
	Le nombre d'installations solaires photovoltaïques bénéficiant du produit Horizon a été supérieur aux prévisions.	
881.490.12	Imputation interne des redevances	+ 402'595.75
	Les recettes provenant de la centrale de production de la Vièze s'élèvent à Fr. 966'000.-- pour l'année 2020. Elles ont dépassé le seuil minimal permettant l'obtention de la Rétribution à Prix Coûtant (RPC) du courant injecté.	
882	Eclairage public	- 60'080.36
	Le coût effectif de l'éclairage public est partiellement pris en charge par des tiers, le solde étant réglé par imputation aux routes communales, sur le compte 620.390.08.	
882.434.00	Travaux facturés à des tiers	- 29'968.55
	D'une part, l'Etat du Valais a revu à la baisse sa politique de participation à l'éclairage public de toutes les Communes valaisannes et, d'autre part, les travaux facturés à des tiers dépendent du nombre de projets qui font l'objet d'une refacturation.	

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

840.565.01 Fonds "Encouragement à l'économie"

Le fonds sert principalement d'outil de développement économique et doit permettre d'intervenir rapidement en cas d'opportunité. En 2020, ce fonds a permis à la municipalité de prendre un certain nombre de mesures économiques dans le cadre de la pandémie.

Solde du fonds au 1 ^{er} janvier 2020	652'621.90
Attribution au fonds pour 2020	10'000.00
Aides versées aux indépendants, commerces et établissements publics (COVID-19)	-200'000.00
Gratuité des transports Mobi Chablais pour la population	-45'000.00
Bons d'achat distribués à chaque habitant, yc frais administratifs	-137'050.70
Diverses aides et soutiens à des projets locaux	<u>-41'272.25</u>
Solde du fonds au 31 décembre 2020	<u>239'298.95</u>

840.566.00 Fonds "Revitalisation centre-ville"

Ce fonds a initialement été créé afin de soutenir le développement d'activités commerciales et artisanales au centre-ville. Il doit prioritairement servir à redynamiser l'ensemble du centre-ville.

Solde du fonds au 1 ^{er} janvier 2020	29'945.95
Attribution au fonds pour 2020	100'000.00
Participation au remplacement de toiles de tentes de commerces et acquisition de parasols pour les terrasses d'établissements publics	<u>-39'528.80</u>
Solde du fonds au 31 décembre 2020	<u>90'417.15</u>

863.501.00	Réseau HT-5,2/16 kV Le crédit budgétaire global de Fr. 50'000.-- a été utilisé pour l'exécution des travaux suivants :	-26'588.55								
	<table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><u>Dépenses enregistrées</u></td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Route du Rhône</td> <td style="text-align: center;">23'411.45</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><u>23'411.45</u></td> </tr> </table>		<u>Dépenses enregistrées</u>	Route du Rhône	23'411.45		<u>23'411.45</u>			
	<u>Dépenses enregistrées</u>									
Route du Rhône	23'411.45									
	<u>23'411.45</u>									
863.501.01	Réseaux locaux de distribution BT Le crédit budgétaire global de Fr. 100'000.-- a été utilisé pour l'exécution des travaux suivants :	- 70'304.95								
	<table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><u>Dépenses enregistrées</u></td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Les Cerniers</td> <td style="text-align: center;">15'149.50</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Sauley</td> <td style="text-align: center;">14'545.55</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><u>29'695.05</u></td> </tr> </table>		<u>Dépenses enregistrées</u>	Les Cerniers	15'149.50	Sauley	14'545.55		<u>29'695.05</u>	
	<u>Dépenses enregistrées</u>									
Les Cerniers	15'149.50									
Sauley	14'545.55									
	<u>29'695.05</u>									
863.501.47	Disjoncteurs 65 kV Les Bans L'état des disjoncteurs 65 kV, constaté lors de la révision, a nécessité 2 jours supplémentaires de travaux.	+ 27'401.03								
863.501.52	Conception d'un système de mesure pour le réseau MT Les dépenses réalisées dans le cadre du projet respectent le budget initial. Cependant, les conditions négociées auprès du fournisseur ont permis de bénéficier d'un avoir de Fr. 15'250.--.	- 14'105.33								
863.501.59	Chemin de l'Hôpital Ce projet est dépendant des travaux menés par le canton du Valais; il est devenu caduc.	- 25'000.--								
863.501.60	Aménagement Centre-Ville	+ 213'205.90								
863.501.61	Avenue de France, phase 1 Les entreprises mandatées pour exécuter les travaux sur l'infrastructure électrique ont mené ces projets, de manière conjointe, avec une gestion de projet globale et une facturation commune. Le bilan financier est neutre et conforme au budget.	- 238'949.75								
863.501.71	Alimentation électrique zone sportive du Verney Vu le développement de la zone du Verney, il a été jugé préférable d'adapter provisoirement l'infrastructure électrique à moindre coût, dans l'attente d'un projet global finalisé. Ce crédit est caduc.	- 30'000.--								

863.610.00	Taxes de raccordement	+ 116'009.75
863.610.01	Contributions chauffage électrique	+ 66'940.--
863.610.02	Contributions aux frais de réseau	+ 32'460.--
	Conformément aux dispositions du plan comptable harmonisé, ce genre de recettes est porté directement sur le compte d'investissements et diminue la valeur du réseau inscrite au patrimoine administratif.	
881.501.14	Tapis roulant centrale Meunière	- 30'000.--
	La solution technique proposée a été jugée inadaptée; le projet a ainsi été abandonné.	
881.660.00	Rétribution unique Confédération	+ 79'199.02
	La centrale solaire photovoltaïque de la place d'Armes a fait l'objet d'une demande de subvention. Dans ce cadre et suite à la décision de PRONOVO AG, la Commune de Monthey a bénéficié d'une rétribution unique.	

Finances et impôts

Compte de fonctionnement	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	4'982'380.70	4'373'000.00	609'380.70	13.9
Revenus	64'343'473.39	61'283'400.00	3'060'073.39	5.0
Revenus nets	<u>-59'361'092.69</u>	<u>-56'910'400.00</u>	<u>-2'450'692.69</u>	4.3

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

900.330.00	Pertes sur débiteurs	+ 117'225.01
900.330.05	Attribution à provision pour pertes sur débiteurs	+ 400'000.--

Le compte "Pertes sur débiteurs" enregistre les pertes qui découlent des encaissements, par voie légale, de taxations fiscales et qui reposent sur des actes de défaut de biens définitifs. Lorsque l'Office des Poursuites délivre un acte de défaut de biens après saisie, la procédure est relancée systématiquement jusqu'au paiement total de la créance ou la délivrance d'un acte de défaut de biens définitif. Une provision spécifique a été constituée pour les contribuables faisant l'objet de nombreuses poursuites. Ainsi, le montant total de la provision pour pertes sur débiteurs est porté à Fr. 1'800'000.-- au 31 décembre 2020.

900.400.00	Impôt sur le revenu	- 409'709.60
900.400.01	Impôt sur la fortune	+ 535'740.95
900.400.03	Impôt personnel	+ 1'904.--
900.402.00	Impôt foncier	- 19'103.25

Ces impôts sont calculés sur la base de la dernière taxation connue, soit celle relative à l'année 2018. En conséquence, dans l'exercice comptable 2020, il est inscrit une provision pour le solde de la taxation 2019, représentant environ 10 % des contribuables, et une autre pour l'entier de la taxation 2020. Les écarts constatés proviennent des différences entre les impôts estimés et taxés qui concernent le solde de l'année 2018, les taxations traitées pour l'année 2019 ainsi que des correctifs de taxations des années antérieures. Les mesures sociales décidées dans le cadre de la réforme fiscale des entreprises réduisent la charge fiscale des contribuables à revenu modeste. Cet allègement engendre une réduction de l'impôt sur le revenu de Fr. 420'000.--.

900.400.05	Impôt des frontaliers	+ 763'413.45
	Pour des raisons de rattrapage et sur la base des remarques de la fiduciaire, l'exercice comptable 2020 enregistre la répartition de l'impôt sur les salaires versés aux travailleurs frontaliers français pour l'année 2019 ainsi qu'une provision pour l'année 2020.	
900.403.00	Impôt sur les gains en capital	- 66'095.85
900.403.01	Impôt sur les gains immobiliers	- 44'784.90
900.404.00	Impôts droits de mutation et de timbre	+ 180'692.75
900.405.00	Impôt sur les successions et donations	+ 272'709.70
	Ces impôts sont variables par nature et, par conséquent, non maîtrisables.	
901	Impôts des personnes morales	+ 1'158'383.60
	Les sociétés ont été taxées à hauteur de 73 % environ pour l'année 2019. Le solde des recettes pour les années 2019 et 2020 résulte de provisions constituées sur la base des dernières taxations connues. Les écarts constatés dans cette rubrique proviennent des différences entre les impôts estimés et taxés, qui concernent le solde de l'année 2018, les taxations traitées pour l'année 2019 ainsi que des correctifs de taxations des années antérieures. Il est également tenu compte des incidences de la réforme fiscale des entreprises.	
930.440.00	Parts à des recettes fédérales	- 13'347.70
	Il s'agit du produit de la taxe sur le CO ₂ versé par la Caisse de compensation, variable d'une année à l'autre. En 2020, les employeurs ont reçu Fr. 0.541 pour Fr. 1'000.-- de masse salariale au lieu de Fr. 1.29 en 2019.	
931.318.09	Impôt cantonal	+ 23'743.70
	Les revenus provenant des redevances hydrauliques sont difficilement estimables, car très variables. Ces revenus influencent l'impôt dû au canton.	
932.390.12	Imputation interne au développement durable	+ 402'595.75
932.411.00	Redevances hydrauliques	+ 402'595.75
	Les recettes provenant de la centrale de production de la Vièze, s'élevant à Fr. 943'000.--, sont enregistrées, en premier lieu, dans le compte 932.411.00 "Redevances hydrauliques" du chapitre "Finances et impôts", afin de respecter les règles du plan comptable harmonisé. Elles sont ensuite transférées, par imputation interne, sous la rubrique 881 "Production et développement durable" du chapitre 88 "Développement durable & autres prestations". De plus, la commune de Monthey a reçu un montant de Fr. 254'400.-- provenant du renouvellement des concessions de SALANFE SA.	
940.329.00	Autres intérêts passifs	+ 39'389.52
	Ce compte contient les intérêts des impôts qui sont remboursés aux contribuables.	
940.429.00	Autres revenus	+ 13'556.95
	Il s'agit des intérêts reçus des bailleurs de fonds pour les emprunts à court terme contractés en cas de besoin de trésorerie.	

940.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	+ 52'972.--
	Ce compte enregistre la part des bénéfices réalisés par le service de l'électricité, durant l'année 2020, pour la vente et la distribution de l'énergie, qui revient au propriétaire du réseau, soit la commune de Monthey.	
942.423.00	Produit des locations	+ 55'735.--
	Le produit net des locations des immeubles se trouvant sur le site "ex-Giovanola", au lieu-dit "Clos-Donroux", a atteint la somme de Fr. 273'300.--, alors qu'il avait été budgétisé à Fr. 220'000.--.	
943.318.04	Frais d'actes	- 21'683.15
	Cette rubrique est par nature variable. Ces frais fluctuent en fonction des opportunités d'achats.	
943.427.00	Utilisation du domaine public	+ 204'230.85
	Ce montant varie en fonction des constructions au centre-ville utilisant le domaine public, comme par exemple des places de stationnement louées pour la durée d'un chantier.	
990.319.00	Crédit à disposition	
	Chaque utilisation de ce crédit fait l'objet d'une décision du Conseil municipal. Les dépenses, qui en découlent, sont imputées sur le compte de fonctionnement du chapitre concerné. Le tableau, ci-après, permet d'avoir une vue globale des crédits votés et des dépenses enregistrées; les commentaires y relatifs figurent, le cas échéant, en regard du compte débité.	

Compte	Libellé	Montant	Dépenses enregistrées	Date décision
113.311.03	Pose de caméras de surveillance aux Semilles	fr. 8'000.00	fr. 8'168.60	16.03.2020
		fr. 8'000.00	fr. 8'168.60	

990.331.00 Amortissements du patrimoine administratif

Voir le commentaire du compte d'investissement 990.509.00. Les charges des amortissements immédiats, qui découlent des investissements imprévus, sont portées sur les comptes de fonctionnement ordinaire du chapitre concerné. Le tableau, ci-après, permet d'obtenir une vue globale des crédits votés et des charges enregistrées.

Compte	Libellé	Montant	Dépenses enregistrées	Date décision
113.331.00	Acquisition d'appareils d'amende d'ordre	fr. 12'500.00	fr. 4'991.00	25.05.2020
620.331.00	Giratoire Simplon/Théâtre, déplacement sculpture	fr. 14'000.00	fr. 1'284.00	20.04.2020
650.331.00	Passage à niveau Gare CFF, réfection	fr. 10'000.00	fr. 10'230.57	11.05.2020
		fr. 36'500.00	fr. 16'505.57	

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements**943.505.04 Achat terrains à Prafenne parcelles 2541 et 4338****+ 8'309.--**

Lors de ses séances des 4 et 11 mai 2020, le Conseil municipal a accepté d'acquérir ces deux parcelles forestières.

990.509.00 Crédit à disposition

Chaque utilisation de ce crédit fait l'objet d'une décision du Conseil municipal. Les dépenses, qui en découlent, sont imputées sur le compte d'investissement du chapitre concerné. Le tableau, ci-après, permet d'obtenir une vue globale des crédits votés et des dépenses enregistrées; les commentaires y relatifs figurent, le cas échéant, en regard du compte débité.

Compte	Libellé	Montant	Dépenses enregistrées	Date décision
113.506.02	Acquisition d'appareils d'amendes d'ordre	fr. 12'500.00	fr. 12'478.10	25.05.2020
620.501.70	Giratoire Simplon/Théâtre, déplacement sculpture	fr. 14'000.00	fr. 12'844.85	20.04.2020
650.560.02	Passage à niveau Gare CFF, réfection	fr. 10'000.00	fr. 10'230.57	11.05.2020
1180	Remplacement centrale téléphonique Home Tilleuls	fr. 235'000.00	fr. 235'000.00	29.03.2021
		fr. 271'500.00	fr. 270'553.52	

Home "Les Tilleuls"

Home Les Tilleuls



Compte de résultat

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
3000	Salaires des médecins	3 000.00 D	3 000.00 D			3 000.00 D		
300	Salaires des médecins	3 000.00 D	3 000.00 D			3 000.00 D		
3111	Infirmières Cat. A	1 800 590.95 D	1 705 000.00 D	95 590.95	5.61	1 734 134.40 D	66 456.55	3.83
3112	Infirmières-assistantes et assistantes en soins Ca	1 015 760.10 D	1 130 000.00 D	-114 239.90	-10.11	1 024 908.45 D	-9 148.35	-0.89
3113	Nurses, Aides familiales Cat. D	91 690.30 D	147 000.00 D	-55 309.70	-37.63	129 800.75 D	-38 110.45	-29.36
311	Personnel soignant qualifié	2 908 041.35 D	2 982 000.00 D	-73 958.65	-2.48	2 888 843.60 D	19 197.75	0.66
3121	Aides-soignantes qualifiées Cat. C	548 329.85 D	500 000.00 D	48 329.85	9.67	519 995.55 D	28 334.30	5.45
3122	Aides en Soins et Accompagnement Cat. D	201 772.50 D	206 000.00 D	-4 227.50	-2.05	159 819.20 D	41 953.30	26.25
312	Personnel soignant qualifié auxiliaire	750 102.35 D	706 000.00 D	44 102.35	6.25	679 814.75 D	70 287.60	10.34
3131	Personnel soignant sans formation Cat. I	2 179 727.15 D	2 140 000.00 D	39 727.15	1.86	2 215 961.20 D	-36 234.05	-1.64
3132	Personnel de soins en formation Cat. I	263.35 D	0.00	263.35	100	0.00	263.35	100
313	Personnel soignant auxiliaire	2 179 990.50 D	2 140 000.00 D	39 990.50	1.87	2 215 961.20 D	-35 970.70	-1.62
3141	Stagiaires du secteur soignant	31 290.70 D	39 000.00 D	-7 709.30	-19.77	25 672.00 D	5 618.70	21.89
3142	Apprentis du secteur soignant	90 805.35 D	66 000.00 D	24 805.35	37.58	88 198.85 D	2 606.50	2.96
314	Stagiaires et apprentis de soins	122 096.05 D	105 000.00 D	17 096.05	16.28	113 870.85 D	8 225.20	7.22
3201	Animation	378 536.00 D	378 000.00 D	536.00	0.14	361 371.10 D	17 164.90	4.75
320	Personnel d'encadrement et d'animation	378 536.00 D	378 000.00 D	536.00	0.14	361 371.10 D	17 164.90	4.75
3302	Secrétariat-Réception-Administration	478 756.55 D	473 000.00 D	5 756.55	1.22	461 818.90 D	16 937.65	3.67
330	Salaires du personnel de l'administration	478 756.55 D	473 000.00 D	5 756.55	1.22	461 818.90 D	16 937.65	3.67
3402	Salaires ménage	657 213.60 D	636 000.00 D	21 213.60	3.34	646 986.95 D	10 226.65	1.58
3403	Salaires salle-à-manger	360 281.80 D	343 000.00 D	17 281.80	5.04	319 992.20 D	40 289.60	12.59
3404	Salaires cafétéria	121 867.35 D	104 000.00 D	17 867.35	17.18	107 357.00 D	14 510.35	13.52
3405	Salaires buanderie	138 372.35 D	148 000.00 D	-9 627.65	-6.51	141 989.90 D	-3 617.55	-2.55
3409	Salaires salon de coiffure	51 530.35 D	60 000.00 D	-8 469.65	-14.12	56 998.95 D	-5 468.60	-9.59

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
340	Salaires du personnel de maison	1 329 265.45 D	1 291 000.00 D	38 265.45	2.96	1 273 325.00 D	55 940.45	4.39
3501	Salaires du personnel technique	196 724.45 D	200 000.00 D	-3 275.55	-1.64	187 885.30 D	8 839.15	4.70
350	Salaires du personnel technique	196 724.45 D	200 000.00 D	-3 275.55	-1.64	187 885.30 D	8 839.15	4.70
30-35	Salaires	8 346 512.70 D	8 278 000.00 D	68 512.70	0.83	8 185 890.70 D	160 622.00	1.96
3601	Remboursement infirmières	65 672.80 C	40 000.00 C	25 672.80	64.18	39 328.55 C	26 344.25	66.99
3602	Remboursement infirmières-assistantes	0.00	20 000.00 C	-20 000.00	-100	16 883.90 C	-16 883.90	-100
3603	Remboursement autres prof. de soins certifiés	16 836.80 C	15 000.00 C	1 836.80	12.25	37 824.60 C	-20 987.80	-55.49
3604	Remboursement allocations maternité	34 047.20 C	50 000.00 C	-15 952.80	-31.91	17 219.70 C	16 827.50	97.72
360	Remboursement pour le personnel soignant diplômé	116 556.80 C	125 000.00 C	-8 443.20	-6.75	111 256.75 C	5 300.05	4.76
3611	Remboursement aides-soignantes certifiées	5 581.00 C	15 000.00 C	-9 419.00	-62.79	555.30 C	5 025.70	905
3612	Remboursement autres prof. de soins certifiés	0.00	5 000.00 C	-5 000.00	-100	2 735.40 C	-2 735.40	-100
3614	Remboursement allocations maternité	9 604.35 C	0.00	9 604.35	100	7 219.95 C	2 384.40	33.03
361	Remboursement pour le personnel soignant certifié	15 185.35 C	20 000.00 C	-4 814.65	-24.07	10 510.65 C	4 674.70	44.48
3621	Remboursement personnel soignant sans formation	120 255.80 C	120 000.00 C	255.80	0.21	111 872.60 C	8 383.20	7.49
3622	Remboursement personnel soignant en formation	4 285.20 C	0.00	4 285.20	100	2 500.15 C	1 785.05	71.40
3624	Remboursement AMAT & APG	14 225.20 C	15 000.00 C	-774.80	-5.17	16 525.55 C	-2 300.35	-13.92
362	Remboursement pour le personnel soignant auxiliair	138 766.20 C	135 000.00 C	3 766.20	2.79	130 898.30 C	7 867.90	6.01
3632	Remboursement apprentis	2 648.60 C	0.00	2 648.60	100	0.00	2 648.60	100
363	Remboursement pour les stagiaires et apprentis de	2 648.60 C	0.00	2 648.60	100	0.00	2 648.60	100
3651	Remboursement pour le personnel d'animation	4 966.45 C	13 000.00 C	-8 033.55	-61.80	15 643.70 C	-10 677.25	-68.25
3654	Remboursement AMAT & divers	16 517.95 C	12 000.00 C	4 517.95	37.65	95.15 C	16 422.80	17259
365	Remboursement pour le personnel d'encadrement et d	21 484.40 C	25 000.00 C	-3 515.60	-14.06	15 738.85 C	5 745.55	36.51
3662	Remboursement pour le personnel d'administration	0.00	0.00		100	2 256.25 C	-2 256.25	-100
366	Remboursement pour le personnel de l'administratio	0.00	0.00		100	2 256.25 C	-2 256.25	-100
3681	Remboursement pour le personnel hôtelier	0.00	15 000.00 C	-15 000.00	-100	9 686.95 C	-9 686.95	-100
3682	Remboursement pour employées de maison	87 124.20 C	0.00	87 124.20	100	20 815.75 C	66 308.45	318
3683	Remboursement pour salle-à-manger	6 818.40 C	0.00	6 818.40	100	4 636.10 C	2 182.30	47.07
3684	Remboursement allocations maternité	0.00	0.00		100	14 423.10 C	-14 423.10	-100
368	Remboursement pour le personnel de maison	93 942.60 C	15 000.00 C	78 942.60	526	49 561.90 C	44 380.70	89.55

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
3691	Remboursement pour le personnel technique	0.00	0.00		100	1 941.55 C	-1 941.55	-100
369	Remboursement pour le personnel technique	0.00	0.00		100	1 941.55 C	-1 941.55	-100
36	Remboursement prestation d'assurances	388 583.95 C	320 000.00 C	68 583.95	21.43	322 164.25 C	66 419.70	20.62
3700	AVS / AI / APG / AC	541 877.60 D	1 850 000.00 D	-1 308 122.40	-70.71	520 356.50 D	21 521.10	4.14
3710	Caisse de pension	996 622.70 D	0.00	996 622.70	100	983 579.65 D	13 043.05	1.33
3720	Assurance accidents	28 292.35 D	0.00	28 292.35	100	19 495.25 D	8 797.10	45.12
3730	Assurance maladie	98 627.70 D	0.00	98 627.70	100	100 696.85 D	-2 069.15	-2.05
3740	Allocations familiales	219 750.55 D	0.00	219 750.55	100	225 395.15 D	-5 644.60	-2.50
37	Charges sociales	1 885 170.90 D	1 850 000.00 D	35 170.90	1.90	1 849 523.40 D	35 647.50	1.93
3810	Infirmières Cat. A (intérimaires)	43 794.15 D	20 000.00 D	23 794.15	118	16 741.25 D	27 052.90	161
3811	Infirmières-assistantes Cat. B (intérimaires)	0.00	30 000.00 D	-30 000.00	-100	0.00		100
3813	Aides-soignantes qualifiées Cat. C (intérimaires)	5 970.90 D	40 000.00 D	-34 029.10	-85.07	61 745.90 D	-55 775.00	-90.33
3814	Personnel soignant sans formation Cat. I (intérims)	0.00	10 000.00 D	-10 000.00	-100	5 644.95 D	-5 644.95	-100
381	Personnel soignant temporaire	49 765.05 D	100 000.00 D	-50 234.95	-50.23	84 132.10 D	-34 367.05	-40.85
3850	Eldora	874 922.35 D	846 000.00 D	28 922.35	3.42	773 827.15 D	101 095.20	13.06
3851	Stagiaire en intendance, GEI	4 569.25 D	7 200.00 D	-2 630.75	-36.54	10 800.00 D	-6 230.75	-57.69
3853	Aumonerie, pers. anim. facturé	6 000.00 D	6 000.00 D			6 000.00 D		
3854	Personnel de maison (intérimaires)	14 974.95 D	0.00	14 974.95	100	0.00	14 974.95	100
3859	Imputation interne personnel BU, TP	0.00	1 200.00 D	-1 200.00	-100	514.50 D	-514.50	-100
385	Honoraires pr personnel temporaire non-soignant	900 466.55 D	860 400.00 D	40 066.55	4.66	791 141.65 D	109 324.90	13.82
3900	Autres charges du personnel soignant	588.45 D	0.00	588.45	100	0.00	588.45	100
3901	Autres charges du personnel non-soignant, civilist	15 108.75 D	15 000.00 D	108.75	0.73	4 363.00 D	10 745.75	246
3910	Frais de formation du personnel soignant	4 433.05 C	34 000.00 D	-38 433.05	-113	27 203.30 D	-31 636.35	-116
3911	Frais de formation du personnel non-soignant	20 232.35 D	18 000.00 D	2 232.35	12.40	18 465.65 D	1 766.70	9.57
3920	Frais de déplacement du personnel soignant	894.00 D	2 000.00 D	-1 106.00	-55.30	2 223.70 D	-1 329.70	-59.80
3921	Frais de déplacement du personnel non-soignant	656.90 D	2 300.00 D	-1 643.10	-71.44	1 413.55 D	-756.65	-53.53
3930	Annonce, recrutement du personnel soignant	1 048.75 D	1 200.00 D	-151.25	-12.60	2 055.40 D	-1 006.65	-48.98
3931	Annonce, recrutement du personnel non-soignant	780.50 D	1 000.00 D	-219.50	-21.95	1 004.55 D	-224.05	-22.30
39	Autres charges du personnel	34 876.65 D	73 500.00 D	-38 623.35	-52.55	56 729.15 D	-21 852.50	-38.52
3	Salaires et charges sociales	10 828 207.90 D	10 841 900.00 D	-13 692.10	-0.13	10 645 252.75 D	182 955.15	1.72

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
4010	Autres médicaments non LS	55 191.75 D	35 700.00 D	19 491.75	54.60	26 952.50 D	28 239.25	104
4020	Instruments et ustensiles	6 554.00 D	5 400.00 D	1 154.00	21.37	9 626.95 D	-3 072.95	-31.92
4030	Matériel médical selon LIMA	71 151.23 D	80 000.00 D	-8 848.77	-11.06	79 007.10 D	-7 855.87	-9.94
4040	Autre matériel médical non-LIMA	1 493.65 D	5 200.00 D	-3 706.35	-71.28	458.20 D	1 035.45	225
40	Matériel médical d'exploitation	134 390.63 D	126 300.00 D	8 090.63	6.41	116 044.75 D	18 345.88	15.81
4100	Marchandises cuisine	768 616.81 D	799 000.00 D	-30 383.19	-3.80	783 147.90 D	-14 531.09	-1.86
4160	Marchandises cafétéria	34 978.11 D	40 000.00 D	-5 021.89	-12.55	39 911.00 D	-4 932.89	-12.36
41	Produits alimentaires	803 594.92 D	839 000.00 D	-35 405.08	-4.22	823 058.90 D	-19 463.98	-2.36
4205	Achat matériel de ménage	38 811.10 D	46 000.00 D	-7 188.90	-15.63	46 140.75 D	-7 329.65	-15.89
4206	Entretien matériel de ménage	1 834.35 D	2 000.00 D	-165.65	-8.28	0.00	1 834.35	100
4207	Achat matériel de buanderie	3 516.60 D	6 600.00 D	-3 083.40	-46.72	1 750.80 D	1 765.80	100
4208	Entretien matériel de buanderie	4 208.30 D	3 500.00 D	708.30	20.24	1 088.95 D	3 119.35	286
4209	Achat matériel de coiffure	2 967.75 D	4 000.00 D	-1 032.25	-25.81	3 286.45 D	-318.70	-9.70
420	Charges ménagères	51 338.10 D	62 100.00 D	-10 761.90	-17.33	52 266.95 D	-928.85	-1.78
4210	Achat matériel de cuisine	18 888.85 D	8 300.00 D	10 588.85	127	8 202.30 D	10 686.55	130
4211	Entretien matériel de cuisine	11 465.70 D	10 000.00 D	1 465.70	14.66	16 625.05 D	-5 159.35	-31.03
4212	Achat matériel SAM	5 851.65 D	15 000.00 D	-9 148.35	-60.99	14 377.85 D	-8 526.20	-59.30
4213	Entretien matériel de SAM	5 465.52 D	3 400.00 D	2 065.52	60.75	3 317.95 D	2 147.57	64.73
4214	Achat matériel de cafétéria	1 448.90 D	1 300.00 D	148.90	11.45	1 413.30 D	35.60	2.52
4215	Entretien matériel de cafétéria	0.00	1 500.00 D	-1 500.00	-100	395.60 D	-395.60	-100
421	Articles ménagers	43 120.62 D	39 500.00 D	3 620.62	9.17	44 332.05 D	-1 211.43	-2.73
4220	Produits de nettoyage cuisine	17 987.88 D	20 000.00 D	-2 012.12	-10.06	15 353.95 D	2 633.93	17.15
4221	Blanchissage	176 011.35 D	170 000.00 D	6 011.35	3.54	181 338.20 D	-5 326.85	-2.94
4222	Produits de nettoyage ménage	21 182.00 D	6 000.00 D	15 182.00	253	5 688.60 D	15 493.40	272
4223	Produits mono-usage cuisine	15 458.67 D	9 500.00 D	5 958.67	62.72	8 019.85 D	7 438.82	92.76
4225	Produits de nettoyage cafétéria	522.00 D	0.00	522.00	100	1 975.45 D	-1 453.45	-73.58
4230	Lessive, produits buanderie	2 610.90 D	5 000.00 D	-2 389.10	-47.78	5 065.10 D	-2 454.20	-48.45
422	Produits de lessive et de nettoyage	233 772.80 D	210 500.00 D	23 272.80	11.06	217 441.15 D	16 331.65	7.51
42	Ménage et nettoyage	328 231.52 D	312 100.00 D	16 131.52	5.17	314 040.15 D	14 191.37	4.52
4300	Entretien et réparation immeubles	101 098.65 D	98 000.00 D	3 098.65	3.16	91 410.65 D	9 688.00	10.60
4301	Rénovation de chambres	28 928.05 D	30 000.00 D	-1 071.95	-3.57	30 537.70 D	-1 609.65	-5.27
4310	Entretien et réparation installations	108 004.85 D	109 000.00 D	-995.15	-0.91	106 419.35 D	1 585.50	1.49

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
4320	Entretien et réparation installations médico-techn	22 931.10 D	22 800.00 D	131.10	0.58	16 932.40 D	5 998.70	35.43
4330	Entretien et réparation véhicules	1 590.80 D	2 000.00 D	-409.20	-20.46	1 616.90 D	-26.10	-1.61
4390	Petit outillage et matériel d'atelier	20 703.40 D	21 300.00 D	-596.60	-2.80	20 010.90 D	692.50	3.46
43	Entretien/réparation/petit outillage	283 256.85 D	283 100.00 D	156.85	0.06	266 927.90 D	16 328.95	6.12
4410	Investissements mobiliers	7 652.10 D	8 000.00 D	-347.90	-4.35	5 552.20 D	2 099.90	37.82
4412	Investissements install. médico-techniques	1 978.00 D	2 000.00 D	-22.00	-1.10	9 667.05 D	-7 689.05	-79.54
440	Investissements de renouvellement non-activés	9 630.10 D	10 000.00 D	-369.90	-3.70	15 219.25 D	-5 589.15	-36.72
4451	Taxes et frais bancaires (ou postaux)	1 336.08 D	1 600.00 D	-263.92	-16.50	1 263.90 D	72.18	5.71
445	Intérêts et frais bancaires	1 336.08 D	1 600.00 D	-263.92	-16.50	1 263.90 D	72.18	5.71
4460	Intérêts bancaires sur hypothèque	104 989.00 D	145 000.00 D	-40 011.00	-27.59	116 339.00 D	-11 350.00	-9.76
446	Intérêts hypothécaires	104 989.00 D	145 000.00 D	-40 011.00	-27.59	116 339.00 D	-11 350.00	-9.76
4470	Amortissement immeuble	340 139.35 D	330 000.00 D	10 139.35	3.07	413 332.50 D	-73 193.15	-17.71
4471	Amortissements mobilier - installations	66 000.00 D	60 000.00 D	6 000.00	10.00	68 091.25 D	-2 091.25	-3.07
4472	Amortissement install. médico-techniques	90 806.45 D	80 000.00 D	10 806.45	13.51	85 897.15 D	4 909.30	5.72
4473	Amortissements véhicules	8 800.00 D	9 500.00 D	-700.00	-7.37	0.00	8 800.00	100
4474	Amortissements informatique	40 730.00 D	30 000.00 D	10 730.00	35.77	41 765.00 D	-1 035.00	-2.48
447	Amortissements	546 475.80 D	509 500.00 D	36 975.80	7.26	609 085.90 D	-62 610.10	-10.28
44	Charges et investissements	662 430.98 D	666 100.00 D	-3 669.02	-0.55	741 908.05 D	-79 477.07	-10.71
4500	Electricité	75 397.55 D	70 000.00 D	5 397.55	7.71	73 333.35 D	2 064.20	2.81
4510	Gaz	1 935.95 D	2 500.00 D	-564.05	-22.56	1 946.05 D	-10.10	-0.52
4540	Chauffage à distance	116 288.05 D	120 000.00 D	-3 711.95	-3.09	114 297.85 D	1 990.20	1.74
4550	Eau	9 536.10 D	11 000.00 D	-1 463.90	-13.31	7 633.40 D	1 902.70	24.93
45	Eau et énergie	203 157.65 D	203 500.00 D	-342.35	-0.17	197 210.65 D	5 947.00	3.02
4700	Matériel de bureau, imprimés	14 180.70 D	11 400.00 D	2 780.70	24.39	12 625.55 D	1 555.15	12.32
4710	Téléphones	23 700.75 D	19 800.00 D	3 900.75	19.70	21 216.95 D	2 483.80	11.71
4715	Frais de port, Affranchissement	6 665.20 D	5 000.00 D	1 665.20	33.30	5 346.65 D	1 318.55	24.66
4720	Journaux et documentations professionnels	3 899.00 D	2 500.00 D	1 399.00	55.96	2 715.25 D	1 183.75	43.60
4730	Frais informatiques pour l'administration	76 921.15 D	76 900.00 D	21.15	0.03	70 120.05 D	6 801.10	9.70
4740	Frais informatiques pour les soins	1 265.50 D	0.00	1 265.50	100	438.90 D	826.60	188
4750	Frais pour l'assurance qualité	2 049.90 D	6 000.00 D	-3 950.10	-65.84	0.00	2 049.90	100
4780	Cotisations professionnelles	29 822.40 D	29 500.00 D	322.40	1.09	28 392.50 D	1 429.90	5.04

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
4790	Autres frais de bureau et d'administration	19 165.31 D	8 400.00 D	10 765.31	128	9 309.85 D	9 855.46	105
47	Frais de bureau et d'administration	177 669.91 D	159 500.00 D	18 169.91	11.39	150 165.70 D	27 504.21	18.32
4800	Matériel pour animation	16 967.30 D	18 600.00 D	-1 632.70	-8.78	48 368.05 D	-31 400.75	-64.92
4810	Frais d'animation interne	8 285.80 D	20 100.00 D	-11 814.20	-58.78	0.00	8 285.80	100
4820	Frais d'animation externe	90.30 D	9 000.00 D	-8 909.70	-99.00	0.00	90.30	100
48	Frais d'animation	25 343.40 D	47 700.00 D	-22 356.60	-46.87	48 368.05 D	-23 024.65	-47.60
4900	Assurances choses et RC	12 873.90 D	13 500.00 D	-626.10	-4.64	13 063.10 D	-189.20	-1.45
4915	Assurances, impôts véhicules	1 414.60 D	3 300.00 D	-1 885.40	-57.13	617.90 D	796.70	128
490	Frais d'assurances et taxes diverses	14 288.50 D	16 800.00 D	-2 511.50	-14.95	13 681.00 D	607.50	4.44
4921	Evacuation des déchets	17 121.90 D	17 600.00 D	-478.10	-2.72	20 156.95 D	-3 035.05	-15.06
492	Déchets, Taxes eaux & égouts	17 121.90 D	17 600.00 D	-478.10	-2.72	20 156.95 D	-3 035.05	-15.06
4990	Frais divers	386.40 D	1 500.00 D	-1 113.60	-74.24	557.40 D	-171.00	-30.68
499	Frais divers	386.40 D	1 500.00 D	-1 113.60	-74.24	557.40 D	-171.00	-30.68
49	Primes d'assurance choses - taxes - impôts	31 796.80 D	35 900.00 D	-4 103.20	-11.43	34 395.35 D	-2 598.55	-7.55
4	Autres Charges d'Exploitation	2 649 872.66 D	2 673 200.00 D	-23 327.34	-0.87	2 692 119.50 D	-42 246.84	-1.57

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
6000	Contributions des assureurs-maladie-patients valai	2 843 078.40 C	2 674 000.00 C	169 078.40	6.32	2 752 974.00 C	90 104.40	3.27
6010	Participation des assurés valaisans	230 235.75 C	245 000.00 C	-14 764.25	-6.03	230 423.40 C	-187.65	-0.08
6020	Contribution du canton du Valais	1 625 173.15 C	1 697 000.00 C	-71 826.85	-4.23	1 740 144.55 C	-114 971.40	-6.61
6021	Contribution des communes valaisannes	677 770.95 C	727 000.00 C	-49 229.05	-6.77	745 604.55 C	-67 833.60	-9.10
6030	Financement des assureurs-maladie pr matériel Lima	0.00	38 000.00 C	-38 000.00	-100	0.00		100
60	Taxes de Soins et d'Impotence	5 376 258.25 C	5 381 000.00 C	-4 741.75	-0.09	5 469 146.50 C	-92 888.25	-1.70
6100	Subvention d'exploitation du canton du Valais	190 010.00 C	112 000.00 C	78 010.00	69.65	108 500.00 C	81 510.00	75.12
6101	Subvention d'exploitation des communes valaisannes	75 197.40 C	48 000.00 C	27 197.40	56.66	48 659.40 C	26 538.00	54.54
61	Subvention cantonale à l'exploitation	265 207.40 C	160 000.00 C	105 207.40	65.75	157 159.40 C	108 048.00	68.75
6200	Taxes de pension	4 786 271.15 C	4 942 000.00 C	-155 728.85	-3.15	5 083 275.15 C	-297 004.00	-5.84
6201	Taxe de pension CS canton	5 400.00 C	0.00	5 400.00	100	16 560.00 C	-11 160.00	-67.39
6202	Taxe de pension CS commune	0.00	0.00		100	3 240.00 C	-3 240.00	-100
6205	Allocations pour impotent	790 870.55 C	755 000.00 C	35 870.55	4.75	822 159.50 C	-31 288.95	-3.81
6210	Cuisine	41 373.75 C	41 000.00 C	373.75	0.91	40 183.05 C	1 190.70	2.96
6220	Téléphone	22 107.30 C	28 000.00 C	-5 892.70	-21.05	23 801.95 C	-1 694.65	-7.12
6225	Téléphone des locataires	5 192.35 C	5 300.00 C	-107.65	-2.03	4 744.65 C	447.70	9.44
6235	Coiffure	45 693.75 C	58 000.00 C	-12 306.25	-21.22	51 157.90 C	-5 464.15	-10.68
6236	Esthéticienne	3 399.00 C	5 000.00 C	-1 601.00	-32.02	4 832.60 C	-1 433.60	-29.67
6237	Marquage (buanderie)	2 039.30 C	0.00	2 039.30	100	2 050.80 C	-11.50	-0.56
6240	Ménage des locataires	18 823.80 C	20 000.00 C	-1 176.20	-5.88	17 774.80 C	1 049.00	5.90
6250	Lessive des locataires	2 703.85 C	3 400.00 C	-696.15	-20.48	2 356.70 C	347.15	14.73
6299	Pertes sur débiteurs	9 488.52 D	47 000.00 D	-37 511.48	-79.81	9 175.70 D	312.82	3.41
62	Taxes de Pension et Prestations aux résidents	5 714 386.28 C	5 810 700.00 C	-96 313.72	-1.66	6 062 961.40 C	-348 575.12	-5.75
6300	Repas crèches & garderies	187 169.90 C	282 000.00 C	-94 830.10	-33.63	271 548.70 C	-84 378.80	-31.07
6320	Repas à domicile	367 562.00 C	274 000.00 C	93 562.00	34.15	304 658.00 C	62 904.00	20.65
6330	Repas visiteurs	4 590.70 C	22 000.00 C	-17 409.30	-79.13	21 457.60 C	-16 866.90	-78.61
6340	Autres prestations - collations diverses	1 102.05 C	3 800.00 C	-2 697.95	-71.00	2 894.80 C	-1 792.75	-61.93
6350	Produits de la cafétéria	86 985.30 C	142 000.00 C	-55 014.70	-38.74	133 366.90 C	-46 381.60	-34.78
63	Autres Prestations à des tiers	647 409.95 C	723 800.00 C	-76 390.05	-10.55	733 926.00 C	-86 516.05	-11.79
6400	Nourriture (sup. 5.--)	24 141.30 C	24 000.00 C	141.30	0.59	21 698.85 C	2 442.45	11.26
6402	Nourriture - encas (inf. à 5.--)	562.40 C	3 000.00 C	-2 437.60	-81.25	2 822.70 C	-2 260.30	-80.08
6442	Ventes diverses produits TVA 8%	538.95 C	0.00	538.95	100	281.10 C	257.85	91.73

Compte	Description	Année en cours de 01.01.2020 à 31.12.2020	Budget de 01.01.2020 à 31.12.2020	Ecart	%	Année précédente de 01.01.2019 à 31.12.2019	Ecart	%
64	Autres Prestations au personnel	25 242.65 C	27 000.00 C	-1 757.35	-6.51	24 802.65 C	440.00	1.77
6600	Location salon pédicure	1 087.15 C	600.00 C	487.15	81.19	568.90 C	518.25	91.10
6610	Location parking	20 676.95 C	21 000.00 C	-323.05	-1.54	21 460.90 C	-783.95	-3.65
6620	Loyers divers	300.00 C	3 000.00 C	-2 700.00	-90.00	3 100.00 C	-2 800.00	-90.32
66	Loyers et Produits financiers	22 064.10 C	24 600.00 C	-2 535.90	-10.31	25 129.80 C	-3 065.70	-12.20
6900	Loterie Romande	78 650.00 C	84 500.00 C	-5 850.00	-6.92	84 500.00 C	-5 850.00	-6.92
6905	Recettes animation	182.70 C	1 500.00 C	-1 317.30	-87.82	958.65 C	-775.95	-80.94
6910	Autres recettes (IS, RC)	5 149.55 C	8 000.00 C	-2 850.45	-35.63	1 423.50 C	3 726.05	261
6920	Indemnités praticien formateur	17 250.00 C	12 000.00 C	5 250.00	43.75	19 470.00 C	-2 220.00	-11.40
69	Produits divers	101 232.25 C	106 000.00 C	-4 767.75	-4.50	106 352.15 C	-5 119.90	-4.81
6	Produits d'exploitation	12 151 800.88 C	12 233 100.00 C	-81 299.12	-0.66	12 579 477.90 C	-427 677.02	-3.40
7000	Salaire du personnel pour prestations externes	1 100.00 C	0.00	1 100.00	100	1 847.50 C	-747.50	-40.46
70	Prestations externes effectuées par le personnel	1 100.00 C	0.00	1 100.00	100	1 847.50 C	-747.50	-40.46
7500	Charges exercices antérieurs	7 631.25 D	0.00	7 631.25	100	4 740.65 D	2 890.60	60.97
7510	Produits exercices antérieurs	5 038.60 C	0.00	5 038.60	100	167.30 C	4 871.30	2911
7	Charges et Produits hors exploitation	1 492.65 D	0.00	1 492.65	100	2 725.85 D	-1 233.20	-45.24
3.-7.	Résultat	1 327 772.33 D	1 282 000.00 D	45 772.33	3.57	760 620.20 D	567 152.13	74.56

Commentaires sur les écarts des comptes de fonctionnement

311 à 314	Salaires du personnel soignant	+ 27'230.25
	Les écarts constatés, par catégorie de personnel soignant, s'équilibrent totalement les uns avec les autres. Ce léger dépassement, qui représente 0.45 % du total des salaires "Soins", provient, pour une partie, de l'engagement d'apprentis dans le secteur des soins, supérieur aux prévisions établies lors du budget. Le solde représente les coûts liés au paiement des heures de remplacement effectuées par du personnel interne, en lieu et place de personnel temporaire non disponible durant la pandémie; voir le commentaire du compte 381 ci-dessous.	
340	Salaires du personnel de maison	+ 38'265.45
	Ce dépassement est dû au remplacement de plusieurs collaboratrices absentes pour cause de maladie de longue durée. A ce montant s'ajoutent des frais de personnel de maison intérimaire engagé pour pallier les absences. Cependant, les coûts supplémentaires sont largement compensés par les remboursements de l'assurance perte de gain en cas de maladie; voir les commentaires des comptes 368 et 385 ci-dessous.	
368	Remboursement pour le personnel de maison	+ 78'942.60
	Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été en arrêt de travail prolongé, en raison de maladie de longue durée ou d'accident; voir le commentaire du compte 340 ci-dessus.	
37	Charges sociales	+ 35'170.90
	Les charges sociales sont supérieures aux prévisions, notamment pour les raisons invoquées ci-dessus.	
381	Personnel soignant temporaire	- 50'234.95
	Durant l'année 2020, il a été très difficile, voire impossible, de trouver du personnel soignant temporaire, raison pour laquelle les remplacements ont été effectués, dans la mesure du possible, par du personnel interne; voir le commentaire des comptes 311 à 314 ci-dessus.	
385	Honoraires pour le personnel temporaire non soignant	+ 40'066.55
	Ce dépassement est dû, pour une partie, aux absences pour cause de maladie du personnel de maison (voir le commentaire du compte 340 ci-dessus) et, pour une autre, à l'organisation qui a été mise en place pour le service des repas. En effet, en raison de la pandémie et afin de respecter les directives en vigueur, le service des repas a été effectué dans plusieurs locaux différents, dès le 14 mars 2020. Cette organisation a nécessité une mobilisation plus importante de l'équipe de cuisine.	
3910	Frais de formation du personnel soignant	- 29'566.95
	En raison de la pandémie, les formations prévues pour l'année 2020 ont pratiquement toutes été annulées et reportées.	

4210	Achat matériel de cuisine Ce montant concerne l'achat de matériel supplémentaire pour la distribution des repas, dans les différents espaces de service, ainsi que pour le transport des mets dans les différentes unités de soins lors du confinement général.	+ 10'588.85
422	Produits de lessive et de nettoyage En raison de la pandémie, l'achat de produits de nettoyage et de désinfection supplémentaires s'est avéré indispensable.	+ 23'272.80
48	Frais d'animation Egalement en raison de la pandémie, toutes les prestations et animations d'intervenants externes ont été annulées pour toute l'année 2020. De même, l'ensemble des sorties, visites, repas à l'extérieur ont été annulés.	- 22'356.60
61	Subvention cantonale à l'exploitation Les directives sur le subventionnement des EMS ont été modifiées en fin d'année 2019 pour une entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020. Des montants supplémentaires sont alloués, d'une part, en fonction du nombre d'apprentis et de stagiaires du secteur des soins, et, d'autre part, pour l'engagement de personnel soignant qualifié à des fonctions spécifiques, notamment la supervision des activités de soins, la psychogériatrie, les soins palliatifs, la qualité, etc.	+ 105'207.40
6200	Taxes de pensions En raison de la pandémie, les nouvelles admissions ont été suspendues durant plusieurs semaines. Par ailleurs, trois chambres réservées pour des isolements n'ont pas pu être attribuées à de nouveaux résidents. Par conséquent, les recettes de pension ont été impactées de manière significative.	- 155'728.85
6205	Allocations pour impotents Malgré la diminution du nombre de journées d'hébergement, les recettes liées à l'impotence ont été plus élevées que prévu. Cela provient d'une augmentation de la dépendance moyenne des résidents durant l'année écoulée.	+ 35'870.55
63	Autres prestations à des tiers Cette diminution des recettes est due à la fermeture de la cafétéria au public, de mars à décembre 2020, ainsi qu'à la fermeture de la salle à manger aux familles. Du côté des repas livrés, la forte diminution liée à la fermeture des structures de la petite enfance est compensée par une augmentation équivalente des repas à domicile.	- 76'390.05

INVESTISSEMENTS 2020 Home "Les Tilleuls"	Crédit d'engagement		Situation au 1.1.2020	Investiss. bruts	Recettes	Investiss. nets	Situation au 31.12.2020	Solde
	Année	Montant net						
Agrandissement	2015/18	12'500'000.00	2'804'903.35	4'298'256.30		4'298'256.30	7'103'159.65	5'396'840.35
Bâtiment 2000, réaménagement	2018	150'000.00						150'000.00
Bâtiment 3000, réaménagement et sismique	2018	1'623'000.00						1'623'000.00
Ameublement agrandissement et réaménagement	2018	747'000.00						747'000.00
* Animation, achat véhicule léger équipé + remorque	2019	45'000.00		43'800.00		43'800.00	43'800.00	1'200.00
* Installations médico-techniques, élévateur avec DPS	2020	7'000.00		5'809.65		5'809.65	5'809.65	1'190.35
* Installations médico-techniques, chaise de douche	2020	4'000.00		2'083.25		2'083.25	2'083.25	1'916.75
* Installations médico-techniques, fauteuil gériatrique	2020	8'000.00		7'823.40		7'823.40	7'823.40	176.60
* Installations, remplacement porte-flacons de savon	2020	9'000.00		11'981.65		11'981.65	11'981.65	-2'981.65
* Equipement de soins, plateaux à médicaments, 1ère ét	2020	17'000.00		16'108.50		16'108.50	16'108.50	891.50
* Chapelle, réfection de la toiture	2020	40'000.00		39'718.55		39'718.55	39'718.55	281.45
* Salle à manger, remplacement porte automatique	2020	15'000.00		16'642.10		16'642.10	16'642.10	-1'642.10
Salle à manger, réfection de la toiture de la terrasse	2020	110'000.00		91'522.40		91'522.40	91'522.40	18'477.60
* Informatique, développement de logiciels	2020	45'000.00		38'730.00		38'730.00	38'730.00	6'270.00
Centrale téléphonique et d'appels malade C				235'000.00		235'000.00	235'000.00	-235'000.00
		15'320'000.00	2'804'903.35	4'807'475.80		4'807'475.80	7'612'379.15	7'707'620.85

* Les investissements précédés d'un astérisque sont achevés. Ils ne font l'objet de commentaires que si un écart notable exige une explication.

Commentaires sur les écarts des comptes d'investissements

Centrale téléphonique et d'appels malade et transmetteur d'alarmes

+ 235'000.--

Voir la liste des crédits à disposition à la fin des commentaires, sous la rubrique 990.509.00. La maintenance du système, actuellement en fonction au sein du Home "Les Tilleuls", n'est plus assurée par le fournisseur et le remplacement de pièces défectueuses n'est plus possible. L'institution ne peut prendre le risque de se trouver confrontée à une panne majeure de cette installation. Dès lors, le Conseil municipal a décidé de procéder urgemment à son remplacement.

Home "Les Tilleuls"	Bilan	Au 31.12.2020	Au 1.1.2020
Actif		14'858'187.17	11'432'242.93
Actifs circulants (mobilisés)		1'916'187.17	2'751'242.93
Caisse		5'449.55	27'585.45
Comptes postaux		80'216.75	931'965.42
Banques		836.15	170'598.00
Créances envers les pensionnaires		1'242'637.47	1'226'307.56
Etat du Valais, compte courant			12'704.55
Stocks		123'626.20	29'820.25
Actifs transitoires		463'421.05	352'261.70
Actifs immobilisés		12'942'000.00	8'681'000.00
Terrain		767'000.00	767'000.00
Parking		81'000.00	92'000.00
Bâtiments		11'143'000.00	7'007'000.00
Installations médico-techniques		213'000.00	260'000.00
Installations techniques		123'000.00	156'000.00
Mobilier		169'000.00	202'000.00
Informatique		301'000.00	68'000.00
Véhicules		35'000.00	
Frais d'études		110'000.00	129'000.00
Passif		14'858'187.17	11'432'242.93
Capitaux étrangers à court et moyen terme		2'250'625.37	1'392'888.85
Créanciers divers		1'946'569.67	1'185'726.65
Dépôts et garanties		256'298.15	207'162.20
Etat du Valais, compte courant		47'757.55	
Provisions et fonds à long terme		235'000.00	
Provisions diverses pour actifs corporels		235'000.00	
Provisions pour risques et charges		303'085.60	301'091.35
Provison pour pertes sur créances		303'085.60	301'091.35
Capitaux investis à long terme		12'069'476.20	9'738'262.73
Commune de Monthey		13'397'248.53	10'498'882.93
Résultat de l'exercice		-1'327'772.33	-760'620.20




Postulat: les îlots de chaleur

Monthey, le 14 juin 2021

Yvan Clerc – conseiller général PLR



Les îlots de chaleur: contexte

- Les villes sont touchées par le phénomène d'îlots de chaleur urbains (ICU).
 - De nombreuses villes ont déjà pris des dispositions:
 - Utilisation de matériaux adaptés
 - Végétalisation des zones urbaines
 - Réflexion sur l'orientation des constructions
 - Elaboration d'un catalogue de mesures
 - Diagnostic de l'état initial
- 

Les îlots de chaleur: but du postulat

- Le but de ce postulat est de demander à la municipalité:
 - La réalisation d'une étude de diagnostic initial
 - D'élaborer un catalogue de mesures et une stratégie publique de lutte contre les îlots de chaleur
 - D'intégrer cette stratégie dans les réflexions des nouveaux projets, dans le nouveau règlement des constructions

Les îlots de chaleur: diagnostic de l'état initial

- On ne peut pas améliorer ce que l'on ne mesure pas.
- Plusieurs techniques sont employées: choisir la meilleure pour notre ville.
- Un travail de master de l'Université de Lausanne a fait cet exercice pour la ville de Lausanne et les résultats sont très intéressants.
- L'analyse permet un état des lieux pour travailler sur les mesures potentielles.

Les îlots de chaleur: élaboration d'une stratégie claire

- Les différents axes de travail doivent être déterminés.
- Les buts et objectifs doivent être fixé clairement.
- L'élaboration d'une charte peut être un moyen efficace.
- La communication au public doit être pris en compte.

Les îlots de chaleur: élaboration d'un catalogue de mesures

- Dès que les résultats de l'analyse initial sont disponible, des solutions peuvent être trouvées.
- Ces solutions doivent être consignées dans un catalogue de mesures.
- Les mesures doivent être pragmatiques et réalisable tant techniquement qu'économiquement.

Les îlots de chaleur: intégration de la stratégie

- Dès que la stratégie est élaborée, il est important de l'intégrer:

- Nouveau projet d'urbanisme
- Nouveau projet de construction publique
- Nouveau règlement communal de construction et plan de zone

Les îlots de chaleur

Merci de votre attention

Yvan Clerc – conseiller général PLR

Conseil général

Réponse au postulat de **MM. David Puipe et David Cardoso**
représentant du **parti libéral-radical**
formulée en séance du conseil général le **14 décembre 2020**
répondu en séance du conseil général le **14 juin 2021**

Titre : **Pour la Création d'une gouvernance inter-dicastères**

Développement : L'esprit du présent postulat s'inscrit dans une conception de l'activité administrative orientée prestations au citoyen plutôt qu'en termes de processus administratifs.

Synthétisé, le postulat vise à :

- offrir à la commune et aux collaborateurs des moyens d'anticiper les changements ainsi que collaborer et réagir de manière flexible dans son mode de fonctionnement face aux exigences dynamiques et changeantes de son environnement;
- favoriser la collaboration transverse dans le travail quotidien, principalement dans les projets relevant de plusieurs dicastères;
- créer des opportunités d'amélioration continue pour les collaborateurs;
- améliorer le service au citoyen par une approche "service client" et non une approche "processus";
- améliorer l'efficacité (principalement sur les axes "finance" et "temporalité") des projets d'envergure;

1. ECHANGES AVEC LES AUTEURS DU POSTULAT

Développé en séance du Conseil général le 14 décembre 2020, MM. David Puipe et David Cardoso ont échangé au sujet du présent postulat le 13 janvier 2021 avec le secrétaire municipal et le 3 mars 2021 avec le président de Ville et le secrétaire municipal. Ces échanges ont eu pour but d'approfondir la réflexion qui cherche à offrir des prestations

communales de qualité aux citoyens. Dans ce cadre, il est apparu que la stratégie numérique communale 2021-2024 correspondait à l'esprit de ce postulat. En effet, les explications fournies et la présentation des projets prévus dans le domaine numérique, avec notamment le développement de la transversalité, répondent aux requêtes des auteurs du présent postulat.

2. STRATEGIE NUMERIQUE 2021-2024

L'administration communale montheysanne s'est engagée dans une démarche de transformation institutionnelle comme l'illustre notamment la capsule vidéo disponible sur le site internet communal <https://www.monthey.ch/N11101/strategie-numerique.html>. La réflexion sur l'outil numérique et la définition d'ambitions dans ce domaine se base sur la volonté d'offrir des prestations de qualité aux citoyens. Cette démarche conduit dès lors l'administration à engager une réflexion autant sur ses modes de travail que sa « culture d'entreprise ».

Dans cette optique et avec l'appui d'un consultant externe, l'administration communale a procédé, en 2019, à un point de la situation de l'informatique et des prestations numériques. Diverses recommandations ont été mises en œuvre suite à cette démarche. En 2020 et à nouveau avec le soutien d'un consultant externe, l'administration a défini des ambitions pour établir une stratégie numérique.

Le Conseil municipal a validé cette stratégie numérique en septembre 2020. Celle-ci a été présentée à la Commission de Gestion le 23 novembre 2020. Le Conseil général a affecté les moyens financiers pour la réalisation de cette stratégie numérique lors de la même séance qui voyait le développement de ce postulat.

La stratégie numérique communale se structure sur la base de 11 initiatives :

1. Dématérialisation et gestion électronique des documents
2. Mobilité
3. Dynamisation de la suite applicative existante
4. Nouvelles solutions logicielles identifiées
5. Gestion des projets et des tâches à l'échelle communale
6. Smart Administration
7. Smart City
8. Organisation, processus et formations IT
9. Continuité, sécurité et protection des données
10. Satisfaction des utilisateurs
11. Renouvellement de l'environnement serveurs, bureautique et téléphonie

Les échanges entre les Services communaux, dans le cadre des divers ateliers sur la thématique de la numérisation et des prestations aux citoyens, ont abouti notamment à l'expression d'une volonté d'innovation, de transversalité et d'agilité qui rejoint l'esprit de ce présent postulat.

3. PRESTATIONS AU CITOYEN ET SMART ADMINISTRATION

La sixième initiative de la stratégie numérique communale dite « Smart Administration » ambitionne de soutenir la poursuite du développement de nouvelles manières de servir et de communiquer avec la population. Si l'application mobile communale <https://www.monthey.ch/app> est un instrument développé à l'intention de la population, disponible depuis octobre 2020, il est prévu d'intensifier le développement du guichet virtuel en enrichissant les prestations numériques aux citoyens en 2022-2023. La prestation au citoyen qui porte sur les autorisations de construire est un cas intéressant qui peut être développé brièvement.

Projet eConstruction : évolution de la prestation au citoyen

Dans le cadre des interactions entre les deux strates institutionnelles que sont le Canton et les Communes, la Ville de Monthey a l'opportunité d'être commune pilote notamment pour l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé de 2e génération (MCH2) ou le programme eConstruction.

Le programme eConstruction vise à renforcer les collaborations et la transparence entre tous les partenaires dans le domaine des autorisations de construire. Le Canton qui pilote le développement de ce programme prévoit que celui-ci soit opérationnel en 2022-2023. Cette démarche consiste à permettre au citoyen d'interagir rapidement et numériquement avec les instances communale ou cantonale dans le cadre d'une demande d'autorisation de construire et notamment de suivre l'avancement du traitement par les différents acteurs. Il permettra à chaque acteur institutionnel, soit les Communes, les Services cantonaux concernés et la Commission cantonale des constructions, de collaborer de manière efficiente au moyen d'outils numériques. En ce sens, il répond à la stratégie numérique de la Confédération à savoir que les administrations communiquent entre elles de manière numérique.

Ce projet implique de manière significative la Ville de Monthey, avec les autres Communes pilotes, pour permettre l'évolution des prestations aux citoyens dans une optique de Smart Administration. Indépendamment de l'acteur (Services cantonaux, CCC ou Services communaux), le citoyen bénéficiera d'un outil unique pour la prestation sollicitée.

En interne à l'administration communale, la participation de la Ville de Monthey à ce projet répond à l'esprit du présent postulat et à la gouvernance inter-dicastère, dans le sens où la solution applicative utilisée au sein de la Commune permet déjà aux Services techniques communaux d'interagir numériquement entre eux, au moyen d'une seule solution applicative collaborative et transversale pour des gains d'efficience administrative.

4. TRANSVERSALITE ET AGILITE

Le Conseil municipal est l'organe exécutif de la Ville de Monthey. A ce titre, il définit les objectifs stratégiques et affecte les moyens pour les mettre en œuvre. L'administration qui remplit ces missions est structurellement organisée en dicastères, chacun de ceux-ci étant chapeauté par un membre du Conseil municipal. Il est à relever que, pour des raisons d'efficience administrative et de transversalité, le Service « Enfance » a par exemple rejoint

le dicastère des « Ecoles et de la Formation professionnelle » au début de la présente législature. Dans ce même esprit des Commissions du Conseil municipal ont été fusionnées.

L'intervention sur l'outil numérique conduit l'administration à travailler pour l'évolution de la gestion des projets et des tâches communales. Dans ce sens, la stratégie informatique soutient la volonté de la Ville d'instaurer et de diffuser une culture projet au sein de l'administration. La démarche consiste en une vision centralisée et partagée des projets.

De manière concrète, la stratégie numérique prévoit, en 2022, l'utilisation d'un outil collaboratif de gestion des projets et des tâches et en 2023 l'intégration de la planification transverse des ressources.

La stratégie numérique prévoit également, dès l'été 2021, d'offrir une plus grande agilité aux collaborateurs municipaux. Dès que les nouveaux serveurs seront opérationnels (début été 2021), la suite Microsoft Office 365 sera déployée notamment ses solutions collaboratives. L'innovation étant constante, il est proposé à l'ensemble des collaborateurs de la Ville, en lien avec l'utilisation du numérique, de se former brièvement auprès de la HES-SO à l'ensemble de ces nouvelles potentialités. Outre le fait de bénéficier d'une introduction à ces nouvelles solutions collaboratives, ces formations devraient également constituer des opportunités lors desquelles les collaborateurs des divers Services se rencontrent et échangent dans un esprit collaboratif.

L'établissement d'une politique documentaire pour l'ensemble de l'administration communale a également démarré. Cette clarification de la gestion documentaire (définition du cycle de vie du doc, du maître du fichier, etc.), uniforme à l'échelle de la Ville, devra permettre d'exploiter l'ensemble des potentialités de la GED communale pour une plus grande transversalité dans l'accès à la ressource stratégique que représente l'information. La GED communale est la colonne vertébrale documentaire de l'administration sur laquelle les solutions applicatives métiers des Services communaux s'insèrent et dialoguent les unes avec les autres.

5. TEMPORALITE ET EVOLUTION DES PRESTATIONS AU CITOYEN

La stratégie numérique communale répond à l'esprit du présent postulat. Dans ce cadre, le déploiement de nouveaux outils numériques et pratiques collaboratives permettront à l'administration de gagner en agilité et en transversalité dès l'été 2021. La réalisation des 11 initiatives de la stratégie numérique, et notamment de la sixième dite « Smart Administration », devrait contribuer à l'évolution des prestations au citoyen selon les étapes susmentionnées, par exemple en matière d'autorisation de construire.

Il est à relever que si l'évolution numérique est prégnante, la prestation en présentiel sera maintenue, parallèlement, au guichet communaux pour les citoyens qui le désire.

Conseil général

Réponse à la question écrite de
représentant du

Mme Céline CONTAT
Groupe Alternative pour
Monthey

formulée en séance du conseil général le
répondu en séance du conseil général le

14 décembre 2020
14 juin 2021

Titre :

Zone sportive du Verney, Thermoréseau et/ou concept général de gestion des énergies

Développement :

En allant au stade du Verney, j'ai pu constater que les travaux de la route de contournement sont bien avancés. Ma question est de savoir s'il est prévu d'y amener le thermo réseau... Ou si vous avez pensé à un concept général de gestion des énergies pour la zone sportive du Verney, à savoir :

1. Est-ce que le thermo réseau va arriver pour tous les vestiaires de la patinoire et du stade, du restaurant et autres structures construites à l'avenir ?
2. Est-ce que la production de chaleur pour faire la glace ne devrait pas éventuellement être récupérée pour chauffer les vestiaires, restaurants ou autres infrastructures. Surtout que nous avons pu voir dans le projet de 9,4 millions soumis à cette assemblée le déplacement de la tour de refroidissement pour CHF 450'000 sans aucune autre plus-value.
3. Est-ce que à terme une installation photovoltaïque ne devrait pas être prévue pour l'éclairage de toutes les installations y relatives.

1. INTRODUCTION

Les travaux prévus sur la zone sportive du Verney concernent en particulier les installations sportives non-couvertes. Au terme des étapes de travaux, la zone actuelle du Verney aura doublé et intégrera un espace dédié à la mobilité douce (zone pédagogique vélo, intégration dans le réseau de mobilité douce, pose de bornes de recharge pour véhicules électriques) et sera grandement végétalisée (plantation d'arbres, buttes fleuries).

Dans le contexte de l'avant-projet, le périmètre de l'étude ne comprend pas la patinoire. Seul le déplacement de la tour de refroidissement est considéré pour des raisons liées au développement de l'infrastructure de mobilité douce sur le site. Il est également ressorti de cette réflexion que la tour de refroidissement devrait, selon les projections et durée de vie de ce type d'installation, être changée dans les 4 ans venir. Pour ce remplacement, plusieurs réflexions ont été menées.

2. THERMORESEAU

Avec la construction de nouvelles villas sur la parcelle N° 1296, le réseau de chauffage à distance (CAD) se trouvera à environ 350 mètres des consommateurs du secteur de la zone sportive du Verney. Au vu des consommations de chaleur de la patinoire, il ne s'avère pas rentable que les bâtiments soient alimentés à court terme par le thermoréseau de la SATOM. Néanmoins, les études en vue d'une alimentation énergétique des bâtiments de la zone des Verney se poursuivent en collaboration avec la SATOM.

3. RECUPERATION DE LA CHALEUR POUR FAIRE LA GLACE ET DEPLACEMENT DE LA TOUR DE REFROIDISSEMENT

Actuellement, la chaleur produite pour la production de glace est récupérée pour l'eau chaude et les sanitaires ainsi que pour alimenter les boucles de chauffages de la patinoire. L'énergie produite par la tour de froid pourrait techniquement chauffer les bâtiments de la zone. Cette option n'est toutefois pas la plus pertinente pour trois raisons. Premièrement, la production de froid (principalement produite en été) ne coïncide pas avec les besoins de chaleur (accrus en hiver). Deuxièmement, les bâtiments actuels sont anciens et leur isolation nécessite d'être revue au préalable pour une installation efficiente. Troisièmement, les vestiaires existants disposent déjà de leur propre système de chauffage autonome, les raccorder engendrerait des frais sans réelle plus-value.

En outre, un diagnostic sur l'efficacité du fonctionnement des équipements de la patinoire a été effectué en 2019 par une société spécialisée. Remplacer la tour de froid par un système plus économe en énergie recourant à l'eau de la nappe faisait partie des pistes d'améliorations techniquement possibles. Cependant, ce système n'est pas souhaitable au regard de la qualité des eaux souterraines.

4. INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Les travaux prévus dans la zone sportive du Verney concernent en particulier les installations sportives non-couvertes, c'est pourquoi l'installation de panneaux solaires n'a pas été intégrée au budget d'investissement.

Concernant les infrastructures existantes, la toiture de la patinoire dispose d'un potentiel solaire limité en raison de son incurvation. De plus, au vu de son âge, des travaux de renforcement de la toiture devraient être envisagés en amont. En ce qui concerne le dernier agrandissement des vestiaires du Verney, la pose d'une installation photovoltaïque a été étudiée par l'architecte responsable du projet. Cette solution n'avait pas été retenue pour des questions de rentabilité et d'orientation.

5. CONCLUSION

Les installations actuelles du Verney ne peuvent pas être améliorées à court terme pour des raisons techniques et de rentabilité. Néanmoins, au fil du développement futur de la zone (ex. tennis couvert, urbanisme alentour, rénovation des bâtiments), certains aspects énergétiques tels que la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou le raccordement au thermoréseau seront réétudiés et pris en considération.